

2012

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL



ALTEN



ALTEN, le partenaire technologique de référence

1198M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

ALTEN, leader européen de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, accompagne la stratégie de développement de ses clients dans les domaines de l'innovation, de la R&D et des systèmes d'information technologiques.

Ses 14 100 ingénieurs de haut niveau réalisent des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et les Directions des Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Dans un contexte de mondialisation croissante, ALTEN s'intègre dans la stratégie de R&D de ses clients pour soutenir leur performance et les accompagner dans leur conquête de nouveaux marchés.

Présent dans 16 pays, couvrant l'ensemble du cycle de développement, et proposant plusieurs niveaux d'offres allant du conseil technologique à la réalisation de projets externalisés, ALTEN s'affirme comme le partenaire technologique de référence des plus grandes entreprises européennes.

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent document ainsi que le rapport financier qui l'accompagne constituent le document de référence ALTEN sur l'exercice 2012. Celui-ci a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2013, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Par ailleurs, en application de l'article 28 du règlement européen 809/2004, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 173 à 239 du document de référence n° D. 12-0454 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2012 ;
- Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2010, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 167 à 238 du document de référence n° D. 11-0420 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



02 INTERVIEW DU PRÉSIDENT

03 LA GOUVERNANCE

06 LES CHIFFRES CLÉS

12 ALTEN, PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE

- 14 Évolution de la R&D mondiale
- 15 Les tendances du marché
- 16 Les 2 métiers d'Alten
- 17 Le positionnement
- 18 Les offres
- 20 L'offre consulting et l'offre projets globalisés

08 ALTEN DANS LE MONDE

22 NOS CLIENTS

- 24 Transport terrestre
- 26 Aéronautique, Spatial & Défense
- 28 Énergie & Sciences de la vie
- 30 Télécoms & Multimédia
- 32 Finance & Tertiaire

34 L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

- 36 Talents et organisation
- 39 La Recherche & Développement et l'Innovation

42 UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

- 44 Cartographie des parties prenantes
- 46 Charte Développement Durable
- 47 Charte Achats responsables
- 48 Code Éthique
- 50 Renforcer les compétences
- 54 Révéler les talents
- 58 Innover avec ses partenaires
- 62 Préserver l'environnement
- 66 Nos indicateurs de performance



Interview de Simon Azoulay

Président-Directeur Général



DÉBUT 2017, NOUS DEVRIONS
FRANCHIR LE CAP DES 20 000 SALARIÉS
ET DÉPASSER LE SEUIL DE 50 % D'ACTIVITÉ
À L'INTERNATIONAL. »

Quelle est votre analyse des performances d'ALTEN en 2012 ?

En termes d'activité, le premier semestre de l'année s'est révélé très positif, en dépit de la prudence affichée par nos clients à la fin de l'année 2011 dans un contexte de morosité des marchés financiers. La réalité de la crise longue à laquelle l'Europe est confrontée nous a rattrapés au second semestre, certains de nos clients manquant de visibilité sur leurs marchés et sur leurs budgets futurs d'investissement.

Dans ce contexte délicat, ALTEN clôt l'exercice sur une croissance organique globale de 8,7 %, et consolide sa position d'acteur majeur sur le marché européen de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies. Cette progression est plus dynamique à l'international, où subsistent nombre de territoires à conquérir, qu'en France, marché plus mature au regard des pratiques d'externalisation en vigueur et des positions que nous avons déjà acquises. Pour ce qui concerne la rentabilité, le résultat d'une entreprise dépend principalement de la qualité de son management et de son organisation. Une variation de 10 points de rentabilité opérationnelle est couramment observable entre les acteurs de notre secteur. De ce point de vue, ALTEN fait preuve d'une robustesse sans faille. Nous maintenons en 2012 une rentabilité à deux chiffres, tirant profit de notre rapide développement à l'international, où les potentiels de marge sont plus élevés.

Cette performance globale est d'autant plus notable qu'elle s'inscrit dans un contexte de transformation accélérée de notre offre, avec un plus fort niveau d'engagement et d'importants investissements consentis pour la mise en place d'une organisation de management technique dédiée aux projets structurés. Après trois années de construction, cette organisation est entrée en 2012 dans une phase de maturité et d'amélioration continue.

Quelle est aujourd'hui la position d'ALTEN sur son marché ?

ALTEN a confirmé sa position de leader en France et à l'international. Notre développement est fort dans l'ensemble de nos pays cibles à l'international. Nous restons fidèles aux choix initiaux qui ont fait notre succès, en termes de positionnement métier - nous sommes une société d'ingénieurs - et de niveau d'intervention - solidement ancrée sur les études et la conception. Cette constance nous permet d'atteindre, année après année, nos objectifs de croissance rentable. Fin 2009, nous nous étions fixés un objectif de 16 000 salariés à échéance fin 2014. Cet objectif est d'ores et déjà atteint. Nous sommes donc en avance sur notre feuille de route, et sereins pour l'avenir.

Quelles sont vos perspectives pour 2013 ?

Nous conservons une bonne maîtrise du taux d'occupation de nos consultants. Ceci garantit le maintien de notre développement par la croissance organique, notre effectif opérationnel de début 2013 étant supérieur à celui de 2012.

Quelle est votre vision d'ALTEN à plus long terme ?

Déjà en situation de leadership européen, ALTEN doit devenir un leader mondial dans son métier. Notre capacité à maîtriser des projets importants et transnationaux peut nous permettre d'atteindre la taille critique - que nous estimons à 1 500 personnes - dans les pays qui nous intéressent en Europe occidentale, mais aussi en Asie, puis sur le continent américain.

Début 2017, nous devrions franchir le cap des 20 000 salariés, dépasser le seuil de 50 % d'activité à l'international et disposer d'une présence significative hors Europe.

Plus largement, je suis intimement convaincu que l'ingénierie va permettre à chaque pays de demeurer compétitif à l'échelle internationale et peut-être même de conserver une partie de son industrie. Il semble que les gouvernements en aient pris conscience. Ceci rend plus pertinent que jamais le positionnement d'ALTEN.



Le Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 16 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'Administration comprend trois (3) membres au moins et dix-huit (18) au plus.

La nomination de chaque Administrateur fait l'objet d'une résolution distincte, conformément à la neuvième Recommandation du Code de référence.

Le Conseil d'Administration est composé de :

- **Monsieur Simon Azoulay**, qui exerce également les fonctions de Président-Directeur Général ;
- **Madame Catherine Behar** ;
- **Monsieur Gérald Attia**, qui exerce également les fonctions de Directeur Général Délégué ;
- **Monsieur Bruno Benoliel**, qui exerce également les fonctions de Directeur Général Délégué ;
- **Madame Emily Luna**.

Monsieur Simon Azoulay, de nationalité française, né le 29 mai 1956, à Rabat (Maroc) est diplômé de Supélec. Au 31 décembre 2012, il détient 8 784 195 actions en son nom propre et *via* les sociétés SGTI et SGTI 2 qu'il contrôle à 100 % soit 27,09 % du capital de la Société.

Monsieur Gérald Attia, de nationalité française, né le 6 avril 1962, à Livry-Gargan (93) est titulaire d'un MBA Hartford. Au 31 décembre 2012, il détient, en son nom propre, 138 477 actions de la société ALTEN soit 0,43 % du capital de la Société.

Madame Catherine Behar, de nationalité française, née le 18 novembre 1958, à Paris XIV^e, ne détient, au 31 décembre 2012 aucune action de la Société.

Monsieur Bruno Benoliel, de nationalité française, né le 13 mai 1964, à Paris XVII^e, détient, au 31 décembre 2012, 52 800 actions de la société ALTEN, soit 0,16 % du capital de la Société.

Madame Emily Luna, de nationalité française, née le 20 juillet 1948, à Rabat (Maroc), détient au 31 décembre 2012, 4 330 actions de la société ALTEN, soit 0,01 % du capital de la Société.



La Direction Générale



Olivier Granger,
*Directeur Général Adjoint
En charge
de l'International zone 1*

Pierre Marcel,
*Directeur Général Délégué
En charge d'ALLEN
Technology France
et de filiales Solutions*

Simon Azoulay,
*Président-Directeur
Général*

Gérald Attia,
*Directeur Général Délégué
En charge du Développement
Commercial, des Projets
Structurés et de l'International
zone 2*

Bruno Benoliel,
*Directeur Général Délégué
En charge des Finances,
du SI et du Juridique*

Le Comité de Direction

Simon Azoulay,
Président-Directeur Général

Gérald Attia,
Directeur Général Délégué
En charge du Développement
Commercial, des Projets
Structurés et de l'International
zone 2

Bruno Benoiel,
Directeur Général Délégué
En charge des Finances,
du SI et du Juridique

Pierre Marcel,
Directeur Général Délégué
En charge d'ALTEN
Technology France et de filiales
Solutions

Olivier Granger,
Directeur Général Adjoint
En charge de l'International
zone 1

Pierre Bonhomme,
Directeur Exécutif
ALTEN Technology France

Jean-François Guyomar,
Directeur Exécutif
En charge du Pôle SIRT Paris

Stéphane Ougier,
Directeur Exécutif
ALTEN Technology France

Pascal Amoré,
Directeur des Projets
Structurés

Jean-Marc Morawski,
Directeur des Ressources
Humaines

Fabrice Pecqueur,
Directeur du Développement
Externe

Franck Lect,
Directeur du Développement
Interne

Laurent Graciani,
Directeur en charge de la
Communication, du Marketing,
du Développement Ressources
Humaines Ingénieurs
et de la Qualité

Le Comité Exécutif et les Comités de Pôle

Le Conseil d'Administration s'appuie depuis le 1^{er} janvier 2012 sur les travaux du Comité Exécutif et des Comités de Pôle pour préparer efficacement la prise de ses décisions.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif, qui se réunit au moins une (1) fois par mois, est composé du Président-Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, des Directeurs Généraux Adjointes et des Directeurs Exécutifs en charge des différents Pôles d'activité du Groupe. Il est présidé par le Président-Directeur Général.

En fonction de l'ordre du jour, le Directeur des Systèmes d'Information, le Directeur Juridique, le Directeur des Ressources Humaines ou des Directeurs opérationnels peuvent être conviés.

Les réunions de ce comité s'organisent en deux parties. La première traite principalement des sujets d'organisation :

- politique de communication du Groupe ;
- politique sociale, politique de rémunération et d'incitation, notamment celle des cadres dirigeants du Groupe ;
- proposition au Conseil d'Administration pour la mise en place de procédures administratives internes de gestion et de contrôle, ainsi que de règles de gestion et de délégations ;
- étude de mise en place et/ou d'évolution des systèmes d'information, de façon coordonnée avec

les processus de gestion opérationnelle et administratifs définis en amont.

La seconde est focalisée sur les sujets opérationnels :

- analyse des résultats commerciaux et financiers, définition des objectifs, mise en œuvre de mesures opérationnelles ;
- définition des stratégies commerciales, d'organisation et de développement ;
- suivi des grands projets en cours.

LES COMITÉS DE DIRECTION DES PÔLES

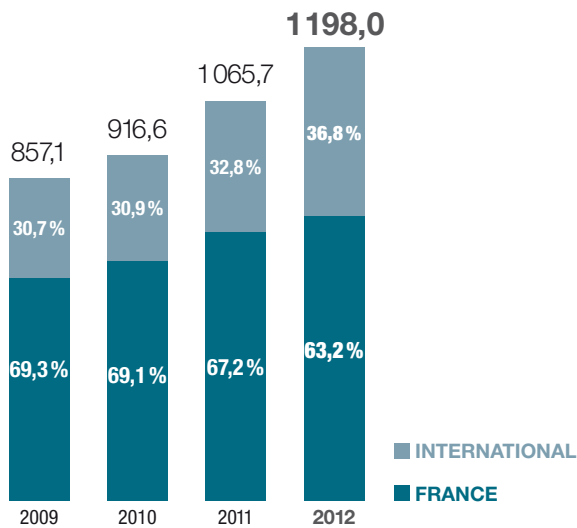
Au sein de chaque Pôle d'activité du Groupe, les Comités de Direction se réunissent au moins une (1) fois par mois, sous la présidence du Directeur de Pôle. Ils ont pour but de mettre en œuvre les stratégies définies en Comité Exécutif. Ces Comités doivent également faire remonter à la Direction Générale les points de vigilance identifiés par les Directeurs Opérationnels.

LES COMITÉS ADMINISTRATIFS DES PÔLES

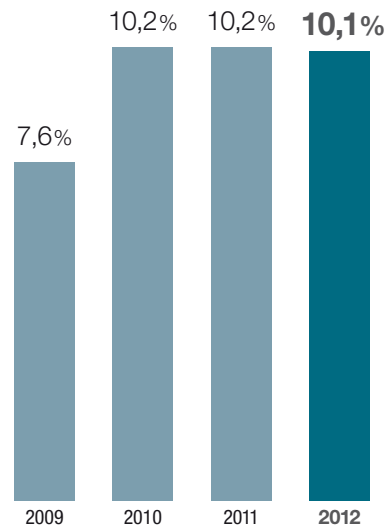
Les Comités Administratifs existent au sein de chaque Pôle et se réunissent une (1) fois par semaine. Ils sont composés du Directeur Administratif et Financier, du Directeur Opérationnel et des responsables de services administratifs. Ils sont présidés par le Directeur Administratif et Financier du Pôle. Les membres du Comité de Direction du Pôle peuvent y participer.



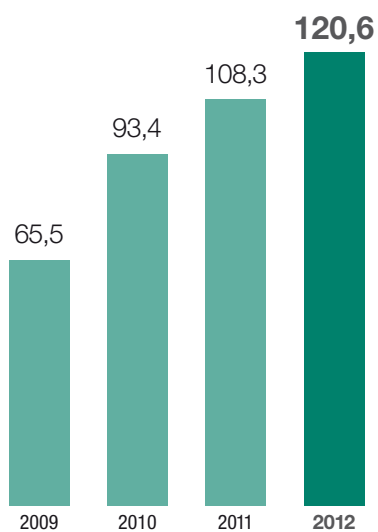
Chiffres clés 2012



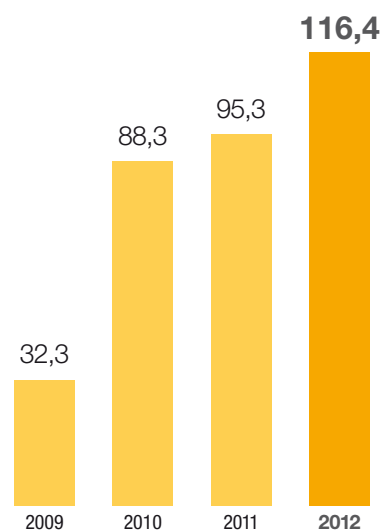
CHIFFRE D'AFFAIRES
EN MILLIONS D'EUROS



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ
EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES



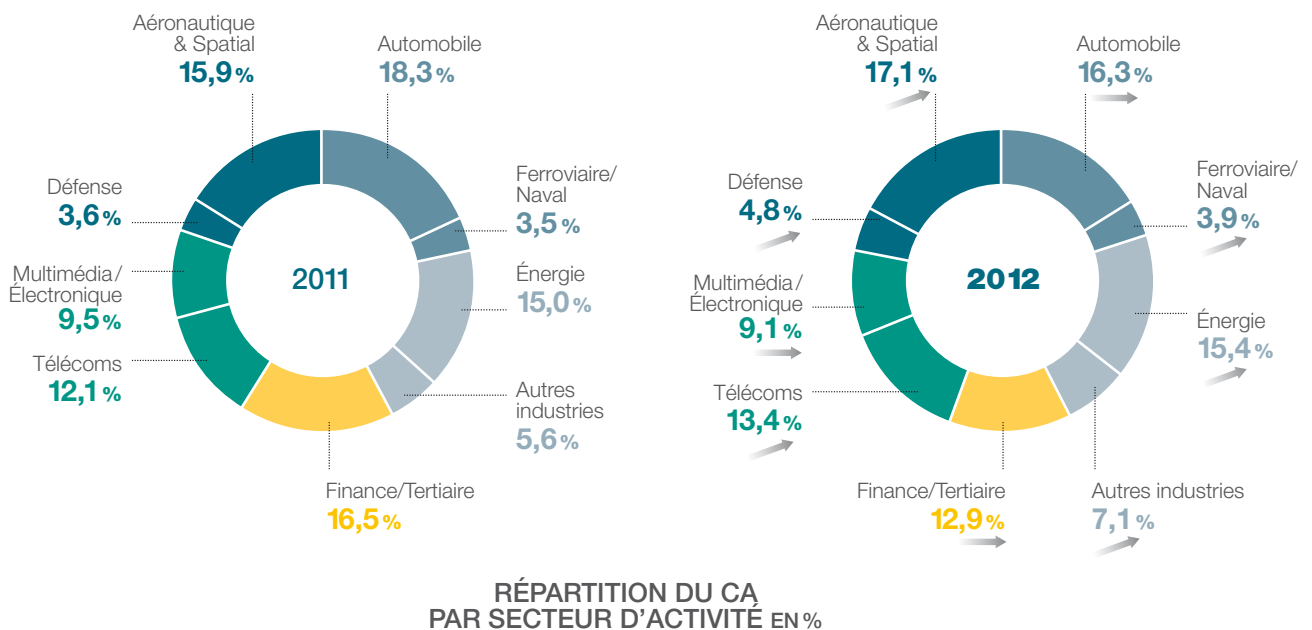
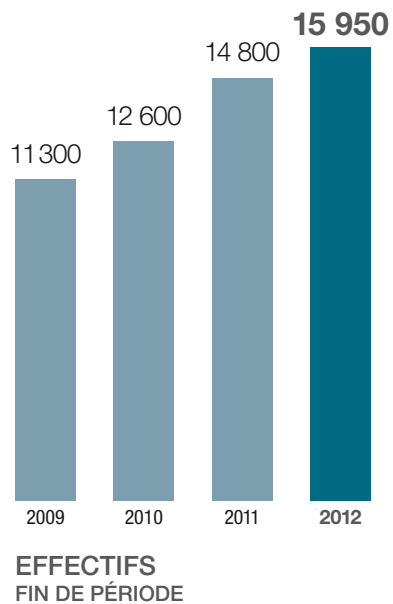
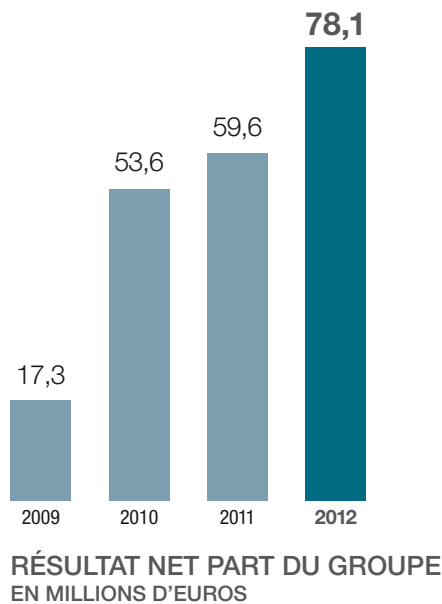
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ
EN MILLIONS D'EUROS



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
EN MILLIONS D'EUROS

1 198 M€

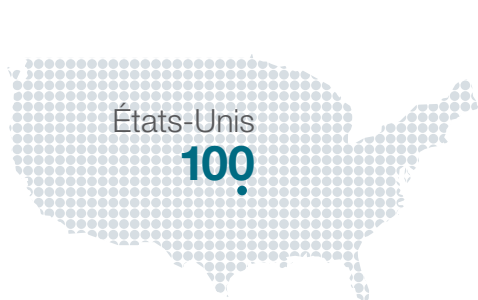
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2012



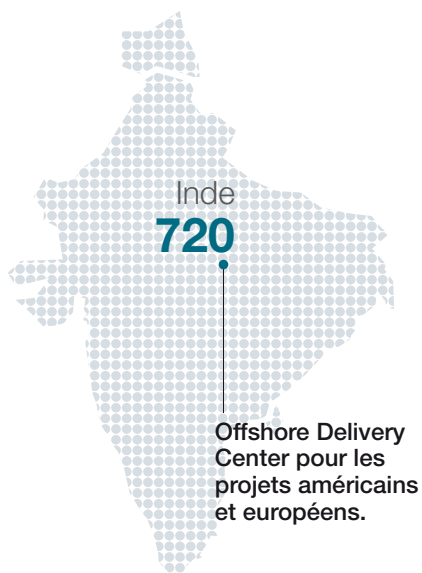


ALTEN dans le monde

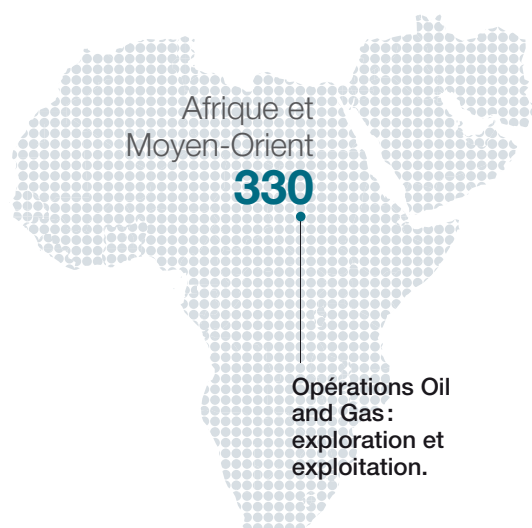
14 100
INGÉNIEURS



Acquisition d'une société de 70 consultants spécialisée dans les métiers des systèmes embarqués appliqués aux Télécoms et à l'Automobile.

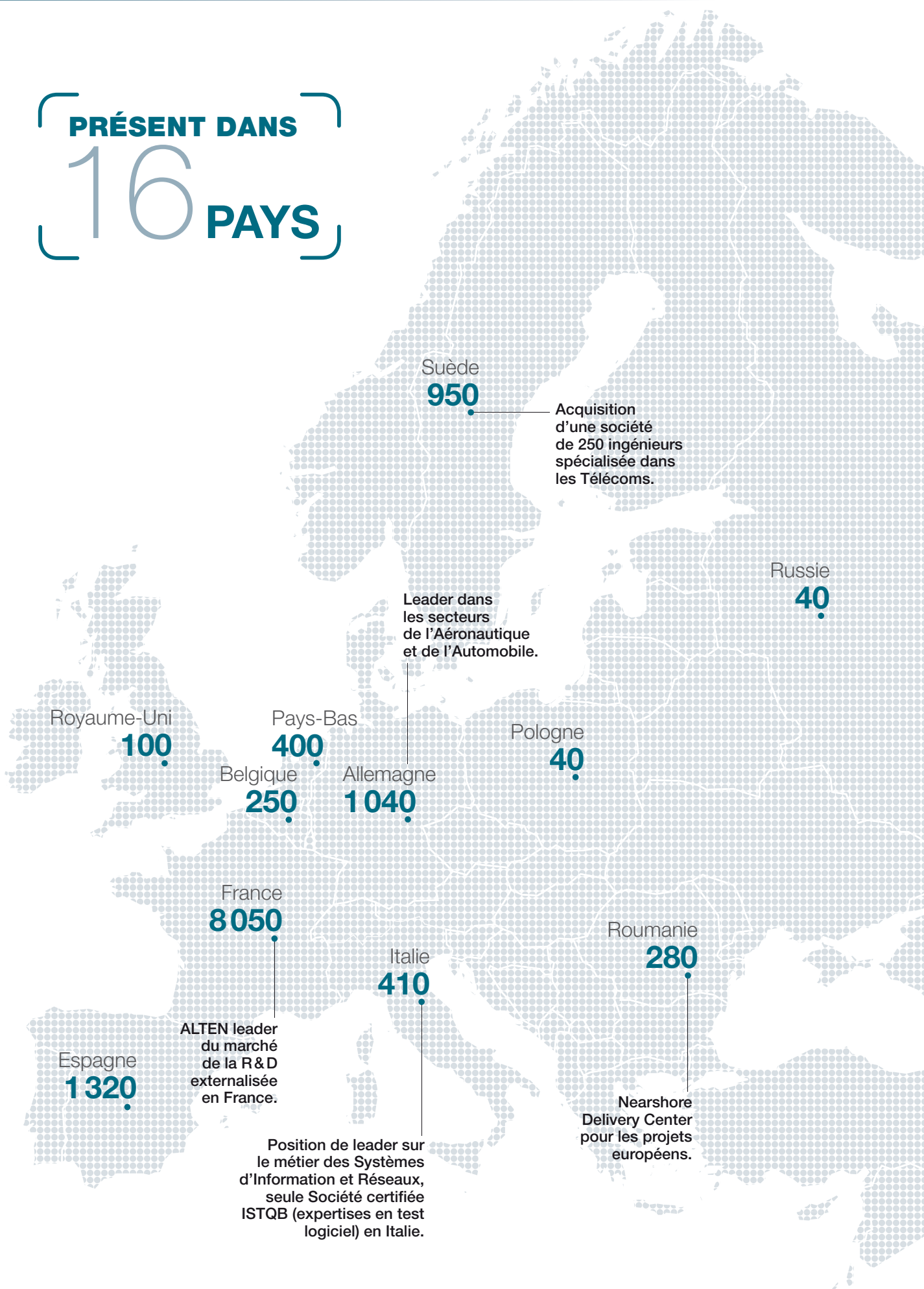


Offshore Delivery Center pour les projets américains et européens.



Opérations Oil and Gas: exploration et exploitation.

PRÉSENT DANS 16 PAYS





Les atouts du développement

UN POSITIONNEMENT TECHNOLOGIQUE À FORTE VALEUR AJOUTÉE

100 % d'ingénieurs, stratégiquement positionnés sur les études amont et la conception.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Consulting technologique et management de projets structurés.

UNE ORGANISATION DÉDIÉE À LA RÉALISATION DES PROJETS STRUCTURÉS

Process matures de réalisation de projet, évalués Cmmi niveau 3.

AU CŒUR DE L'INNOVATION ET DES ENJEUX TECHNOLOGIQUES

Direction de la R&D intégrée à la Direction des Projets.

UNE PRÉSENCE MONDIALE

14 100 ingénieurs dans 16 pays, dont plus de 40 % à l'international.

DES ACTIONS DE RECRUTEMENT DE HAUT NIVEAU

3 200 ingénieurs recrutés en 2012.

**UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE,
AVANTAGE CONCURRENTIEL DÉCISIF**

Capacité à réaliser des acquisitions
et à investir dans des infrastructures projet
complètes.

UN MIX SECTORIEL ÉQUILIBRÉ

Aucune dépendance à un secteur
d'activité en particulier.

**ALLEN, PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE DES GRANDS
COMPTES INDUSTRIELS, TÉLÉCOMS ET TERTIAIRE**

Renouvellement de l'ensemble
des référencements en 2012.

**DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES
AVEC LES PLUS GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS**

ALLEN partenaire de la Confédération
Nationale des Junior-Entreprises.

**DES FILIÈRES D'ÉVOLUTION
PAR MÉTIERS QUI VISENT L'EXCELLENCE**

Forts investissements en développement
des compétences, sur l'expertise
et le management.

01

ALTEN,

PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE

PAGE 14 ÉVOLUTION
DE LA R&D MONDIALE

PAGE 15 LES TENDANCES
DU MARCHÉ

PAGE 16 LES 2 MÉTIERS D'ALTEN

PAGE 17 LE POSITIONNEMENT

PAGE 18 LES OFFRES

PAGE 20 L'OFFRE CONSULTING
ET L'OFFRE PROJETS GLOBALISÉS



ÉTUDES

TECHNOLOGIES

CONCEPTION

EXCELLENCE

PROJETS

Évolution de la R&D mondiale

LE MARCHÉ DE L'ICT

Le marché de l'ICT (Ingénierie et Conseil en Technologies) peut être défini par la part de R&D technologique externalisée par les industriels. Bien qu'il ne soit pas directement indexé sur les investissements de R&D, il y est donc fortement corrélé.

Investissements de R&D globaux

- Investissements de R&D publics (laboratoires publics, université...)
- = Investissements de R&D privés
- Investissements de R&D privés non technologiques (médicaments, vaccins...)
- = Investissements de R&D privés technologiques
- ✕ Taux d'externalisation
- = **Marché de l'ICT**

Des dépenses globales de R&D soutenues, avec une croissance attendue de 3,9 % en 2013 pour un montant de 1 498,1 milliards de dollars.

L'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe totalisent 90 % des investissements.

L'Allemagne et la France concentrent 40 % des investissements européens.

Des situations contrastées selon les régions, avec des niveaux d'investissements **relativement**

stables dans les pays occidentaux (États-Unis, Europe), et des efforts plus marqués en Asie, notamment en Chine, dans la continuité des 10 dernières années, ainsi qu'en **Amérique du Sud**.

L'Europe et les États-Unis conservent de solides avantages concurrentiels, notamment en termes de **capital humain, de qualité des formations scientifiques et de capacité à innover**.

	Dépenses de R & D publiques et privées, en milliards de \$			Évolution		Poids
	2011	2012	Prév. 2013	2012/2011	2013/2012	
Amérique du Nord	440	447,4	454,6	1,7%	1,6%	30,3%
Amérique centrale et du Sud	45,4	47,5	53	4,6%	11,6%	3,5%
Asie	487,1	518,6	554,6	6,5%	6,9%	37,0%
Europe	342,9	346,7	349,5	1,1%	0,8%	23,3%
<i>Dont Allemagne</i>	89,5	90,9	91,1	1,6%	0,2%	6,1%
<i>Dont France</i>	49,6	50,4	50,6	1,6%	0,4%	3,4%
<i>Dont Royaume-Uni</i>	41,4	42	42,4	1,4%	1,0%	2,8%
<i>Dont Italie</i>	24,3	24,1	24	-0,8%	-0,4%	1,6%
<i>Dont Espagne</i>	20	20	19,8	0,0%	-1,0%	1,3%
<i>Dont Suède</i>	14	14,2	14,5	1,4%	2,1%	1,0%
<i>Dont Pays-Bas</i>	13,3	13,5	13,5	1,5%	0,0%	0,9%
<i>Dont Belgique</i>	8,4	8,5	8,5	1,2%	0,0%	0,6%
Reste du monde	78,8	82,3	86,4	4,4%	5,0%	5,8%
TOTAL	1 394,2	1 442,5	1498,1	3,5%	3,9%	100,0%

(source : Battelle, R&D Magazine, FMI, Banque Mondiale, CIA World Factbook)

Tendances du marché de la R&D externalisée (ICT)

Le marché sur lequel intervient ALTEN couvre l'ensemble des prestations de conseil, assistance technique, réalisation de projets au forfait et plateaux externalisés dans le domaine de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies et des Systèmes d'Information et Réseaux technologiques.

Selon le cabinet Pierre Audoin Conseil (PAC), l'évolution attendue du marché accessible à ALTEN en France peut être synthétisée dans le tableau suivant :

(M€)	2011	2012	12/11	2013	13/12	2014	14/13	2015	15/14	2016	16/15
Aéronautique, Spatial et Défense	1 020	1 020	0,0%	1 050	2,9%	1 090	3,8%	1 133	3,9%	1 176	3,8%
Transport Terrestre	762	737	-3,3%	737	0,0%	759	3,0%	790	4,1%	829	4,9%
Télécoms et Multimédia	490	485	-1,0%	486	0,2%	501	3,1%	519	3,6%	540	4,0%
Énergie et Sciences de la Vie	1 185	1 220	3,0%	1 285	5,3%	1 350	5,1%	1 423	5,4%	1 509	6,0%
Autres	1 012	1 028	1,6%	1 080	5,1%	1 142	5,7%	1 207	5,7%	1 276	5,7%
Total Conseil en Technologies (périmètre ALTEN cœur de métier)	4 469	4 490	0,5%	4 638	3,3%	4 842	4,4%	5 072	4,8%	5 330	5,1%

Le secteur de l'ICT, surtout en France, a subi une transformation majeure au cours des 10 dernières années. Les modes d'intervention des sociétés de Conseil et d'Ingénierie ont évolué vers plus d'engagement et de responsabilité, voire de partage des risques. Ce dernier mode d'intervention concerne les ingénieristes, partenaires industriels des grands comptes.

Les sociétés d'ICT majeures deviennent des partenaires technologiques, et contribuent à renforcer l'efficacité de la filière de R&D, et à identifier des leviers de productivité. Les exigences pour atteindre cet objectif sont élevées, et constituent une barrière à l'entrée pour bon nombre de sociétés :

- maîtriser la réalisation des workpackages d'études qui nécessitent des outils, des processus et des compétences de pilotage de projet ainsi que des expertises technologiques pointues ;
- disposer des certifications qualité et process (CMMI) ;
- être présent chez tous les fournisseurs de rang 1 de l'industrie (équipementiers, systémiers) pour fluidifier la chaîne industrielle ;
- être présent dans tous les périmètres et les pays où le client industriel développe de la R&D ;

- se positionner sur des segments métiers complets, de la spécification système à la conception, au test et à l'industrialisation ;
- être force de proposition sur les choix technologiques et l'innovation.

Les attentes d'externalisation restent élevées, avec une prise en charge par la société d'ICT de l'environnement de travail de l'ingénieur. Ceci nécessite une situation financière saine et une capacité à investir dans une infrastructure complète (locaux, matériels, logiciels...) où seront réalisés les projets. Il est également indispensable de disposer d'une Direction Technique forte pour proposer les bons choix technologiques lors de la phase de réponse à l'appel d'offres, piloter les projets, capitaliser sur le Knowledge Management et dégager des gains de productivité pour le client et pour ALTEN. Cette évolution s'accompagne d'une rationalisation des panels fournisseurs qui permet aux sociétés référencées de gagner des parts de marché et d'avoir une meilleure visibilité sur le long terme. ALTEN a confirmé l'ensemble de ses référencements en 2012 (ex. : fournisseur de services d'ingénierie de rang A d'EADS pour une durée de 4 ans) et en a remporté de nouveaux chez des industriels à fort potentiel de développement (ex. : Huawei – équipementier télécom).

Les 2 métiers d'ALLEN : ICT et SIRT

Ingénierie et Conseil en Technologies (ICT)

71 % du CA

Conseil
et PMO

Customer Support
Formation

Études
et
Conception

Process Industriel

Industrialisation
Gestion
de production

Test
et Prototypage

Production

Systèmes d'Information Réseaux et Télécoms (SIRT)

29 % du CA

21 % du CA

8 % du CA

Architecture
Réseaux
Conception
Équipements

SI
Technologiques
et Applicatifs

Infogérance

Exploitation
Déploiement

CRM
Paie
Comptabilité

Help Desk

Production
Outsourcing

ALLEN EST POSITIONNÉ SUR DEUX MÉTIERS

■ L'Ingénierie et le Conseil en Technologies (ICT) : étude et conception de produits technologiques, pour les directions techniques de l'industrie et des télécoms.

■ Les Systèmes d'Information, Réseaux et Télécoms (SIRT) : architecture réseaux et télécom, réalisation de systèmes d'information technologiques, pour les DSI de l'industrie, des télécoms et du tertiaire.

NOUS INTERVENONS SUR TOUS LES PROJETS PORTEURS D'ENJEUX TECHNOLOGIQUES

■ Transport et mobilité : conception et validation de chaînes de traction de véhicules électriques, harmonisation européenne des systèmes de signalisation ferroviaire, conception de systèmes avioniques

critiques, études de pièces d'aérostructure dans un contexte d'allègement des matériaux, validation logicielle d'équipements réseaux pour le déploiement du Très Haut Débit...

■ Gestion de l'Énergie : étude et conception de sites de production, opérations export, technologies innovantes de batterie pour le stockage et la distribution, gestion de l'obsolescence pour le maintien en condition opérationnelle des centrales nucléaires...

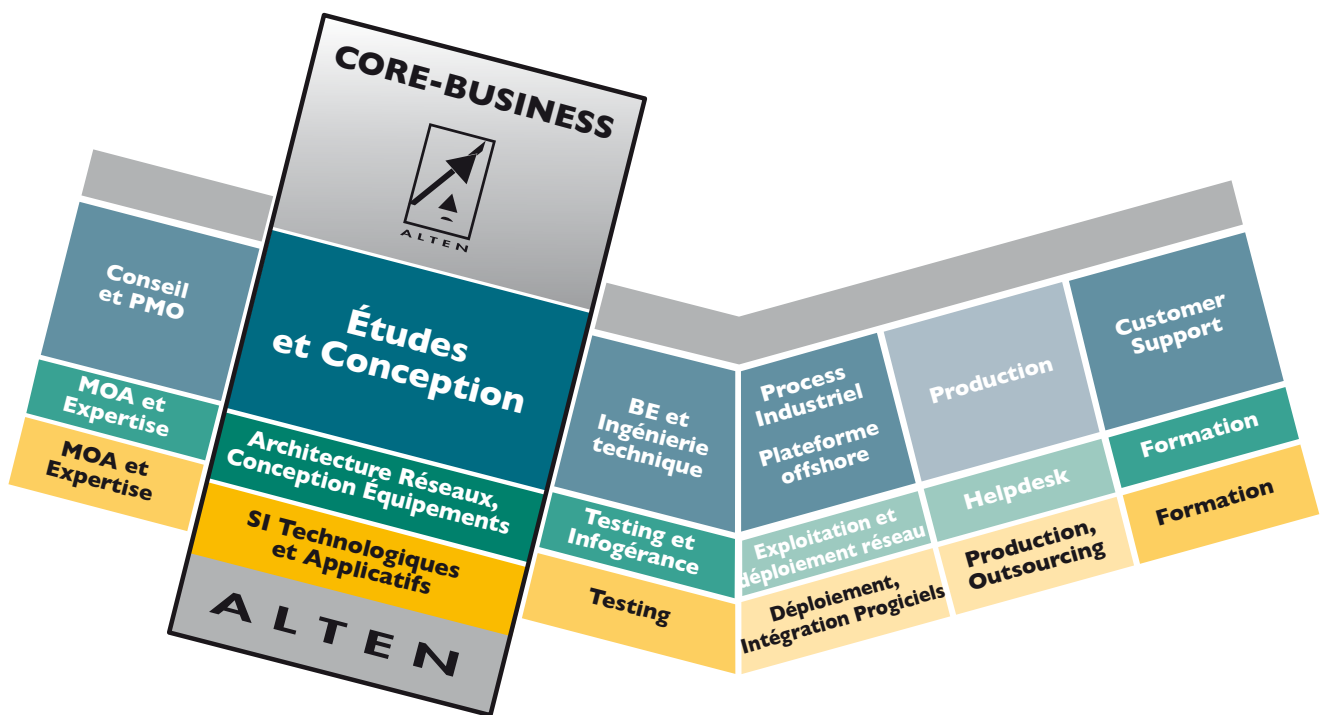
■ Sécurité et maîtrise des risques : sécurisation des systèmes informatiques, sûreté de fonctionnement des systèmes nucléaires, systèmes de détection et d'identification dans les lieux publics, systèmes avioniques critiques...

■ Services utilisateurs : applications mobiles professionnelles, « in-vehicle infotainment », développement de systèmes de billettique...

Positionnement ALTEN

88%
D'INGÉNIEURS
DE HAUT NIVEAU

ALTEN intervient sur le cycle
complet d'un projet industriel ou SI...



... et reste à 75 % centré sur les études et la conception.

LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU GROUPE ALTEN REPOSE SUR 2 OFFRES

- L'offre Core-business ALTEN : le conseil, le management de projet, les études et la conception, réalisés principalement par des ingénieurs.
- L'offre «Solutions», portée par des sociétés spécialisées, transverses et transnationales. Ces

sociétés, autonomes, répondent à un besoin spécifique client sur le reste du cycle du développement d'un projet industriel ou SI (ex. : PMO/Management de programme, process industriel, ingénierie documentaire, formation technique...). Elles peuvent également compléter l'offre ALTEN dans une approche globale (conseil et expertise).

Les offres

5 offres pour répondre aux enjeux technologiques de nos clients.

ALTEN déploie plusieurs niveaux d'offres afin de proposer les réponses les plus adaptées aux besoins de ses clients :

Consulting	Conseil technologique avec engagement de moyens	Apport d'expertise spécifique et flexible
Workpackage	Globalisation et contrat de services : - sur indicateurs de performance - en unités d'œuvre avec engagement	Réduction des coûts : - Gestion administrative plus efficace - Gain en temps de management - Gain de productivité au travers des retours d'expérience et à la méthodologie ALTEN
Forfait	Forfait avec engagement de résultat sur cahier des charges	Maîtrise des coûts en raison du caractère forfaitaire de la facturation, si le cahier des charges est correctement réalisé

La réalisation des projets peut être externalisée dans l'un des Delivery Centers ALTEN, en mode « plateaux externalisés » ou « workpackage ».

ALTEN est le leader français incontesté de la réalisation des workpackages, qui représentent aujourd'hui 49% de son activité.

BÉNÉFICES CLIENTS

D'une façon générale, l'externalisation permet à un industriel de :

- maîtriser les coûts internes de R&D, le dimensionnement des équipes internes pouvant être aligné sur un niveau récurrent de l'activité projet ;

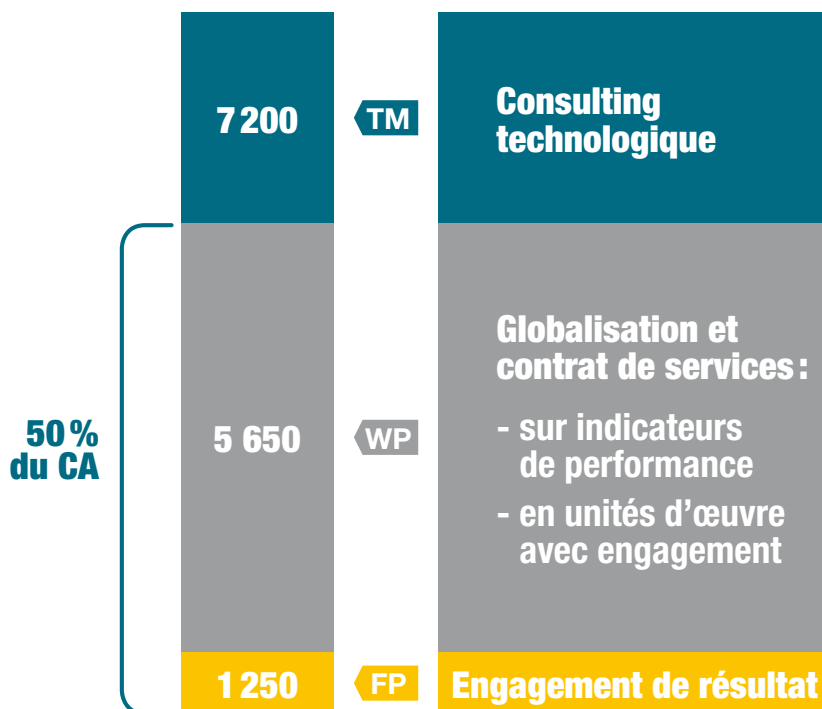
- répondre à une forte variation de la maquette d'effectifs, dans le cadre d'un pic de charge ;
- se concentrer sur la stratégie produit, ou la conception et réalisation des cahiers des charges associés, le management et la gestion des projets, l'identification et le recrutement des ingénieurs étant assurés par ALTEN ;
- réaliser des gains de productivité grâce aux méthodologies de gestion de projet développées par ALTEN.



**ALTEN MANAGE
ET RÉALISE**
50%
**DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES
EN PROJETS GLOBALISÉS**

14 100
ingénieurs

Offre diversifiée



**ALTEN, LEADER
DES 2 OFFRES :**

- Consulting technologique
- Management de projets structurés

ALTEN, manage et réalise 50 % de son chiffre d'affaires en projets globalisés

TM Consulting TM
WP Workpackage WP
FP Forfait FP

L'offre Consulting

L'offre « Consulting » consiste à réaliser un projet chez le client, sur la base d'engagements de moyens, au temps passé et sous la responsabilité d'un manager ALTEN.

Les domaines d'intervention peuvent être variés, en fonction de la phase du cycle de développement sur laquelle le client spécifie son besoin :

Domaine d'intervention	Expertises ALTEN	Apport de la mission de consulting
AMOA (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)	Expertises fonctionnelles	Intervention sur des phases amont de spécification nécessitant une bonne compréhension de l'organisation, des enjeux et des métiers du client, et conduisant à la formalisation de cahiers des charges.
MOE (Maîtrise d'Œuvre)	Expertises techniques	Renforcement capacitaire sur des phases de conception et d'études, ou apport technologique sur des compétences de niche à forte valeur ajoutée.
AMOE (Assistance à Maîtrise d'Œuvre)	Expertises supports	Renforcement du pilotage du projet sur ses différentes composantes (planification, qualité, contrôle des coûts, pilotage fournisseurs...), ou accompagnement du client dans sa conduite du changement, au travers d'actions de formation par exemple.

Tous ces domaines d'intervention sont pris en charge par des ingénieurs ALTEN de haut niveau.

L'offre Projets globalisés

En 2012, l'offre Projets globalisés a représenté 49% de l'activité ALTEN. Elle devrait atteindre 70% en 2014.

Cette politique s'est accélérée sous le double effet de la rationalisation des panels fournisseurs, qui contribuent à la mise en place de fournisseurs d'ingénierie intégrés, véritables partenaires technologiques, et de la recherche par les clients de gains de productivité qui ont atteint leurs limites sur le mode consulting.

Les projets globalisés comportent plusieurs niveaux de responsabilité et de partage des risques, et peuvent être réalisés soit chez le client, soit en externalisation totale sur Delivery Center ALTEN :

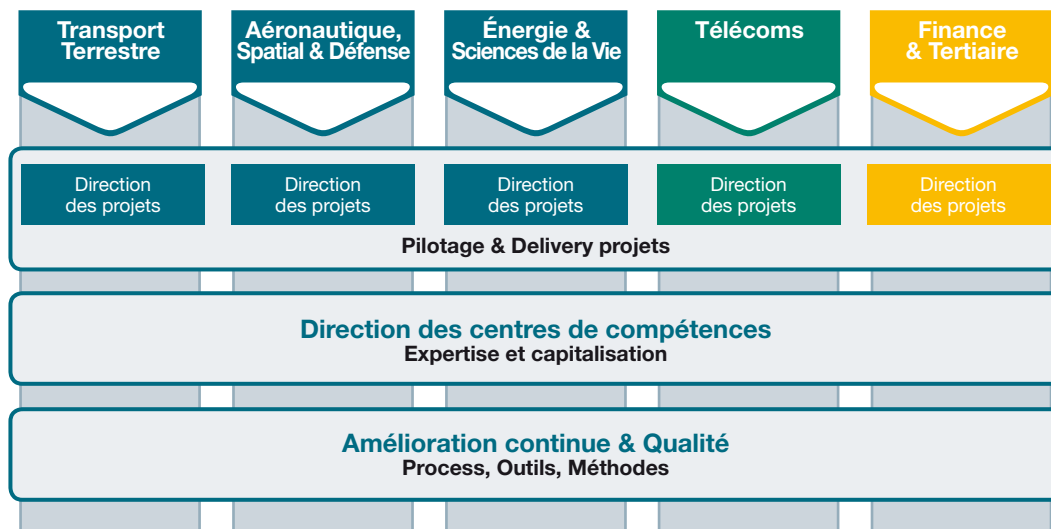
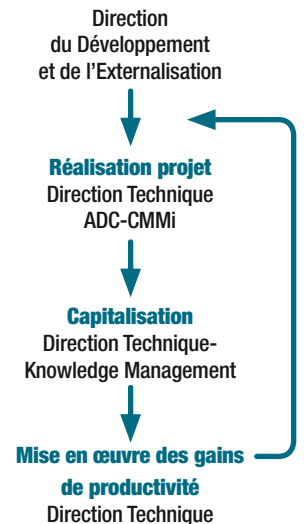
- globalisation sur un seul contrat de plusieurs projets de conseil technologique ;
- contrat de service en engagement de moyens avec indicateurs de performance ;
- contrat de service en unité d'œuvre avec engagement de moyens ou de résultat ;
- forfait avec engagement de résultat sur cahier des charges.

L'organisation «projets globalisés» offre l'assurance d'une équipe structurée, multidisciplinaire et pilotée par

un Responsable de projet, avec des niveaux d'engagement définis avec le client. Elle met à la disposition du client des compétences métiers (PMO, encadrement technique et ingénieurs projet) et des moyens logistiques (locaux, logiciels métier, liaisons sécurisées...).

Le développement des projets globalisés a des implications fortes pour ALTEN mais aussi pour le client. En dehors de la réalisation même du projet, chez le client ou au sein d'un Delivery Center ALTEN, des organisations, des méthodologies et des outils doivent être mis en place pour préparer la transformation de l'offre, et pour identifier et mettre en œuvre les gains de productivité. ALTEN apporte des réponses à chacune de ces exigences. En fonction des enjeux clients, ALTEN peut mettre en place des organisations spécifiques dans le cadre des projets transnationaux, nécessitant une coordination accrue avec plusieurs équipes dans différents pays, voire faire intervenir une de ses structures nearshore/offshore (Roumanie, Inde) sur certaines phases du projet.

Transformation de l'offre





02

Nos clients

PAGE 24 TRANSPORT TERRESTRE

PAGE 26 AÉRONAUTIQUE,
SPATIAL & DÉFENSE

PAGE 28 ÉNERGIE & SCIENCES DE LA VIE

PAGE 30 TÉLÉCOMS & MULTIMÉDIA

PAGE 32 FINANCE & TERTIAIRE

TRANSPORT
TERRESTRE

AÉRONAUTIQUE,
SPATIAL & DÉFENSE

ÉNERGIE &
SCIENCES DE LA VIE

TÉLÉCOMS
& MULTIMÉDIA

FINANCE
& TERTIAIRE



20,2%

DU CHIFFRE
D'AFFAIRES

constructeurs nationaux, et les pays émergents, qui poursuivent leur développement. Les experts* tablent sur 5,6% de hausse annuelle moyenne des ventes mondiales d'automobiles d'ici à 2018. Cette croissance sera portée à 83 % par les pays émergents, aux premiers rangs desquels la Chine (40,4%), l'Inde (12,6%) et le Brésil (6,4%).

DES CONSTRUCTEURS DIVERSEMENT AFFECTÉS

Dans cette vaste reconfiguration du marché, les constructeurs automobiles français souffrent diversement. Renault fait le choix de la conquête des marchés émergents et investit dans un nouveau centre de R&D, en Inde, après avoir mis en place celui de Roumanie voici plusieurs années. Plus durement affecté, PSA restreint son panel d'ingénieristes sur la base d'un volume d'affaires et de conditions tarifaires drastiquement réduits. Sur le marché allemand, les constructeurs premium (BMW, Audi, Porsche) affichent une excellente santé. Malgré certains projets retardés ou ajournés par les constructeurs au premier semestre, ALTEN clôt l'exercice sur une croissance de 40% dans le secteur automobile. Sur le marché suédois, Volvo, premier client automobile du Groupe, effectue des coupes budgétaires à partir du second semestre 2012.

AUTOMOBILE : UNE CRISE MOINS SECTORIELLE QUE NATIONALE

Réplique de l'onde de choc ressentie en 2009, une crise majeure affecte le secteur automobile européen. Avec 3% de baisse des ventes de véhicules en 2012, le Vieux Continent atteint un point bas d'activité et ne devrait pas retrouver le chemin de la reprise avant 2014. Le marché français traverse en 2012 une année noire, avec 14% de recul des immatriculations de véhicules neufs. Cette récession s'accompagne d'une optimisation des coûts de développement et de production chez les constructeurs, ainsi que d'une baisse du nombre des nouveaux programmes, d'où une tendance peu favorable à l'activité d'ingénierie. Les modèles produits sont ainsi de plus en plus souvent mutualisés à partir d'une même plateforme modulaire. À titre d'exemple, la plateforme MQB de Volkswagen servira de base à 40 modèles différents. Par ailleurs, le recours au carry-over, réutilisation d'éléments développés pour d'autres modèles, se généralise. Mais certains marchés demeurent dynamiques, tels les États-Unis, où la reprise profite aux

UNE ADAPTATION DE L'OFFRE

Dans ce contexte, ALTEN fait la démonstration de son agilité en procédant à une adaptation rapide de ses modes d'intervention. À la demande de PSA, son offre d'ingénierie est ainsi transformée, avec plusieurs centres de services externalisés par métiers, qui lui permettent de consolider ses parts de marché chez ce constructeur.

En termes de métiers, et en fonction des périmètres géographiques, ALTEN déploie ses offres dans les domaines du GMP (groupe motopropulseur thermique et électrique), du développement logiciel, de l'électronique, de l'infotainment, de l'ingénierie mécanique et du manufacturing engineering.

Désireux d'accompagner ses clients constructeurs et équipementiers dans leurs projets à l'international, le Groupe fait jouer les synergies entre filiales. La présence d'ALTEN en Inde (800 personnes) et en Chine va permettre d'accompagner les futurs programmes locaux de plusieurs de nos clients du secteur automobile, principalement sur les métiers du Powertrain et de la Télématicque.

* Source : PwC Autofacts 2012.

ZOOM PROJET

À la demande de Toyota Motor Europe (TME), qui a obtenu pour la première fois de sa maison mère japonaise la responsabilité de la mise au point d'un nouveau moteur diesel, ALTEN a déployé son premier workpackage automobile en Belgique au cours de l'année 2012. Au terme d'une consultation de 4 mois, le constructeur a en effet choisi le Groupe parmi plusieurs sociétés majeures de l'ingénierie pour l'accompagner sur ce développement. À cette occasion, TME a initié la toute première expérience de mise en œuvre d'un Centre de Services de ses activités d'ingénierie MAP Moteur (Mise Au Point), jusqu'ici gérées intégralement en assistance technique.

Ce Centre de Service ALTEN, mis en place en août 2012, est opérationnel sur 100 % de son périmètre depuis décembre. Il mobilise une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs chargés de la mise au point des technologies d'analyse, de caractérisation, d'essai et de validation du moteur. Les compétences métiers déployées sont variées :

- combustion et calibration du moteur ;
- régénération DPF (Diesel Particulate Filter) ;
- diagnostic embarqué suivant la norme Euro 6 ;
- réglage sous conditions climatiques extrêmes et contraintes environnementales fortes ;
- tests d'endurance.

Grâce à l'expertise des Centres de Compétences et au pilotage de la Direction des Projets Automobile, un transfert de savoir-faire a été organisé sur 6 mois entre la France et la Belgique pour permettre la montée en compétences de l'équipe technique et rendre les équipes locales autonomes dans le pilotage de ce premier projet structuré. L'engagement d'ALTEN s'appuie sur trois indicateurs : montée en compétences du plateau, qualité du livrable, respect des délais de livraison. Ce premier projet externalisé ouvre à ALTEN des perspectives commerciales élargies au sein du groupe Toyota, y compris sur d'autres environnements métiers.

FERROVIAIRE : UN MARCHÉ DYNAMIQUE

Porté par une urbanisation croissante et par la montée en puissance des préoccupations environnementales, le ferroviaire est un secteur dynamique. La croissance des trafics atteint environ 5 % par an, et le marché mondial devrait progresser en moyenne de 2,6 % par an d'ici 2017*. En France, troisième puissance ferroviaire mondiale derrière la Chine et l'Allemagne, les programmes à venir (renouvellement Corail, Teoz, Lunéa et un possible nouveau TGV en 2018) laissent augurer une activité soutenue sur les prochaines années. Des perspectives s'ouvrent également à l'international, où les exportations de la filière devraient doubler d'ici 2020.

Après les « Assises du ferroviaire » en 2011, le projet « Ambition 2020 » a été lancé, affichant 6 axes stratégiques regroupant 24 propositions opérationnelles.

Dans ce sillage, l'Association « Fer de France » a été constituée en 2012 pour fédérer les divers intervenants de la filière (constructeurs, ingénieurs, opérateurs, gestionnaires d'infrastructures, autorités organisatrices de transport) en vue de promouvoir le savoir-faire français à l'international. ALTEN en est acteur sous l'égide du Syntec-Ingénierie.

UNE POSITION CONSOLIDÉE

L'offre du Groupe dans le domaine ferroviaire s'articule autour de plusieurs expertises métiers :

- conception, dimensionnement, réalisation, certification, et validation de matériels roulants ;
- développement et validation de systèmes de signalisation, de gestion du trafic ou d'information en temps réel.

Dans un contexte de rationalisation et de resserrement des panels, ALTEN conforte ses positions en France, en Italie, en Allemagne, au Canada, en Espagne, aux USA et en Russie, et cela aussi bien auprès des fabricants de matériels (Alstom Transport, Bombardier, GE, Siemens) que des équipementiers (Thales, Faiveley, Compin..) ou des opérateurs (SNCF, RATP, SNCB, DB...).

Au cours des deux dernières années, l'offre du Groupe s'est considérablement transformée, la part des projets structurés passant de 10 à 55 % du chiffre d'affaires, et l'année 2012 se termine sur une croissance globale de plus de 20 % de l'activité.

* Source : Cabinet Roland Berger Strategy pour l'Association de l'industrie ferroviaire européenne (UNIFE).

RÉFÉRENCES PROJET

- Constructeur français : transformation massive du niveau d'engagement d'ALTEN, création de 12 centres de services externalisés.
- Équipementier français : mise au point d'un prototype exclusif d'analyseur embarqué et temps réel de la qualité du carburant pour le compte d'une PME technologique à fort potentiel.
- Constructeur allemand : déploiement d'une équipe dédiée au pilotage d'un projet de création d'une nouvelle ligne de production de moteurs en Chine.
- Constructeur ferroviaire : centre de Service dédié au développement et à la maintenance du TCMS (Train Control Monitoring System) de la quasi-totalité des projets Métro et Tramway.
- Maintenance et évolution du logiciel de commande centralisée gérant le trafic ferroviaire dans le tunnel sous la Manche.
- Constructeur ferroviaire : prise en charge de l'évolution d'un progiciel permettant la modélisation complète d'une ligne de transport ferroviaire, afin de l'adapter aux lignes de transport urbain.
- Constructeur ferroviaire : conception et industrialisation de pièces de structure en aluminium pour une locomotive destinée au Kazakhstan. Plateau projet externalisé, objectifs de gains de masse atteints tout en préservant les contraintes structurelles.



21,9%

DU CHIFFRE
D'AFFAIRES

AÉRONAUTIQUE : UN AXE DE DÉVELOPPEMENT FORT

Le secteur aéronautique a été en 2012 l'un des moteurs de l'économie mondiale, avec une bonne visibilité sur le moyen terme. Airbus, porté notamment par le succès de son A320 NEO, compte plus de 4600 appareils dans son carnet de commande, soit plus de sept années de production à pleine cadence. Dassault Aviation, malgré les incertitudes sur les ventes du Rafale, a affiché une croissance de 19% grâce au regain de l'aviation d'affaires.

Les perspectives de développement du secteur à plus long terme sont elle aussi encourageantes. Le trafic voyageurs devrait croître de 150%* au cours

des vingt prochaines années, et la flotte en circulation devrait plus que doubler dans le même temps. L'enjeu majeur de la filière est donc de pouvoir honorer les livraisons dans les délais annoncés, créant une tension sur l'ensemble de la chaîne, des équipementiers aux ingénieristes.

Dans ce contexte, ALTEN voit son activité dans ce secteur progresser à un rythme supérieur à celui de la croissance globale du Groupe, les principaux donneurs d'ordre lui confiant d'importants volumes d'études dans la durée. ALTEN gagne notamment des parts de marché auprès des diverses sociétés composant le groupe EADS, son premier client, et se voit conforté par exemple dans ses positions de premier partenaire ingénieur du programme A350 dans les métiers de l'intégration de systèmes. De façon plus générale, ALTEN a été confirmé fournisseur de services d'ingénierie de rang A d'EADS en 2012, et ce pour 4 ans.

L'offre du Groupe s'avère particulièrement bien adaptée aux enjeux majeurs du secteur, avec :

- de nouveaux besoins en innovation technique, autour de la performance, la réduction de masse des aéronefs, la consommation de carburant et le respect de l'environnement, enjeux auxquels ALTEN répond notamment via une offre en Weight Management ;
- des contraintes de production et de livraison à des cadences record, qui mobilisent les compétences d'ALTEN en lean-manufacturing et en optimisation de la supply-chain ;

RÉFÉRENCES PROJET

- **Constructeur aéronautique** : déploiement d'une expertise reconnue en Weight Management sur plusieurs programmes avions, notamment sur des sujets environnement et des technologies composites et électriques pour les avions du futur.
- **Constructeur aéronautique** : centre de services avec des ingénieurs dans le domaine des systèmes de cabines (éclairage, oxygène, eau, chauffage, communications...). Intervention sur de nombreux programmes avions tout au long du cycle de développement, de la définition des architectures systèmes à la validation du design et au test.
- **Équipementier aéronautique** : développement et validation au forfait de la partie logicielle du calculateur embarqué DLCS (Data Loader Configuration System), permettant de charger l'ensemble des logiciels de l'avion.
- **Constructeur hélicoptères** : réalisation de la documentation technique de maintenance d'hélicoptères de combat et de transport de troupes. Équipe franco-allemande de 30 collaborateurs sur une durée de 5 ans.
- **Spatial** : synthèse technique, spécification, conception, calcul et suivi de fabrication de réflecteurs d'antennes satellites en matériaux composites (fibres de carbone, nid d'abeille en aluminium).

■ la montée en puissance des marchés émergents, et les contraintes de retours sur investissement posés par les pays. Ce contexte rend particulièrement pertinente l'offre ALTEN de solutions offset, notamment en Inde. ALTEN se positionnera également pour attaquer ces marchés à forte croissance;

■ le fort développement des problématiques de Customer Support liées à l'expansion et au vieillissement des flottes. ALTEN accompagne des compagnies aériennes, pour le compte de ses clients constructeurs, dans leurs enjeux de documentation technique, de Logistique Intégrée, de maintenabilité et d'évolution des avions;

■ la compétitivité et les marchés des devises, notamment avec l'enjeu du taux de change Euro/Dollar. Les solutions d'ALTEN nearshore et offshore, avec par exemple des centres de delivery en Roumanie et en Inde, permettent de produire avec qualité à des coûts compétitifs et offrent une possibilité de facturer en dollars.

Auprès des principaux donneurs d'ordres du secteur ASD, ALTEN déploie l'éventail complet des compétences de l'ingénieur, tant en développement et conception de systèmes complexes, que sur les métiers transverses permettant d'accompagner ces développements : qualité, gestion de configuration... Les filiales spécialisées du Groupe permettent d'apporter une offre complète en déployant des expertises spécifiques sur le reste du cycle de développement : management de grands programmes (PMO), Customer Support engineering et documentation technique, formation – notamment en PLM.

ALTEN manage pour ses clients des projets internationaux au sein d'un ensemble de Delivery Centers en France (Paris, Toulouse, Aix-en-Provence, Bordeaux), mais aussi en Allemagne (Hambourg), Espagne (Madrid), Grande-Bretagne (Filton), Inde (Bangalore) et Roumanie (Iasi). Des catalogues d'unités d'œuvre ont été développés, permettant une réalisation des projets avec objectifs de productivité, de réactivité et de flexibilité tout en maîtrisant les risques et en capitalisant. La Direction des Projets Structurés d'ALTEN apporte, de manière harmonisée pour l'ensemble des pays et des clients du Groupe, la Direction des Projets et les expertises techniques nécessaires aux enjeux du «Right first time & on-time delivery» du secteur aéronautique, drivers d'une satisfaction client au centre de la stratégie du Groupe.

SPATIAL : UNE EXPERTISE RECONNUE

Le spatial est un secteur plus confidentiel, à fort contenu technologique. La France en reste l'un des acteurs majeurs, aussi bien sur les satellites que sur les lanceurs. Le Groupe développe dans ce secteur une offre spécialisée à forte valeur ajoutée, notam-

ment dans le domaine de l'intégration de satellites. Outre les programmes Ariane et M51, auxquels ALTEN est associé de longue date, le Groupe va apporter sa contribution à la mise au point de deux micro-satellites scientifiques, dont le développement par le Cnes doit débuter mi-2013.

DÉFENSE : DES OUVERTURES À L'INTERNATIONAL

Sur le marché de l'aéronautique militaire, la baisse des budgets français est compensée par de nouvelles perspectives à l'international. Annoncée pour 2013, la signature d'un contrat historique en Inde de plusieurs milliards d'euros pour les avions Rafale pourrait avoir des répercussions positives majeures sur l'activité de clients importants du Groupe : Dassault, Thales, Safran. ALTEN s'y est préparé en signant un accord avec une société indienne afin de répondre aux enjeux offset. Dans le domaine de la Sécurité, ALTEN a su accompagner Morpho (groupe Safran) dans le cadre d'un ambitieux projet de recensement biométrique, déployé en Inde. En France, le programme Balard – création d'un nouvel État-Major des Armées pour 2015 – permet à ALTEN de positionner son offre dans les domaines de la sécurisation de sites ou de réseaux et de la cyber-sécurité.

* Source :
Airbus – septembre 2012.

ZOOM PROJET

CONCEPTION ET CALCUL DE STRUCTURE DES ENTRÉES D'AIR POUR LE PROGRAMME A320 NEO

Fort du succès de l'A320, AIRBUS développe une nouvelle version, l'A320 NEO, plus léger et plus économe en carburant que l'avion actuel, produisant moins de bruit et conforme aux futures normes environnementales. Dans le cadre de ce projet, AIRBUS a sélectionné un réseau de fournisseurs en charge des différentes améliorations qui doivent garantir l'atteinte des objectifs dans des contraintes de planning serré, de technologies avancées et de production plus performante à des cadences record. L'expertise technique et les connaissances acquises sur les projets de mâts réacteurs, de nacelles et d'entrées d'air des programmes précédents ont amené l'avionneur européen à retenir ALTEN pour réaliser les études de conception et de calcul de structure des entrées d'air de la motorisation CFM – Leap-X 1A. L'enjeu consiste à maîtriser les difficultés liées au nombre*

de pièces (en diminution dans la logique d'allègement de l'avion, et donc plus complexes du fait de leur polyvalence), au nombre d'interfaces (plus de 100), et aux objectifs de réduction acoustique et de maintenance.

ALTEN a mis en place une équipe multidisciplinaire et expérimentée pilotée par la Direction des Projets Structurés, et a déployé une méthodologie de gestion de projet fondée sur l'ALTEN Delivery Framework permettant d'assurer un système qualité robuste, conforme aux exigences EN et CMMI. Le projet s'appuie également, pour certains aspects du développement, sur les compétences portées par l'équipe ALTEN en Inde.

**L'entrée d'air est la structure circulaire en amont du moteur. Sa fonction est d'assurer la qualité du flux d'air alimentant le moteur tout en minimisant le bruit généré par celui-ci.*



22,5%

DU CHIFFRE
D'AFFAIRES

LE NUCLÉAIRE EN ATTENTE D'UN SECOND SOUFFLE

Le nucléaire, qui a permis à des pays comme la France ou le Japon d'acquiescer leur indépendance énergétique, reste un sujet sensible auprès de l'opinion publique. Deux ans après la catastrophe de Fukushima, la question de l'usage de l'énergie nucléaire suscite toujours débats et inquiétudes dans l'archipel nippon, mais aussi en Europe. En France, l'accident a mis un point d'arrêt à l'EPR2 de Penly et conduit à l'annonce de la fermeture de Fessenheim. Le gouvernement s'est engagé à réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique

de 75 % à 50 % à horizon 2025. Ce choix implique des investissements estimés à 380 milliards d'euros. De fait, la question de l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires au-delà de 30 ou 40 ans se pose avec plus d'acuité que jamais. Les projets de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) pourraient ainsi concerner dans un proche avenir 150 des 437 réacteurs nucléaires de la Planète*. Parallèlement, de nouveaux programmes de construction d'EPR – réacteurs nucléaires de 3^e génération – recourent à l'expertise de la filière française. Outre la tête de série FA3 de Flamanville, c'est le cas des centrales de Taishan en Chine, Hinkley Point au Royaume-Uni, OL3 en Finlande et des opportunités en Pologne. Pour accompagner ces nouveaux enjeux, les besoins d'ingénierie n'ont pas faibli, tant en France qu'à l'international. Un rééquilibrage de l'activité s'opère au profit du MCO. Mais que ce soit dans le domaine du « new build » en conception et mise en service, dans le champ de la maintenance et de la gestion d'obsolescence ou encore en matière d'études de sécurité, ALTEN voit son volume d'affaires croître en 2012.

OIL & GAS: UNE BONNE VISIBILITÉ

La croissance de la demande de pétrole à l'échelle mondiale et le maintien du prix du baril aux environs de 100 dollars ont favorisé en 2012 les investissements des compagnies pétrolières. Le développement de nouveaux champs pétroliers intervient

RÉFÉRENCES PROJET

- Dans le cadre des projets de forage « deep-water » GirRi (Angola) et Egina (Nigeria), développement de FPSO (Floating Production Storage and Offloading), installations flottantes dédiées au forage, à l'extraction, au traitement et au stockage du pétrole brut.
- Dans le cadre du projet Ichthys d'extraction de gaz naturel liquéfié (GNL) initié par le groupe pétrolier japonais Inpex au large de l'Australie, déploiement de 4 équipes à Singapour, en Malaisie, en Corée du Sud et au Texas en accompagnement des phases d'études et de construction d'un programme de 34 milliards de dollars.
- Conception d'architecture logicielle et développement de logiciels critiques dans le cadre du projet Carmat d'un cœur artificiel totalement implantable.
- Support et assistance à maîtrise d'œuvre dans le programme de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) d'EDF-UTO visant à garantir la durée de vie des centrales nucléaires. Plateau ALTEN dédié de plusieurs dizaines d'ingénieurs consultants en région parisienne.
- Refonte globale de l'architecture d'un logiciel critique fourni aux laboratoires d'analyses médicales par un fabricant d'appareils et réactifs innovants pour l'électrophorèse.

désormais prioritairement en offshore à grande profondeur (ou « deep water »). Ces projets de grande envergure font l'objet de cycles de développement longs sur 4 à 5 années, offrant aux sociétés d'ingénierie du secteur une bonne visibilité sur leur activité future.

Dans les métiers de l'exploration et de l'exploitation, ALTEN déploie une offre spécialisée associant expertises métiers et ingénierie administrative (permis de travail, logement, transport, santé, sécurité), afin de permettre à plus de 600 consultants expérimentés d'intervenir dans des environnements complexes, dans plus de 40 pays. Une filiale aux États-Unis a notamment été créée pour accompagner le développement de la filière d'extraction du gaz non conventionnel, dont les USA seront les premiers producteurs mondiaux en 2017.

L'ÉOLIEN OFFSHORE, MOTEUR DU RENOUVELABLE

À l'heure où les places du nucléaire et du pétrole dans le mix énergétique sont remises en question, l'éolien offshore bénéficie du soutien de l'État. L'objectif à terme est de développer une filière industrielle en France, rentable intrinsèquement (i.e. sans tarif d'achat) et exportable. D'autres technologies prometteuses, l'hydrolien par exemple, font l'objet de programme de R&D. Les grands acteurs du secteur de l'énergie (Areva, EDF, GDF, Alstom) participent à la structuration de cette filière. Dans la phase actuelle d'études amont, ALTEN est sollicité sur des problématiques d'ancrage des installations, d'assemblage et de montage de leurs composants et équipements, autant de défis techniques complexes où la valeur ajoutée du Groupe est forte. L'émission d'énergie intermittente et fatale sur le réseau électrique (production d'électricité subie par conversion d'énergie solaire, éolienne, hydraulique en partie) rend plus difficile la capacité d'ajuster en temps réel la consommation à la production totale, l'énergie électrique étant difficilement stockable. ALTEN est ainsi associé à la mise au point de technologies support des smartgrids (réseaux de distribution intelligents) qui, dans l'avenir, optimiseront en temps réel l'adéquation entre les besoins et la production d'électricité. La gestion de l'électricité passe également par le développement de solutions de stockage innovantes, domaine dans lequel les travaux de R&D d'ALTEN ont été récompensés par l'obtention du Grand Prix National de l'Ingénierie 2012, catégorie Industrie.

ZOOM PROJET

REVAMPING DE CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Dans la perspective d'un prochain renouvellement des concessions de barrages hydro-électriques, EDF a entrepris de traiter l'obsolescence de certaines de ses installations en orchestrant le plus vaste programme de remise à niveau (ou « revamping ») déployé depuis plus de 20 ans.

ALTEN apporte son active contribution à ce projet, baptisé RenouvEau, qui va concerner les 220 centrales de production hydroélectriques du parc EDF d'ici à 2016 et s'appuie sur des centres d'ingénierie géographiquement répartis sur tout le territoire français.

Partenaire associé au programme via une société en participation, ALTEN dédie à ce programme d'envergure trois plateaux techniques externalisés, installés à Marseille,

à Brives et à Grenoble, et une équipe de 20 à 30 consultants. Dans le cadre des lourds investissements consentis pour la rénovation des centrales et l'optimisation de leurs performances, le rôle d'ALTEN consiste à rédiger les spécifications techniques, élaborer les dossiers de consultation d'entreprises, analyser les offres techniques de sous-traitants, assurer le suivi des fournisseurs retenus et effectuer le contrôle des chantiers.

Les compétences « métier » mobilisées touchent au génie civil, à la mécanique, à l'électrotechnique, au contrôle commande et à la sûreté de fonctionnement. Pour mener à bien ce programme, ALTEN anime un retour d'expériences transversal entre ses trois centres.

PHARMACIE, MÉDICAL : UN AXE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Habités à de fortes croissances jusque dans les années 2000, et investissant massivement dans la R&D pour le développement de nouveaux vaccins et médicaments, les laboratoires pharmaceutiques sont aujourd'hui confrontés à la « falaise des brevets » et au remplacement des formulations d'origine par des médicaments génériques.

ALTEN les accompagne dans leur recherche d'innovation et de productivité au travers d'une offre complète :

- l'une orientée logiciel et traitement d'image, notamment destinée aux dispositifs médicaux ;
- la deuxième centrée sur les enjeux critiques de qualité, qualification d'équipements et de systèmes, étude et optimisation de process par introduction de démarches de lean-manufacturing ;
- la troisième offre touchant aux affaires réglementaires et à la coordination d'études cliniques ou de pharmacovigilance en vue de l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).

* Source : Areva.



22,5%

DU CHIFFRE
D'AFFAIRES

UNE ANNÉE DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS

Le secteur des télécommunications a traversé, en 2012, une période de profonde mutation. Les opérateurs subissent en effet la concurrence frontale des majors «Over-the-top» tels que Google ou Apple dans leur cœur de métier, ceux-ci utilisant les infrastructures sans participer aux investissements dans les réseaux. La problématique est d'autant plus prégnante que le raz-de-marée des données, dont le volume double chaque année, sature les réseaux existants. Parallèlement à l'offre de services gratuits comme les SMS ou la voix sur IP, les opérateurs sont donc en quête de revenus additionnels via de nouveaux services, pour financer leurs investissements. En France, l'irruption de Free comme quatrième opérateur mobile national a imposé, avec de nouvelles références tarifaires, une complète

reconfiguration du paysage concurrentiel. Fin 2012, l'offre de Free avait été souscrite par 5,2 millions de clients, l'opérateur s'octroyant 8% du marché français, obligeant les acteurs en place (opérateurs, MVNO...) à une réaction de taille en termes d'offres commerciales, de communication et d'organisation des opérateurs historiques du marché français. De ce fait, les équipementiers européens ont été soumis à une rude pression sur les prix et en proie à la concurrence des acteurs chinois (Huawei, ZTE).

DE NOUVEAUX ENJEUX TECHNOLOGIQUES

Néanmoins, d'importantes opportunités de développement se font jour pour ALTEN, liées aux nouveaux enjeux techniques du secteur. C'est le cas du développement des réseaux du futur à très haut débit, avec la 4G et sa norme LTE pour les mobiles et la fibre optique pour les lignes fixes. Les autres sujets émergents du secteur concernent les applications mobiles, la télévision connectée, les réseaux sociaux et le défi d'une qualité de service (QoS) toujours optimisée, définie notamment en termes de débit, de disponibilité et de couverture du réseau.

DE SOLIDES ATOUTS

Dans le secteur des télécommunications, ALTEN a connu une année 2012 très dynamique en tirant notamment parti du resserrement des panels de

RÉFÉRENCES **PROJET**

- Nearshorisation d'activités SI à la demande d'un opérateur, pour le développement d'applications de gestion du système d'information utilisé par les clients usagers.
- Pilotage de projet national de swap (remplacement) d'équipements de réseau 3G pour un opérateur français.
- Administration et exploitation de la maquette réplique du réseau d'un opérateur, pour la qualification « *in vitro* », avant déploiement, de nouveaux équipements et nouvelles versions logicielles.
- Mise en place d'un centre de services dédié à la gestion des opérations de mise en réseau des clients « entreprises » d'un opérateur.

fournisseurs des donneurs d'ordre pour conquérir de nouvelles parts de marché. La profondeur de l'offre en ingénierie Télécoms et systèmes d'information au service de conception de produits (terminaux ou équipements de réseau), en architecture, déploiement et exploitation de réseaux sont autant d'atouts appréciés par les clients du secteur. Cette offre, qui s'appuie sur de solides références en France, sert d'ailleurs déjà de tremplin au développement des activités Télécoms à l'international.

Second atout d'ALTEN sur le marché, la solidité financière du Groupe lui permet d'investir pour multiplier et industrialiser ses Delivery Centers. Ceux-ci totalisent 70 % du volume d'affaires fin 2012 – contre 55 % une année auparavant – et fidélisent la relation client sur la base de contrats pluriannuels (1 à 3 ans) permettant de capitaliser sur les expertises techniques des consultants ALTEN ainsi que sur les outils et méthodologies projet.

Le troisième avantage concurrentiel d'ALTEN tient à son étendue géographique, qui lui permet de se montrer très réactif dans le déploiement de solutions internationales. La structure nearshore roumaine a par exemple apporté des réponses rapides aux enjeux de productivité recherchés par certains opérateurs français courant 2012.

UN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

À l'international, les fondations d'un cross-développement entre filiales du Groupe sont posées. Au sein des pays actifs dans le domaine des télécommunications – la Suède, la Belgique, l'Italie et l'Espagne et l'Allemagne – ALTEN est désormais en mesure de déployer auprès des opérateurs et des équipementiers les offres structurées construites en France, où le Groupe est leader avec plus de 15 000 ingénieurs. Dans le domaine des équipements, ALTEN valorise l'expérience cumulée en Recherche et Développement de produits pour accompagner l'intégration des dernières innovations technologiques dans l'architecture spécifique de chacun des opérateurs français. Reconnu comme Best Cooperation Partner par Huawei en 2012, ALTEN a ainsi renforcé son

ZOOM PROJET

OFFRE 4G

Suite à l'arrivée sur le marché européen des premiers terminaux mobiles compatibles 4G et aux investissements des opérateurs, l'année 2013 sera l'année en France et en Europe des premiers déploiements significatifs de réseaux 4G permettant de nouveaux usages et services en mobilité.

Fort de ses premières réalisations en 2011 et 2012, ALTEN a l'ambition de se positionner comme expert des technologies 4G/LTE et fournisseur de services d'accompagnement des déploiements d'équipements et de réseaux 4G. L'expertise d'ALTEN couvre à la fois les terminaux, les équipements d'accès radio, les impacts sur les cœurs de réseaux, ainsi que les applications mobiles et multimédia. Cela nous permet d'offrir un panel de services et d'activités en particulier :

- l'architecture et l'ingénierie des réseaux;
- les tests de terminaux et d'équipements LTE;
- la gestion des projets de déploiement de réseaux (migration, swap, extensions...);
- le support technique aux opérations

de déploiement (configuration, administration, support...);

- le développement d'applications réseaux et multimédia.

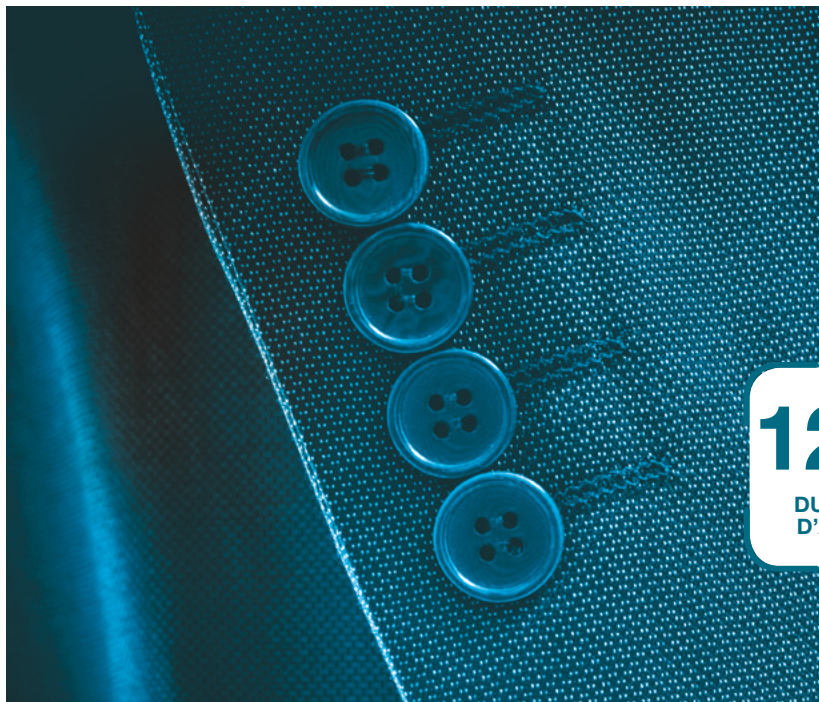
Les références principales d'ALTEN spécifiques sur les activités LTE sont :

- la validation d'équipements d'accès radio et de terminaux mobiles 4G d'un opérateur;
- le développement, pour un fabricant d'équipements de tests, de scripts de tests LTE dédiés à ses clients opérateurs ou fabricants de chipsets et de terminaux;
- la conduite de tests logiciels systèmes pour un équipementier Télécoms;
- l'administration de plateformes réseaux de référence pour des opérateurs Télécoms;
- le développement d'un démonstrateur de services de filtrage d'appel sur une architecture Voix sur LTE (VoLTE).

expertise dans le pilotage de projets de déploiement et de maintenance de réseau.

En raison des fortes synergies technologiques entre le secteur des Télécoms et du Multimédia, ALTEN a rapproché ces activités en France, en Italie et en Espagne afin d'en accélérer le développement.

Fin 2012, ALTEN a engagé le déploiement de l'Offre Télécoms Transverse auprès des clients de la Banque et de l'Assurance pour diffuser l'expertise technique autour d'activités de conseil en architecture et sécurité de réseaux, téléphonie et convergence.



12,9%

DU CHIFFRE
D'AFFAIRES**RÉFÉRENCES PROJET**

- Gestion d'un centre de services de plusieurs dizaines de consultants pour le support niveau 1, 2 et 3 de toutes les applications métiers et bureautiques de la banque d'investissement SG CIB.
- Déploiement d'un centre de services pour la supervision et le support de l'ensemble des Firewalls déployés mondialement au sein d'une banque internationale.
- Support et supervision de l'installation de téléphonie d'une grande banque de détail.

UN CONTEXTE DIFFICILE

L'année 2012 aura été marquée par la crise de la dette grecque et par les spéculations financières sur la dette souveraine des États européens.

En France, les stress tests ont témoigné de la capacité des banques à résister à une détérioration significative de l'environnement économique, et ont démontré la forte résilience du système bancaire aux risques de contagion interbancaire.

La plupart des grandes banques françaises ont néanmoins mené de substantiels plans de réduction des coûts, notamment sur les activités « Banque d'investissements ».

DE SOLIDES ATOUTS

Dans ce contexte difficile, ALTEN a su tenir ses positions en tirant profit d'un ensemble d'avantages concurrentiels :

- un positionnement sur des projets clients critiques ;
- une offre lisible et maîtrisée, la transformation des modes d'intervention ayant été initiée dès 2010 ;
- un engagement fort sur les résultats, dans une démarche d'accompagnement des clients ;

ZOOM **PROJET**

CENTRE DE SERVICES « SÉCURITÉ » À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les directions informatiques de plusieurs groupes bancaires ont fait évoluer, en 2010, leurs modes de sous-traitance, et se sont orientées vers des fournisseurs de services pouvant les accompagner dans la transformation complète des organisations Projet.

Dans ce contexte, l'entité GTS/TFO de la Société Générale, en charge de l'activité de Support technique et plus précisément de l'administration/expertise des Firewall et Internet Services à destination de clients internes comme la banque d'investissement, la banque de détail ainsi que d'autres filiales, a lancé fin 2010 une consultation pour la mise en place d'un Centre de Services (CdS) Support Sécurité. ALTEN sera le seul prestataire à répondre clairement aux exigences du client en proposant un CdS basé

sur un modèle de Delivery Industriel, avec objectifs associés en termes de productivité et d'amélioration opérationnelle.

Le CdS ALTEN, en place depuis janvier 2011, regroupe une équipe de plusieurs consultants spécialisés sur la Sécurité/Réseau, intervenant sur des technologies telles que Juniper, Checkpoint, Bluecoat, Cisco...

Après deux ans d'exploitation, le bilan est positif.

La capacité d'ALTEN à mobiliser des expertises techniques très pointues et à dégager des gains de productivité a été saluée par le client. Le Centre de Services est devenu en quelques mois une référence reconnue à la Société Générale, ouvrant à ALTEN de belles perspectives au sein du secteur BFA (Banque-Finance-Assurance).

■ un niveau élevé de qualité et de management de projet.

Fin 2012, le portefeuille d'activités est majoritairement constitué de projets gérés en centres de services externalisés.

UNE OFFRE BIEN CIBLÉE

ALTEN déploie une offre ciblée correspondant aux besoins prioritaires des grands acteurs de la banque, de la finance et de l'assurance :

- une offre de test dans un objectif d'amélioration de la qualité et de réduction du time-to-market, des risques et des coûts;
- une offre de support d'applications critiques (helpdesks, gestion des incidents, problèmes, changements et astreintes);
- une offre d'exploitation, production et support en infrastructures sécurité, dans une perspective de réduction des OPEX (coûts d'exploitation) et d'amélioration de la QOS (qualité de service);
- une Software factory pour le développement d'outils logiciels Web et Métiers (Microsoft, PHP, Java JEE);
- une offre transverse de conseil et de centres de service en télécommunications autour de problématiques de téléphonie, mobilité, communications

collaboratives, centres de contacts, réseaux IP et sécurité.

DES OPPORTUNITÉS POUR 2013

En France, la visibilité sur les projets s'améliore pour la première fois depuis 3 ans, offrant des perspectives de croissance significatives.

À l'international, la stratégie d'ALTEN s'illustre par des synergies croissantes au sein du Groupe pour couvrir l'ensemble des demandes de clients de dimension mondiale. Le Groupe consolide en 2012 sa capacité à piloter des projets IT pluridisciplinaires, multisites et multipays, même s'il est confronté à des situations contrastées d'un pays à l'autre.

En Espagne, le conseil IT traverse ainsi une passe particulièrement difficile, les budgets affectés aux systèmes d'information subissant une baisse importante aussi bien dans le secteur privé que dans l'administration publique. En Italie, la qualité de l'offre va soutenir la croissance malgré un ralentissement du marché après une année 2012 dynamique. En Belgique, le niveau d'activité se maintient, dans un contexte d'évolution accélérée de l'offre vers davantage de globalisation et de segmentation.



03

L'excellence

OPÉRATIONNELLE

PAGE 36 TALENTS ET ORGANISATION

PAGE 39 LA RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION

INNOVATION

CONCEPTION

TALENTS

PERFORMANCE

Talents et organisation

Du fait de la transformation de l'offre, les enjeux auxquels ALTEN est confronté ne sont pas seulement techniques et technologiques, mais également organisationnels, managériaux et humains.

UNE SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

Lié à ses clients par un niveau d'engagement croissant, ALTEN a fait du développement de son capital humain une priorité et un facteur clé de succès. Le Groupe investit fortement pour repérer, capter, développer et promouvoir les meilleurs talents.

Les équipes techniques opérationnelles d'ALTEN restent constituées à 90 % d'ingénieurs, issus des meilleures formations internationales. Tous les métiers de l'ingénieur sont représentés sur les projets ALTEN, soit plus de 170 spécialités techniques dans les domaines de l'électronique, du logiciel, de la mécanique, des télécommunications, des réseaux et systèmes d'information, auxquelles s'ajoutent des compétences transverses en qualité, sûreté de fonctionnement, management de projet, gestion des achats...

ALTEN est de plus en plus souvent sollicité sur ses capacités à s'engager en termes de résultats, voire de partage de risques. Aussi le Groupe exige-t-il de ses ingénieurs, outre des compétences techniques de haut niveau et la connaissance du secteur d'activité du client, un savoir être qui leur permette de s'adapter à des environnements en mutations rapides.

UNE PRO-ACTIVITÉ AFFIRMÉE EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT

En 2012, plus de 3 200 ingénieurs ont été recrutés au sein du Groupe. Pour atteindre ce résultat, ALTEN opère un processus industrialisé d'analyse de compétences afin d'identifier et recruter les meilleurs profils. Des actions spécifiques sont notamment déployées auprès du milieu étudiant et des jeunes diplômés. Le Groupe a ainsi multiplié les initiatives en 2012 en matière de relations avec les grandes écoles d'ingénieurs (une cinquantaine de partenariats actifs) et d'offres de stages de haut niveau.

Fin 2011, ALTEN a noué avec la Confédération nationale des Junior-Entreprises un partenariat stratégique. Par le biais des formations dispensées aux Junior-Entreprises, le Groupe entretient un lien privilégié avec de potentiels futurs candidats au profil entrepreneurial marqué, propres à nourrir ses recrutements de commerciaux, fonctions support ou ingénieurs projets à fort potentiel. Premier mouvement étudiant français, le réseau CNJE est implanté dans 160 écoles d'ingénieurs, écoles de commerce et universités et touche indirectement 17 000 étudiants. Sur un marché de l'emploi ingénieur tendu, ALTEN s'efforce de capter les meilleurs éléments en leur proposant une carrière à l'international. Plus de 70 nationalités sont d'ores et déjà



EN 2012, PLUS DE

3 200

INGÉNIEURS ONT ÉTÉ
RECRUTÉS AU SEIN
DU GROUPE.

représentées au sein des équipes ALTEN. La priorité est donnée, dans les processus de recrutement, aux profils internationaux qui se généralisent désormais parmi les diplômés des grandes écoles. L'internationalisation du Groupe prend également la forme de programmes de cross-recrutement entre pays, en réponse à des problématiques de pénurie locale.

En 2012, pour la deuxième année consécutive, ALTEN a reçu de l'organisme indépendant CRF Institute – comme 43 autres grandes entreprises – le label Top Employer. Cette certification, qui s'appuie sur un référentiel de quelque 400 pratiques RH, vient renforcer l'image employeur du Groupe auprès des jeunes diplômés. Elle met en valeur les investissements humains effectués depuis plusieurs années, et notamment son dispositif de formation et de valorisation des talents.

DES FILIÈRES D'ÉVOLUTION FORMALISÉES

ALTEN s'est attaché au cours des dernières années à construire des filières d'évolution techniques ou fonctionnelles permettant à ses consultants d'évoluer selon leur potentiel et leurs attentes.

La première de ces filières, orientée « expertise », permet aux consultants d'approfondir une spécialisation technique ou sectorielle et, pour certains >>>

ALTEN ÉVALUÉ CMMI NIVEAU 3

Depuis 2009, ALTEN s'est progressivement doté d'un ensemble structuré de bonnes pratiques en matière de process, outils et méthodologies de conduite de projets. Cette structuration de ses modes opératoires s'est appuyée sur le cadre offert par le modèle CMMI (Capability Maturity Model & Integration) catégorie « Services ». Ce référentiel mondial élaboré par le Software Engineering Institute est destiné à appréhender, évaluer et améliorer les activités des entreprises d'ingénierie.

Fin 2012, ALTEN a été l'un des premiers acteurs européens du secteur du conseil à obtenir une évaluation de niveau 3. Le modèle CMMI lui a jusqu'à présent permis de mettre en place une organisation et des processus afin de réaliser ses projets dans une démarche d'amélioration continue. Au niveau 3, son organisation est reconnue comme disposant d'un ensemble de processus standards, définis pour chacun des projets et adaptés à chaque contexte client.



- ▶▶ d'entre eux, d'évoluer vers la direction des Centres de Compétences dédiée à la capitalisation des savoirs technologiques issus des projets. La seconde filière, orientée « management de projets » ouvre des perspectives aux consultants en capacité d'assurer des fonctions de chefs de projet, puis de direction de projets.

Désireux de s'appuyer en priorité sur ses collaborateurs pour son développement international, ALTEN s'est par ailleurs doté d'outils permettant de recueillir leurs souhaits de mobilité et d'organiser cette dernière.

UNE ORGANISATION OPTIMISÉE

Confronté à des acteurs mondiaux au fonctionnement globalisé, ALTEN a su mettre en place une organisation intégrée et unifiée des projets, quels que soient les sites et les interlocuteurs.

Cette organisation s'appuie d'une part sur une centralisation globale des process, méthodologies et outils de capitalisation des savoirs, et d'autre part sur une délégation locale du pilotage opérationnel des projets.

ALTEN s'est ainsi doté d'un réseau d'experts chargés de cartographier et capitaliser les savoirs issus des projets, dans une démarche d'amélioration continue. Ces Centres de compétences interviennent transversalement, à l'échelle internationale, pour un apport d'expertise dans le cadre de réponses à appels d'offres, pour un soutien à la montée en compétences techniques des consul-

tants, et pour la mutualisation des savoirs entre les diverses entités du Groupe.

Le Delivery est pour sa part placé sous la responsabilité des Directions de Projet Sectorielles qui prennent en compte les spécificités de chaque environnement client (Automobile, Ferroviaire, Aéronautique, Énergie, Télécoms, IT...).

Avec 49 % de projets désormais gérés directement par les Directions de Projet Sectorielles, 2012 aura été pour ALTEN, au regard du déploiement des projets à engagement, l'année de la maturité.

La France a servi de base à la modélisation d'une offre de workpackages externalisés et à la capitalisation des savoirs. Cette transformation est désormais à l'œuvre dans les autres pays du Groupe avec le soutien des Directions de Projets Sectorielles, des Directions des Centres de Compétences, et de la Direction Process, Outils et Méthodes.

R&D et innovation

Parallèlement à sa participation aux projets innovants de ses clients, ALTEN met en œuvre depuis 2010 une démarche de R&D sur fonds propres. Les travaux réalisés ont vocation à alimenter le développement des nouvelles offres et des compétences qui interviendront sur les projets du futur.

DES PROGRAMMES APPLIQUÉS ET MULTITECHNOLOGIQUES

À l'image des projets d'innovation qui lui sont confiés par ses clients, la démarche R&D d'ALTEN se veut essentiellement applicative. Sous l'impulsion de sa Direction de la Recherche et du Développement, ALTEN conduit à sa propre initiative des projets visant à concevoir des solutions de rupture autour de problématiques technologiques, organisationnelles ou méthodologiques, en lien avec celles de ses clients. Ces projets sont fédérés en programmes de recherche thématiques pour maximiser le potentiel de transfert technologique.

Les programmes de R&D d'ALTEN s'inscrivent dans la logique du Développement Durable et cherchent à concilier les dimensions économique, environnementale et sociétale autour de projets fortement technologiques. Ils s'articulent ainsi autour de quatre axes thématiques structurants :

- la sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- la mobilité durable ;
- la performance énergétique ;
- la qualité de vie et les services aux personnes.

UNE ACTIVITÉ À FORTS ENJEUX

L'activité de R&D est menée sur un mode collaboratif. En interne, elle fait appel à des ressources opérant sur plateaux dédiés (ingénieurs spécialement affectés, responsables de programmes, chefs

de projets, experts techniques des Centres de Compétences), ainsi qu'à des doctorants soutenus par le Groupe pour la réalisation de leur thèse en contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche). En externe, elle s'appuie sur de nombreux partenariats avec des PME innovantes, des laboratoires académiques – écoles ou universités – ou encore des industriels.

LES ENJEUX ASSOCIÉS À LA RÉALISATION DE CES PROJETS DE R&D SONT MULTIPLES

Centrés sur la phase amont du cycle de l'innovation et décorrélés des activités commerciales du Groupe, ils constituent tout d'abord un puissant levier de développement des compétences, accéléré et structuré par des partenariats industriels et académiques.

La Direction de la R&D a également vocation à contribuer au développement et à la compétitivité des offres. Intégrée à l'organisation Projets, elle s'appuie sur les Directions de Projet Sectorielles pour identifier les thèmes technologiques prioritaires à travailler, ainsi que sur les Directions des Centres de Compétences pour capitaliser et faire bénéficier les projets clients des résultats des travaux de R&D : présentation de démonstrateurs illustrant des savoir-faire émergents, références pour de nouveaux types de consultations, maîtrise renforcée de l'analyse des cahiers des charges. ▶▶▶

PLUS DE
40 PROJETS
DE RECHERCHE MENÉS
CETTE ANNÉE PAR ALTEN

►► Le développement de la R&D permet enfin de valoriser l'image d'ALTEN. Vis-à-vis des clients, il démontre la capacité du Groupe à être proactif sur des projets à fort contenu technologique. Au près des collaborateurs, il participe du développement des compétences techniques. À l'égard des candidats, il témoigne de la capacité du Groupe à être aux avant-gardes des enjeux technologiques du futur.

UN INVESTISSEMENT INITIAL DANS LE DOMAINE DE LA VISION

En 2011, ALTEN a initié une première thématique de recherche sur le traitement d'image à des fins médicales ou d'aide à la personne, et a noué dans ce but un partenariat avec l'Institut de la Vision. Intégré au Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts, ce laboratoire de recherche, l'un des plus importants en Europe sur les maladies de la vision, rassemble sur un même site la recherche fondamentale, clinique et industrielle, favorisant le partage des concepts et des techniques, ainsi que la rencontre de compétences et d'expertises complémentaires. Une thèse de doctorat a initialement été financée, visant à analyser et à mesurer les comportements d'usagers malvoyants dans un environnement urbain, public, ou dans l'habitat.

Parallèlement, ALTEN a conduit en propre une quarantaine de projets de recherche sur le thème du traitement d'image, co-pilotés scientifiquement avec cinq laboratoires spécialisés, et mobilisant trois doctorants en complément de ses ressources internes. De nouvelles applications technologiques ont ainsi pu être étudiées pour l'aide au déplacement de malvoyants par réseau de caméras domotique ou immotique, pour la mise au point de lunettes à réalité augmentée en compensation du handicap des patients atteints de DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), ou encore pour l'aide à la conduite

dans le brouillard par les déficients visuels. Des démonstrateurs de recherche ont également été développés autour de concepts innovants de commande gestuelle domotique applicable aux malvoyants et de dispositifs de désensibilisation aux pathologies comportementales (agoraphobie, autisme...) par réalité immersive augmentée.

Cette première thématique de recherche a donné lieu à la création d'un centre de compétences interne dédié au traitement d'images, qui capitalise les connaissances acquises et apporte sa contribution au développement d'offres commerciales spécialisées, dans le domaine de la santé et du diagnostic médical notamment.

2012 : DES PROJETS COLLABORATIFS MAJEURS

ALTEN s'est investi en 2012 dans un nouveau programme de recherche amont en matière de maîtrise des risques. Le Groupe apporte sa contribution à la mise au point d'un drone civil de repérage et de largage destiné à porter secours aux victimes de catastrophes naturelles. La collaboration porte sur le développement de fonctionnalités devant permettre à l'aéronef de voler en essaim et en autonomie jusqu'à la zone de sinistre, de repérer les victimes en mode collaboratif, de rendre compte et de larguer un kit de secours en s'assurant de sa bonne réception.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la mobilité durable, ALTEN a par ailleurs été retenu en 2012 comme partenaire du programme CORAC de recherche sur une avionique du futur, à la fois plus «verte» et plus modulaire. Il s'agit d'équiper les avions de moyens de calcul étendus, modulaires et mutualisés, devant leur permettre d'être placés sous contrôle aérien continu, d'être dotés d'équipements

LA DÉMARCHE DE R & D ALTEN RÉCOMPENSÉE

Le 25 octobre 2012, ALTEN s'est vu décerner le Grand Prix National de l'Ingénierie (GPNI) 2012, dans la catégorie Industrie, pour ses travaux de R & D dans le domaine de la production et du stockage d'énergie. Ce prix est remis conjointement, depuis 2006, par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable, par le ministère du Redressement Productif et par Syntec-Ingénierie. Il récompense des équipes d'ingénierie, suivant des critères de sélection qui portent sur le caractère innovant et créatif des projets, leur contribution au Développement Durable et la valeur

ajoutée apportée par la fonction « ingénierie ». Le projet récompensé est mené en partenariat exclusif avec une PME technologique à l'origine d'une solution innovante de stockage d'énergie basée sur le couple électrochimique métal-air. ALTEN a développé dans ce cadre une batterie prototype aluminium-air, ne dégageant aucun gaz à effet de serre et jusqu'à 10 fois plus performante que les solutions actuelles de type lithium-ion. Il s'est en outre chargé de réaliser la campagne d'essais permettant de résoudre les problèmes d'industrialisation de cette batterie, en test chez un grand

constructeur automobile français. ALTEN a également assuré le management global du projet en fédérant un écosystème industriel complet de dimension internationale.

Les travaux réalisés ouvrent de larges possibilités d'applications :

- dans le domaine du véhicule électrique dans une perspective « range extender » ;
- comme alternative aux groupes électrogènes de secours dans les hôpitaux, data centers et sites industriels sensibles ;
- pour l'alimentation des équipements militaires en opération ;
- pour l'accès à l'énergie des zones isolées.

de sûreté plus performants et d'offrir aux passagers des possibilités de connexion à Internet. ALTEN travaille à concevoir la plateforme de test qui permettra de valider l'architecture modulaire de ces calculateurs embarqués, d'en maîtriser les risques et d'en minimiser l'impact sur le poids des avions, sur leur consommation de carburant et d'énergie.

Le programme de recherche collaboratif CORAC est financé par le gouvernement au titre des Investissements d'avenir. Il associe les acteurs majeurs de la filière aéronautique autour d'efforts de recherche et d'innovation en vue de développer sept démonstrateurs dans le domaine du transport aérien durable.

Dans le champ de l'aide à la personne, ALTEN s'implique enfin, à partir de 2013, dans le projet de conception d'un robot d'aide aux personnes âgées dépendantes à domicile. Ce projet mené en lien avec l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique

(ISIR) consiste à concevoir un robot domestique susceptible de rendre des services mécaniques simples comme le transport de charge d'une pièce à l'autre ou la mise à disposition des objets indispensables du quotidien (lunettes, médicaments). Ce robot doit comporter un nœud de connexion multimédia musique/Internet/visiophonie, avec une véritable interface homme-machine adaptée aux troisième et quatrième âges et une connexion facile aux équipements multimédia habituels – télévisuels, notamment – de la maison. Ce robot doit enfin offrir un service de surveillance médicale à distance et de téléassistance, avec éventuel déclenchement d'alertes aux proches et au médecin.

ALTEN apporte sa contribution au développement d'un démonstrateur réaliste aux plans économique et industriel.

04

Un développement

RESPONSABLE

La démarche Développement Durable est une préoccupation centrale et stratégique du Groupe, inscrit dans son ADN. ALTEN agit concrètement en faveur des Hommes, de l'Innovation et de l'Environnement.

- PAGE 44 CARTOGRAPHIE
DES PARTIES PRENANTES
- PAGE 46 CHARTE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
- PAGE 47 CHARTE ACHATS RESPONSABLES
- PAGE 48 CODE ÉTHIQUE
- PAGE 50 RENFORCER LES COMPÉTENCES
- PAGE 54 RÉVÉLER LES TALENTS
- PAGE 58 INNOVER AVEC SES PARTENAIRES
- PAGE 62 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT
- PAGE 66 NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENGAGEMENT

RÉGLEMENTATION

RESPONSABILITÉ

ÉTHIQUE

ENVIRONNEMENT

Cartographie des parties prenantes

En tant que leader de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, le Groupe ALTEN, présent dans 16 pays, s'engage envers ses parties prenantes, pour répondre à leurs attentes, anticiper leurs exigences, et concilier performance et Développement Durable de ses activités.



LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES DIPLÔMÉS, FUTURS COLLABORATEURS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

- Rencontres, ateliers de formation dans les salons étudiants, forums écoles, journées portes ouvertes, conférences, concours.
- Partenariats avec des écoles et des associations étudiantes.
- Accueil de stagiaires et d'apprentis.
- Forte embauche de jeunes diplômés à Bac+5.

LES POUVOIRS PUBLICS, GÉNÉRATEURS D'UNE DYNAMIQUE DURABLE

- Respect des obligations légales en tant que société d'Euronext.
- Engagement pour la mise en place de pratiques responsables avec le Syntec.
- Anticipation de la réglementation quand cela est possible.
- Participation aux enquêtes et études nationales.



LES ACTIONNAIRES, SOUTIEN DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

- Résultats en ligne avec les objectifs fixés.
- Génération d'une croissance pérenne.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, GUIDES VERS UNE DÉMARCHE PLUS RESPONSABLE

- Respect des principes de l'OIT et du Pacte mondial.
- Diffusion des avancées Développement Durable d'ALTEN.
- Utilisation des principes du GRI.
- Veille sur l'émergence de nouvelles normes et de nouvelles initiatives qu'ALTEN pourrait appliquer.



Elles bougent



LES ASSOCIATIONS DE PROMOTION DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES, RÉVÉLATRICES DES POTENTIELS DE DEMAIN

- Soutien des actions de promotion des métiers de l'ingénierie, en particulier auprès des femmes grâce à l'«ALTEN Fund for Engineering».
- Soutien des initiatives entrepreneuriales des étudiants.
- Soutien et création des manifestations de promotion de la filière scientifique: concours, expositions, etc.
- Animation de formations en gestion de projet et d'ateliers de simulation de situations professionnelles.

LES ENTREPRISES DU SECTEUR, COMPÉTITEURS QUI NOUS INCITENT À NOUS DÉPASSER

- Veille sur les projets des entreprises concurrentes en termes de Développement Durable.
- Recherche de la performance et émulation des collaborateurs ALTEN.



LES CLIENTS, VECTEURS DE NOTRE RECHERCHE D'INNOVATION

- Développement de projets innovants et de prestations de qualité.
- Accompagnement dans le développement de solutions favorables à l'environnement.
- Engagement de moyens et de résultats pour aller vers l'excellence.
- Critères RSE à respecter.
- Écoute des attentes des clients.



LES COLLABORATEURS, AMBASSADEURS D'ALTEN

- Formation et acquisition de compétences.
- Gestion des carrières et possibilité de mobilité interne, garantie de conditions de travail saines, sûres et stimulantes.
- Sensibilisation et formation au Développement Durable, à l'éthique et à la gestion du stress.
- Non-discrimination à l'embauche et dans la gestion des carrières.
- Soutien des projets portés par les collaborateurs en cohérence avec les valeurs du Groupe.
- Écoute des attentes des collaborateurs.

LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS, PARTENAIRES DE NOTRE RÉUSSITE

- Construction de partenariats durables.
- Sensibilisation des acheteurs et des managers ALTEN à l'éthique.

LA SOCIÉTÉ CIVILE, INSPIRATRICE D'INITIATIVES RESPONSABLES

- Participation à un environnement plus sain et pérenne grâce aux bâtiments BBC, au tri des déchets, etc.
- Participation à la vie locale grâce à l'embauche de collaborateurs et aux partenariats avec les fournisseurs.
- Développement des partenariats avec les entreprises du secteur protégé.
- Développement de solutions innovantes en faveur du respect de l'environnement et du développement social : mobilité durable, efficacité énergétique des bâtiments, etc.

LES PARTENAIRES SOCIAUX, RELAIS DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sensibilisation, participation et diffusion des projets et avancées en matière de Développement Durable d'ALTEN.
- Assurance pour les collaborateurs d'être défendus et entendus.



SYNTEC-INGÉNIERIE



LES ORGANISMES PROFESSIONNELS, DÉFENSEURS DES INTÉRÊTS DU SECTEUR

- Participation aux travaux du Syntec et du GEICET, notamment sur les avancées du secteur en matière de Développement Durable.

Charte Développement Durable

À travers cette charte, le Groupe ALTEN s'engage à promouvoir au sein des sociétés qui le composent une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Outre l'engagement à respecter les lois et les règles de bonne gouvernance,

cette démarche repose sur 3 axes principaux qui sont l'équité et la valorisation des collaborateurs, la préservation de l'environnement et le développement d'offres de services éco-responsables. Le Groupe ALTEN entend ainsi contribuer activement au Développement Durable.



NOS ENGAGEMENTS

- 1** Agir avec intégrité et veiller au respect des lois et des réglementations qui lui sont applicables.
- 2** Favoriser le développement des compétences, la promotion sociale de ses collaborateurs, la diversité et l'égalité des chances en luttant contre les discriminations.
- 3** Garantir des conditions de travail dans le respect des droits fondamentaux et assurer à ses collaborateurs la sécurité, la santé et le bien-être au travail.
- 4** Protéger l'environnement en réduisant durablement l'impact de ses activités sur les ressources naturelles et la biodiversité et à promouvoir les « éco-gestes » auprès de ses collaborateurs.
- 5** Accompagner ses clients dans le développement de solutions favorables à l'environnement.
- 6** Inciter ses collaborateurs à participer activement à l'innovation responsable.
- 7** Fédérer ses partenaires – clients, sous-traitants et fournisseurs – autour de ses valeurs et les inciter à apporter leurs contributions à ses engagements en matière de Développement Durable.
- 8** Soutenir des programmes de solidarité en lien avec les valeurs du Groupe.
- 9** Œuvrer pour le développement de l'ingénierie et la promotion des carrières scientifiques et techniques.
- 10** Fonder sa gouvernance d'entreprise sur une gestion rigoureuse et une communication responsable.

Charte Achats responsables

ALTEN s'engage à promouvoir les principes universels en matière de droits de l'homme, de respect des normes du travail, de protection de l'environnement, ainsi que de lutte contre la corruption dans sa sphère d'influence. ALTEN invite l'ensemble de ses fournisseurs à s'associer à cette démarche et à se conformer aux dispositions du Pacte mondial et de l'Organisation internationale du travail.



DROITS DE L'HOMME

Les fournisseurs du Groupe ALTEN s'engagent à respecter et à promouvoir les directives internationales relatives aux droits de l'homme. Ils veilleront notamment à ne pas se rendre complices de violations de ces droits fondamentaux.

NORMES DU TRAVAIL

Les fournisseurs du Groupe ALTEN s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. Ils contribueront à l'abolition effective du travail des enfants et veilleront à l'élimination du travail forcé ou obligatoire et de toute forme de discrimination en matière d'emploi.

ENVIRONNEMENT

Les fournisseurs du Groupe ALTEN s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement. Ils prendront des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière environnementale, à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les fournisseurs du Groupe ALTEN s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS

La présente charte fait partie intégrante des conditions générales d'achats, et s'applique à l'ensemble des fournisseurs du Groupe ALTEN, qui doivent eux-mêmes relayer ces dispositions à leurs propres fournisseurs, y compris dans les pays non-signataires des conventions de l'Organisation internationale du travail où ils seraient amenés à travailler.

Les fournisseurs du Groupe ALTEN doivent se conformer aux réglementations nationales et internationales en vigueur.

Ils s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de s'assurer du respect des principes énoncés dans cette charte.

ALTEN se réserve le droit d'effectuer des audits pour lesquels les fournisseurs s'engagent à fournir les informations requises et à présenter un bilan annuel des actions de mise en conformité et d'amélioration lors des réunions de suivi avec ALTEN.

Code Éthique

Le Groupe ALTEN a construit son développement sur la base de principes fondamentaux d'intégrité et de transparence, mis en œuvre par ses dirigeants et ses salariés pour établir durablement des rapports de confiance avec ses actionnaires, ses clients publics ou privés, ses fournisseurs, ses concurrents et tous ses partenaires.

AGIR EN CONFORMITÉ AVEC LES DROITS DE L'HOMME

En adhérant au Pacte mondial des Nations unies, le Groupe ALTEN s'engage à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la dignité et la valeur de la personne humaine, et l'égalité des droits des femmes et des hommes.

RESPECTER LES NORMES DU TRAVAIL

Le Groupe ALTEN se conforme aux législations et réglementations relatives au travail des enfants et à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire, et s'engage à respecter les libertés d'association et de négociation collective.

Le Groupe ALTEN s'engage à respecter les lois et les réglementations interdisant toute discrimination liée à l'âge, la race, le sexe, l'origine ethnique, la nationalité, la religion, la santé, le handicap, la situation maritale, les orientations sexuelles, les opinions politiques ou philosophiques, l'appartenance à un syndicat ou autres caractéristiques protégées par le droit applicable.

Le Groupe ALTEN, interdit toute conduite illicite constitutive de harcèlement sexuel ou moral, y compris en l'absence de lien hiérarchique ou de subordination.

Le Groupe ALTEN s'engage à garantir un environnement de travail adapté, conformément à sa politique de prévention de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs.

HONORER LES RELATIONS COMMERCIALES

Le Groupe ALTEN s'engage à travailler honnêtement et équitablement avec tous ses clients, en leur fournissant des produits et des services de qualité répondant à leurs exigences, ainsi que les informations exactes sur ses produits et ses services relatives à ses prestations de services.

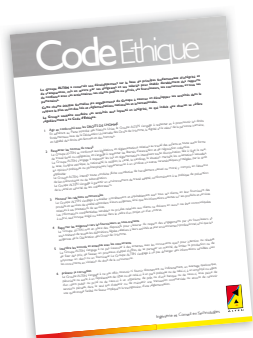
Les informations confidentielles, sensibles ou privées relatives aux clients ne doivent en aucun cas être communiquées à autrui, sauf lorsqu'exigé ou autorisé dans le cadre d'un projet ou d'un contrat.

REPORTER LES EXIGENCES VERS LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Le Groupe ALTEN met en place des dispositifs pour s'assurer du respect des engagements par ses fournisseurs et sous-traitants de toutes les dispositions légales relatives à leurs activités et leur environnement professionnel, ainsi que les exigences de la Déclaration des droits de l'homme.

INTERDIRE LES ACCORDS ET ENTENTES AVEC LES CONCURRENTS

Le Groupe ALTEN s'engage à ne pas s'associer à des ententes avec les concurrents ayant pour intention ou résultat de fixer des prix, de fausser un processus d'appel d'offres, de se partager un marché, de limiter la production ou de boycotter un client ou un fournisseur. Le Groupe ALTEN s'engage à ne pas échanger des informations sensibles avec les concurrents, en violation du droit de la concurrence.



LE CODE ÉTHIQUE

formalise les engagements du Groupe à exercer et à développer ses activités dans le respect le plus strict des lois et des réglementations nationales et internationales. Le Groupe souhaite conduire ses activités avec loyauté et intégrité, ce qui induit que chaque collaborateur se réfère régulièrement à ce Code Éthique.



EN FRANCE, ALTEN EST UN ACTEUR ÉCONOMIQUE LOCAL SUR TOUS LES TERRITOIRES AU SEIN DESQUELS SES ENTITÉS SONT IMPLANTÉES. ”

PRÉVENIR LA CORRUPTION

Le Groupe ALTEN s'engage à ne pas offrir, recevoir ni fournir, directement ou indirectement, un avantage quelconque, pécuniaire ou autre, à un représentant de l'État ou de celui-ci, à un parti politique ou de celui-ci, à un employé ou agent d'un client public ou privé ou de ceux-ci, à un organisme de prêt ou d'une banque ou de ceux-ci, sous peine de sanctions pénales, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou encore de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

MAÎTRISER LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Toutes les entités du Groupe ALTEN exportant des biens et des services ou fournissant des services hors de leurs frontières respectent strictement les lois sur le contrôle des exportations applicables dans le pays où elles sont établies, en particulier pour une application à la fois civile et militaire.

RESPECTER LES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ

Les droits de propriété intellectuelle du Groupe ALTEN englobent les brevets, savoir-faire, secrets de fabrication, marques déposées, noms de domaine, concepts industriels et droits d'auteur. Ils constituent l'un de nos principaux biens et, à ce titre, sont protégés par la loi, partout où cela est possible.

PROSCRIRE LES DÉLITS D'INITIÉS

Tant qu'elles ne sont pas divulguées au public, les informations pouvant avoir une incidence sur la valeur des actions, options et autres valeurs mobilières du Groupe ALTEN sont considérées comme des informations d'initiés et doivent rester confidentielles. Leur diffusion serait de nature à enfreindre les lois et les réglementations sur les valeurs mobilières et est contraire aux règles du Groupe.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INSCRIT DANS L'ADN DU GROUPE ALTEN

Interview de Laurent G.,
Directeur de la Qualité et de la Performance

Initiée avec la signature du Pacte mondial des Nations unies en 2010, auprès duquel ALTEN fait le choix de se réengager chaque année, la politique Développement Durable d'ALTEN est structurée autour de trois axes :

- un axe environnemental visant à réduire l'empreinte environnementale des activités du Groupe ;
- un axe social visant à valoriser la diversité, l'employabilité et la promotion des talents au sein des équipes du Groupe ;
- un axe sociétal positionnant ALTEN comme un promoteur actif des métiers de l'ingénieur, notamment auprès des jeunes femmes, et comme un employeur de référence pour la création de passerelles entre le monde professionnel et le monde étudiant.

Par son impact direct sur les choix opérés en matière de R&D, de services généraux, de systèmes d'information et de ressources humaines, la politique de Développement Durable est aujourd'hui profondément ancrée dans la stratégie d'ALTEN. Elle oblige l'entreprise à un regard critique sur elle-même, l'amenant à se poser constamment de nouvelles questions pour améliorer sans cesse ses pratiques. Dans ce domaine, ALTEN s'emploie à mesurer ses avancées à l'aune de critères concrets et mesurables et à se soumettre à des évaluations extérieures. Ainsi l'évaluation EcoVadis effectuée en 2012 positionne-t-elle ALTEN comme la première société notée au sein du secteur du conseil technologique. Avec une notation de 6 sur 10, le Groupe se range parmi le « top 15 % »

de l'ensemble des sociétés déjà évaluées. En France, ALTEN est également un acteur économique local de premier plan sur les territoires au sein desquels ses entités sont implantées, par le développement de l'emploi et les partenariats avec les fournisseurs et sous-traitants locaux. Le Groupe veille à maximiser son impact positif sur les populations riveraines de ses sites d'implantation. L'action d'ALTEN dans le domaine du Développement Durable est enfin un élément décisif au service de la fierté des collaborateurs et de leur sentiment d'appartenance. Les bases de cette stratégie étant désormais posées, l'un des objectifs du Groupe pour l'avenir consiste d'ailleurs à pérenniser les actions en y impliquant un nombre croissant de collaborateurs.

Renforcer

LES COMPÉTENCES

Les femmes et les hommes qui composent le Groupe ALTEN sont le moteur de son activité. ALTEN a mis en place une politique de gestion des Ressources Humaines dynamique tournée vers la diversité et le développement des compétences. Le Groupe souhaite faire émerger et valoriser les talents, pour encourager chaque savoir-faire à s'affirmer.

ALTEN, un employeur responsable

2,60%
DE LA MASSE SALARIALE
CONSACRÉS À LA
FORMATION POUR ALTEN
EN FRANCE EN 2012.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ

Face à l'internationalisation et la diversification des domaines d'activité du Groupe, les compétences à forte valeur ajoutée de ses collaborateurs sont plus que jamais la clé de la réussite du Groupe. ALTEN développe une politique de formation ambitieuse qui lui permet de préparer les challenges de demain.

L'évolution constante des technologies est un moteur en interne pour le développement de formations innovantes, à destination des hommes et des femmes qui font avancer le Groupe. Chaque entité du Groupe dispose d'un service formation qui lui est propre, permettant une plus grande proximité avec les collaborateurs. De plus, elle s'appuie sur l'Université interne du Groupe: l'ALTEN Training Center (ATC), créé le 1^{er} janvier 2011. Cet organisme de formation agréé valorise la formation interne, struc-

ture et diversifie les offres de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs, quelles que soient leurs fonctions. Tout en permettant à chacun de faire évoluer son métier, l'ATC est un espace d'échanges et d'émulation, générateur d'une véritable cohésion interne.



L'offre proposée par l'ATC est complète. En effet, les formations portées par l'ATC sont réalisées en présentiel et en ateliers pratiques, complétées depuis 2012 par une plateforme d'e-learning. Cette modalité rend le contenu pédagogique accessible à toutes les catégories de collaborateurs. Parmi les nombreuses formations proposées, un programme est tourné vers la performance, ou comment la maîtrise des outils et des techniques de communi-

tion et d'organisation adaptés mène à l'excellence professionnelle au quotidien dans une démarche d'Amélioration Continue. Une formation est dédiée au développement de compétences techniques en s'appuyant sur la capitalisation des savoirs, pour les métiers des ressources humaines. Les compétences et savoir-faire en management (gestion d'une équipe, mobilisation et développement des collaborateurs, etc.) et en transmission de l'expertise (formation de formateurs) peuvent être acquis grâce à deux modules spécifiques. Une gamme de formations à la gestion de projets structurés, l'ALTEN Way of Project Management, est destinée aux chefs de projets et aux ingénieurs tandis que l'ALTEN Management Program (AMP) a été développé pour accroître la performance et favoriser l'évolution des managers commerciaux. AMP vise une autonomisation accélérée du manager, lui permettant de capitaliser sur ses expériences, leur donner du sens, puis modéliser les meilleures pratiques. Les thèmes abordés s'articulent selon le niveau de responsabilité des managers. La richesse des formations de l'ALTEN Training Center est source de renforcement constant de l'employabilité des collaborateurs.

GESTION DES CARRIÈRES

Comme chaque collaborateur est unique, ALTEN développe des processus d'identification des compétences et des attentes pour accroître l'adéquation entre les projets d'ALTEN et les souhaits des collaborateurs, tant sur le plan géographique que fonctionnel. La mobilité interne est au cœur de la politique RH d'ALTEN. Encouragée au sein des filiales pour toutes les catégories de métiers, elle repose sur des entre-



PLUS DE
2 500
INGÉNIEURS, 380 MANAGERS
COMMERCIAUX ET 330 FONCTIONS
SUPPORT DU GROUPE ONT ÉTÉ
FORMÉS EN 2012 POUR LES SOCIÉTÉS
DU GROUPE ALTEN EN FRANCE.

tiens annuels complétés par des comités RH. Ces points d'étapes permettent aux collaborateurs de faire évoluer leur carrière en fonction des opportunités du Groupe. Cette gestion dynamique, transversale et transnationale des carrières génère une évolution permanente, horizontale comme verticale, des collaborateurs au sein des filières de management et d'expertise technique, leur ouvrant de nouvelles perspectives pour leurs parcours professionnels.

LA DIVERSITÉ AU CŒUR DE LA POLITIQUE RH DU GROUPE

Au sein d'ALTEN, la diversité, qu'elle soit culturelle, sexuelle, liée à l'âge ou au parcours professionnel, nourrit les valeurs du Groupe et sa politique de ressources humaines. Un processus de gestion de parcours professionnel dédié aux collaborateurs dits « seniors » a été mis en place, composé d'un entretien de seconde partie de carrière et d'un accès privilégié à la formation. Dans le même temps, ALTEN s'assure de la transmission de leurs expertises aux jeunes diplômés et alternants intégrés aux équipes. Enfin, face à l'internalisation de ses activités, ALTEN encourage la diversité culturelle: 75 nationalités sont ainsi représentées dans les effectifs du Groupe, véritable melting-pot de compétences et de personnalités.



ALTEN, TOP EMPLOYEUR 2012 ET 2013

Pour la deuxième année consécutive, ALTEN a reçu début 2013 le label Top Employeurs France, décerné par l'organisme indépendant CRF Institute, qui couronne les efforts du Groupe pour être employeur de référence. ALTEN a fait l'objet d'un audit visant à analyser et évaluer les diverses thématiques liées à sa gestion des ressources humaines : culture d'entreprise, pratiques de rémunération, plan de formation et de développement professionnel, communication, politique de bien-être, gestion des carrières, engagement et initiatives en matière

de Développement Durable et de responsabilité sociétale. Au terme de son enquête approfondie, le CRF Institute a notamment mis en avant la gestion active des formations et la valorisation des talents grâce à l'ALTEN Training Center, ainsi que le rôle important joué par ALTEN dans l'intégration professionnelle des jeunes diplômés. Ce label vient récompenser les valeurs portées en interne depuis plusieurs années et les engagements du Groupe en termes de développement du capital humain.

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DE LA POLITIQUE HANDICAP

Convaincu que la diversité est créatrice de valeur, ALTEN a réalisé en 2012 un « diagnostic-handicap » en collaboration avec un cabinet expert afin de favoriser le maintien dans l'emploi et l'insertion des collaborateurs en situation de handicap.

À la suite de plusieurs semaines d'études, d'analyses et de rencontres avec les collaborateurs des différents métiers, et en partenariat avec les instances représentatives du personnel et la médecine du travail, le diagnostic-handicap a mis en avant la perception du handicap au sein d'ALTEN, les atouts et les axes d'amélioration.

Sur la base de ces constats, des groupes de travail ont construit des plans d'actions pragmatiques permettant la mise en place d'une démarche Handicap adaptée aux spécificités des métiers et des activités du Groupe.

Les résultats de ce diagnostic et les plans d'actions ont été présentés fin février 2013 à l'Agefiph.

La réalisation de ce diagnostic est donc un point de départ pour la structuration puis le déploiement

d'une politique Handicap proactive et réussie au sein du Groupe ALTEN.

Celle-ci permettra l'embauche des travailleurs handicapés, le maintien dans leur poste des collaborateurs ALTEN en situation de handicap et le renforcement des liens du Groupe avec le secteur protégé (ESAT, EA).

Un e-learning intitulé « Handicap en entreprise, tous concernés! », mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs, est une première pierre de sensibilisation et de changement des comportements face au handicap.

L'ALTERNANCE, UN TREMPLIN POUR LES JEUNES

L'alternance est un pont entre le parcours scolaire et le monde professionnel. Jusqu'à fin 2011, ALTEN accompagnait chaque année une trentaine d'étudiants en alternance. En 2012, le Groupe a poursuivi ses efforts et s'est engagé à intégrer davantage de collaborateurs via ce dispositif, avec comme objectif d'atteindre un minimum de 1% de l'effectif annuel de l'entreprise en alternance.

UN LIVRET POUR ANCRER LA CULTURE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT AU SEIN DU GROUPE

Pour présenter les repères de prévention des risques professionnels, mais aussi pour acquérir les bonnes pratiques et favoriser les changements de comportements, les Instances Représentatives du Personnel et l'équipe Sécurité du Groupe ALTEN ont développé en 2012 un livret Santé Sécurité et Environnement (SSE). Distribué progressivement à l'ensemble des collaborateurs ALTEN, le Livret SSE a pour vocation d'être le support de référence de sensibilisation à la démarche Santé, Sécurité, Environnement.

Le Livret SSE rappelle les obligations d'ALTEN et de ses équipes, leur organisation et leurs responsabilités. Il regroupe les divers règlements applicables. Enfin il présente les acteurs de la prévention, ainsi que les risques inhérents aux métiers du Groupe auxquels chaque collaborateur pourrait être confronté, dans les locaux d'ALTEN ou ceux de ses clients et partenaires. Il conseille également sur la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident touchant les personnes ou l'environnement.



81
**ALTERNANTS
 PRÉSENTS DANS
 LES EFFECTIFS
 AU 31/12/2012**

Chaque alternant, qu'il soit en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, est encadré par un tuteur ALTEN, en charge de son intégration et du bon déroulement de son contrat. Le tuteur veille à transmettre ses connaissances à l'étudiant pour que celui-ci acquière progressivement de nouvelles compétences en lien avec la formation suivie. Il le prépare également à son futur métier.

Les alternants sont majoritairement recrutés sur les métiers des fonctions supports (Finance, Ressources Humaines, Marketing, Communication, Systèmes d'information, Qualité, etc.) du Groupe, plus adaptés aux modalités de ce type de contrat. À l'issue du contrat, une expérience réussie peut déboucher sur un contrat à durée déterminée. En effet, pour ALTEN, l'intégration d'étudiants en alternance est une opportunité de former les collaborateurs aux métiers du Groupe et de déceler des potentiels à recruter. Pour Adeline D., apprentie RH, «*l'alternance me permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de mon diplôme. En occupant un poste à part entière, j'acquiers des compétences techniques et «de terrain» sur le métier pour lequel l'école me forme. L'alternance est un véritable tremplin pour les étudiants en dernière année.*».

LA MOBILITÉ INTERNE, POUR ENRICHIR LES EXPÉRIENCES

ALTEN encourage la mobilité interne, en France ou à l'international, pour l'ensemble des typologies de métiers. Cette mobilité permet à chacun d'accroître ses compétences, de donner un élan à sa carrière en relevant un nouveau challenge, et de s'épanouir en découvrant des cultures différentes. Romain S. témoigne de son parcours : «*j'ai intégré le Groupe en 2008 en qualité d'Ingénieur d'affaires. Depuis, j'ai eu l'occasion d'occuper 3 fonctions différentes: Responsable d'agence dans le sud de la France, puis j'ai été en charge de la gestion d'une Business Unit au sein d'une entité parisienne du Groupe, et enfin de la Direction de la branche Anotech Energy en Russie. Après ces 4 années passées, et en faisant un rapide bilan de ce qu'ALTEN apporte en termes de développement de carrière pour ses managers commerciaux, je suis fier d'appartenir à un groupe qui sait faire confiance et investir dans son middle management, qui plus est à l'international.*».

RENFORCEMENT DE LA DÉMARCHÉ GLOBALE DE SANTÉ SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

ALTEN a engagé une démarche forte de prévention des risques, notamment ceux liés à la Santé et la Sécurité des collaborateurs. Depuis sa création en 2011, l'équipe Sécurité a pour mission de déployer la stratégie Santé Sécurité Environnement (SSE) du Groupe au regard des exigences des clients, de la réglementation et des exigences élevées fixées en interne. Cette stratégie s'appuie sur :

- la prévention des risques, par l'identification des risques auxquels le collaborateur peut être exposé, la sensibilisation des collaborateurs à ces risques et aux moyens de les réduire, ainsi que le dialogue et la communication avec le CHSCT ;
- la formation, avec une démarche proactive concernant les formations réglementaires (Sauveteur Secouriste au Travail par exemple) comme les formations volontaires. Ainsi, plus de 300 collaborateurs ont suivi la formation d'Initiation aux Premiers Secours et à la Défibrillation organisée par ALTEN en 2012. En parallèle, un e-learning sur les risques professionnels a été déployé, afin de faire prendre conscience à chacun de sa responsabilité en matière de sécurité. Cette formation donne des clés permettant de repérer, évaluer et prévenir les risques professionnels ;
- la sensibilisation des collaborateurs à des risques spécifiques, régulièrement organisée sur site ;
- la mise en place d'équipements dédiés, notamment en matière de protection individuelle. De plus en 2012, 100% des sites ALTEN ont été équipés de défibrillateurs ;
- la veille réglementaire et normative, amenant ALTEN à agir dès que possible en avance de phase sur la réglementation en matière de sécurité.

Le renouvellement des certifications MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) et CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) vient confirmer les efforts réalisés et les succès obtenus grâce aux procédures et fonctionnement du système de management de la Santé et de la Sécurité d'ALTEN.

100%
**DES SITES ÉQUIPÉS
 DE DÉFIBRILLATEURS**



Révéler

LES TALENTS

ALTEN s'engage pour le rayonnement du métier de l'ingénieur et des parcours scientifiques, et encourage l'entrepreneuriat étudiant pour favoriser l'excellence des ingénieurs de demain.

Recrutement des jeunes diplômés

UN RECRUTEMENT COMPOSÉ DE 50% DE JEUNES DIPLOMÉS

Dans un contexte de fort engagement où les exigences de qualité et de productivité des clients d'ALTEN ne cessent d'augmenter, la capacité à recruter les meilleurs talents s'avère plus que jamais cruciale.

Alors que les compétences de haut niveau sont de plus en plus rares, ALTEN apparaît comme un acteur majeur du marché européen de l'emploi des ingénieurs. En 2012, le Groupe a ainsi poursuivi son active politique de recrutement internationale, intégrant à ses équipes plus de 3 000 jeunes ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel. Quelque 150 managers, en charge du développement commercial et du management d'équipes de consultants, ont également été recrutés et formés au cours de l'année. Véritable tremplin de carrière, ALTEN capte et intègre les jeunes professionnels. En 2012, près

de 50% des candidats recrutés par le Groupe étaient ainsi diplômés depuis moins de 2 ans. Les équipes de consultants du Groupe, composées à 90% d'ingénieurs, présentent une moyenne d'âge de 29 ans, avec cinq années d'expérience antérieure. Ils accèdent aux plus grands projets technologiques dans l'Aéronautique, l'Automobile, le Nucléaire, les Télécoms et le Tertiaire. Ils s'ouvrent alors aux opportunités d'évolution sectorielle comme géographique du Groupe ALTEN, avec les programmes de mobilité en France ou dans l'international.

UNE DÉMARCHE PROACTIVE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

ALTEN développe de multiples liens de proximité avec les futurs jeunes diplômés. Parallèlement à l'ALTEN Job Tour organisé dans plusieurs grandes villes de France, le Groupe participe ainsi à 80 salons et forums spécialisés de recrutement. Il développe

par ailleurs des relations partenariales suivies avec les écoles d'ingénieurs et de commerce, ainsi qu'avec la CNJE (Confédération Nationale des Juniors-Entreprises), représentée dans 160 écoles et universités françaises. ALTEN propose en outre une offre de thèses de doctorat, d'apprentissages et de stages étudiants qui, grâce aux opportunités créées par ses travaux de recherche et développement, est réputée auprès des étudiants comme particulièrement qualitative et de niveau technique élevé. Le développement de relations de proximité avec le monde étudiant fait de plus en plus fréquemment appel au réseau relationnel des salariés ALTEN. Un dispositif interne de cooptation encourage et gratifie ainsi le parrainage de candidatures par des collaborateurs. En véritables ambassadeurs du Groupe, un nombre croissant de consultants et de managers du Groupe interviennent par ailleurs auprès de leurs écoles d'origine pour des cours, travaux dirigés, conférences et opérations de mécénat de compétences.

EN 2012, PRÈS DE
50 %
DES CANDIDATS
RECRUTÉS PAR LE GROUPE
ÉTAIENT DES JEUNES
DIPLOMÉS

UNE VISIBILITÉ CROISSANTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le recrutement de jeunes diplômés s'opère via Internet dans 70% des cas. ALTEN renforce sa présence sur les réseaux sociaux, outils de prédilection de la génération Y. Mise en avant d'initiatives, partage de liens et relais d'informations, échanges, portraits et interviews de consultants: ALTEN est actif sur ses comptes Facebook et Twitter, ainsi que sur une chaîne You Tube dédiée. Le Groupe anime d'autre part plusieurs hubs d'information et de partage d'opinion sur les réseaux sociaux à caractère professionnel Viadeo et LinkedIn.

Valorisation des métiers de l'ingénierie

PROMOTION DES MÉTIERS DE L'INGÉNIEUR

Les ingénieurs représentent la clé de voûte du développement d'ALTEN. Aussi l'un des objectifs du Groupe consiste à favoriser le rayonnement de ces métiers, en particulier auprès des femmes, encore minoritaires dans la population des ingénieurs diplômés.

ELLES BOUGENT: SUSCITER DES VOCATIONS

Les jeunes filles sont trop peu nombreuses à opter pour les formations scientifiques ou d'ingénieurs et restent sous-représentées dans les métiers de l'ingénierie. Avec le soutien d'ALTEN depuis 2009, l'association Elles Bougent parie sur la valeur des rencontres et du témoignage pour promouvoir la féminisation des carrières techniques et scientifiques

de haut niveau. Plusieurs opportunités de rencontres et d'échanges entre des étudiantes et des marraines ALTEN ont ainsi été créées en 2012. Le 1^{er} septembre à l'occasion du Mondial de l'Automobile, une opération «Elles roulent pour le futur(e)» a permis à une centaine de jeunes filles de découvrir le secteur et ses enjeux d'innovation, en rencontrant des ingénieures spécialisées, jeunes diplômées ou plus expérimentées, des entreprises partenaires (dont ALTEN). Leur créativité et leur sens de l'innovation ont été mis à l'épreuve dans le cadre du jeu-concours en ligne «La voiture de 2050», primé notamment par ALTEN. Le 21 février 2013, le premier Forum Réseaux et Carrières au féminin a rassemblé plus de 450 étudiantes, permettant à ALTEN de présenter les opportunités de stages, d'emplois et de carrières offertes dans le Groupe, mais aussi d'offrir des sessions de coaching et de formation.

**LES «ELLES» D'ALTEN :
RÉSEAU DE FEMMES ALTEN**

L'année 2012 a vu la constitution du réseau interne des «Elles» d'ALTEN, composé de quelque 80 femmes salariées du Groupe, ingénieures ou business managers. L'objectif de ce réseau, dont la première rencontre s'est tenue en février 2013, est de permettre les échanges transverses entre collaboratrices, de promouvoir la mixité et le leadership féminin au sein du Groupe, mais aussi de contribuer au développement des recrutements de femmes ingénieures. L'année 2013 devrait permettre de régionaliser la représentativité du réseau en France.

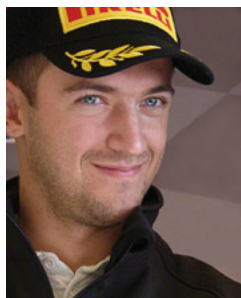
**ALTEN PARTENAIRE
DE L'ASSOCIATION PASC@LINE**

ALTEN apporte son concours aux actions menées par l'association Pasc@line pour promouvoir les métiers des STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) auprès des lycéens. Dans le cadre de groupes de travail, le Groupe échange et coopère avec des établissements d'enseignement et d'autres professionnels en vue de :

- sensibiliser les jeunes aux enjeux «métiers» de la révolution du numérique ;
- aider les établissements d'enseignement à mieux communiquer sur les opportunités et les métiers offerts, et ce vers les jeunes de toutes origines ;
- adapter les programmes pédagogiques pour mieux préparer les jeunes aux attentes des entreprises dans un environnement international ;

NICOLAS

ingénieur aéronautique
ALTEN et Champion de
France de Rallye Junior 2011

**THIJS**

handballeur de choc chez
ALTEN aux Pays-Bas

**LAURENT**

Premier bilan des recherches
en faveur de la biodiversité
au Chili



Tout au long de l'année, les projets des collaborateurs soutenus par le Groupe sont partagés en interne pour renforcer la culture d'entreprise.

- travailler à comprendre et anticiper l'évolution des métiers des STIC.

SOUTIEN AUX TALENTS

Aussi bien parmi ses propres collaborateurs qu'au sein de la population globale des ingénieurs et élèves ingénieurs, ALTEN mène une politique active d'encouragement et de valorisation des talents.

LES SALARIÉS ALTEN ONT DU TALENT

ALTEN a mis en place un programme de soutien aux initiatives et passions personnelles de ses collaborateurs dans le domaine aussi bien sportif qu'humainitaire, scientifique que culturel. Baptisé «Nos salariés ont du talent», ce programme entend valoriser la richesse et la diversité de la mosaïque humaine des équipes du Groupe. Les projets soutenus par le Groupe sont relayés via le blog dédié ALTEN Touch, dont le but est d'encourager les liens entre les collaborateurs et de rendre plus vivante la culture d'entreprise d'ALTEN.

ID'MOBILE : LA CRÉATIVITÉ À L'HONNEUR

En association avec sa filiale ID.apps, ALTEN a initié en 2011 un jeu concours à destination des étudiants de 90 écoles d'ingénieurs et masters d'université, centré sur la conception et la réalisation de nouvelles applications mobiles. Les équipes candidates sont évaluées sur leur créativité et leur audace, mais aussi sur leur capacité à concevoir des solutions potentiellement viables et à en présenter une version test. Pour l'édition 2012, le premier prix a été décerné à l'équipe Interactive MCQ de Télécom Bretagne, avec une plateforme applicative de génération et de saisie de réponses à des QCM dans un cadre professionnel ou même scolaire.

**PLEINS FEUX
SUR LES INGÉNIEUR(E)S DE L'ANNÉE**

Susciter des vocations d'ingénieurs en valorisant des profils d'ingénieurs passionnés : telle est la vocation du Prix de l'Ingénieur de l'année organisé conjointement, depuis 2004, par les magazines Usine Nouvelle et Industrie et Technologies. Partenaire de l'événement, ALTEN décerne chaque année le prix de la catégorie «Innovation», qui est revenu en 2012 à Nicolas Barthel (docteur ingénieur en chimie) pour un projet baptisé «Coleopterre» de valorisation des «terres rares» issues du recyclage des lampes à économie d'énergie.



Dans le même esprit, ALTEN s'associe par ailleurs au Trophée des femmes de l'Industrie décerné par l'Usine Nouvelle, qui met à l'honneur des femmes menant des carrières exemplaires dans l'industrie. C'est Florence Jacquemart, responsable du déploiement de la TNT en France pour TDF, qui a reçu en 2012 le Trophée de la catégorie « Projets » décerné par le Groupe.

COACHING ET MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Esprit entrepreneurial, quête de la performance et cohésion d'équipe, telles sont les valeurs qu'ALTEN cherche à promouvoir au sein du monde étudiant. Dans le cadre de partenariats privilégiés, le Groupe partage ses compétences et son expérience et prépare les jeunes talents d'aujourd'hui à relever les défis de demain.

PARTENARIAT CNJE : À L'ÉCOLE DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Conclu fin 2011, le partenariat unissant ALTEN à la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE) repose sur un souhait commun de promouvoir et diffuser l'esprit d'entreprise parmi les étudiants. Il répond aussi à l'attente exprimée par la première confédération étudiante de France de passerelles avec le monde de l'entreprise permettant d'accompagner les premiers pas des jeunes vers la vie active. Au-delà de son soutien financier, ALTEN aide les Junior-Entrepreneurs, par le biais du mécénat de compétences, à développer collectivement leurs activités d'études et à construire individuellement leur projet professionnel. Les 14 Congrès régionaux et nationaux organisés par la CNJE en 2012 ont ainsi fourni l'occasion pour ALTEN d'animer des formations en gestion de



Le véhicule hybride Hypnoz a pu prendre part au Trophée SIA 2012 (Société des Ingénieurs de l'Automobile).

projet et des ateliers de simulation de prospection commerciale.

WINSTRAT, LE BUSINESS GAME DES GRANDES ÉCOLES

ALTEN figure parmi les partenaires les plus investis dans ce challenge de gestion inter-grandes écoles organisé par l'École des Mines de Douai et l'École Centrale de Lille, qui voit s'affronter 95 équipes d'élèves ingénieurs autour de projets d'entreprises virtuelles. Les 500 étudiants participants sont jugés collectivement sur leur capacité à concevoir une stratégie d'entreprise à la fois performante, rentable et durable, dans un environnement hyperconcurrentiel. Ils bénéficient des conseils des entreprises partenaires. Dans ce défi pédagogique, ALTEN a ainsi parrainé en 2012 les deux équipes de Centrale Paris et de l'ESSTIN, toutes deux finalistes de l'épreuve. C'est, pour la seconde année consécutive, l'École des Mines d'Alès qui a remporté l'épreuve.

PARTENARIAT EPSA CENTRALE LYON

Concevoir ex-nihilo des véhicules écologiques prototypes devant ensuite être fabriqués et s'affronter en compétition, tel est le difficile challenge qu'ALTEN soutient dans le cadre de l'Écurie Pison Sport Auto (EPSA) de l'École Centrale de Lyon. Cette aventure humaine, technique et pédagogique mobilise 3 à 4 consultants du Groupe pour des actions suivies de mécénat de compétences durant plusieurs mois. Elle contribue à la promotion des métiers de l'ingénierie automobile parmi les élèves-ingénieurs. Fruit de cette collaboration, le véhicule hybride Hypnoz a pu prendre part au Trophée SIA 2012 (Société des Ingénieurs de l'Automobile).



Innover

AVEC SES PARTENAIRES

Le Groupe place les relations avec ses partenaires au cœur de son développement responsable. Par le biais de ses achats, ALTEN structure des échanges équilibrés avec ses fournisseurs. ALTEN s'engage envers ses clients en développement des solutions innovantes et durables répondant à leurs besoins actuels comme futurs, grâce à l'expertise de ses collaborateurs dans des projets de R&D internes et externes. ALTEN accueille également des étudiants en fin de cycle universitaire d'ingénierie et en thèse sur des sujets de recherche.

Achats responsables

NOVEA

Adhérent du Pacte mondial des Nations unies depuis 2006, NOVEA place la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions sociales au cœur de son business model. En privilégiant le vélo et les véhicules électriques, plus d'1,5 t. éq. CO₂ ont été économisés en 2012. Pour réduire la précarité habituellement liée aux emplois de coursiers, NOVEA leur propose un CDI, une rémunération fixe et une formation aux risques routiers.

Les chiffres clés du partenariat NOVEA-ALTEN entre juin et décembre 2012

- 16 % des courses réalisées à vélo ou véhicule électrique.
- Plus de 300 km parcourus en vélo ou véhicule électrique soit 10 % des km totaux.
- 20 kg éq. CO₂ économisés grâce aux courses à vélo ou véhicule électrique.

LE GROUPE RENFORCE L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SES ACHATS AVEC L'AMBITION DE CRÉER DE RELATIONS PÉRENNES ET ÉQUILIBRÉES AVEC SES FOURNISSEURS

Créée en 2011, la Charte d'Achats Responsables invite les fournisseurs à se conformer aux principes universels du Pacte mondial des Nations unies. Depuis 2012, elle est intégrée à tous les appels d'offres. Les principaux fournisseurs du Groupe ont apporté leur soutien à la démarche Développement Durable d'ALTEN en apposant leur signature sur cette Charte.

Les achats « responsables » intègrent, outre le prix, des critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans la sélection du produit ou du service, et dans la

recherche d'alternatives. ALTEN privilégie dès que possible les fournisseurs engagés envers leurs propres parties prenantes. Chaque typologie d'achats d'ALTEN peut être envisagée selon un angle du Développement Durable. Ainsi, en 2012, pour les prestations de ménage sur ses sites, ALTEN exige de ses prestataires des aptitudes environnementales élevées (certification ISO 14001, produits de ménage écolabellisés). De plus, depuis juin 2012, pour ses sites franciliens, ALTEN a tissé un partenariat avec NOVEA, qui substitue le vélo et le véhicule électrique à la moto pour le système de coursiers, dès que les caractéristiques du pli le permettent. Les bénéfices sont multiples : ALTEN réduit les émissions de CO₂ liées à son activité, participe à la diminution du trafic routier, et apporte son soutien à cette société innovante. Concernant la flotte automobile d'ALTEN, des modèles limités à des émissions de 120 g/km de CO₂ ont été introduits au catalogue de véhicules d'entreprise. Cet engagement du Groupe est en avance sur la réglementation. Enfin, d'un point de vue sociétal, les préconisations issues du Diagnostic Handicap permettront de développer les achats réalisés auprès d'entreprises du secteur adapté (ESAT et EA). En interne, les principaux acheteurs du Groupe ont été formés au Développement Durable et aux Achats responsables en 2012. L'objectif est double : leur donner toutes les clés pour identifier les fournisseurs

les plus avancés sur le Développement Durable, mais également accompagner ceux qui souhaiteraient progresser. Les échanges seront fondés sur des relations gagnant-gagnant, sources d'innovation et de réduction de l'empreinte environnementale.



ECOVADIS CONFIRME LES PROGRÈS D'ALTEN EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

EcoVadis, agence indépendante de notation extra-financière, évalue annuellement les pratiques sociales, les actions en faveur de l'environnement, la conduite éthique des affaires et le déploiement de critères responsables dans les achats d'entreprises de tous secteurs d'activité. Suite à l'évaluation EcoVadis pour l'année 2012, la politique responsable du Groupe ALTEN acquiert le statut de « Confirmé ». Ce résultat confirme les progrès de la démarche Développement Durable du Groupe.

ALTEN se positionne parmi les meilleurs résultats des 750 entreprises de son secteur d'activité et occupe une des premières places parmi le panel de 15 000 entreprises évaluées par EcoVadis en 2012, se plaçant dans le top 15% au niveau global. Cette notation est une reconnaissance pour le Groupe, traduisant les efforts accomplis et les avancées réalisées par les équipes ALTEN pour améliorer en continu les performances sociales, sociétales et environnementales.

Innovation et Développement Durable

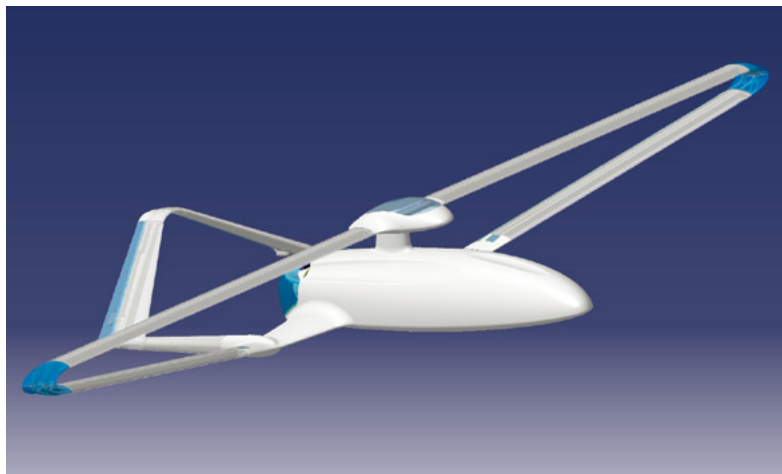
DES SOLUTIONS POUR PALLIER LES DÉFICIENCES VISUELLES

La Direction de la Recherche et Développement d'ALTEN développe des solutions innovantes en traitement d'image pour les malvoyants et les non-voyants, en partenariat avec plusieurs laboratoires renommés spécialisés en traitement d'image, en mettant la technologie au service :

- de la recherche médicale, par le développement de nouvelles solutions d'imagerie s'appuyant sur la Tomographie de Cohérence Optique et de l'Optique Adaptative qui permettront de mieux observer et comprendre les pathologies de la rétine ;

- de l'aide à la vision dans différents environnements, pour l'aide au déplacement sur le lieu de travail par réseau de caméras, dans le métro par analyse de la signalétique, en voiture pour améliorer la vision dans le brouillard mais aussi à la maison pour faciliter l'utilisation du multimédia et de la domotique par la commande gestuelle ;

- pour l'évaluation des solutions techniques par l'analyse comportementale des patients par fusion de données de réseau de capteurs hétérogènes.



Drone développé par la société SwAT, en collaboration avec ALTEN.

UN RÉSEAU DE DRONES POUR LE SECOURS AUX VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES

ALTEN et SwAT, une start-up innovante franco-suisse, collaborent au développement d'une solution pour qu'un essaim de drones soit capable, avec un maximum d'autonomie, de se rendre sur une zone sinistrée pour repérer les victimes éventuelles et, le cas échéant, leur larguer un kit de secours (matériel médical ou de communication...) de 10 à 40 kg. La performance du dispositif reposera sur deux piliers :

- **La performance de l'aéronef** innovant conçu par SwAT qui, grâce à une aile bouclée de 5 ou 7 mètres d'envergure, est doté de caractéristiques aérodynamiques hors norme lui permettant de voler avec une très grande autonomie de 5 à 10 heures, à très basse vitesse sans décrocher, comme à grande vitesse, et ce, avec une capacité d'emport exceptionnelle pour un aéronef à voilure fixe.

- **Le développement de services dotés d'intelligence artificielle** qui permettront aux drones de prendre des décisions pour la réussite de la mission et, par cette autonomie, autoriseront la mise en œuvre d'un système de drones nécessitant un nombre d'opérateurs limité.

Cette solution devrait donc pouvoir offrir une alternative simple, efficace et économique à l'utilisation de moyens lourds et coûteux en exploitation comme l'hélicoptère (cher à l'acquisition, à l'exploitation et en maintenance, et nécessitant des pilotes expérimentés).

Dans ce programme, ALTEN conduit des développements exploratoires autour : du contrôle commande et de l'intelligence artificielle, de la sûreté de fonctionnement, du travail collaboratif des drones,

de la gestion de l'essaim de drones, du traitement d'image, du largage automatique de kit de secours, du système de navigation, de la définition automatique de plan de vol, de la télécommunication haut débit...

CRÉATION D'UN OUTIL DE SUIVI ET D'AIDE À LA DÉCISION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

La société Bouygues Énergies & Services Facility Management (FM) du Groupe Bouygues Construction, a confié à ALTEN la conception d'architecture, la réalisation et la maintenance de son projet HYPERVISION®. Son objectif : mesurer, réajuster et prédire les consommations d'énergies et de fluides en fonction des conditions réelles d'utilisation. La solution permet également le suivi du confort et de la disponibilité des équipements. L'analyse fine des données et de la signature énergétique propre à chaque bâtiment permet d'engager des actions pour réduire efficacement et durablement les consommations énergétiques du bâtiment.

Deux étapes du projet ont été menées par ALTEN. D'une part, la conception et la réalisation d'un système de communication entre les différents logiciels d'exploitation des bâtiments en uniformisant les différents logiciels utilisés par les outils de collecte de l'information et les outils de traitement de l'information. Les collaborateurs ALTEN travaillant sur ce projet ont créé une passerelle de connexion universelle à cet effet : la FMBox®. D'autre part, ils ont conçu et réalisé un système d'aide à la décision chargé de recueillir, d'agrèger et de restituer les informations de consommation énergétique des bâtiments de façon fiable et exhaustive. Grâce à une interface Web ergonomique, la personne en charge de la gestion des bâtiments peut aisément adapter ses décisions et ses actions à la situation réelle, actuelle ou anticipée, pour réduire les consommations énergétiques du bâtiment. La solution permet le suivi de la disponibilité des équipements comme la réalisation des simulations et des prédictions des consommations. Ces deux solutions novatrices proposées par ALTEN ont été acceptées par Bouygues Énergies & Services afin de répondre aux besoins de restitution dynamique et de modélisation de scénarii (Qlikview, Kxen, etc.). HYPERVISION® et la FMBox® ont fait l'objet d'un dépôt de brevet et de marque.

LES INGÉNIEURS ALTEN ACCOMPAGNENT LES GRANDS PROJETS DE LEURS CLIENTS

■ Dans le cadre du Paquet Vert Autoroutier signé avec l'État le 25 janvier 2010, trois sociétés de construction et gestion d'autoroutes se sont engagées pour des autoroutes plus sûres, plus respectueuses de l'environnement et plus conviviales grâce à des actions concrètes en matière de protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, réduction des émissions de CO₂, écorénovation des aires et protections acoustiques. ALTEN accompagne l'une de ces sociétés dans le bon déroulement et la gestion du projet, l'animation des intervenants ainsi que sur la prévention des risques, dans un contexte d'applications informatiques intégrées.

■ Dans le cadre du projet phare d'un constructeur aéronautique, portant sur la réduction de l'empreinte environnementale de ses sites opérationnels non industriels, ALTEN intervient dans la construction de la feuille de route du projet, la consolidation du reporting environnemental des sites concernés depuis 2006 pour en dresser un diagnostic. L'équipe d'ALTEN gère également l'animation en interne des différentes parties prenantes du constructeur, pour faire émerger les bonnes pratiques et prendre en compte leurs attentes, et la création d'un site Internet dédié. À terme, ce projet intégré à une démarche d'entreprise pour 2020 a pour objectif de réduire de 50% la consommation d'eau des sites, de 50% leur production de déchets, de 50% leurs émissions de COV et de CO₂, de 30% leur consommation d'énergie et de 80% la quantité d'eau en sortie des sites industriels.

ALTEN REMPORTE LE GRAND PRIX NATIONAL DE L'INGÉNIERIE 2012 (CAT. « INDUSTRIE »)

Le 25 octobre 2012, les travaux innovants d'ALTEN dans le domaine de la production et du stockage d'énergie ont été récompensés par le Grand Prix National de l'Ingénierie dans la catégorie « Industrie », remis sous l'égide du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), du ministère du Redressement Productif (MRP) et de Syntec-Ingénierie. Ce concours met en lumière les projets innovants et créatifs en termes d'infrastructures, de construction, de systèmes complexes, de produits ou de process industriels. L'inventivité, la technologie et l'innovation déployées, l'apport spécifique de la fonction ingénierie à la valeur ajoutée du projet, ainsi que la contribution au Développement Durable ont été des caractéristiques facteurs déterminants dans le succès d'ALTEN. En partenariat exclusif avec ALTEN, une PME innovante a développé une

technologie prometteuse de stockage d'énergie basée sur le couple électrochimique métal-air. Cette batterie métal-air, stable dans le temps, ne dégage aucune émission de CO₂ tout en étant beaucoup plus performante que les technologies actuelles. Au-delà du développement d'énergies renouvelables, le stockage de l'énergie est une des solutions envisageables face à la raréfaction des stocks d'énergie fossile. ALTEN a développé la batterie prototype aluminium-air puis réalisé les essais pour identifier et résoudre les problèmes d'industrialisation. Pour ce faire, ALTEN a assuré le management global du projet, en fédérant un écosystème industriel complet dans un environnement international (France, Chine, Espagne, USA, Pays-Bas, etc.) pour les différentes étapes de réalisation du projet. Après un test chez un grand constructeur automobile français, cette innovation pourrait être diffusée dans de nombreux secteurs industriels et commerciaux, comme l'Automobile pour la maximisation de l'autonomie des véhicules électriques; la Défense, pour l'alimentation d'équipements militaires en opérations; les hôpitaux, data centers ou sites industriels sensibles, pour la substitution aux groupes de secours classiques; mais aussi l'énergie, pour les zones n'ayant pas accès à l'énergie.

CONFÉRENCES TECHNIQUES, AU CŒUR DE LA « CULTURE INGÉNIEUR »

Plusieurs fois par an, des conférences techniques sont organisées pour l'ensemble des collaborateurs ALTEN. Des intervenants experts de l'industrie et de la recherche scientifique, viennent livrer leurs expériences technologiques et partager leurs compétences métiers, permettant aux consultants du Groupe de capitaliser sur leurs expertises. En juin 2012, Alain Lunati, le lauréat du Prix des Ingénieurs de l'Année 2011 dans la catégorie « Développement Durable », est venu présenter ses travaux sur le thème « Innover pour optimiser les performances des moteurs thermiques, le capteur qui aide à économiser le carburant ». Il a développé un capteur optique embarquable sur une voiture, permettant d'analyser en quelques secondes la composition d'un carburant, et donc sa qualité. Celle-ci ayant une incidence sur les performances d'un moteur de voiture, le diagnostic carburant obtenu grâce au capteur optique permet

d'adapter le fonctionnement du moteur au carburant mesuré, réduisant jusqu'à 20 % les émissions de polluants, jusqu'à 5 % les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. Cette solution, portée par la société SP3H, est l'une des clés pour répondre à l'expansion du marché de l'automobile dans les pays émergents comme la Chine et l'Inde, tout en limitant la pollution liée.

En septembre 2012, un inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la sécurité industrielle d'AREVA est intervenu sur la prise en compte des facteurs sociaux, organisationnels et humains dans les processus visant à réduire et à maîtriser l'erreur humaine dans l'exploitation de ces systèmes, devenus de plus en plus complexes dans un contexte d'exigence totale en matière de sécurité et de respect de l'environnement.

Préserver

L'ENVIRONNEMENT

ALTEN s'engage dans la réduction de l'impact écologique de ses activités et la protection de la biodiversité, par la mise en place des projets adaptés à son métier. De la gestion de ses déchets à l'implantation sur de nouveaux sites, des déplacements de ses collaborateurs à ses solutions informatiques internes, le Groupe mène au quotidien des actions concrètes en faveur d'un plus grand respect de l'environnement.

Sauvegarder les ressources naturelles

1000
MUGS DISTRIBUÉS AUX
COLLABORATEURS
SUR TOUTE
LA FRANCE

LES COLLABORATEURS D'ALTEN EN FRANCE, PARTENAIRES DE LA REFORESTATION AU PÉROU

Le soutien à la reforestation au Pérou est un engagement d'ALTEN pour la préservation de la biodiversité. En adoptant certains écogestes, les collaborateurs ALTEN ont participé à la protection de plus de 10 000 arbres sortant naturellement de terre dans une communauté péruvienne depuis 2011.

En collaboration avec 5Continents et Reforest'action en France, relayés sur place par l'association péruvienne AIDER, ALTEN finance la protection d'arbres sortant naturellement de terre au nord du Pérou. Pour donner un écho concret à cette action et créer une réelle prise de conscience de l'impact environnemental dans ses équipes, le Groupe a associé ce projet à l'adoption d'écogestes en interne, créant une relation pérenne entre la communauté péruvienne José Ignacio Tavera et les collaborateurs ALTEN en France. Durant le dernier trimestre 2012,

pour chaque gobelet plastique économisé aux machines à café automatiques équipées cellules de détection, ALTEN a financé la protection d'arbres dans cette communauté. Pour renforcer l'opération, 1 000 mugs ont été distribués lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (nov. 2012). Un «compteur d'arbres» sur l'Intranet a illustré les efforts réalisés par tous pour faire de l'opération un succès.

En 2 ans de partenariat, ALTEN a financé la protection de plus de 10 000 arbres de 3 espèces dans la communauté José Ignacio Tavera. Ce projet a des retombées positives sur la biodiversité et l'écosystème local, puisqu'il permet la protection de végétation là où elle est menacée par la désertification. Les arbres protégés stockent plus de 3 000 tonnes de CO₂ sur 30 ans, tout en produisant près de 50 tonnes de litière végétale. Leur préservation entraîne l'enrichissement naturel des sols, mais aussi la protection



des terres agricoles et d'élevage, l'utilisation du bois non rare comme source d'énergie, et le retour aux utilisations traditionnelles des produits de l'arbre. Le projet est géré de façon à protéger et assurer une gestion des forêts sur le long terme, tout en garantissant l'autonomie de la communauté. Il génère la création d'emplois pour une centaine de paysans, et un complément de revenus pour les familles d'agriculteurs. Enfin, 17 écoles sont sensibilisées à l'importance de la forêt sèche qui les entoure.

LE PAPIER, UNE RESSOURCE BIEN GÉRÉE

Les activités d'ALTEN génèrent des déchets composés pour 80 % de papier. En complément de son action de soutien à la reforestation, le Groupe agit sur différentes étapes du cycle de vie du papier, pour diminuer son impact environnemental.

■ Tri sélectif

ALTEN s'est engagé dans le tri sélectif grâce au déploiement d'un système dédié : dans chaque bureau et dans les points de service (espace de pause, copieur), une corbeille bleue destinée exclusivement au tri du papier a été positionnée, en complément d'une poubelle noire pour les autres déchets en mélange. Au 31 décembre 2012, la majorité de sites occupés par ALTEN était équipée du système de tri sélectif.

■ Gestion du papier d'imprimantes et des communications

Depuis 2011, ALTEN s'est engagé à utiliser une référence de papier 100 % recyclé certifiée FSC, en remplacement du papier blanc «classique»¹ de qualité égale, mais dont la production a un impact

moindre sur l'environnement. Pour minimiser les consommations de papier, les imprimantes sont progressivement paramétrées par défaut en recto verso. La dématérialisation des factures a été initiée pour un certain nombre de nos clients. Enfin, la majorité de supports de communication papier est réalisée sur du papier recyclé possédant une certification environnementale élevée, tandis que les imprimés sont sélectionnés dès que possible pour leur volonté de réduire les impacts environnementaux liés à leurs activités.

DES SOLUTIONS INDIVIDUELLES POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES DÉPLACEMENTS DES COLLABORATEURS

Pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour se déplacer chez les clients du Groupe, les collaborateurs ALTEN réalisent chaque jour de nombreux kilomètres, le plus souvent en voiture. La mobilité est un enjeu essentiel pour ALTEN : les déplacements constituent 75 % de ses émissions de gaz à effet de serre². Afin de renforcer la sécurité de ses collaborateurs, mais aussi réduire l'empreinte environnementale du Groupe, ALTEN propose des alternatives innovantes à ses équipes : des formations à l'éco-conduite et une solution de Web conférence.

■ Renforcement des formations à l'éco-conduite

48 % des émissions liées aux déplacements sont issues du transport routier². Pour que chacun adopte une conduite plus sûre, plus économique et plus respectueuse de l'environnement, l'ALTEN Training Center a financé depuis 2011 240 licences de formation à l'éco-conduite en e-learning auprès d'un prestataire agréé. L'objectif : apprendre à conduire avec souplesse et de façon moins agressive, en adaptant

En 2012, 69 % du papier utilisé¹ est d'origine 100 % recyclé et certifié FSC

92 % des surfaces équipées du système de tri sélectif

228 collaborateurs formés à l'éco-conduite depuis 2011

¹ - Hors papier en-tête.

² - Données issues du Bilan Carbone 2010 du Groupe ALTEN France.

Près de 838 000
minutes de
communication
utilisées en 2012

1 660 comptes ouverts

6 948 conférences
organisées

sa vitesse, en améliorant son anticipation mais également en entretenant plus régulièrement son véhicule. Les consommations de carburant sont diminuées de près de 10 %, les frais d'entretien sont optimisés, tout en diminuant stress et fatigue. L'éco-conduite est une mesure efficace de sécurité routière: la sinistralité est réduite par une baisse de 10 à 15 % du nombre d'accidents.

Depuis sa mise en place, 228 collaborateurs ont bénéficié de cette formation portée par ALTEN Training Center. Le Groupe souhaite élargir l'expérience en 2013 en intégrant à sa plateforme e-learning un module disponible à l'ensemble des équipes ALTEN en France.

■ Déploiement du système d'audio et de Web conférences

Depuis 2011, ALTEN a déployé en France la solution WebEx, application hébergée en mode cloud par Cisco. WebEx permet d'organiser des conférences audio et Web depuis son ordinateur, de voir les interlocuteurs en webcam tout en partageant les documents, les écrans et les fichiers de façon sécurisée et interactive. Pour les échanges audio, l'infrastructure internationale de ponts de conférence téléphonique du prestataire Arkadin garantit à chaque participant un numéro local et une qualité d'écoute optimale. Grâce à cette application, l'organisation de réunions avec des collaborateurs à distance évite leurs déplacements. Ainsi, face au développement international du Groupe ALTEN, il n'est plus nécessaire de parcourir la France, l'Europe ou le monde pour des réunions de quelques heures seulement. WebEx est déployé aujourd'hui pour les collabora-

teurs de 7 pays : France, Belgique, Allemagne, Italie, Suède, Espagne et Inde.

DES BÂTIMENTS ÉCO-PERFORMANTS AU SERVICE DES COLLABORATEURS

Dans un contexte de croissance soutenue des effectifs parallèlement à une demande de plus en plus forte d'évolution de l'offre vers des prestations réalisées dans les locaux ALTEN, un enjeu majeur du Groupe est de réussir à adapter le parc immobilier tout en garantissant des conditions optimales de travail aux collaborateurs ALTEN.

Pour y répondre, ALTEN fait le choix de privilégier dès que cela est possible, un bâtiment écoconçu disposant des plus hautes certifications environnementales, ayant une consommation d'énergie primaire (chauffage, climatisation, ventilation) de moins de 40 kWh/m²/an, pour une performance économique optimale. L'installation en 2011 dans le site «EcoLucioles» à Sophia-Antipolis, certifié Bâtiment Basse Consommation (BBC) et Haute Qualité Environnementale (HQE®) a marqué le commencement de cette démarche. Pour les infrastructures de son siège toulousain, ALTEN a signé un partenariat avec l'entrepreneur GA. Dès la fin de l'été 2011 puis au printemps 2012, le Groupe s'est installé successivement dans deux bâtiments certifiés BBC/HQE®. Ces bâtiments sont équipés du système GAPEO®, Gestion Active de la Performance Énergétique par Ordinateur, développé par GA qui associe l'utilisation d'équipements performants (baies à rupture thermique, pompes à chaleur individuelles, luminaires basse consommation) à une gestion centralisée par ordinateur (GTC). Les consommations d'énergie du bâtiment sont analysées et optimisées en fonction des comportements de ses occupants et des conditions externes (saisonnalité, température extérieure, etc.). De plus, pour ces bâtiments, ALTEN s'est engagé auprès de GA pour qu'ils servent de pilote à l'utilisation d'un nouvel outil favorisant les écogestes au bureau: MyGapéo®, déclinaison du système GAPEO® à l'échelle d'un utilisateur. Grâce à une simple connexion Internet, chaque occupant du bâtiment peut consulter et modifier les réglages des équipements de son propre bureau, depuis son poste de travail ou sa tablette tactile, lui permettant ainsi d'optimiser les consommations énergétiques des installations liées à l'éclairage, au système de



chauffage/climatisation, etc. Pour GA, « My Gapéo® permet à chaque utilisateur d'intervenir sur sa propre consommation et sur ses paramètres de confort à l'intérieur de marges prédéfinies. C'est une vraie opportunité pour GA de travailler grandeur nature sur un concept nouveau d'autant qu'ALTEN est une entreprise extrêmement réceptive aux problématiques environnementales. Plus nous avançons, plus nous croyons en l'avenir de ce procédé ». Début 2013, le Groupe intégrera une troisième surface à Toulouse certifiée BBC. ALTEN exploitera près du tiers de son parc immobilier répondant aux exigences économiques et environnementales les plus élevées.

UNE SOLUTION « CLOUD PRIVÉ » POUR LES SALLES SERVEURS

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, et face à la forte croissance du Groupe en France comme à l'international, ALTEN répond aux exigences de sécurité et de performance de ses partenaires grâce à l'évolution de son infrastructure de serveurs vers une solution « Cloud Privé en Data Center ». Les infrastructures informatiques du siège de Boulogne-Billancourt ont été déplacées chez Telecity Group dans leur site Data Center TC3

« Condorcet », élu « meilleur data center d'Europe » aux Datas Centers Europe Awards 2010. Il est en effet conçu dans un souci d'excellence technique de sa conception à son exploitation. Il dispose des certifications ISO 27001 : 2005 sur la gestion de la sécurité de l'information, ISO 9001 : 2008 sur la gestion des systèmes qualité, ISO 14001 : 2004 sur la gestion environnementale, et OHSAS 18001 : 2007 sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail. ALTEN peut désormais consommer de la puissance informatique à la demande, adaptée aux besoins à un instant T. Les ressources sont mutualisées et rationalisées grâce à ce data center, réduisant l'empreinte environnementale d'ALTEN tout en garantissant des systèmes disposant de la haute sécurité et disponibles 24 h/24 et 7j/7.

PRÈS DE
30 %
DU PARC IMMOBILIER
FRANÇAIS CERTIFIÉ BBC
ET/OU HQE DÉBUT 2013

L'ADOPTION DES ÉCO-GESTES PAR LES COLLABORATEURS, CLÉ DE LA RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

ALTEN a relayé tout au long de l'année les temps forts du Développement Durable auprès de ses collaborateurs, pour que l'adoption des éco-gestes soit le moteur de la réduction de l'impact environnemental du Groupe.

- Création d'une page dédiée sur l'intranet : présentant les éco-gestes, elle est amenée à vivre grâce aux propositions d'actions transmises pas les collaborateurs et aux défis/challenges organisés.
- Semaine du Développement Durable : du 1^{er} au 7 avril 2012, ALTEN s'est associé pour la première fois à la Semaine Nationale du Développement Durable, en incitant les collaborateurs à adopter des éco-gestes faciles à mettre en œuvre, avec un impact direct sur l'environnement.
- Semaine de la Mobilité : du 16 au 22 septembre 2012, le Groupe a sensibilisé ses collaborateurs aux changements de comportement en matière de déplacement, afin de réduire les émissions de CO₂, les pollutions et les nuisances, mais aussi apporter une solution aux problèmes de mobilité urbaine,

de santé et de qualité de vie. Les formations à l'éco-conduite ont été relancées à cette occasion.

- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : afin de comprendre les enjeux et les impacts positifs sur l'environnement de la réduction des déchets, des actions (distribution de mugs, quizz sur les écolabels, récolte de téléphones portables usagés...) ont été proposées aux collaborateurs autour des thèmes suivants : mieux produire, trop de déchets, mieux consommer, prolonger la durée de vie des produits et moins jeter. Cette opération a eu lieu du 19 au 23 novembre 2012.
- Création d'une Charte de vie : affichée dans tous les espaces communs et les salles de réunion, elle rappelle les bonnes pratiques en matière de respect des autres et respect de l'environnement.
- Développement d'un e-learning « Éco-gestes et impact environnemental » : dès 2013, dans le cadre de sa démarche de certification ISO 14001, ALTEN renforce la formation de l'ensemble des collaborateurs à la performance environnementale individuelle et collective.

Nos indicateurs

DE PERFORMANCE

Afin de piloter la démarche Développement Durable selon les piliers sociaux, environnementaux, économiques et sociétaux, ALTEN a établi un reporting d'indicateurs de performance, lui permettant d'identifier les axes d'amélioration, de fixer des objectifs et de mesurer régulièrement les avancées selon ces axes.

Méthodologie de reporting

PÉRIMÈTRE CONSIDÉRÉ

La période considérée pour les données composant les différents indicateurs est du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 sauf pour les données issues du Bilan Carbone (période concernée : du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010). Dans le Rapport Développement Durable 2012, « ALTEN », « Le Groupe » et « Le Groupe ALTEN » font référence aux entités juridiques du Groupe ALTEN en France telles que décrites ci-après. Les indicateurs de performance concernent les entités juridiques du Groupe ALTEN situées en France uniquement, ayant réalisé un chiffre d'affaires non nul en 2012, et possédant un effectif non nul. Ils se rapportent à l'exhaustivité des effectifs des entités considérées du Groupe ALTEN en France, et à l'exhaustivité des surfaces occupées par une ou plusieurs entités du Groupe ALTEN en France. L'établissement des indicateurs de performance et du texte du Rapport

Développement Durable 2012 a été réalisé conformément aux demandes de l'article 225 de la loi Grenelle 2. Les principes et recommandations du Global Reporting Initiative 3.1 ont également été pris en compte. Le référentiel de calcul et d'établissement des indicateurs de performance est disponible sur demande par mail : alten.csr@alten.fr.

Limites et exclusions

Les outils de reporting en place pour les entités juridiques hors France du Groupe ALTEN n'ont pas permis d'établir des éléments comparables et répondant aux attendus de la loi Grenelle 2 dans le temps imparti. De plus, les procédures de collecte des éléments relatifs au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques dans les entités du Groupe ALTEN n'ont pas permis d'élaborer des données satisfaisantes pour la publication du présent Rapport. Aucune donnée qualita-

tive ou quantitative concernant les DEEE n'est publiée. Concernant les autres catégories de déchets, les données concernant les déchets ménagers sont considérées comme non matérielles conformément à une étude de l'ADEME montrant que 80 % des déchets des entreprises de services sont composés de papier, et aux résultats du Bilan Carbone 2010 du Groupe ALTEN.

Enfin, le taux de couverture des indicateurs environnementaux est variable selon l'indicateur. Ils couvrent entre 93 et 100 % du périmètre concerné (identiques en 2011) mis à part pour l'indicateur « Consommation totale d'eau » (près 45 % de taux de couverture, 66 % en 2011) et pour l'indicateur « Consommation totale d'énergie » (75 % de taux de couverture, identique en 2011).

ORIGINE ET CONSOLIDATION DES DONNÉES

Indicateurs sociaux

Les données relatives aux effectifs, aux nationalités représentées dans l'entreprise, aux embauches et aux départs, aux contrats d'alternance, de masse salariale, de rémunération, de taux de renouvellement, de taux de fréquence et de taux de gravité des accidents du travail ont été extraites des Bilans Sociaux et des logiciels de paie des entreprises du Groupe ALTEN en France. Les données relatives aux collaborateurs en situation de handicap, aux entretiens annuels d'évaluation, à la formation et aux validations des acquis par l'expérience, ainsi que relatives à la mobilité interne, aux sites équipés de défibrillateurs, sont issues du reporting des départements qui en ont la charge dans les diverses entités du Groupe. Les données relatives aux accords collectifs, au dialogue avec les partenaires sociaux et instances représentatives du personnel

ont été communiquées par les représentants de chacune de ces entités.

Indicateurs environnementaux

Les données liées aux surfaces sont issues des baux de location. Les données sont collectées puis consolidées annuellement par bâtiment, puis réparties selon les surfaces occupées par chaque entité juridique du Groupe ALTEN en France dans lesdits bâtiments. Les données liées aux consommables, eau et énergie ont pour origine les factures et relevés fournis par les fournisseurs et prestataires. Les indicateurs de consommations d'énergie et d'eau, et de consommables ont été calculés au prorata temporis de la période d'occupation. Les émissions de CO₂ émises par la consommation énergétique des bâtiments ont été calculées en utilisant le facteur carbone publié par EDF en mai 2012. Les données liées à la plantation d'arbres, aux économies de CO₂ réalisées grâce aux courses à vélo, aux déplacements en km des collaborateurs en avion et en train et leurs équivalences en émissions de CO₂, ainsi que la note EcoVadis ont été fournies par les prestataires et fournisseurs concernés.

Indicateurs sociétaux

Les données relatives aux projets soutenus dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie ont été transmises par le fonds de dotation et par la Direction de la Communication. Les données relatives au nombre de partenariats avec des organismes de référence sont issues du reporting des départements qui en ont la charge. Les données relatives aux achats responsables ont été transmises par la Direction des Achats et des Moyens Généraux.

Nos indicateurs de performance sociale

au 31 décembre 2012

N° INDICATEUR ALLEN	AU 31/12/2012	UNITÉS	Groupe France 2011	Groupe France 2012
EFFECTIF ET DIVERSITÉ				
Social 1	Effectif total	<i>Nbre de coll.</i>	8 422	9 012
Social 2	Répartition des effectifs par sexe	<i>% femmes</i>	21,9 %	22,74 %
		<i>% hommes</i>	78,1 %	77,26 %
Social 3	Répartition des effectifs par tranche d'âge	<i>% de coll. de moins de 25 ans</i>	11,1 %	10,93 %
		<i>% de coll. entre 25 et 35 ans</i>	66,6 %	65,07 %
		<i>% de coll. entre 35 et 45 ans</i>	17,5 %	18,70 %
		<i>% de coll. de 45 ans et plus</i>	4,7 %	5,30 %
		<i>% ALLEN SA</i>	57,30 %	54,45 %
		<i>% ALLEN Sud-Ouest</i>	12,80 %	14,15 %
		<i>% Atexis</i>	2,70 %	3,18 %
Social 4	Répartition des effectifs par filiale du Groupe	<i>% Aptech</i>	0,30 %	1,91 %
		<i>% ID. apps</i>	5,80 %	0,39 %
		<i>% MIGSO</i>	0,90 %	6,36 %
		<i>% ALLEN SIR</i>	15,20 %	13,89 %
		<i>% Anotech Energy</i>	2 %	1,90 %
		<i>% Pegase</i>	0,30 %	0,41 %
		<i>% Elitys</i>	1,00 %	0,84 %
		<i>% B2i</i>	1,40 %	1,13 %
		<i>% Avenir Conseil Formation</i>	1,80 %	1,39 %
		<i>% de coll. Ingénieurs</i>	86,13 %	85,59 %
Social 5	Répartition des effectifs par type de métier	<i>% de coll. Managers</i>	4,41 %	4,42 %
		<i>% de coll. Fonctions Supports</i>	9,46 %	9,99 %
		<i>% de coll. en contrat d'apprentissage et de professionnalisation</i>	0,33 %	0,90 %
Social 6	Pourcentage des collaborateurs en situation de handicap	<i>% de coll. en situation de handicap</i>	0,37 %	0,38 %
Social 7	Nombre de nationalités uniques représentées	<i>Nbre de nationalités uniques</i>	71	75
EMBAUCHES				
Social 8	Nombre d'embauches en CDI	<i>Nbre d'embauches</i>	3 357	3 182
Social 9	Dont nombre d'embauches en CDI de moins de 25 ans	<i>Nbre d'embauches</i>	746	736
Social 10	Nombre d'embauches en CDD	<i>Nbre d'embauches</i>	166	181
Social 11	Nombre d'embauches en contrat apprentissage et de professionnalisation	<i>Nbre d'embauches</i>	22	78
DÉPARTS				
Social 12	Départs en CDI	<i>Nbre de départs</i>	2 622	2 645
Social 13	Dont nombre de démissions	<i>Nbre de départs</i>	1 705	1 569
Social 14	Dont nombre de licenciements	<i>Nbre de départs</i>	146	204
Social 15	Dont nombre d'autres départs	<i>Nbre de départs</i>	771	872
Social 16	Départs en CDD	<i>Nbre de départs</i>	103	129
Social 17	Départs en contrat d'apprentissage et de professionnalisation	<i>Nbre de départs</i>	29	30
CRÉATION NETTE D'EMPLOIS				
Social 18	Création nette d'emplois	<i>Nbre d'emplois créés</i>	1 129	637

N° INDICATEUR ALTEN	AU 31/12/2012	UNITÉS	Groupe France 2011	Groupe France 2012
ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS				
Social 19	Rémunération annuelle moyenne par statut	€ cadres	38 332,1	38 561,2
		€ non cadres	24 293,8	24 163,8
MANAGEMENT				
		% de femmes dans la population cadre	20,31 %	21,40 %
		% d'hommes dans la population cadre	79,69 %	78,60 %
Social 20	Répartition de l'effectif par statut et par sexe	% de femmes dans la population non cadre	36,59 %	32,45 %
		% d'hommes dans la population non cadre	63,41 %	67,55 %
Social 21	Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation	% de coll.	92,70 %	93,47 %
Social 22	Taux moyen d'absentéisme (pour maladie, accident de travail ou de trajet)	%	1,56 %	1,69 %
Social 23	Turnover des collaborateurs	%	42,60 %	26,87 %
ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL				
Social 24	Pourcentage de collaborateurs travaillant à temps plein	% de coll.	98,68 %	98,55 %
Social 25	Pourcentage de collaborateurs travaillant à temps partiel	% de coll.	1,32 %	1,45 %
RELATIONS SOCIALES				
Social 26	Nombre de réunions du CHSCT-CE-DP	Nbre de réunions	202	191
Social 27	Pourcentage de collaborateurs couverts par une convention collective	% de coll.	100 %	100,00 %
FORMATION				
Social 28	Dépenses au titre de la formation effectuée	€	8 381 425	8 386 547
Social 29	Dépenses de formation en % de la masse salariale	%	2,77 %	2,60 %
Social 30	Pourcentage de dépenses en formation/chiffre d'affaires	%	1,1 %	1,00 %
Social 31	Nombre total d'heures de formation	Nbre d'heures	81 229	110 090
Social 32	Pourcentage de collaborateurs formés dans l'année	Nbre de coll.	33 %	36,5 %
		Nbre moyen d'heures de formation/an/ingénieur	7	11,22
		Nbre moyen d'heures de formation/an/manager	52	37,37
		Nbre moyen d'heures de formation/an/fonction support	10	9,64
Social 33	Nombre moyen d'heures de formation par an, par collaborateur et par type de métiers			
		% de femme formées	37 %	35,04 %
		% d'hommes formés	31 %	34,87 %
Social 34	% de personnes formées dans l'année par sexe			
Social 35	Nombre de validations d'acquis par l'expérience (VAE) réalisées	Nbre de VAE	2	1
CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ				
Social 36	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt		1,61	2,11
Social 37	Taux de gravité des accidents du travail		0,01	0,015
Social 38	Nombre d'heures de formation à la sécurité	Nbre d'heures	NC	12 101,10
Social 39	Nombre de managers formés à la gestion du stress	Nbre de coll.	193	93
Social 40	Nombre de sites équipés de défibrillateurs		NC	100 %
Social 41	Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel		0	0

Nos indicateurs de performance sociétale

au 31 décembre 2012

N° INDICATEUR ALTEN	AU 31/12/2012	UNITÉS	Groupe France 2011	Groupe France 2012
PARTENARIATS SOLIDAIRES				
Sociétal 1	Nombre de partenariats signés dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie (CNJE, Elles Bougent, etc.)	<i>Nbre de partenariats</i>	6	18
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES				
Sociétal 2	Nombre d'engagements auprès d'organismes non gouvernementaux de référence (Global Compact, etc.)	<i>Nbre d'engagements</i>	2	2
Sociétal 3	Comité de veille de la conformité aux lois et aux réglementations	<i>Nbre de comités de veille</i>	3	3
GOVERNANCE				
Sociétal 4	Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	%	40 %	40 %
SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS				
Sociétal 5	Pourcentage de fournisseurs ayant signé la Charte d'Achats Responsables	%	NC	48 %

Nos indicateurs de performance environnementale

au 31 décembre 2012

N° INDICATEUR ALTEN	AU 31/12/2012	UNITÉS	Groupe France 2011	Groupe France 2012
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE				
Enviro 1	Émissions de CO ₂ /pers./an (données 2010)	t. éq. CO ₂ /coll.	5,4	-
Enviro 2	Rejets de gaz à effet de serre (données 2010)	tonnes de GES	191	-
Enviro 3	Émissions de CO ₂ liées aux consommations d'énergie des bâtiments	t. éq. CO ₂	-	110,8
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES				
Enviro 4	Consommation totale d'eau	m ³ /m ² /an	0,37	0,38
Enviro 5	Quantité de papier (bureautique et en-tête) consommé	kg/m ² /an	1,19	1,14
Enviro 6	% de papier recyclé consommé/consommation totale de papier	%	11,64 %	68,83 %
Enviro 7	Quantité de gobelets opaques et translucides consommés par les collaborateurs présents sur site ALTEN dans l'année	Nbre de gobelets/coll./an	667,42	673,20
Enviro 8	Consommation totale d'énergie	kWh/m ²	122,16	119,16
Enviro 9	% de m ² occupés certifiés (BBC, HQE)	%	9,49 %	12,06 %
Enviro 10	% de surfaces équipées de détecteurs de présence dans les zones de circulation	%	45,43 %	43,49 %
DÉCHETS				
Enviro 11	% de sites couverts par le tri sélectif	%	84,43 %	91,51 %
ACTIONS DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS ET ACTIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES				
Enviro 12	Poids estimé de CO ₂ stocké (en kg) sur 30 ans grâce à un projet de reforestation (pour 10 030 arbres)	t. éq. CO ₂	1 650	3 310
Enviro 13	Nombre de collaborateurs formés à l'éco-conduite	Nbre de coll.	118	110
Enviro 14	Nombre de communications internes dédiées au Développement Durable	Nbre de communications	9	29
ACHATS RESPONSABLES				
Enviro 15	Émissions de CO ₂ économisées grâce au recours aux coursiers à vélo NOVEA	kg éq. CO ₂	NC	20,2
DÉPLACEMENTS DES PERSONNES				
Enviro 16	Nbre de km parcourus en train lors de déplacements professionnels	km/coll/an	425	420,89
Enviro 17	Nbre de kg éq. CO ₂ pour les déplacements professionnels en train	kg éq. CO ₂ /coll.	10,20	10,65
Enviro 18	Nbre de km parcourus en avion lors de déplacements professionnels	km/coll/an	4 837	3 135,68
Enviro 19	Nbre de kg éq. CO ₂ pour les déplacements professionnels en avion	kg éq. CO ₂ /coll.	1705,60	859,49
Enviro 20	Nbre d'heures d'audio/visio/web-conférences	h	NC	13 966
CERTIFICATIONS ET ÉVALUATIONS EXTÉRIEURES				
Enviro 21	Note EcoVadis sur 10	Unité	5	6

Matrice de conformité

Article 225 du Code de commerce

Certains éléments demandés par l'article 225 du Code de commerce sont non matériels, non applicables et non pertinents au regard de l'activité d'ALTEN. Ils sont donc exclus du périmètre de vérification de l'organisme tiers vérificateur.

ARTICLE 225 GRENELLE 2	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	GRI	RÉPONSE APPORTÉE PAR ALTEN
Description			
INFORMATIONS SOCIALES			
EMPLOI			Pages 44 à 53
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique		LA1	Indicateurs : Social : 1 à 5
Les embauches et les licenciements		LA2	Indicateurs : Social : 8 à 17
Les rémunérations et leurs évolutions		EC1, EC5	Indicateurs : Social : 19 et 20
ORGANISATION DU TRAVAIL			Pages 50 à 53
L'organisation du temps de travail		LA	Indicateurs : Social : 25 à 27
L'absentéisme		LA7	Indicateurs : Social : 21
RELATIONS SOCIALES			Pages 50 à 53
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci	3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective	LA4	Indicateurs : Social : 23, 28, 30
Le bilan des accords collectifs		LA5	Indicateurs : Social : 29
SANTÉ ET SÉCURITÉ			Pages 50 à 53
Les conditions de santé et de sécurité au travail	4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	LA6, LA8	Indicateurs : Social : 42 à 44
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	5 Abolir de façon effective le travail des enfants	LA9	Indicateurs : Social : 41
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles		LA7	Indicateurs : Social : 39, 40, 45
FORMATION			Pages 50 à 53
Les politiques mises en œuvre en matière de formation		LA11	Indicateurs : Social : 31 à 33, 35, 38
Le nombre d'heures de formation		LA10	Social : 34 et 36
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT			Pages 50 à 57
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes		LA14	Indicateurs : Social : 21, 22, 37, Sociétal : 5
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées		LA13	Indicateurs : Social : 6
La politique de lutte contre les discriminations		LA13	Indicateurs : Social : 7
PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES			Pages 44 à 49
au respect de la liberté d'association et du droit des négociations collectives	3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective	HR5, LA13, LA14	Code Éthique, Charte de Développement Durable
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	6 Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession	HR4, LA13, LA14	
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	HR6, HR7	
à l'abolition effective du travail des enfants	5 Abolir de façon effective le travail des enfants	HR6	
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE			Pages 44 à 50, 58 à 65
L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement			Charte Développement Durable Indicateurs : Enviro : 20
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement			Indicateurs : Enviro : 12 et 13
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN 30	Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement. Indicateurs : Enviro : 12
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours		EN28, EC2	Voir le Document de référence 2012 du Groupe ALTEN, « Facteurs de risques liés à l'activité ». Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement.

ARTICLE 225 GRENELLE 2	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	GRI	RÉPONSE APPORTÉE PAR ALTEN
POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS			Pages 62 à 68
Les mesures de prévention, de réduction, ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	EN22 à EN24	Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement et ne l'affectent pas gravement ; les rejets dans l'air se limitent aux émissions de gaz à effet de serre, principalement issues des déplacements des collaborateurs, pesant pour 75 % dans le Bilan Carbone du Groupe (source : Bilan Carbone 2010 du Groupe ALTEN).
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN 22	Indicateurs : Enviro :10
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité		EN 25	Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement, génèrent peu de pollution et n'engendrent pas de nuisances sonores.
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES			Pages 62 à 68
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales		EN8, EN9, EN21	Indicateurs : Enviro : 3
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	EN1, EN10	Indicateurs : Enviro : 4 à 6
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN3 à EN7	Indicateurs : Enviro : 7 à 9
L'utilisation des sols			Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, le Groupe n'a aucune activité nécessitant l'utilisation des sols.
CHANGEMENT CLIMATIQUE			Pages 58 à 68
Les rejets de gaz à effet de serre	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	EN16, EN17, EN19, EN20	Indicateurs : Enviro : 1 et 2
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN18, EC2	Indicateurs : Enviro : 14 et 19
PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ : LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ		EN11 à 15, EN20	Pages 62 à 68 Indicateurs : Enviro : 11
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE			
IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ			Pages 44 à 68
En matière d'emploi et de développement régional		EC8, EC9	Indicateurs : Social : 18
Sur les populations riveraines ou locales		EC1, EC6	p. 44 à 49, 54 à 57
RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES			Pages 44 à 68
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations			
Les actions de partenariat ou de mécénat		EC1	Indicateurs : Sociétal : 1, 2 et 3
SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS			Pages 44 à 49, 58 à 68
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence	EC6, HR2, HR 5 à 7	Charte d'Achats Responsables
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	2 Veiller à la non-complicité de violations des droits de l'homme		Indicateurs : Sociétal : 7
LOYAUTÉ DES PRATIQUES			Pages 44 à 49
Les actions engagées pour prévenir la corruption		SO2 à SO4, SO7, SO8	Code Éthique
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	PR1, PR2	Compte tenu des activités tertiaires d'ingénierie et de conseil en technologies d'ALTEN, le Groupe n'a pas mis en œuvre de mesures spécifiques en faveur de la santé et la sécurité des consommateurs.
AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME	1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence 2 Veiller à la non-complicité de violations des droits de l'homme	HR	Code Éthique, Charte Achats Responsables. Le Groupe ALTEN engage l'ensemble de ses activités dans le respect le plus strict des droits de l'homme, et entend inciter l'ensemble de ses partenaires à en faire de même dans leurs propres activités.

Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du Commissaire aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2012

À l'attention de la Direction Générale,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaire aux comptes de la Société ALTEN, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration de la Société d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément au référentiel utilisé (le « Référentiel ») par la Société et disponible au siège de la Société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en responsabilité sociétale.

1. Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

2. Rapport d'assurance modérée

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (*International Standard on Assurance Engagements*) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié la mise en place dans le Groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du *reporting* social et environnemental ;
- nous avons sélectionné les informations consolidées à tester et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du Groupe ainsi que de ses engagements sociétaux :
 - Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes :
 - au niveau de l'entité consolidante et des entités contrôlées, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations ;
 - au niveau des sites que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
 - mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 86 % des effectifs et entre 59 % et 100 % des informations quantitatives environnementales testées.
 - Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité.
 - pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires ;
 - enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le fait que les Informations ne couvrent que le périmètre France comme indiqué dans le paragraphe Périmètre considéré de la partie Méthodologie de *reporting*.

Paris, le 12 avril 2013

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Alban Audrain
Associé
Responsable RSE

Le carnet de l'actionnaire

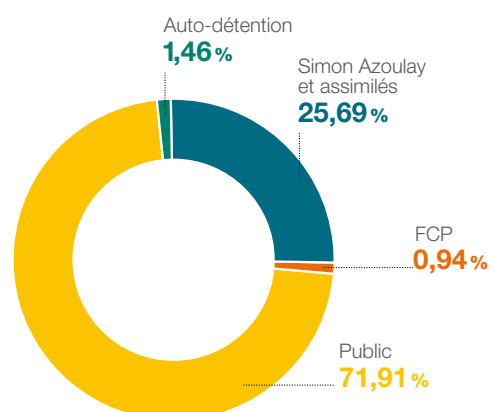
FICHE SIGNALÉTIQUE

Raison sociale	ALTEN
Activité	Ingénierie et Conseil en Technologies
Code APE	6202A
RCS	348 607 417 Nanterre
Adresse du siège social	40, avenue André Morizet – 92513 Boulogne-Billancourt
Date de création	1988
Nationalité	Française
Capital social	33 020 695,65 euros
Nombre d'actions ALTEN inscrites au capital	32 487 924
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Exercice social	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Marché de cotation	Le titre ALTEN est coté au compartiment B du marché d'Euronext Paris
Indices boursiers intégrant le titre ALTEN	SBF 120, SBF 250, IT CAC 50, CACMID 100
Code ISIN	FR 0000071946

ANALYSTES FINANCIERS

Bryan Garnier
CIC Securities
Crédit Agricole Cheuvreux
Exane BNP Paribas
Gilbert Dupont
HSBC
Kepler Equities
Natixis
Oddo Securities
Société Générale

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT (au 7 mars 2013)



CALENDRIER 2013

Lundi 28 janvier	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2012
Mercredi 27 février	Résultats annuels 2012
Lundi 29 avril	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2013
Mercredi 19 juin	Assemblée générale des actionnaires
Jeudi 25 juillet	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2013
Mercredi 25 septembre	Résultats du 1 ^{er} semestre 2013
Mercredi 30 octobre	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2013

ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

DATE	VOLUME MENSUEL	MILLIERS D'EUROS	+ HAUT	+ BAS	COURS MOYEN	MOYENNE SÉANCE EN TITRES	MILLIERS D'EUROS
Janv. 2012	1 156 882	22 587 183	21,46	17,78	19,46	52 585,55	1 026 690,17
Fév. 2012	1 387 557	32 742 974	24,92	21,14	23,56	66 074,14	1 559 189,27
Mars 2012	1 553 723	38 172 599	25,56	22,75	24,47	70 623,77	1 735 118,14
Avril 2012	691 262	15 565 476	24,29	20,65	22,25	36 382,21	819 235,61
Mai 2012	643 874	14 002 201	22,98	20,35	21,61	29 267,00	636 463,72
Juin 2012	1 904 608	37 828 244	21,95	19,20	20,48	90 695,62	1 801 344,95
Juil. 2012	875 612	19 991 359	23,42	21,60	22,80	39 800,55	908 698,14
Août 2012	595 023	13 580 476	24,10	22,05	22,80	25 870,57	590 455,50
Sept. 2012	681 265	17 019 388	25,94	23,45	24,84	34 063,25	850 969,41
Oct. 2012	1 255 943	31 072 584	25,70	24,01	24,65	54 606,22	1 350 981,93
Nov. 2012	573 671	14 293 690	25,70	24,15	24,87	26 075,95	649 713,21
Déc. 2012	471 712	12 409 582	27,56	25,15	26,22	24 826,95	653 135,92
Janv. 2013	1 167 413	32 304 615	29,20	25,90	27,63	53 064,23	1 468 391,63
Fév. 2013	1 513 365	45 995 452	31,68	28,30	30,21	75 668,25	2 299 772,65



Document de Référence 2012

Rapport financier annuel



Sommaire

1	PERSONNES RESPONSABLES (RFA)	79	14	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	117
1.1	Responsable du Document de référence et du rapport financier annuel	79	14.1	Informations concernant les membres	118
1.2	Responsable de l'information financière	79	14.2	Conflits d'intérêts	125
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES (RFA)	81	15	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES (RFA)	127
2.1	Identité	81	15.1	Rémunération versée et avantages en nature	128
2.2	Changement éventuel	82	15.2	Provisions pour pensions et retraites	132
2.3	Honoraires des Commissaires aux comptes	82	16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	133
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	83	16.1	Date d'expiration des Mandats	134
3.1	Informations financières historiques	83	16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	134
4	FACTEURS DE RISQUES (RFA)	85	16.3	Informations sur les comités	134
4.1	Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de Bourse	86	16.4	Conformité aux règles de gouvernement d'entreprise (RFA)	134
4.2	Risque de liquidité	86	17	SALARIÉS	145
4.3	Risque de crédit/Contrepartie	87	17.1	Répartition des effectifs	146
4.4	Risques sur les actifs incorporels	87	17.2	Participations et stock-options	146
4.5	Risques juridiques	87	17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	146
4.6	Risques liés à l'activité	88	17.4	Conséquences sociales et environnementales de l'activité d'ALTEN SA	147
4.7	Risques industriels liés à l'environnement	89	18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES (RFA)	151
4.8	Assurances	89	18.1	Actionnariat	152
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	91	18.2	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	154
5.1	Histoire et évolution de la Société	92	18.3	Contrôle direct ou indirect	154
5.2	Investissements	94	18.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	154
6	APERÇU DES ACTIVITÉS ET DE LA STRATÉGIE	95	19	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	155
6.1	Principales activités	96	19.1	Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	156
6.2	Principaux marchés	97	19.2	rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012)	158
6.3	Événements exceptionnels	97	20	INFORMATIONS FINANCIÈRES	161
6.4	Dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication	97	20.1	Informations financières historiques	162
6.5	Position concurrentielle	97	20.2	Informations financières pro forma	162
7	ORGANIGRAMME	99	20.3	États financiers (RFA)	163
7.1	Description sommaire du Groupe	99	20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles (RFA)	225
7.2	Liste des filiales importantes	99	20.5	Date des dernières informations financières	227
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	101	20.6	Informations financières intermédiaires et autres	227
8.1	Immobilisations corporelles importantes	101	20.7	Politique de distribution de dividendes	227
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	101	20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	227
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	103	20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	227
9.1	Situation Financière (RFA)	104	21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (RFA)	229
9.2	Résultats d'Exploitation (RFA)	107	21.1	Capital social	230
9.3	Affectation du Résultat	107	21.2	Informations statutaires	233
9.4	Charges non déductibles fiscalement	107	22	CONTRATS IMPORTANTS	237
9.5	Délais de paiement	108	23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	239
9.6	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	108	24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	241
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	109	25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	243
10.1	Informations sur les capitaux	110	A	ANNEXES	245
10.2	Flux de trésorerie	110		Table de concordance du rapport financier annuel	245
10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement	110			
10.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	110			
10.5	Sources de financement attendues	110			
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	111			
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	113			
12.1	Principales tendances	113			
12.2	Éléments susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	113			
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	115			

PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (cf. table de concordance figurant en page 245) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document. La lettre de fin de travaux ne contient pas d'observation. »

Fait à Boulogne-Billancourt, le 26 avril 2013.

Simon Azoulay – Président-Directeur général

1.2 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Monsieur Bruno Benoiel

Directeur général délégué

1

PERSONNES RESPONSABLES

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2

2.1 IDENTITÉ

2.1.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Cabinet Dauge & Associés

Représenté par Monsieur Christian Laplane – 38, rue Saint-Ferdinand – 75017 Paris.

Date de 1^{re} nomination : 30 juin 1997.

Dates de renouvellement : 25 juin 2003 et 23 juin 2009.

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Société Grant Thornton

Représentée par Monsieur Laurent Bouby – 100, rue de Courcelles 75017 Paris

Date de 1^{re} nomination : 25 juin 2003.

Date de renouvellement : 23 juin 2009.

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.1.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Cabinet Kling – suppléant du cabinet Dauge & Associés

Représenté par Monsieur Didier Kling – 28 avenue Hoche – 75008 Paris.

Date de 1^{re} nomination : 25 juin 2003.

Date de renouvellement : 23 juin 2009.

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Société IGEC – suppléant de la société Grant Thornton

Représentée par Monsieur Vincent Papazian – 3, rue Léon-Jost, 75017 Paris.

Date de 1^{re} nomination : 25 juin 2003.

Date de renouvellement : 23 juin 2009.

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES CHANGEMENT ÉVENTUEL

2.2 CHANGEMENT ÉVENTUEL

Néant.

2.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes se situe au chapitre 20.3.1, note 4.7 du présent Document de référence.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3

3.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

CHIFFRES CLÉS SUR LA PÉRIODE COUVRANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	1 198,0	1 065,7	916,6
France	63,7 %	67,2 %	69,1 %
International	36,8 %	32,8 %	30,9 %
Résultat opérationnel d'activité	120,6	108,3	93,4
Résultat opérationnel d'activité <i>(en % du CA)</i>	10,1 %	10,2 %	10,2 %
Résultat opérationnel	116,4	95,3	92,9
Résultat net part du Groupe	78,1	59,6	53,6
Effectifs	15 950	14 800	12 600

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

4

FACTEURS DE RISQUES

4.1	RISQUES ENCOURUS EN CAS DE VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS, DES TAUX DE CHANGE OU DE COURS DE BOURSE	86
4.2	RISQUE DE LIQUIDITÉ	86
4.3	RISQUE DE CRÉDIT/CONTREPARTIE	87
4.4	RISQUES SUR LES ACTIFS INCORPORELS	87
4.5	RISQUES JURIDIQUES	87
4.6	RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ	88
4.6.1	Les procédures et les politiques de référencement	88
4.6.2	La gestion du personnel	88
4.7	RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT	89
4.8	ASSURANCES	89

4

FACTEURS DE RISQUES

RISQUES ENCOURUS EN CAS DE VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS, DES TAUX DE CHANGE OU DE COURS DE BOURSE

Le Groupe a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés ci-après :

4.1 RISQUES ENCOURUS EN CAS DE VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS, DES TAUX DE CHANGE OU DE COURS DE BOURSE

ALTEN dispose de financements bancaires à court terme non confirmés indexés sur l'Euribor. Les financements à moyen terme (sur 3 ans) confirmés par la mise en place d'un nouveau *club deal*, le 21 décembre 2012, sont indexés sur l'Euribor.

Le Groupe encourt donc un risque de variation de taux en fonction des évolutions de l'indice de référence. Au 31 décembre 2012, cette ligne de crédit n'étant pas utilisée, le Groupe n'est pas exposé aux risques de taux.

En raison du faible recours à l'endettement, le Groupe n'a pas mis en place de couverture de taux.

Le Groupe facture ses prestations en euros (€), à l'exception de ses filiales au Royaume-Uni, en Suisse, en Roumanie, en Pologne, en Suède, en Inde, aux USA, au Brésil, au Nigeria, au Canada, à Hong Kong et en Chine.

La majorité des opérations se réalisant à l'intérieur de chaque pays, le risque de change portant sur des flux entre zones monétaires différentes reste limité. ALTEN réalise 88 % de son activité en zone Euro.

En 2012, l'incidence de l'effet de change sur le résultat net du Groupe est de 307 milliers euros. En complément voir chapitre 20.3.1, note 2.3 « Facteurs de risques financiers ».

Le risque lié au cours de Bourse est faible. En effet, en sus des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la société ALTEN ne détient que 460 022 actions propres, représentant 1,42 % du capital social, au 31 décembre 2012.

Les valeurs mobilières donnant à terme accès au capital émises en 2009 par la société ALTEN ne représentent, au 31 décembre 2012, que 1,50 % du capital social. Ces valeurs mobilières ont été émises dans le cadre d'une attribution de bons de souscription d'actions (BSA) décidée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 7 septembre 2009, conformément à la délégation octroyée par l'Assemblée générale mixte du 23 juin 2009.

Par ailleurs, ALTEN détient 420 653 actions ordinaires AUSY (cotée sur Euronext Paris, Compartiment C) représentant, à la connaissance d'ALTEN, 9,42 % du capital de cette société au 31 décembre 2012.

4.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidité et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédits appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Le Groupe maintient une flexibilité financière en disposant de lignes de crédit ouvertes confirmées et non utilisées (à la clôture de l'exercice) d'un montant de 170 M€, dont 150 M€ confirmées en décembre 2012 dans le cadre d'un « club deal » pour une durée maximale de 3 ans et de lignes de crédit à court terme non confirmées, renouvelables annuellement pour un montant de 21.5 M€.

Ce « club deal » impose les ratios suivants à respecter semestriellement et annuellement (et pour la première fois au 30 juin 2013) tant que le contrat sera en vigueur et tant qu'une avance sera en cours :

- ratio « Endettement financier net/Résultat opérationnel d'activité ». Ce ratio doit être inférieur à 2,10 ;
- ratio « Endettement financier net/Fonds propres ». Ce ratio doit être inférieur à 0,70.

Des indications complémentaires sur le contrat de *club deal* sont fournies chapitre 20.3.1, note 2.3 « Facteurs de risques financiers ».

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3 RISQUE DE CRÉDIT/CONTREPARTIE

Les prestations d'ALTEN sont essentiellement facturées au temps passé. En pratique, les risques liés aux activités de contrats avec engagement de résultat restent faibles (moins de 10 % du chiffre d'affaires). Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement. Face à cette difficulté croissante, le Groupe a dû renforcer ses *process* et ses ressources pour limiter l'augmentation des en-cours clients et le risque de non-paiement des clients.

Les clients du Groupe sont parmi les plus grands comptes européens. Le Groupe ALTEN réalise 39,7 % de son chiffre d'affaires avec une dizaine de clients, le premier client d'entre eux représentant moins de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe, dans plusieurs pays, et sur plusieurs entités.

ALTEN travaille principalement avec des clients grands comptes (près de 90 % du CA). Le risque d'insolvabilité est donc limité. Les délais de recouvrement de créances clients s'établissent à 100 jours (106 jours en 2011).

PART DES PREMIERS CLIENTS (en % du chiffre d'affaires)

	2012	2011	2010
1 ^{er}	9,7	9,5	9,7
5 premiers	27,2	26,6	25,5
10 premiers	39,7	39,3	40,2

Aucun risque de dépendance à l'égard d'un client en particulier n'a été identifié. Voir également chapitre 20.3.1, note 2.3.

4.4 RISQUES SUR LES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe ALTEN réalise des tests de dépréciation des écarts d'acquisition dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles (voir chapitre 20.3.1, Note aux états financiers sections 2.2.5 et 2.2.8).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

Voir également chapitre 20.3.1, Détail des comptes consolidés, note 3.1.

4.5 RISQUES JURIDIQUES

La majeure partie des prestations réalisées par le groupe ALTEN est soumise à des obligations de moyens.

Néanmoins, les prestations soumises à engagements de résultat (forfaits) sont susceptibles en cas de retard d'exécution ou de mauvaise exécution d'entraîner l'application de pénalités voire d'engager la responsabilité d'ALTEN. Le Groupe a développé des *process* méthodologiques spécifiques dans la gestion de ce type de projet. La Direction des Projets Structurés qui déploie les méthodologies et pilote la réalisation des *workpackages* a été évalué CMMI niveau 3 en décembre 2012. L'ensemble de ces processus associés à une gestion rigoureuse de ses engagements contractuels permettent à ALTEN de maîtriser ce risque.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est partie à un certain nombre de procédures principalement dans le domaine social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéance prévisible dans l'Annexe des comptes consolidés (voir chapitre 20.3.1, 3 Détail des comptes consolidés, note 3.12).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4.6 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

4.6.1 LES PROCÉDURES ET LES POLITIQUES DE RÉFÉRENCIEMENT

Les grands clients ont mis en place des politiques de rationalisation de leur recours aux sociétés de conseil en ingénierie et technologies ayant pour effet de limiter le nombre de partenaires référencés en s'inscrivant dans une politique générale de recherche de productivité.

ALTEN a confirmé fin 2012 l'ensemble de ses référencements dans l'Aéronautique, l'Automobile, l'Énergie, Télécom, ...

Pour le cas où ALTEN viendrait à perdre un référencement auprès d'un client majeur (5 clients représentant chacun plus de 3 % du chiffre d'affaires), son taux d'activité et par conséquent sa rentabilité pourraient se voir ponctuellement affectés.

Dans le cadre de la rationalisation des panels fournisseurs et de l'évolution de la demande des principaux donneurs d'ordre, ALTEN accompagne la démarche de ses clients par la mise en place de l'offre *workpackage* qui permet la réalisation de gains de productivité et qui peut être associée à une approche *nearshore* ou *offshore*.

Depuis quelques années, les Directions Achats des clients souhaitent faire réaliser une partie de leurs études et développements dans des pays dits à « bas coûts ». Le groupe ALTEN a donc mis en place des structures dédiées pour répondre à cette demande et maintenir ainsi la relation client. Dans la pratique, le nombre de projets réalisés en mode *offshore* ou *nearshore* est resté très limité.

ALTEN possède des structures en Roumanie, Pologne et en Inde.

La part du chiffre d'affaires réalisé par le groupe ALTEN en mode *offshore* et en mode *nearshore* est non significative.

À ce jour, le risque lié aux délocalisations est quasi nul. Cette offre *offshore/nearshore*, si elle se développe, devrait permettre à ALTEN de gagner de nouveaux marchés.

4.6.2 LA GESTION DU PERSONNEL

Près de 90 % des salariés d'ALTEN sont des ingénieurs dont les profils sont très recherchés sur un marché du travail fortement tendu.

La croissance organique du Groupe dépend de sa capacité à recruter une main-d'œuvre hautement qualifiée tout en faisant face à un fort taux de *turnover* (excédant 20 % en 2012).

À cet effet, ALTEN a mis en place une politique des ressources humaines dynamique.

ALTEN mène notamment une politique active de recrutement de jeunes ingénieurs et collaborateurs en participant à des salons et forums (près de 80 en France en 2012), en construisant des partenariats pérennes avec des écoles d'ingénieurs, des universités et écoles de commerce (plus de 60 écoles).

En 2012, ALTEN a recruté plus de 3 200 personnes en CDI.

ALTEN accompagne le développement professionnel de ses collaborateurs en mettant en place des *process* RH qui favorisent la formation, la mobilité et l'accès à l'information sur les opportunités de carrière.

L'ensemble de ces processus permettent à ALTEN non seulement de pallier le *turnover* important mais également de continuer à enregistrer une importante croissance organique.

Enfin, ALTEN pourrait ne pas être en mesure d'adapter immédiatement ses ressources en cas de modification soudaine de la situation de ses clients, à l'instar de l'ensemble des acteurs du secteur, liée à un contexte économique défavorable.

4.7 RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Ces risques sont non significatifs. Le groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impact sur l'environnement.

4.8 ASSURANCES

La politique d'assurance du Groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du Groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1^{er} rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages immatériels non consécutifs ;
- dommages aux biens et pertes d'exploitation ;
- dommages causés aux clients et aux tiers.

4

FACTEURS DE RISQUES

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5

5.1	HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ	92	5.2	INVESTISSEMENTS	94
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	92	5.2.1	Principaux investissements réalisés en 2012	94
5.1.2	Registre du commerce et des sociétés	92	5.2.2	Principaux investissements réalisés ou engagés depuis la clôture de l'exercice	94
5.1.3	Date de constitution et durée	92	5.2.3	Principaux investissements futurs	94
5.1.4	Siège social, forme juridique, législation applicable	92			
5.1.5	Historique et évolution de la structure du Groupe	92			

5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE L'ÉMETTEUR

Dénomination sociale de l'émetteur : ALTEN.

Nom commercial de l'émetteur : ALTEN.

5.1.2 REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La Société est immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 348 607 417 depuis le 16 novembre 1988.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été constituée le 28 octobre 1988.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 SIÈGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE, LÉGISLATION APPLICABLE

Siège Social et Direction du Groupe : 40, avenue André-Morizet 92513 Boulogne-Billancourt Cedex. Le numéro de téléphone du siège social est + 33(0)1 46 08 72 00.

Direction commerciale : 221 bis, boulevard Jean-Jaurès 92514 Boulogne-Billancourt Cedex. Le numéro de téléphone de la Direction commerciale est + 33(0)1 46 08 70 00.

ALTEN est une société anonyme à Conseil d'administration soumise au droit français, en particulier aux dispositions du Livre II du Code de commerce.

5.1.5 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

Depuis sa création, la croissance d'ALTEN suit deux axes stratégiques : la proximité géographique de ses clients (en France comme à l'étranger) et l'enrichissement continu de son offre par le développement de nouvelles compétences et prestations. ALTEN est ainsi devenu rapidement l'un des leaders européens du secteur de l'Ingénierie et du conseil en technologies.

1988

Création d'ALTEN par trois ingénieurs issus de Grandes Écoles, qui assurent la Direction du Groupe.

1989-2000

1989 : ALTEN crée ses premières filiales en France : ALTEN Sud-Ouest, ALTEN Industrie (Intégration au forfait dans le domaine ferroviaire), GIST et à l'étranger : ALTEN Ltd (UK).

Malgré la crise économique, ALTEN poursuit sa croissance, double ses effectifs et reste bénéficiaire pendant la période 1991-1994.

ALTEN élargit ses prestations avec la création de filiales spécialisées en matière d'Architectures Réseaux, de Systèmes ouverts, de Client/serveur, et de Technologies Objet.

ALTEN poursuit son déploiement régional à travers les agences ALTEN Ouest et ALTEN Est.

1999 : Introduction au Second Marché de la Bourse de Paris le 1^{er} février 1999 d'ALTEN SA. Le Groupe complète son implantation régionale avec ALTEN PACA, ALTEN Nord et filialise ses activités en Belgique avec la création de la société ALTEN Benelux fin décembre.

2000 : ALTEN poursuit son implantation à l'étranger en créant Altek en Allemagne, ALTEN Espagne, Axen au Benelux, et prend le contrôle à 100 % d'ALTEN Ltd en Grande-Bretagne. Le Groupe acquiert Abilog, Anotech, Cogitel et le groupe Techniques Avancées.

2001-2011

- 2001 : ALTEN accélère sa politique de croissance externe pour maintenir son rythme de développement dans un environnement économique moins favorable et procède à l'acquisition de trois nouvelles sociétés dont une à l'étranger : Eben Technologies, SD Partners et ETIC.
- 2002 : Poursuite de la croissance du groupe ALTEN et acquisition de 4 nouvelles sociétés (SBD Technologies et Siatcom en Espagne, Orion aux Pays-Bas et Groupecyber en France).
- 2003 : Renforcement de sa position internationale qui représente fin 2003, 20 % du Chiffre d'Affaires du groupe ALTEN, notamment grâce au déploiement sur l'Italie (acquisition de DEC Informatica) et l'Allemagne (acquisition de IMP GMBH). Acquisition d'une société en France, le groupe GSO, spécialisée dans le management de projets en R&D.
- 2004 : La croissance organique en France est significative et ALTEN poursuit son développement à l'international. Plus de 25 % du Chiffre d'Affaires du Groupe est réalisé hors de France. Acquisition de 3 nouvelles sociétés : Cronos en Espagne, Syselog en France et Aerotec en Allemagne, permettant ainsi à ALTEN de devenir l'un des leaders européens dans le management de projets en R&D.
- 2005 : ALTEN dépasse son objectif de 6 000 personnes avec un an d'avance (effectif de 6 540 personnes fin 2005). Plus de 27 % de son Chiffre d'Affaires est réalisé hors de France. ALTEN procède à diverses opérations de restructurations internes en 2005 et acquiert la société Quaternove en France.
- 2006 : ALTEN devient le leader européen du Conseil en hautes technologies et poursuit sa progression par croissance organique et externe. Pour répondre à la demande croissante des clients en *workpackage* ⁽¹⁾ et *offshore/nearshore* ⁽²⁾ ALTEN a regroupé au sein d'une division dédiée, l'offre « Projets Structurés » et acquiert une société spécialisée dans les bureaux d'études R&D et Design en *workpackage*.
L'offre *nearshore* s'est étoffée grâce à une acquisition en Roumanie et comprend désormais la Tchéquie, la Slovaquie, la Pologne, la Roumanie et le Vietnam.
- 2008 : ALTEN a confirmé la quasi-intégralité de ses référencements et partenariats en Europe et fait partie des prestataires référencés E2S, dans le monde (cinq premiers prestataires en ingénierie du groupe EADS). Croissance organique soutenue (16,2 %) réalisées principalement dans les secteurs de l'Énergie, du Ferroviaire, de l'Aéronautique et de la Banque. ALTEN a ainsi renforcé sa position de leader sur le marché de l'ICT (source : PAC 2009 ⁽³⁾).
- 2009 : La détérioration de l'activité économique a affecté la plupart des secteurs d'activité et principalement l'Automobile. Ses référencements ont été confirmés et ALTEN a poursuivi sa croissance sur d'autres secteurs tels que l'Aéronautique, l'Énergie ou la Banque/Finance. Le groupe ALTEN devient leader français des projets structurés.
- 2010 : Le groupe ALTEN poursuit le redéploiement de son offre vers les projets structurés. Cette stratégie le conduit à renforcer et structurer sa Direction technique, et à mettre en œuvre les processus d'évaluation CMMI.
- 2011 : ALTEN a continué à gagner des parts de marché et continue sa stratégie de croissance externe pour accélérer son développement à l'international.

2012

ALTEN a poursuivi sa stratégie de croissance organique et de croissance externe. ALTEN a acquis 4 sociétés à l'international : en Suède (250 consultants), en Chine (50 consultants), en Allemagne (30 consultants) et en Pologne (40 consultants). ALTEN a été évalué CMMI niveau 3 en décembre 2012.

(1) Prestations sous-traitées avec mise à disposition de moyens techniques (locaux, moyens informatiques, logiciels métiers).

(2) Services consommés en France et réalisés à l'étranger (dans les pays proches géographiquement : *nearshore* ou dans les pays éloignés voire très éloignés : *offshore*).

(3) Étude réalisée par Pierre Audoin Conseil.

5.2 INVESTISSEMENTS

5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2012

En 2012, ALTEN a réalisé principalement les investissements suivants :

- acquisitions d'agencements et installations, de mobilier, de matériel et d'infrastructures informatiques pour un montant de 7,4 millions d'euros, ainsi que des immobilisations incorporelles pour 4,8 millions d'euros, dont licences et logiciels pour un montant de 1,9 million d'euros ;
- immobilisations financières nettes, prises de participations et compléments de prix payés pour un montant de 24,7 millions d'euros.

Ces investissements ont été autofinancés.

5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OU ENGAGÉS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun investissement financier ou prise de participation n'a été réalisé ou engagé depuis la clôture de l'exercice.

5.2.3 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FUTURS

Aucun investissement futur n'a fait l'objet d'engagement ferme de la part des organes de direction, à l'exception des clauses d'*earn-out* dans le cadre d'acquisitions de filiales, dont les montants ont été dûment appréhendés dans les comptes consolidés du Groupe. La dette afférente, estimée à 1,1 million d'euros, figure dans les autres passifs courants et non courants.

APERÇU DES ACTIVITÉS ET DE LA STRATÉGIE

6

6.1	PRINCIPALES ACTIVITÉS	96	6.4	DÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR À L'ÉGARD DE BREVETS OU LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU NOUVEAUX PROCÉDÉS DE FABRICATION	97
	6.1.1 Opérations et principales activités	96			
	6.1.2 Nouveaux produits	97			
6.2	PRINCIPAUX MARCHÉS	97	6.5	POSITION CONCURRENTIELLE	97
6.3	ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS	97			

6.1 PRINCIPALES ACTIVITÉS

6.1.1 OPÉRATIONS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les principales activités du groupe ALTEN sont décrites aux chapitres « ALTEN, partenaire technologique » et « Les secteurs d'activité » du rapport d'activité.

Les tableaux ci-dessous complètent ces informations.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par principal secteur d'activité pour la période couverte par les données financières historiques :

	2012	2011	2010
Aéronautique & spatial	17,1 %	16,5 %	16,5 %
Défense	4,8 %	3,5 %	3,5 %
Automobile	16,3 %	18,0 %	15,0 %
Ferroviaire/Naval	3,9 %	2,5 %	4,0 %
Multimédia	9,1 %	9,5 %	8,5 %
Télécoms	13,4 %	12 %	13 %
Finance/Tertiaire	12,9 %	16,5 %	19,5 %
Énergie	15,5 %	15,0 %	14,5 %
Autres industries	7,1 %	5,5 %	5,5 %

Répartition du chiffre d'affaires consolidé et des effectifs ingénieurs ⁽¹⁾ par principales zones géographiques pour la période couverte par les données financières historiques :

		2012	2011	2010
France	Chiffre d'affaires	757,7 M€	715,7 M€	633,1 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	63,2 %	62 %	69,1 %
	Ingénieurs	8 150	7 800	7 430
Espagne	Chiffre d'affaires	65,7 M€	70,2 M€	66,3 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	5,5 %	6,6 %	7,2 %
	Ingénieurs	1 322	1 370	1 280
Suède	Chiffres d'affaires	110,6 M€	70,5 M€	47,7 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	9,2 %	6,6 %	5,2 %
	Ingénieurs	957	750	630
Allemagne	Chiffres d'affaires	95,6 M€	70 M€	56,9 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	8,0 %	6,6 %	6,2 %
	Ingénieurs	1 043	820	600
Pays-Bas	Chiffres d'affaires	34 M€	34,7 M€	27,2 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	2,8 %	3,3 %	3,0 %
	Ingénieurs	401	400	370
Belgique	Chiffres d'affaires	31,7 M€	33 M€	36 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	2,6 %	3,1 %	3,9 %
	Ingénieurs	255	300	340
Italie	Chiffres d'affaires	28,8 M€	26 M€	21,9 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	2,4 %	2,4 %	2,4 %
	Ingénieurs	411	370	310
Autres Pays	Chiffres d'affaires	73,9 M€	45,6 M€	27,5 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	6,3 %	9,4 %	3 %
	Ingénieurs	1 561	1 290	240

(1) Effectifs fin de période.

6.1.2 NOUVEAUX PRODUITS

Les offres de services du groupe ALTEN sont décrites au chapitre « ALTEN, partenaire technologique » du rapport d'activité.

6.2 PRINCIPAUX MARCHÉS

La présentation des principaux marchés du groupe ALTEN figure au chapitre « ALTEN, partenaire technologique » du rapport d'activité.

6.3 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Néant.

6.4 DÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR À L'ÉGARD DE BREVETS OU LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU NOUVEAUX PROCÉDÉS DE FABRICATION

Voir chapitre 4 « Facteurs de risques ».

6.5 POSITION CONCURRENTIELLE

Depuis plusieurs années, Alten est classé n° 1 en France sur le marché de l'Ingénierie et du conseil en technologies et conforte sa place de leader européen.

Le marché de l'Ingénierie et du conseil en technologies est fragmenté.

En France, une dizaine d'acteurs réalisent plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires, et représentent conjointement près de 40 % de l'activité.

Hors de France, le marché reste très atomisé.

Seuls 4 acteurs du marché de l'Ingénierie et du conseil en technologies ont une présence européenne ; ils sont tous français.

(Source Pierre Audoin Consultants 2012)

6

APERÇU DES ACTIVITÉS ET DE LA STRATÉGIE

ORGANIGRAMME

7

7.1 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

ALTEN SA est la société mère du groupe ALTEN. ALTEN SA exerce à la fois une activité opérationnelle et une activité de holding d'animation du Groupe. Elle exerce notamment les activités suivantes dans le cadre de ses relations mères-filles avec les filiales du Groupe, principalement françaises :

- juridique (droit des sociétés, contrats, gestion des litiges, droit social, contentieux, fusions-acquisitions...);
- financier (comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie...);
- administration et gestion du personnel (gestion des carrières, paie, relations sociales...);
- services généraux (logistique, entretien, maintenance...);
- informatique (Systèmes d'information et Réseaux/Télécoms);
- développement interne (recrutement et formation des managers commerciaux...).

Ces services sont refacturés aux filiales en conformité avec la politique prix de transfert mise en place au sein du Groupe.

ALTEN SA a constitué une centrale de trésorerie au sein du Groupe au travers de sa filiale à 100 %, la société Alten Cash Management, SARL.

ALTEN SA fait également profiter à certaines de ses filiales de référencements clients grands comptes.

Au 31 décembre 2012, le groupe ALTEN est composé de 57 filiales implantées majoritairement en France, en Allemagne, en Belgique, au Brésil, au Canada, en Chine, en Espagne, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Inde, en Italie, au Luxembourg, au Nigeria, aux Pays-Bas, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie, en Suède, en Suisse et en Tchéquie.

7.2 LISTE DES FILIALES IMPORTANTES

La liste des filiales figure à la note 2.4 « Périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 20.3.1 du présent Document de référence.

7

ORGANIGRAMME

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

Néant.

8.2 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Néant.

8

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9

9.1 SITUATION FINANCIÈRE	104	9.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT	107
9.1.1 L'activité du Groupe et d'Alten SA au cours de l'exercice écoulé	104		
9.1.2 Évolution du chiffre d'affaires	105	9.4 CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	107
9.1.3 Évolution des résultats	106		
9.2 RÉSULTATS D'EXPLOITATION	107	9.5 DÉLAIS DE PAIEMENT	108
9.2.1 Facteurs importants	107		
9.2.2 Changements importants	107	9.6 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	108
9.2.3 Influence d'événements extérieurs	107		

Toutes les filiales de la société ALTEN, (ci-après la « Société » ou « ALTEN »), sont consolidées dans les comptes du Groupe selon les méthodes décrites dans les notes aux états financiers consolidés.

9.1 SITUATION FINANCIÈRE

9.1.1 L'ACTIVITÉ DU GROUPE ET D'ALTEN SA AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

9.1.1.1 Activité du Groupe

ALTEN, leader Européen de l'Ingénierie et du conseil en technologies (ICT) réalise des projets de conception et d'études pour les Directions techniques et SI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le marché recouvre l'ensemble des prestations d'Ingénierie et de conseil en technologies (ICT), à savoir :

- Études Scientifiques et Techniques ;
- Architectures Réseaux et Systèmes.

En 2012, l'activité et les résultats ont été en forte progression.

ALTEN a crû plus rapidement que le marché de l'ICT et a continué à développer ses positions.

La croissance organique est restée satisfaisante tout au long de l'année 2012, en dépit d'un léger ralentissement au dernier trimestre, principalement en France, et de 1 jour ouvré de moins qu'en 2011 en France. Elle a donc progressé de 8,7 % par rapport à 2011.

L'Aéronautique, le Ferroviaire, l'Energie et les Télécoms (hors équipementiers) et l'Automobile (hors de France) ont été les secteurs d'activité les plus dynamiques. Malgré un turnover qui est resté élevé (supérieur à 20 %), ALTEN a réussi à recruter les ressources nécessaires à la réalisation des projets et a maintenu un rythme de recrutement soutenu au cours de l'année 2012. Fin décembre, ALTEN comptait 15 950 collaborateurs dont 14 100 consultants.

La répartition géographique et la répartition par activité sont présentées au chapitre 6 du présent Document de référence.

ALTEN a réalisé plusieurs opérations de croissance externe durant l'exercice écoulé :

- acquisition, en date du 16 février 2012, par Alten Europe, filiale à 100 % d'ALTEN SA, de la société Enéa, société leader sur les métiers des Télécoms, en Suède (250 personnes, 260 M SEK de CA en 2011) ;
- acquisition, en date du 24 juillet 2012, par Alten Europe, filiale à 100 % d'ALTEN SA, de la société Sésame Group Limited située à Hong Kong, société dans les métiers des systèmes embarqués appliqués aux Télécoms et à l'Automobile (50 consultants) ;
- acquisition, en date du 1^{er} octobre 2012, par MI-GSO, filiale à 100 % d'ALTEN SA, du fonds de commerce de la société Actano en Allemagne, société d'ingénierie (PLM/PMO – 40 consultants) ;
- acquisition en date du 20 décembre 2012, par Alten Europe, filiale à 100 % d'ALTEN SA, de la société Itekna en Pologne, société d'ingénierie et de conseils en technologie (40 consultants) ;
- Alten Europe a également pris une participation complémentaire dans le capital de Phinergy Ltd, portant ainsi son pourcentage de détention de 15 % à 19,49 %.

Il n'y a eu aucune cession ou de sortie de périmètre au cours de l'exercice écoulé.

En Allemagne, une opération de scission de la société AEROTEC Engineering GmbH a été réalisée le 11 mai 2012 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012. Cette opération a abouti au transfert des actifs de l'activité de documentation technique vers la société ATEXIS GmbH.

En complément de cette opération, l'entité juridique existante AEROTEC Engineering GmbH a changé de dénomination le 12 juin 2012 pour devenir ALTEN Technology GmbH.

En outre, le groupe ALTEN a procédé à la constitution le 13 novembre 2012, de la société Alten Canada Inc. dont le capital social est intégralement détenu par ALTEN EUROPE, filiale à 100 % d'ALTEN SA et qui a pour principale activité le conseil en ingénierie et technique.

Evènements post-clôture :

En Espagne, en raison de la contraction des marchés, principalement dans le secteur public, Alten Spain a mis en œuvre en janvier 2013 un plan social portant sur 145 salariés. Les départs se sont échelonnés en janvier et février 2013.

9.1.1.2 Activité d'ALTEN SA

ALTEN SA réalise des projets de conception et d'études pour les Directions techniques et systèmes d'information des grands comptes industriels, télécom et tertiaires.

ALTEN SA intervient chez ses clients selon différents types d'offres :

- en mode consulting ;
- en mode *workpackage* ou « plateaux globalisés ». Ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens, et facturées au temps passé ;
- en mode projet ou forfait pour lesquels ALTEN SA est tenue à une obligation de résultat pour un prix forfaitaire. Cette activité représente moins de 10 % de l'activité.

Événements marquants

ALTEN SA a confirmé ses lignes de crédit en mettant en place un nouveau *club deal* le 21 décembre 2012 pour un montant de 150 millions d'euros sur 3 ans.

ALTEN SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2008 et 2009 faisant à ce stade état d'une proposition de rectification non significative provisionnée dans les comptes, et qui fait l'objet d'une contestation.

Événements post-clôture

Le 1^{er} janvier 2013, ALTEN SA a procédé à une opération de confusion de patrimoine (conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil) de la société B2I Automotive Engineering, filiale à 100 % d'ALTEN SA. Au terme de celle-ci le patrimoine de B2I Automotive Engineering a été transmis à titre universel à la société ALTEN SA et la société B2I Automotive Engineering a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation.

Au début de l'année 2013, un contrôle Urssaf a débuté. Il porte sur les exercices 2011 et 2012.

9.1.2 ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

9.1.2.1 Au niveau du Groupe

Les comptes consolidés du groupe ALTEN font apparaître un chiffre d'affaires de 1 198,0 millions d'euros en hausse de 12,4 % (8,7 % à périmètre et change constants) par rapport à 2011 (1 065,7 millions d'euros). La part du chiffre d'affaires à l'international progresse régulièrement et représente désormais 37 % de l'activité du groupe ALTEN.

En France, en 2012, la croissance s'est élevée à 5,9 % (6,6 % au premier semestre ; 5,1 % au second semestre). À l'international, la croissance de l'activité s'établit à 14,4 % (13,3 % au premier semestre, 15,3 % au second semestre). Ainsi la croissance a progressé de 25,8 % par rapport à 2011.

L'Allemagne, la Suède et l'Italie ont connu des taux de croissance soutenus.

9.1.2.2 Au niveau d'ALTEN SA

La société ALTEN SA a réalisé un chiffre d'affaires de 452 616 milliers d'euros, en progression de 4,46 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires « portage » correspondant aux prestations réalisées par certaines filiales du Groupe chez des clients pour lesquels seule ALTEN SA est référencée.

Les autres produits, constitués essentiellement par des redevances refacturées aux filiales, s'élèvent à 10 071 milliers d'euros contre 9 955 milliers d'euros au 31 décembre 2011, soit une hausse de 116 milliers d'euros.

Les autres achats et charges externes sont de 152 069 milliers d'euros contre 143 526 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Ils représentent 33,6 % du chiffre d'affaires contre 33,1 % en 2011.

Les charges de personnel ressortent à 269 224 milliers d'euros contre 259 309 milliers d'euros en 2011.

9.1.3 ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

9.1.3.1 Au niveau du Groupe

Malgré un jour ouvré de moins qu'en 2011 en France, et l'intégration de sociétés acquises moins rentables, le résultat opérationnel d'activité s'établit à 120,6 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit 10,1 % du chiffre d'affaires, en progression de 11,4 % par rapport à 2011.

Le résultat opérationnel courant est de 120,3 millions d'euros après prise en compte des paiements en actions pour 0,3 millions d'euros (coût des stocks options).

Le résultat non récurrent s'établit à - 3,9 millions d'euros, composé principalement des coûts liés à la restructuration espagnole, et aux honoraires engagés dans le cadre des opérations de croissance externe.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat opérationnel s'élève à 116,4 millions d'euros (9,7 % du chiffre d'affaires), en hausse de 21,9 % par rapport à l'an passé (le résultat opérationnel s'élevait à 95,3 millions d'euros et représentait 8,9 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier est de - 0,7 millions d'euros et la charge d'impôt de - 38,9 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 78,1 millions d'euros, soit 6,5 % du chiffre d'affaires, en progression de 31,2 % par rapport à 2011.

Les résultats consolidés du groupe ALTEN sont détaillés dans le tableau suivant :

	2012		2011		Variation
	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	%
Chiffre d'affaires	1 198,0		1 065,7		+ 12,4
Résultat opérationnel d'activité	120,6	10,1	108,3	10,2	+ 11,4
Coût des stock-options	(0,3)		(0,3)		
Résultat opérationnel courant	120,3	10	108	8,9	+ 11,4
Résultat non récurrent	(3,9)		(9,4)		
Dépréciation des goodwill	0		(3,1)		
Résultat de cession	(0,01)		(0,2)		
Résultat opérationnel	116,4	9,7	95,3	8,9	+ 22,14
Résultat financier	(0,7)		(1,5)		
Impôts	(39)		(35)		
Sociétés mises en équivalence et minoritaires	1,7		0,8		
Résultat net part du Groupe	78,1	6,5	59,5	5,6	+ 31,2

9.1.3.2 Au niveau d'ALTEN SA

Le résultat d'exploitation d'ALTEN SA s'établit à 28 173 milliers d'euros contre 25 173 milliers d'euros au 31 décembre 2011, soit 6,2 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier s'établit à 10 215 milliers d'euros en 2012 (contre 25 737 milliers d'euros en 2011). Ce résultat financier se compose essentiellement de dividendes versés par les filiales d'ALTEN SA (12 010 milliers d'euros).

Après prise en compte de la participation envers les salariés 3 263 milliers d'euros et de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 7 053 milliers d'euros, le résultat net s'établit à 27 725 milliers d'euros, soit 6,1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 347 milliers d'euros contre - 6 045 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les immobilisations financières (165 734 milliers d'euros) sont principalement constituées par les titres de participation dont les principaux mouvements sont présentés au chapitre 21.1.4 en note 3.5.3 du présent Document de référence.

Au 31 décembre 2012, la position de trésorerie nette d'ALTEN SA (y compris comptes courants financiers) était positive de 5 648 milliers d'euros.

9.2 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

9.2.1 FACTEURS IMPORTANTS

Les facteurs ayant affecté l'activité et le résultat d'exploitation sont exposés au 9.1. Une analyse par secteur d'activité est par ailleurs disponible au chapitre « Les secteurs d'activité » au sein du rapport d'activité.

9.2.2 CHANGEMENTS IMPORTANTS

Néant.

9.2.3 INFLUENCE D'ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS

Néant.

9.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui s'élève à la somme de 27 725 025 euros comme suit :

Origine :

- bénéfice net de l'exercice : 27 725 025 € ;
- report à nouveau : 100 679 358 € ;
- résultat à affecter : 128 404 383 €.

Affectation :

- réserve légale : 21 979,56 € ;
- dividende : 32 734 984 actions à 1 € 32 734 984 € ;
- report à nouveau : 95 647 419,44 €.

9.4 CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des charges somptuaires et autres charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI, s'élève à 31 581,09 € pour l'exercice 2012.

9.5 DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2012, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élevait à 30 569 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total dettes fournisseurs		Dettes échues à la clôture		Total dettes non échues		Dont échéances à - de 30 jours		Dont échéances entre 30 et 60 jours		Dont échéances à + 60 jours	
	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11
Dettes fournisseurs												
Fournisseurs d'exploitation	4 156	6 974	192	163	3 964	6 811	2 928	5 780	912	1 026	124	5
Fournisseurs Groupe	17 817	17 484	0	28	17 817	17 456	8 523	8 634	9 294	8 822	0	0
Total des collectifs fournisseurs	21 973	24 458	192	191	21 781	24 267	11 451	14 414	10 206	9 848	124	5
Fournisseurs factures non parvenues	8 596	12 204										
Total dettes fournisseurs au 31/12/2012	30 569	36 662										

9.6 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Tableau financier <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	32 953	32 801	32 491	32 293	32 246
Nombre d'actions ordinaires	32 421 753	32 271 677	31 966 790	31 771 921	31 725 735
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligation	-	-	-	-	-
• par exercice de droits de souscription	1 425 534	1 154 700	1 681 053	2 062 307	1 842 773
Chiffre d'affaires hors taxes	452 616	433 257	375 601	338 958	373 490
Résultat avant impôts, participation, dotations	43 756	46 340	32 287	52 429	29 903
Impôts sur les bénéfices	7 053	7 465	8 785	(2 917)	7 120
Participation des salariés	3 262	1 889	2 614	0	2 587
Résultat après impôts, participation, dotations	27 725	35 511	20 483	46 579	2 546
Résultat distribué	31 823	34 996	28 284	0	0
Résultat par action après impôts avant dotations	1,03	1,15	0,65	1,56	0,64
Résultat par action après impôts et dotations	0,86	1,10	0,64	1,47	0,08
Dividende attribué à chaque action	1,00	1,10	0,90	0	0
Effectif moyen des salariés de l'exercice	4 895	4 673	4 152	3 854	3 726
Montant de la masse salariale	180 661	172 672	148 882	134 312	130 532
Cotisations sociales et avantages sociaux	88 562	86 638	67 287	68 564	64 767

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10

10.1	INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX	110	10.4	RESTRICTIONS À L'UTILISATION DES CAPITAUX	110
10.2	FLUX DE TRÉSORERIE	110	10.5	SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES	110
10.3	CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT	110			
10.3.1	Politique de financement des comptes clients	110			
10.3.2	Financement des investissements	110			

10.1 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

Les informations sur les capitaux sont présentées sous la note 3.5.10 au sein du chapitre 20.3.2.

10.2 FLUX DE TRÉSORERIE

Le groupe ALTEN a généré une marge brute d'autofinancement de 127,0 millions d'euros, en hausse de 15,15 % par rapport à 2011 (110,3 millions d'euros). Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 80,0 millions d'euros en hausse de 18,1 % par rapport à 2011. Ils représentent 6,7 % du chiffre d'affaires, (6,4 % en 2011), et reflètent la bonne maîtrise du besoin en fonds de roulement (DSO en baisse de 106 jours en 2011 à 100 jours en 2012).

Ainsi, ALTEN a pu financer l'intégralité de ses investissements et acquisitions (34 millions d'euros), les dividendes versés aux actionnaires (31,8 millions d'euros) et augmenter sa position de trésorerie nette.

En conséquence, le groupe ALTEN dispose d'une trésorerie nette excédentaire fin 2012, d'un montant de 58,4 millions d'euros.

Les tableaux des flux de trésorerie figurent dans les états financiers consolidés au chapitre 20.3.1 et en note 1.4.

10.3 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Les conditions d'emprunt et structure de financement sont développées au chapitre 4.2 du Document de référence.

10.3.1 POLITIQUE DE FINANCEMENT DES COMPTES CLIENTS

Le groupe ALTEN ne recourt pas à la titrisation de ses comptes clients, ni au *factoring*. Il finance l'intégralité de son poste clients sur fonds propres ou en ayant recours ponctuellement aux lignes de financement issues du *club deal* et/ou des lignes de crédit court terme non confirmées (voir chapitre 4.2).

10.3.2 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Voir chapitre 5.2.

10.4 RESTRICTIONS À L'UTILISATION DES CAPITAUX

Néant.

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

Le groupe ALTEN dispose de sources de financement nécessaires aux investissements visés au 5.2.3 « Principaux investissements futurs » du présent Document de référence.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11

ALTEN participe à des projets de recherche et de développement pour ses clients et réalise également des activités de recherche et de développement pour son propre compte.

Dans le cadre de son programme de R&D réalisé sur fonds propres, ALTEN, actionnaire et partenaire de la société Phinergy pour l'ingénierie, a développé la batterie prototype Al-air et a réalisé la campagne d'essais pour identifier et résoudre les problèmes d'industrialisation.

ALTEN a obtenu le 25 octobre 2012, le Grand Prix National de l'Ingénierie (GPNI) 2012, catégorie Industrie. Le GPNI, organisé par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), le Ministère du Redressement Productif (MRP) et Syntec-Ingénierie, récompense ainsi les travaux innovants d'ALTEN dans le domaine de la production et du stockage d'énergie.

La société ALTEN et certaines de ses filiales possèdent un portefeuille de marques, déposées pour leur propre compte, principalement auprès de l'INPI et de l'OHMI.

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12

12.1 PRINCIPALES TENDANCES

ALTEN a conservé tous ses référencements, en France et à l'international. Le taux d'activité de janvier 2013 est comparable à celui de janvier 2012.

Le Groupe dispose d'une trésorerie confortable lui permettant de financer ses projets de développement par croissance externe.

12.2 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES

Néant.

12

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

13

Néant.

13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

14

14.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES 118

- 14.1.1 Composition du Conseil d'administration 118
- 14.1.2 Expertise et expérience des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale 118
- 14.1.3 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux 118
- 14.1.4 Déclarations relatives aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale 124
- 14.1.5 Informations particulières relatives aux mandataires sociaux 124

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS 125

14.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES

14.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration est présentée au paragraphe 16.4.1 du présent Document de référence, au sein du rapport du Président du Conseil relatif au gouvernement d'entreprise, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par ALTEN.

14.1.2 EXPERTISE ET EXPÉRIENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Simon Azoulay est diplômé de Supélec. Après une expérience de responsable de laboratoire de R&D chez Thalès, il crée ALTEN en 1988 avec deux associés également ingénieurs. Il est actuellement Président-Directeur général.

Monsieur Gérard Attia (Titulaire d'un MBA Hartford) a rejoint les associés en 1993. Il est actuellement Directeur général délégué.

Monsieur Bruno Benoliel a rejoint le groupe ALTEN en 1997, il est actuellement Directeur général délégué.

Monsieur Pierre Marcel a rejoint le groupe ALTEN, le 17 avril 2000 lors de l'acquisition par ALTEN de la société Anotech fondée par Monsieur Pierre Marcel. Il a occupé différentes fonctions de Directeur opérationnel au sein du Groupe et est aujourd'hui en charge du Pôle Alten Technologies France et de certaines filiales du Pôle Solutions. Il est actuellement Directeur général délégué.

14.1.3 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

SIMON AZOULAY

Président-Directeur général et Administrateur

Date de première nomination : 19/02/1997 (Administrateur), 22/09/1998 (PDG)

Date du dernier renouvellement : 23/06/2009 (PDG et Administrateur)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2013 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (PDG et Administrateur)

Né le 29/05/1956 à Rabat (Maroc), de nationalité française.

Fonction principale exercée dans la Société : Président-Directeur général

Mandats exercés au sein du Groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Représentant permanent de la société ALTEN, personne morale, Président de :
 - ALTEN Sud-Ouest SAS (depuis 2009)
 - ALTEN SIR SAS (depuis 2009)
- Représentant permanent de la société ALTEN Europe, personne morale, Secretary de (Grande-Bretagne) :
 - Anotech Energy Ltd (depuis 2008)
- *Director* de (Grande-Bretagne) :
 - ALTEN Ltd (depuis 1989)
- Gérant de :
 - ALTEN Training Center SARL (ex-Abilog) (depuis 1996)
 - ALTEN Europe SARL (depuis 2004)
- *Consejero* (Espagne) :
 - ALTEN Spain Soluciones, Productos, Auditoria e Ingenieria SAU (2009-2014)

Mandats échus :

- Représentant permanent de la société ALTEN, personne morale, Président de :
 - ALTEN Si SAS (2005-1^{er} janvier 2006)
 - Develop4@ll SAS (2006-2008)
 - ALTEN Sud-Ouest SAS (2005-2007)
 - Gist SAS (2008-2009)
 - Anotech Energy SAS (2006-2008)
 - HPTI SAS (2007-2007)
- Représentant permanent de la société ALTEN Europe, personne morale, Administrateur de (Espagne) :
 - ALTEN Ingenieria Slu (2009)
- Administrateur de :
 - Avenir Conseil Formation SA (2010-2011)
 - Quaternove SA (2006-2009)
- Gérant de :
 - ALTEN Cash Management SARL (2004-2011)
 - ALTEN Services SARL (2004-2008)
 - SGTI SCI (1998-2007)
 - HRLT SARL (2007-2007)
- *Consejero* (Espagne) :
 - Burke Newco Slu (2009)
 - Grupo ALTEN Soporte Global Slu (2006-2009)
 - ALTEN T.I.C. Slu (2005-2009)
 - ALTEN Ingenieria Slu (2006-2009)
- Gérant de (Belgique) :
 - ALTEN Benelux Sprl (1999-2010)
 - Axen Sprl (2005-2010)
 - ALTEN Belgium Sprl(2005-2010)

Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Administrateur de :
 - Des Systèmes et des hommes SA
- Gérant de :
 - Avenir Montmorency SCI
 - Simalep SC
 - Cakciv SC
- Président de :
 - SGTI SAS (depuis 1998)
 - SGTI 2 SAS (depuis 2012)

GÉRALD ATTIA

Directeur général délégué et Administrateur

Date de première nomination : 21/12/1998 (DGD) – 23/01/1998 (Administrateur)

Date du dernier renouvellement : 23/06/2009 (DGD) – 21/06/2010 (Administrateur)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2013 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD) et Assemblée à tenir en 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur)

Né le 6/04/1962 à Livry-Gargan (France), de nationalité française.

Fonction principale exercée dans la Société : Directeur général délégué

Mandats exercés au sein du groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Président de la Société :
 - Avenir Conseil Formation SAS (depuis 2010)
 - ID APPS SAS (depuis 2011)
 - APTECH SAS (depuis 2011)
- Administrateur de :
 - ALTEN SIR GTS SAS (depuis 2010)
- Director de la Société (Grande-Bretagne) :
 - SD Partners Ltd (2001-unspecified)
- Administrateur (Grande-Bretagne) de :
 - SD Partners Ltd(depuis 2001)
- *Consejero* de (Espagne) :
 - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingenieria SAU (depuis 2009)
- Administrateur de (Suède) :
 - XDin AB (Publ) (depuis 2011)
 - HRH Consulting AB (depuis 2011)
 - Recoverrest AB (depuis 2011)
 - X Din Francisco AB (depuis 2011)
 - X Din Systems AB (depuis 2011)
 - X Din Stockholm AB (2012-2013)
 - X Din Oresund AB (2012-2013)
 - X Din Linkoping AB (2012-2013)
- Administrateur de (Inde) :
 - ALTEN India Privale Ltd (depuis 2010)
 - Calsoft Labs Ltd (India) (depuis 2011)

Président et membre du Conseil de la gérance (Pologne) de :

- Itekna Polska sp.zo.o (depuis 2012)

Gérant (Roumanie) de :

- Alten SI Techno Romania Srl (depuis 2012)

Mandats échus :

- Président de la Société :
 - Etic Software SAS
- *Consejero* de (Espagne) :
 - ALTEN T.I.C. Slu (nc-2009)
- *Apoderado* de (Espagne) :
 - ALTEN Ingenieria Slu (nc-2009)

Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Représentant permanent de la société ALTEN SA, Administrateur de :
 - Smart Trade Technologies SA
- Représentant permanent de la société ALTEN SA, membre du Conseil de surveillance de :
 - X Ange Capital SA
 - X Ange Capital 2 SA
- Gérant de :
 - SCI ASA

Mandats échus :

- Gérant de :
 - Proxym SARL

BRUNO BENOLIEL

Directeur général délégué et Administrateur

Date de première nomination : 22/06/2011(Administrateur), 27/09/2011 (DGD)

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2013 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD) et Assemblée à tenir en 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur).

Né le 13/05/1964 à Paris (XVII^e) (France), de nationalité française.

Fonction principale exercée dans la Société : Directeur général délégué

Mandats exercés au sein du groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Représentant permanent de la société groupe Idestyle, personne morale Président de :
 - Idestyle Technologies SAS (depuis 2009)
- Gérant de :
 - ALTEN Cash Management SARL (depuis 2011)
- *Consejero* (Espagne) de :
 - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingenieria SAU (2009-2014)
- *Consigliere* (Italie) de :
 - ALTEN Italia SPA (depuis 2008)
- *Managing Director* (Pays-Bas) de :
 - ORION (depuis 2005)
 - ALTEN Nederland BV (depuis 2005)
 - ALTEN DDA BV (depuis 2006)
- Administrateur (Suède) de :
 - XDIN AB (publ) (depuis 2011)
 - HRH Consulting AB (depuis 2011)
 - Recoverrest AB (depuis 2011)
 - X Din Francisco AB (depuis 2011)
 - X Din Systems AB (depuis 2011)
 - X Din Stockholm AB (2012-2013)
 - X Din Oresund AB (2012-2013)

- X Din Linköping AB (2012-2013)
- Administrateur unique (Roumanie) de :
 - B2I Ingenierie et Technologies Srl (depuis 2012)

Director (Grande-Bretagne) de :

- SD Partners Ltd (depuis 2001)
- *Member of Management Board* (Pologne) de :
 - Itekna Polska sp.z.o.o (depuis 2012)

Mandats échus :

- Président de :
 - Cisia Investissements SA (2007-2009)
 - Quaternove SA (2006-2009)
- Représentant permanent de la société Cisia Investissements, personne morale Président de :
 - Cisia Cetop SAS (2007-2009)
 - Cisia Ingénierie SAS (2007-2009)
 - Cisia Exaterm SAS (2007-2010)
 - Groupe Cisia Ingénierie SAS (2007-2009)
- Administrateur de :
 - Avenir Conseil Formation SA (2006-2011)
 - Cisia Ingénierie SA (2006-2010)
- Gérant de :
 - Sageis CSO SARL (2007-2008)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Winwise SAS (2008-2008)
- Gérant (Pologne) de :
 - IMP Poland sp z.o.o. (2004-2011)
- *Consejero* (Espagne) de :
 - Grupo Apex SA (2006-2009)
 - Algor SL (2006-2009)
 - ALTEN T.I.C. SL (2005-2009)
 - Burke Newco SL (2008-2009)
 - Grupo ALTEN Soporte Global SL (2006-2009)
 - Grupo Apex SA (2006-2009)
- *Consigliere* (Italie) de :
 - Onion SPA (2009-2011)
- Gérant (Belgique) de :
 - Axen Sprl (2008-2010)
- Administrateur unique (Roumanie) de :
 - ALTEN SI Techno Romania Srl (2009 – 2012)

Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Gérant de :
 - Balantine SC
 - Balantino SC
 - Balantina SC

CATHERINE BEHAR

Administrateur

Date de première nomination : 28/06/2002 (Administrateur)

Date du dernier renouvellement : 27/06/2008

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Née le 18/11/1958 à Paris (XIV^e) (France), de nationalité française.

Fonction principale exercée dans la Société : N/A

Mandats exercés au sein du Groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Gérant de :
 - Cakciv SC

EMILY LUNA

Administrateur

Date de première nomination : 22/06/2011 (Administrateur)

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Née le 20/07/1948 à Rabat (Maroc), de nationalité française.

Fonction principale exercée dans la Société : N/A

Mandats exercés au sein du Groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

Gérant de :

- SicogexSC

PIERRE MARCEL

Directeur général délégué

Date de première nomination : 28/01/2013 (DGD)

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2013 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD).

Né 5 juin 1961 à Carcassonne (France), de nationalité française.

Fonction principale exercée dans la Société : Directeur général délégué

Mandats exercés au sein du Groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices

Mandats en cours :

- Représentant permanent de la société Alten SA, personne morale Président de :
 - Anotech Energy SAS (2008-2012)
- Président de :
 - Elitys Consulting SAS (depuis 2009)
 - Atexis (depuis 2011)

- *Director* (Grande-Bretagne) de :
 - Anotech Energy UK (depuis 2008)
- *Director* (Nigeria) de :
 - Anotech Energy Nigeria Ltd (depuis 2011)
- Administrateur (Suisse) de :
 - Elitys SA (depuis 2011)
- Gérant (Suisse) de :
 - Alten Consulting SARL (depuis 2011)
 - Alten Switzerland SARL (depuis 2011)

Mandats échus :

- *Director* (Allemagne) de :
 - Aerotec Engineering (2011-2012)

Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**Mandats en cours :**

- Gérant de :
 - Amarcis SC
 - Lomaris SC

À la connaissance de la Société, les mandataires sociaux d'ALTEN SA n'exercent pas de mandat dans d'autre société cotée.

14.1.4 DÉCLARATIONS RELATIVES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent document et au cours des cinq (5) dernières années : (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration, ni de la Direction générale, (ii) aucun membre du Conseil d'administration et de la Direction générale n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'administration, ni de la Direction générale par des autorités statutaires ou réglementaires, et (iv) aucun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation judiciaire. En 2009, Monsieur Bruno Benoliel a été nommé représentant permanent de Groupe Idestyle et Président de la société Idestyle Technologies SAS sociétés acquises par ALTEN en 2006 pour lui permettre de gérer la procédure de redressement judiciaire qui a concerné ces deux sociétés.

14.1.5 INFORMATIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Excepté le lien fraternel entre Monsieur Simon Azoulay et Madame Emily Luna, il n'existe aucun autre lien familial entre les mandataires sociaux de la Société.

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale sont domiciliés au siège social de la Société.

Opérations des dirigeants sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2012

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice (opérations sur titres des dirigeants) :

Nom du dirigeant et/ou de la personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du CMF	Fonction exercée au sein d'ALTEN	Nature des opérations	Montant Total des Opérations (en euros)
SGTI Personne morale liée à Simon Azoulay (Président-Directeur général)	Aucune	Cession	76 740 602,29
SGTI 2 Personne morale liée à Simon Azoulay (Président-Directeur général)	Aucune	Acquisition *	50 683 825,30
Simon Azoulay	Président-Directeur général	Acquisition	25,30

* Le 15 novembre 2012, la Société Générale pour les Technologies et l'Ingénierie (« SGTI ») a cédé un bloc de 2 040 000 actions Alten à la Société Générale pour les Technologies et l'Ingénierie 2 (« SGTI 2 ») ; cette cession s'inscrit dans le contexte d'une opération visant à augmenter les fonds propres sociaux de SGTI.

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale à l'égard de la Société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale a été sélectionné en cette qualité.

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concernant la cession de leur participation dans le capital de la Société.

14

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15

15.1 RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES
EN NATURE 128

15.2 PROVISIONS POUR PENSIONS
ET RETRAITES 132

15.1 RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE

TABLEAU 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

<i>Simon Azoulay</i> <i>Président-Directeur général</i>	2012	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice	380 000 €	359 080 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	380 000 €	359 080 €

<i>Gérald Attia</i> <i>Directeur général délégué</i>	2012	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice	266 097 €	262 224 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	266 097 €	262 224 €

<i>Bruno Benoliel</i> <i>Directeur général délégué</i>	2012	2011 (du 22 juin 2011 au 31 décembre 2011)
Rémunérations dues au titre de l'exercice	219 141 €	109 065 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	219 141 €	109 065 €

Pierre Marcel

Monsieur Pierre Marcel a été nommé, sur proposition du Président-Directeur général, en qualité de Directeur général délégué de la société ALTEN SA lors du Conseil d'administration du 28 janvier 2013. Il n'a perçu aucune rémunération en qualité de mandataire social au cours de l'exercice 2012.

TABLEAU 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

	2012		2011	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Simon Azoula				
• Rémunération fixe	109 080 €	120 000 €	109 080 €	109 080 €
• Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• Jetons de présence	260 000 € *	260 000 €	250 000 € **	250 000 €
• Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	369 080	380 000 €	359 080 €	359 080 €

* 150 000 euros correspondent aux sommes versées à Monsieur Simon Azoulay, en décembre 2012, au titre de l'exercice 2012, par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. 110 000 euros ont également été versés à Monsieur Simon Azoulay au titre de l'exercice 2012, par la société de droit anglais ALTEN Ltd, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director.

** 150 000 euros correspondent aux sommes versées à Monsieur Simon Azoulay, en octobre 2011, au titre de l'exercice 2011, par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. 100 000 euros ont également été versés à Monsieur Simon Azoulay au titre de l'exercice 2011, par la société de droit anglais ALTEN Ltd, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director.

	2012		2011	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Gérald Attia				
• Rémunération fixe	178 224 €	178 224 €	178 224 €	178 224 €
• Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• Jetons de présence	33 329 € *	84 000	84 000 € **	84 000 €
• Avantages en nature	3 873 €	3 873 €	Néant	Néant
TOTAL	215 426 €	266 097 €	262 224 €	262 224 €

* Ce montant correspond aux sommes versées à Monsieur Gérald Attia, en décembre 2012, au titre de l'exercice 2012 par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. Le solde d'un montant de 50 671 € lui a été versé en janvier 2013.

** Ce montant correspond aux sommes versées à Monsieur Gérald Attia, en décembre 2011, au titre de l'exercice 2011 par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

	2012		2011 (du 22 juin 2011 au 31 décembre 2011)	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Bruno Benoliel				
• Rémunération fixe	159 141 €	159 141 €	67 065 € **	67 065 €
• Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• Jetons de présence	57 355 € *	60 000 €	42 000 € ***	42 000 €
• Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	216 496 €	219 141 €	109 065 €	109 065 €

* Ce montant correspond aux sommes versées à Monsieur Bruno Benoliel, en décembre 2012 au titre de l'exercice 2012, par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. Le solde d'un montant de 2 645 € lui a été versé en janvier 2013.

** Ce montant correspond à la somme perçue par Monsieur Bruno Benoliel à compter du 22 juin 2011, date de sa nomination en qualité d'Administrateur d'ALTEN SA, au titre de son contrat de travail (en date du 29 septembre 1997) qui correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'Information.

*** Ce montant correspond aux sommes perçues à compter du 1er juillet 2011, par Monsieur Bruno Benoliel, en décembre 2011 au titre de l'exercice 2011, par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

Pierre Marcel

Monsieur Pierre Marcel a été nommé en qualité de Directeur général délégué de la société ALTEN SA lors du Conseil d'administration du 28 janvier 2013. Il n'a perçu aucune rémunération en qualité de mandataire social au cours de l'exercice 2012.

TABLEAU 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Néant.

TABLEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 10 : RÉCAPITULATIF DES CONTRATS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX, INDEMNITÉS ET/ OU DES AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE LEURS FONCTIONS ET AUTRES

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Simon Azoulay Président-Directeur général Dernier renouvellement : 23/06/2009 Date de fin de mandat : Assemblée à tenir en 2013 et appelé à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Gérald Attia Directeur général délégué Dernier renouvellement : 23/06/2009 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2013 et appelé à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Bruno Benoiel Directeur général délégué Nomination : 27/09/2011 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2013 et appelé à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui *	Néant	Néant	Néant
Pierre Marcel Directeur général délégué Nomination : 28/01/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2013 et appelé à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui **	Néant	Néant	Néant

* Le contrat de travail de Monsieur Bruno Benoiel, antérieur à sa nomination en qualité d'Administrateur et de Directeur général délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions qu'il occupe au sein du groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'information.

** Le contrat de travail de Monsieur Pierre Marcel avec la société ALTEN SUD OUEST, filiale à 100 % de la société ALTEN SA, antérieur à sa nomination en qualité de Directeur général délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur qu'il occupe au sein d'ALTEN SUD OUEST depuis le 1 avril 1996.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice écoulé.

TABLEAU 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIS AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Date du plan
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé. (Information globale)	N/A	N/A	N/A
	61 260,00	25,329	24/03/05
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. (Information globale)		25,638	23/10/06
		24,070	18/02/08

TABLEAU 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Date de l'attribution par le Conseil	Date de l'assemblée	Nombre de bénéficiaires	Date de 1 ^{re} levée possible	Date d'échéance du plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options renoncées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options Caduques	Nombre d'options exerçables
27/01/1999	07/01/1999	34	27/01/2003	28/01/2007	27 950	6,860	0	18 880	9 070	0
16/12/1999	07/01/1999	190	16/12/2003	17/12/2005	292 900	27,400	0	17 150	275 750	0
27/09/2000	07/01/1999	50	27/09/2004	28/09/2008	174 250	27,200	85 000	1 750	87 500	0
09/01/2001	07/01/1999	180	09/01/2005	10/01/2009	283 000	28,000	64 500	14 670	203 830	0
28/03/2001	07/01/1999	3	28/03/2005	28/03/2009	30 000	26,000	0	0	30 000	0
21/08/2001	07/01/1999	2	21/08/2005	21/08/2009	28 500	16,850	0	28 500	0	0
25/01/2002	07/01/1999	214	25/01/2006	25/01/2010	438 400	15,720	60 000	302 205	76 195	0
05/09/2002	07/01/1999	1	05/09/2006	05/09/2010	10 000	6,000	0	10 000	0	0
13/03/2003	07/01/1999	237	13/03/2007	13/03/2011	359 150	5,900	0	318 750	40 400	0
25/07/2003	07/01/1999	6	25/07/2007	25/07/2011	450 000	7,300	0	449 500	500	0
06/01/2004	07/01/1999	259	06/01/2008	06/01/2012	318 970	10,730	0	222 770	96 200	0
24/03/2005	23/06/2003	356	24/03/2009	24/03/2013	496 500	17,980	0	239 515	223 385	33 600
23/10/2006	27/06/2006	598	23/10/2010	23/10/2014	1 189 780	24,100	30 000	149 660	796 920	213 200
18/02/2008	27/06/2006	794	18/02/2012	18/02/2016	622 790	19,130	30 000	78 371	299 610	214 809
07/09/2009	23/06/2009	689	07/09/2013	07/09/2017	574 330	15,210	0	0	240 205	334 125
19/10/2010	23/06/2009	6	19/10/2014	19/10/2018	120 000	22,365	30 000	0	0	90 000
TOTAL					5 416 520		299 500	1 851 721	2 379 565	885 734

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (BSA)

Date d'Assemblée	23/06/2009
Date du Conseil d'administration	07/09/2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des bons	487 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux :	
<i>Simon Azoulay</i>	150 000
<i>Gérald Attia</i>	75 000
<i>Bruno Benoliel</i>	60 000
<i>Pierre Marcel</i>	75 000
Point de départ d'exercice des bons	07/09/2013
Date d'expiration	07/09/2017
Prix d'exercice des bons	15,85 €
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	NA
Nombre d'actions souscrites au 1/03/2012 (date la plus récente)	0
Nombre cumulé de bons de souscription d'actions annulés ou caduques	0
Bons de souscription d'actions restants en fin d'exercice	0

Bons de souscription d'actions attribués durant l'exercice à chaque mandataire social : néant.

15.2 PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Néant.

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16

16.1 DATE D'EXPIRATION DES MANDATS	134	16.4 CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	134
16.2 CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	134	16.4.1 Rapport du Président du Conseil relatif au gouvernement d'entreprise, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par ALTEN	134
16.3 INFORMATIONS SUR LES COMITÉS	134	16.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société ALTEN	144

16.1 DATE D'EXPIRATION DES MANDATS

Voir chapitre 14, paragraphe 14.1.3.

16.2 CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 INFORMATIONS SUR LES COMITÉS

Compte tenu de la structure du Conseil d'administration et de l'absence d'au moins un Administrateur indépendant, il n'a pas été jugé possible de constituer un Comité d'audit autonome.

La Société respecte ainsi la douzième recommandation du Code Middledent sur la mise en place des comités, le Conseil d'administration se réunissant sous forme de Comité d'audit et applique notamment les recommandations relatives aux missions et à l'établissement d'un procès-verbal spécifique concernant la réunion du conseil sous forme de comité.

Le Conseil d'administration s'appuie également sur le travail du Comité exécutif, des Comités administratifs des Pôles et des Comités de Direction des Pôles.

Pour plus de précisions, voir le § 16.4.1 « Rapport du Président du Conseil relatif au gouvernement d'entreprise, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par ALTEN », notamment s'agissant du Comité d'audit.

16.4 CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

16.4.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RELATIF AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, AINSI QU' AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MIS EN PLACE PAR ALTEN

Chers actionnaires,

Le présent rapport du Président du Conseil d'administration, approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 avril 2013, conformément aux exigences de l'article L. 225-37 du Code de commerce, est destiné à vous rendre compte de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein ⁽¹⁾, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur général, des références faites à un Code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport précise également les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux de la Société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Dans le cadre de l'établissement du présent rapport, le Président du Conseil d'administration a rencontré à plusieurs reprises les Directeurs des Services juridiques et financiers, mais également le Directeur des Systèmes d'information, ainsi que les responsables des services transverses les plus impliqués dans le contrôle interne.

Un rapport des Commissaires aux comptes relatant l'accomplissement de leur mission, présente leurs observations sur ce rapport.

(1) Article L. 225-37 tel que modifié par la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

I Le gouvernement d'entreprise

La société ALTEN (ci-après : la « Société ») se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middelnext pour les valeurs moyennes et petites rendu public le 17 décembre 2009 (ci-après le « Code de référence ») dans le cadre de la mise en œuvre de sa gouvernance.

Le Code Middelnext est disponible sur le site Middelnext à l'adresse suivante : www.middelnext.com.

Le Code de référence contient des points de vigilance issus du référentiel pour une gouvernance raisonnable des entreprises françaises, qui rappellent les questions que le Conseil d'administration doit se poser pour favoriser le bon fonctionnement de la gouvernance. Le Conseil d'administration de la Société a pris connaissance de ces points de vigilance lors de sa séance du 10 mai 2010.

Le Code de référence contient quinze (15) recommandations qui concernent plus particulièrement les mandataires dirigeants et le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société est en conformité avec l'ensemble de ces quinze (15) recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middelnext, à l'exception de la huitième Recommandation « Composition du conseil – Présence de membres indépendants au sein du conseil ».

La huitième Recommandation du Code de référence préconise d'indiquer les critères d'indépendance des membres. Il est rappelé, à ce titre que cinq (5) critères permettent de justifier l'indépendance des membres du conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Il appartient au Conseil d'administration d'examiner au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères énoncés ci-dessus. Sous réserve de justifier sa position, le conseil peut considérer qu'un de ses membres est indépendant alors qu'il ne remplit pas tous ces critères ; à l'inverse, il peut également considérer qu'un de ses membres remplissant tous ces critères n'est pas indépendant.

Le conseil considère qu'à ce jour, aucun de ses membres ne remplit les critères d'indépendance susvisés. La Société ne respecte pas sur ce point la huitième recommandation du Code Middelnext, le Conseil d'administration n'ayant pas trouvé le profil approprié. Une recherche est toujours en cours visant à identifier un ou plusieurs profils susceptibles de rejoindre le Conseil d'administration en qualité d'Administrateurs indépendants, à même de lui apporter une expertise complémentaire dans certains domaines. Dans le cadre de la mise en conformité de la Société avec les dispositions de la huitième Recommandation du Code de référence, la nomination d'un (1) seul Administrateur indépendant est requise, le conseil étant à ce jour constitué de cinq (5) Administrateurs.

1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a adopté un Règlement intérieur le 20 janvier 2004, dont l'objet est de préciser les modalités de fonctionnement et d'organisation du Conseil d'administration, ainsi que les règles relatives aux opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et leurs proches, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires de la Société.

Ce Règlement intérieur a été modifié par décision du Conseil d'administration en date du 6 mars 2007, afin notamment de se conformer aux nouvelles dispositions figurant dans le Règlement général de l'AMF et relatives aux opérations sur titres effectuées par les dirigeants.

Le Règlement intérieur a, en outre, été enrichi par des informations faisant notamment référence au gouvernement d'entreprise en mars 2008.

Enfin, compte tenu de l'adoption du nouveau Code de référence Middelnext par le Conseil d'administration, le Règlement intérieur du Conseil d'administration a fait l'objet d'un certain nombre d'ajustements lors de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2010.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration est conforme à la sixième Recommandation du Code de référence relative au contenu et à la publicité du Règlement intérieur. Il est disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.alten.fr/finance/informations-reglementees-alten.htm>).

1.1 Règles de fonctionnement et d'organisation

1.1.1 Composition du Conseil d'administration

L'article 16 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'administration comprend trois (3) membres au moins et dix-huit (18) au plus.

La nomination de chaque Administrateur fait l'objet d'une résolution distincte, conformément à la neuvième Recommandation du Code de référence.

Le Conseil d'administration est composé de :

- Monsieur Simon Azoulay, qui exerce également les fonctions de Président-Directeur général ;
- Madame Catherine Behar ;
- Monsieur Gérald Attia, qui exerce également les fonctions de Directeur général délégué ;
- Monsieur Bruno Benoliel, qui exerce également les fonctions de Directeur général délégué ;
- Madame Emily Luna.

Monsieur Simon Azoulay, de nationalité française, né le 29 mai 1956, à Rabat (Maroc) est diplômé de SUPELEC. Au 31 décembre 2012, il détient 8 784 195 actions en son nom propre et *via* les sociétés SGTI et SGTI 2 qu'il contrôle à 100 % soit 27,09 % du capital de la Société.

Monsieur Gérald Attia, de nationalité française, né le 6 avril 1962, à Livry Gargan (93) est titulaire d'un MBA Hartford. Au 31 décembre 2012, il détient, en son nom propre, 138 477 actions de la société ALTEN soit 0,43 % du capital de la Société.

Madame Catherine Behar, de nationalité française, née le 18 novembre 1958, à Paris XIVe, ne détient, au 31 décembre 2012 aucune action de la Société.

Monsieur Bruno Benoliel, de nationalité française, né le 13 mai 1964, à Paris XVIIe détient, au 31 décembre 2012, 52 800 actions de la société ALTEN, soit 0,16 % du capital de la Société.

Madame Emily Luna, de nationalité française, née le 20 juillet 1948, à Rabat (Maroc), détient au 31 décembre 2012, 4 330 actions de la société ALTEN, soit 0,01 % du capital de la Société.

Il n'existe à ce jour, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêts entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés.

Concernant la prévention des conflits d'intérêts, le Règlement intérieur du conseil prévoit que dans une situation générant ou pouvant générer un conflit entre l'intérêt social et son intérêt personnel direct ou indirect ou l'intérêt de l'actionnaire ou du groupe d'actionnaires qu'il représente, l'Administrateur concerné doit en informer le conseil et s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

1.1.2 Représentation hommes/femmes au sein du Conseil d'administration

La loi Warsmann du 27 janvier 2011 a institué des règles relatives à la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment dans le cadre d'une représentation équilibrée au sein des conseils. Depuis la nomination de Madame Luna en qualité d'Administrateur par l'Assemblée générale mixte du 22 juin 2011, le Conseil d'administration de la Société compte deux femmes sur cinq membres au total.

Conformément aux dispositions de la loi du 27 janvier 2011, le Conseil d'administration s'est réuni le 6 novembre 2012 afin de constater les nouvelles avancées en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Le Conseil d'administration de la Société se réunira à nouveau en 2013, à l'effet de constater les nouvelles avancées en matière d'égalité professionnelle et salariale.

1.1.3 Durée et cumul des mandats

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2009 de se prononcer sur une modification statutaire relative à la durée des mandats des Administrateurs visant à la réduire à quatre (4) ans au lieu de six (6) ans. La durée des mandats des membres du Conseil d'administration est donc aujourd'hui statutairement fixée à quatre (4) années. Cette durée est conforme aux préconisations de la dixième Recommandation du Code de référence.

Il est rappelé que les mandats des Administrateurs font l'objet d'un échelonnement.

La liste des mandats exercés par les membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2012 figure au paragraphe 14.1.3 du présent Document de référence (il est précisé que les membres du Conseil d'administration d'ALTEN SA n'exercent aucun mandat dans une société cotée autre qu'ALTEN SA conformément à la septième Recommandation du Code de référence).

1.1.4 Convocation aux réunions du Conseil d'administration

Conformément au Règlement intérieur, les Administrateurs sont convoqués par lettre, télécopie, par courrier électronique ou verbalement. Le délai moyen de convocation du Conseil d'administration sur l'exercice 2012 est de sept jours et demi (7,5).

Les délégués du Comité d'entreprise (un représentant du collège cadre, un représentant du collège non-cadre) ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration par courrier électronique et par lettre recommandée avec accusé de réception.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes de la Société ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration ayant porté sur l'examen ou l'arrêté des comptes annuels ou intermédiaires, ainsi qu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

Dans un souci d'amélioration de la transparence et afin de mettre les Commissaires aux comptes dans une situation qui leur permette d'exercer au mieux leurs diligences, ces derniers ont été convoqués systématiquement à toutes les réunions du Conseil d'administration sur l'exercice 2012.

1.1.5 Information des Administrateurs

Pour permettre aux membres du Conseil d'administration de préparer utilement les réunions, le Président fournit aux Administrateurs, dans un délai raisonnable et suffisant, les informations nécessaires à la prise de décision et, plus généralement, à l'exercice de leur mission, et ce, en toute indépendance. Chaque Administrateur peut se faire communiquer les informations complémentaires nécessaires à l'exercice de sa mission.

Les Administrateurs estiment que l'information communiquée est claire, précise et leur permet notamment de débattre de façon constructive et de contribuer à l'élaboration de la stratégie de la Société en matière de développement et de croissance externe.

Les Administrateurs sont régulièrement informés entre les réunions du Conseil d'administration, lorsque l'actualité de la Société le justifie, conformément à la onzième Recommandation du Code de référence.

Les délégués du Comité d'entreprise ont bénéficié dans les mêmes délais des mêmes informations que les membres du conseil.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa plus proche réunion.

1.1.6 Représentation des Administrateurs

Les Administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil d'administration par un autre Administrateur. Le mandat doit être donné par écrit. Au cours de l'exercice 2012, aucun Administrateur n'a usé de cette faculté.

1.1.7 Utilisation des moyens de visioconférence ou de télécommunication

Les statuts de la Société et le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoient la possibilité, pour les Administrateurs, de participer aux délibérations du Conseil d'administration par voie de visioconférence ou de télécommunication. Les Administrateurs qui participent aux délibérations du Conseil d'administration par ces moyens sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, sauf pour l'adoption des décisions pour lesquelles cette faculté ne serait pas permise par la loi ou les règlements (actuellement comptes annuels et rapport de gestion).

Cette faculté n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2012.

1.1.8 Présidence des séances

Monsieur Simon Azoulay, Président, a présidé huit (8) réunions du Conseil d'administration sur les neuf (9) réunions qui se sont tenues au cours de l'exercice 2012.

Conformément aux statuts et aux dispositions de l'article L. 225-50 du Code de commerce, le Conseil d'administration a ainsi délégué, lors de sa réunion du 7 mai 2012, à un Administrateur, à titre exceptionnel et pour cette seule réunion, les fonctions de Président du conseil.

1.1.9 Invités du conseil

Au cours de l'exercice 2012, le Directeur juridique du Groupe, monsieur Arnaud Flandé, a régulièrement assisté aux réunions du conseil. Il a également exercé les fonctions de Secrétaire du conseil.

1.1.10 Réunion du conseil sous forme de Comité d'audit

Compte tenu de la structure du Conseil d'administration et de l'absence d'au moins un Administrateur indépendant, il n'a pas été jugé possible de constituer un Comité d'audit autonome.

La Société respecte la douzième recommandation du Code Middlenext sur la mise en place des comités, le Conseil d'administration se réunissant sous la forme de Comité d'audit.

Ainsi, conformément aux dispositions des articles L. 823-19 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'administration, en présence de Monsieur Bruno Benoliel, Directeur général délégué en charge des Finances, s'est réuni sous la forme d'un Comité d'audit, en date des 3 avril et 24 septembre 2012, à l'effet d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

1.1.11 Évaluation du conseil

Conformément aux dispositions de la quinzième Recommandation du Code de référence les membres du conseil débattent de façon régulière de sujets tels que la composition du Conseil d'administration ainsi que des travaux effectués, des autorisations données et des décisions prises par le Conseil d'administration. Ces débats sont retranscrits dans un procès-verbal.

Lors de ces débats, les membres du conseil passent en revue l'organisation du Conseil d'administration, ainsi que son fonctionnement. Sont examinés notamment les documents qui sont remis en séance aux Administrateurs, aux représentants du Comité d'entreprise et aux Commissaires aux comptes. De même, les membres du conseil vérifient que les questions importantes sont convenablement préparées, notamment en s'appuyant sur la compétence du Directeur général délégué en charge des Finances, Juridique et SI dès que l'ordre du jour comporte une question relative à l'activité du Groupe, aux comptes sociaux ou consolidés de la Société ou à la communication financière.

Un processus visant à permettre une évaluation formalisée sera mis en place dès qu'un Administrateur indépendant sera nommé au sein du Conseil d'administration.

1.2 *Fréquence des réunions et taux moyen de présence des Administrateurs*

Le Conseil d'administration s'est réuni neuf (9) fois au cours de l'exercice 2012, au siège social, avec un taux de présence moyen de ses membres de 60 %, respectant en cela la treizième Recommandation du Code de référence.

1.3 *Principales missions*

Le Conseil d'administration a pour principales missions de déterminer les orientations de l'activité de la Société, définir sa stratégie, et veiller à leur mise en œuvre.

Il intervient dans les domaines qui relèvent de sa compétence propre comme l'arrêté des comptes (comptes annuels et situations comptables intermédiaires), la convocation des Assemblées générales d'actionnaires, les conventions réglementées (au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce), ainsi que la détermination de la rémunération des mandataires sociaux.

Par ailleurs, sont notamment soumises à l'approbation préalable du Conseil d'administration, les opérations suivantes : (i) opérations de croissance externe, (ii) opérations de cession d'activité, (iii) les constitutions de sociétés communes avec des tiers, (iv) l'émission de cautions, avals ou garanties.

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'administration a notamment autorisé la signature du nouveau Club deal d'un montant global maximum de cent cinquante millions d'euros (150 000 000 €) et l'octroi d'une garantie y afférente au profit d'une de ses filiales, une opération de restructuration interne, arrêté les comptes annuels de l'exercice 2011, la situation intermédiaire au 30 juin 2012 et les documents de gestion prévisionnelle, examiné et autorisé les communiqués financiers, statué sur les rémunérations à percevoir par les mandataires sociaux, donné délégation au Président-Directeur général à l'effet d'émettre des cautions, avals et garanties dans certaines conditions et limites.

1.4 *Limitations de pouvoirs de la Direction générale*

Le Conseil d'administration de la Société a opté le 28 juin 2002 pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général. Ainsi, la Direction générale de la Société est exercée par Monsieur Simon Azoulay.

Cette décision n'a pas été remise en cause depuis cette date.

Le Directeur général et les Directeurs généraux délégués sont ainsi investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils exercent leurs pouvoirs dans la limite de l'objet social de la Société et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Ils représentent la Société dans ses rapports avec les tiers et en justice.

Les pouvoirs de la Direction générale sont limités. En effet, le Règlement intérieur du conseil prévoit que sont notamment soumises à l'autorisation préalable du conseil, les opérations suivantes : (i) les opérations de croissance externe (acquisition de sociétés ou fonds de commerce), (ii) les opérations de cession d'activité (titres de sociétés ou éléments de fonds de commerce), (iii) la constitution de sociétés communes avec des tiers, (iv) l'émission de cautions, avals ou garanties.

1.5 *Politique de rémunération des mandataires sociaux*

1.5.1 **Rémunérations versées par ALTEN SA**

Rémunération fixe

Le Conseil d'administration se prononce en début d'année sur le montant à attribuer au Président-Directeur général et aux Directeurs généraux délégués au titre de l'exercice en cours pour l'exercice de leurs mandats sociaux.

Le Président-Directeur général et les Directeurs généraux délégués perçoivent une rémunération se composant généralement d'une rémunération fixe et le, cas échéant, d'une rémunération variable, versée par ALTEN SA.

Il est rappelé que le Conseil d'administration a maintenu le contrat de travail de Monsieur Bruno Benoiel lors de sa nomination en qualité de Directeur général délégué, ayant considéré que ce contrat de travail était bien antérieur à sa nomination en qualité de mandataire social et que ce dernier correspondait à ses fonctions salariées effectives qu'il occupe depuis 1997 à savoir Directeur en charge de la Direction financière et de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'information, respectant en cela la première Recommandation du Code de référence.

Les rémunérations totales brutes fixes que ces derniers ont perçues, au titre de leur mandat de Président-Directeur général et Directeurs généraux délégués d'ALTEN SA sont présentées au § 15.1 du présent document.

Rémunération variable

Une rémunération variable peut également être versée à certains mandataires sociaux, dont le paiement est conditionné par la réalisation de critères de performance liés aux résultats d'ALTEN SA, critères préalablement fixés par le Conseil d'administration.

Aucune rémunération variable n'a été versée au Président-Directeur général et aux Directeurs généraux délégués au cours de l'exercice 2012.

Rémunération exceptionnelle

Aucune rémunération exceptionnelle ni avantage en nature n'a été versé au Président-Directeur général et aux Directeurs généraux délégués au cours de l'exercice 2012.

Avantages en nature

Cf. § 15.1 du présent Document de référence.

Jetons de présence

Les Administrateurs de la Société n'ont pas perçu de jetons de présence de la part de la société ALTEN SA au titre de l'exercice 2012.

Rémunération différée, indemnité de départ, ou engagement de retraite

À ce jour, les mandataires sociaux d'ALTEN SA ne bénéficient d'aucune rémunération différée, indemnité de départ, ou engagement de retraite, visées aux troisième et quatrième Recommandations du Code de référence.

Aux rémunérations définies ci-dessus, peuvent s'ajouter l'attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions, d'actions de performance ou de bons de souscription d'actions

Options de souscription ou d'achat d'actions

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2012.

Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée au cours de l'exercice 2012.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription d'actions n'a été attribué au cours de l'exercice 2012.

1.5.2 Rémunérations versées par les sociétés contrôlées par ALTEN SA (au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce)

Des jetons de présence peuvent être perçus par les mandataires sociaux dirigeants d'ALTEN SA au titre des mandats sociaux qu'ils peuvent exercer dans les sociétés contrôlées par ALTEN SA.

Le Président-Directeur général et les Directeurs généraux délégués ont ainsi perçu, au cours de l'exercice 2012, les sommes telles que décrites au § 15.1.

Les principes arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ainsi que les rémunérations versées au cours de l'exercice sont précisés de manière exhaustive, motivée, cohérente, lisible et transparente, en adéquation avec les deuxième et troisième Recommandations du Code de référence, au chapitre 15 du Document de référence sous forme de tableaux établis conformément aux Recommandations de l'Autorité des marchés financiers.

1.6 Actions détenues et opérations sur titres

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration comporte un certain nombre de dispositions régissant la réalisation par les membres du Conseil d'administration d'opérations sur les titres de la Société et notamment :

- les membres du Conseil d'administration déclarent à l'Autorité des marchés financiers (AMF) et à la Société (selon les modalités fixées par la loi, le Règlement général de l'AMF et actuellement définies dans l'instruction AMF du 3 février 2006) toutes opérations (transfert, achat, vente, nantissement...) portant sur les titres de la Société et ce, dans le délai légal (actuellement de cinq (5) jours de Bourse maximum à compter de la date de l'opération).

Il est rappelé qu'il est recommandé que les titres détenus par les membres du Conseil d'administration soient mis au nominatif (pur ou administré). La loi de modernisation de l'économie (dite loi LME) du 4 août 2008 a supprimé l'obligation faite aux Administrateurs de détenir une action de la Société et a laissé aux statuts la possibilité de fixer ou non, le nombre d'actions dont chaque Administrateur doit être propriétaire.

Une résolution proposant une modification des statuts de la Société en vue de supprimer l'obligation pour les Administrateurs d'être actionnaire a été soumise au vote des actionnaires et approuvée lors de l'Assemblée générale mixte du 23 juin 2009 ;

- à l'instar de tout actionnaire, les membres du Conseil d'administration déclarent à l'AMF tout seuil réglementaire ou légal qu'ils pourraient franchir en capital et/ou droits de vote à la hausse ou à la baisse. Ces déclarations doivent être notifiées à l'AMF dans un délai de quatre (4) jours de Bourse maximum. Les membres du Conseil d'administration adressent par ailleurs à la Direction juridique de la Société copie de la déclaration faite auprès de l'AMF.

1.7 Le Comité exécutif et les Comités de pôle

Le Conseil d'administration s'appuie depuis le 1^{er} janvier 2012 sur les travaux du Comité exécutif et des Comités de pôle pour préparer efficacement la prise de ses décisions.

1.7.1 Le Comité exécutif

Le Comité exécutif, qui se réunit au moins une (1) fois par mois, est composé du Président-Directeur général, des Directeurs généraux délégués, des Directeurs généraux adjoints et des Directeurs exécutifs en charge des différents Pôles d'activité du Groupe. Il est présidé par le Président-Directeur général.

En fonction de l'ordre du jour, le Directeur des Systèmes d'Information, le Directeur juridique, le Directeur des Ressources humaines ou des Directeurs opérationnels peuvent être conviés.

Les réunions de ce comité s'organisent en deux parties. La première traite principalement des sujets d'organisation :

- politique de communication du Groupe ;
- politique sociale, politique de rémunération et d'incitation, notamment celle des cadres dirigeants du Groupe ;
- proposition au Conseil d'administration pour la mise en place de procédures administratives internes de gestion et de contrôle, ainsi que de règles de gestion et de délégations ;
- étude de mise en place et/ou d'évolution des systèmes d'information, de façon coordonnée avec les processus de gestion opérationnelle et administratifs définis en amont.

La seconde est focalisée sur les sujets opérationnels :

- analyse des résultats commerciaux et financiers, définition des objectifs, mise en œuvre de mesures opérationnelles ;
- définition des stratégies commerciales, d'organisation et de développement ;
- suivi des grands projets en cours.

1.7.2 Les Comités de Direction des Pôles

Au sein de chaque Pôle d'activité du Groupe, les Comités de direction se réunissent au moins une (1) fois par mois, sous la présidence du Directeur de Pôle.

Ils ont pour but de mettre en œuvre les stratégies définies en Comité exécutif. Ces comités doivent également faire remonter à la Direction générale les points de vigilance identifiés par les Directeurs opérationnels.

1.7.3 Les Comités administratifs des pôles

Les Comités administratifs existent au sein de chaque Pôle et se réunissent une (1) fois par semaine. Ils sont composés du Directeur administratif et financier, du Directeur opérationnel et des responsables de services administratifs. Ils sont présidés par le Directeur administratif et financier du Pôle. Les membres du Comité de Direction du Pôle peuvent y participer.

1.8 Les Commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés sont certifiés conjointement par la société Grant Thornton, représentée par Monsieur Laurent Bouby, et par la société Dauge & Associates, représentée par Monsieur Christian Laplane.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 23 juin 2009 a, dans ses sixième, septième, huitième et neuvième résolutions, renouvelé l'ensemble des mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants, pour une durée de six (6) exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2 Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro (0) heure, heure de Paris (i) soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, (ii) soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes (i) donner une procuration à la personne physique ou morale de son choix dans les conditions de l'article L. 225-106 du Code de commerce ; (ii) adresser une procuration à la Société sans indication de mandat ; (iii) voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour par les actionnaires doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique, et être reçues au plus tard vingt-cinq (25) jours avant la tenue de l'Assemblée générale, sans pouvoir être adressées plus de vingt jours après la date de publication au BALO de l'avis préalable.

3 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Toutes informations sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont décrites au paragraphe 18.2 du Document de référence.

II Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le cadre de référence utilisé pour la rédaction de la partie contrôle interne et gestion des risques du présent rapport fait l'objet d'une recommandation de l'AMF en date du 22 juillet 2010.

1 Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques – Périmètre

Le contrôle interne est défini dans le groupe ALTEN comme étant un processus mis en œuvre par la direction et le personnel, pour donner une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et aux réglementations ;
- la mise en œuvre des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- l'optimisation des activités opérationnelles ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la protection de ses actifs et au contrôle interne ;
- la fiabilité et la qualité de l'information exploitée à l'intérieur de la Société et celle diffusée à l'extérieur ; et
- d'une façon générale, la maîtrise de ses activités, l'efficacité de ses opérations et l'utilisation efficace de ses ressources.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du groupe ALTEN, le groupe ALTEN étant défini comme la société ALTEN SA ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe s'appuie sur une longue pratique et sur des systèmes documentaires et d'information formalisés. Certaines sont accessibles à tous les collaborateurs et d'autres uniquement à certaines directions (Finance, Ressources Humaines, Juridique) ainsi qu'aux Directeurs opérationnels.

Ce système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue sur l'atteinte des objectifs et l'élimination des risques dont il vise à réduire la probabilité d'occurrence et l'impact potentiel.

2 Références et composantes du contrôle interne d'ALTEN

Le contrôle interne du Groupe est formalisé par un ensemble de procédures qui permettent de sécuriser les différentes étapes de l'activité tant d'un point de vue financier que juridique.

La Direction financière est responsable des procédures de contrôle internes liées à l'élaboration et au traitement de l'information financière. La production et l'analyse de l'information financière s'appuient ainsi sur les services de la Comptabilité, de la Consolidation et du Contrôle de gestion ainsi que sur les Directions financières des différentes filiales du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes comptables International Financial Reporting Standards (« IFRS »). Les points particulièrement significatifs pour l'entreprise font l'objet de travaux centralisés ; c'est ainsi que le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société, les opérations de croissance externe, les investissements sont étudiés par la Direction Financière du Groupe.

L'établissement des comptes consolidés repose sur un progiciel présentant toutes les caractéristiques nécessaires en termes de traçabilité, de fiabilité et de sécurité des données et des traitements. Les filiales remontent des états financiers individuels qui sont consolidés au niveau du Groupe, sans palier de consolidation.

Toutes les sociétés du Groupe communiquent mensuellement un reporting opérationnel complété par un reporting financier, contenant les indicateurs de gestion et de pilotage opérationnels validés par le Contrôle de Gestion. Chaque reporting trimestriel fait l'objet d'une revue très approfondie.

Pour les structures étrangères, qui ne bénéficient pas de Services Partagés Groupe, des audits financiers complémentaires annuels dont les programmes de travail sont élaborés par la Direction financière (au Contrôle de Gestion International) au vu des zones de risques, sont mis en place. Le Contrôle de Gestion International est également associé à la mise en place et à l'évolution des organisations finance/gestion des filiales étrangères (process/outils/recrutement) pour les accompagner dans leur développement et garantir la fiabilité des informations financières et opérationnelles.

Des revues mensuelles, voire hebdomadaires, sur les *reportings* financiers, commerciaux et techniques sont réalisées.

En outre, il convient de mentionner certaines règles spécifiques élaborées par les différentes directions fonctionnelles du groupe ALTEN :

Recrutement

L'embauche d'un salarié est encadrée par une liste de procédures définies et régulièrement remises à jour par la Direction des Ressources humaines Groupe (démarches à suivre, contrats types...). Dès son embauche, le salarié est référencé dans les systèmes informatiques du Groupe. La paie des effectifs « France » est centralisée pour plus de 90 % des effectifs.

Ventes

Toute ouverture de compte client, en France, fait l'objet d'un *scoring* afin de s'assurer de sa solvabilité. L'intégralité des comptes clients est scoriée et fait l'objet de procédures de recouvrement différenciées selon les niveaux de *scoring*.

À ce titre, ALTEN utilise en France et en Espagne un logiciel de gestion des comptes clients et du recouvrement. Cette application intervient à différents niveaux à partir de la facturation : identification des retards de paiements, relances, identification et centralisation des litiges, recouvrement...

Des règles internes strictes précisent, selon la nature des projets (principalement régie, *workpackages* et forfaits) les modalités de reconnaissance du Chiffre d'Affaires.

Ces règles sont diffusées et appliquées de manière homogène pour toutes les filiales du Groupe, en France et à l'étranger.

Les factures sont émises par les services administratifs des entités concernées.

Le Groupe s'est doté de Conditions Générales de Services renforcées, qui sont systématiquement intégrées dans les réponses à appel d'offres.

Pour la conduite des projets structurés, ALTEN a mis en œuvre un *process* spécifique. Dès la réception d'un appel d'offres, le Responsable Chargé d'affaires et le Responsable Technique examinent les risques commerciaux et les risques techniques avant de se prononcer sur la suite à donner à l'appel d'offres, le Directeur des Opérations intervenant en qualité d'arbitre.

Le *process* se poursuit, le cas échéant, avec la conception, le développement de la proposition financière ainsi que de la proposition technique, puis par la revue d'offre à laquelle participent notamment le Directeur technique, le Directeur de Département, le Contrôle de gestion et le Directeur des Opérations.

La Direction juridique est systématiquement intégrée à ce *process*.

Eu égard à la clientèle du Groupe, le risque de change et le risque crédit sont faibles.

Achats

Toute procédure d'achat est soumise à des contrôles indépendants :

- émission du besoin par le donneur d'ordre interne ;
- achat du matériel ou de la prestation par le service Groupe concerné (Services Généraux, Informatique...);
- validation de la prestation et/ou de la livraison par le service concerné ;
- validation du bon à payer et de la facture par la Comptabilité au vu des différents documents.

Le règlement des factures, organisé par la Comptabilité, est validé par une tierce personne indépendante, qui s'assure que les contrôles en amont ont été effectués et qui, par sondage, procède également à une vérification des informations ayant permis de valider les factures.

Le Groupe s'est doté de Conditions Générales d'Achat renforcées.

Juridique

Des procédures juridiques sont en place au niveau du Groupe, impliquant l'intervention de la Direction juridique à différents niveaux des *process* déjà existants.

Des audits juridiques des filiales du Groupe sont conduits régulièrement, sur la base d'un questionnaire préalable d'autoévaluation.

Croissance externe

L'identification des cibles et leur préqualification sont initiées par une direction dédiée, puis sont validées par la Direction Générale, la Direction Financière et la Direction Opérationnelle du Pôle concerné.

À l'issue des audits opérationnel, financier, RH, fiscal et juridique, chargés de valider l'adéquation des cibles au *business model*, les performances financières et l'identification des risques éventuels, les dossiers d'acquisition sont présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Une fois le projet validé, la finalisation de l'opération est pilotée par la Direction Juridique, qui rédige la documentation associée.

Les sociétés acquises sont immédiatement intégrées dans le *process* de *reporting* opérationnel et de gestion du Groupe. Selon leur taille, les systèmes d'information du Groupe sont déployés pour garantir la fiabilité des informations. Elles subissent des tests de valorisation sur un rythme annuel.

Immobilier

L'expression des besoins concernant la recherche de nouveaux locaux est formalisée par le Responsable Opérationnel, confirmée par le Directeur des Opérations, et transmise aux Services Généraux du Groupe pour traitement. L'étude du projet et la validation des locaux retenus sont du ressort de la Direction Générale.

La Direction Juridique intervient ensuite aux différents niveaux de la négociation des baux et assure leur suivi avec les Services Généraux. Un Comité immobilier se tient régulièrement, permettant d'entretenir un échange d'informations régulier entre la Direction Juridique, les Services Généraux et le Contrôle de Gestion pour actualiser les données sur le parc existant et analyser les projets en cours et à venir.

Communication financière

Le groupe ALTEN met en œuvre tous les moyens pour fournir une information régulière, fiable, claire et transparente à ses actionnaires, ainsi qu'aux analystes financiers.

L'information est assurée par des communiqués diffusés dans la presse, ainsi que par la publication trimestrielle du chiffre d'affaires du Groupe et par la publication semestrielle et annuelle de ses résultats.

Le Groupe organise deux (2) fois par an des réunions « SFAF », à l'occasion de la publication de ses résultats.

Délégations de pouvoir

Les principes de délégations de pouvoir mis en place répondent à un triple objectif :

- sensibilisation des Directeurs opérationnels à leurs responsabilités en matière d'hygiène et sécurité ;
- création d'un pouvoir de représentation du groupe ALTEN au profit des Directeurs opérationnels ;
- fixation d'un cadre précis dans lequel s'exercent les pouvoirs des Directeurs opérationnels (en ce compris la faculté de subdélégation).

Les délégations portent principalement sur des engagements directement liés à la partie opérationnelle (embauches de consultants ou de managers commerciaux, signature de contrats clients, gestion des litiges etc.).

La signature bancaire n'est que partiellement déléguée, en France et à l'International, et pour des montants limités.

Systèmes d'information

Le Groupe a mis en place des systèmes d'information dont l'objectif est triple :

- réaliser des gains de productivité ;
- sécuriser les flux d'informations financières ; et
- contrôler les opérations réalisées par les différentes sociétés du Groupe et disposer d'une information opérationnelle pertinente permettant de gérer l'activité de façon réactive.

Les principaux applicatifs existants sont :

- *Customer Relationship Management* (« CRM ») ;
- Ressources Humaines, gestion du personnel ;
- Paie ;

- Administration des ventes et facturation ;
- Gestion et suivi des temps des collaborateurs (adossée à la gestion du personnel et des projets) ;
- Gestion et suivi des frais (adossée à la gestion des temps et des projets) ;
- Comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion et gestion financière ;
- Consolidation ;
- Gestion de trésorerie.

Des interfaces ont été réalisées entre les différents applicatifs, afin de disposer d'une information fiable et homogène à toutes les étapes du traitement des données.

Travaux réalisés en 2012 – Projets 2013

Le projet ERP « Vision » (ERP SAP) s'est poursuivi en 2012, conformément aux prévisions.

Ainsi, huit (8) sociétés dont ALTEN SA, ALTEN SIR et ALTEN SUD OUEST – déploiement 1/1/2012- utilisent VISION soit l'intégralité des sociétés ALTEN en France (hors solutions).

Le projet de déploiement de la solution CRM Oracle en mode SaaS a été finalisé sur la France en novembre 2012, finalisant ainsi le déploiement sur l'ensemble des entités hexagonales d'ALTEN

La poursuite de la rationalisation des infrastructures informatiques virtualisées et des réseaux de communication voix et données s'est poursuivie en 2012 dans l'objectif d'assurer une meilleure efficacité et sécurité des opérations.

La préparation de l'externalisation de l'ensemble des infrastructures pour la France a été finalisée en 2012. L'objectif de l'externalisation des *data centers* puis leur transformation à terme en Cloud Privé pour le groupe ALTEN sera réalisé dans ses premières phases opérationnelles dès le premier trimestre 2013.

Le renforcement de la politique de sécurité a été un des résultats important sur l'année tant en interne que dans le cadre des exigences des projets clients.

Enfin, la définition et la mise en place de la *roadmap* SI afin de mieux sécuriser et supporter la croissance du groupe tant en France qu'à l'international a été initiée. Elle sera mise en œuvre dès début 2013 tant pour les entités solutions du groupe qu'à l'international.

Trésorerie

La trésorerie centralisée du Groupe gère les liquidités de l'ensemble des filiales françaises. Tous les flux sont sécurisés depuis 2009 *via* le réseau SWIFT NET et un ensemble de progiciels de trésorerie performants.

Travaux réalisés en 2012 – Projets 2013

Le *cash pooling* couvre la totalité du périmètre France. Une étude est en cours (aspects juridiques, fiscaux et techniques) pour déployer la solution de *cash pooling* hors de France afin d'accompagner la croissance forte du Groupe à l'International.

La Direction Trésorerie se dote ainsi de moyens efficaces pour la gestion de trésorerie des filiales et soutenir financièrement la croissance du Groupe.

3 Gestion des risques

Les risques identifiés et les moyens mis en œuvre pour la gestion desdits risques figurent au chapitre 4 du présent Document de référence.

4 Conclusion – Perspectives

La démarche d'amélioration continue de son contrôle interne initiée par le groupe ALTEN depuis plusieurs années se poursuivra en 2013.

Le 3 avril 2013

Le Président du Conseil d'administration

Simon Azoulay

16.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ALTEN

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ALTEN et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Cabinet Dauge et Associés

Christian Laplane
Associé

17.1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS	146	17.4 CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ D'ALTEN SA	147
17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS	146	17.4.1 L'emploi au sein d'Alten SA	147
17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL	146	17.4.2 L'emploi et le recrutement de salariés étrangers	147
17.3.1 Plan d'intéressement	146	17.4.3 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés	148
17.3.2 Accord de participation	146	17.4.4 La mobilité	148
		17.4.5 Le temps de travail	148
		17.4.6 Les relations sociales	148
		17.4.7 Les conditions d'hygiène et de sécurité	149
		17.4.8 La formation	149
		17.4.9 La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale	149
		17.4.10 Les œuvres sociales et culturelles	149
		17.4.11 La sous-traitance et intérim	149
		17.4.12 Les relations avec l'environnement local et régional	149

17.1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS

EFFECTIFS FIN DE PÉRIODE GROUPE ALTEN

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Consultants ⁽¹⁾	14 100	13 100	11 250
Fonctionnels ⁽²⁾	1 850	1 700	1 450
TOTAL	15 950	14 800	12 700

(1) Effectif salarié réalisant des projets techniques chez les clients, dont les prestations sont facturées.

(2) Effectif fonctionnel interne ne donnant pas lieu à facturation.

Voir également chapitre 6, paragraphe 6.1 du présent Document de référence.

17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS

Voir 15.1.

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL

17.3.1 PLAN D'INTÉRESSEMENT

ALTEN n'a pas mis en place de plan d'intéressement.

17.3.2 ACCORD DE PARTICIPATION

En ce qui concerne la participation des salariés, les sociétés du Groupe employant plus de 50 salariés et qui réalisent des bénéfices ont mis en place des accords de participation conformément aux dispositions légales.

Sociétés	Date de conclusion des accords
ALTEN SA	27/05/1992
ALTEN SIR	12/02/2009
ALTEN Sud-Ouest	15/12/2001
Anotech Energy	06/12/2007
MI-GSO	15/11/2006
Avenir Conseil Formation	20/01/2009
Atexis France	14/12/2009
B2i	22/05/2004

Par ailleurs, toutes les sociétés bénéficient du FCP Multipar Sécurité et Multipar Solidaire Dynamique.

Les accords de participation des sociétés du Groupe sont conclus selon les mêmes modalités et permettent au salarié de choisir le support qui lui convient parmi les fonds suivants :

- FCP ALTEN ;
- FCP Épargne Entreprise Prudence ;
- FCPE Épargne Entreprise Équilibre ;
- FCP Multipar Solidaire Dynamique.

Ces fonds ont tous fait l'objet d'un agrément de l'AMF.

SOMMES AFFECTÉES AU PERSONNEL, AU TITRE DE LA PARTICIPATION, POUR CHACUNE DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

ALTEN SA	2012	2011	2010
Participation (en milliers d'euros)	3 263	1 889	2 614

17.4 CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ D'ALTEN SA

17.4.1 L'EMPLOI AU SEIN D'ALTEN SA

	Effectif	
Effectif total au 31/12/2012	4 907	
Embauches en CDI	1 572	
Embauches en CDD	69	
Départ, tous motifs confondus	1 561	%
Démissions	918	58,80 %
Licenciements	124	7,94 %
Fin PE	287	18,39 %
Fin CDD	53	3,40 %
Autres (dont mutations)	179	11,47%

17.4.2 L'EMPLOI ET LE RECRUTEMENT DE SALARIÉS ÉTRANGERS

Au 31 décembre 2012, ont été recensés dans les effectifs de la société Alten, 497 salariés de nationalité étrangère, dont 344 hors Union européenne.

	Effectif
Salariés français	4 410
Salariés étrangers	497
UE	153
Hors UE	344

17.4.3 L'EMPLOI ET L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Convaincu que la diversité est créatrice de valeur, ALTEN a réalisé en 2012 un « diagnostic-handicap » en collaboration avec un cabinet expert afin de favoriser le maintien dans l'emploi et l'insertion des collaborateurs en situation de handicap.

À la suite de plusieurs semaines d'études, d'analyses et de rencontres avec les collaborateurs des différents métiers, et en partenariat avec les Instances Représentatives du Personnel et la Médecine du travail, le diagnostic-handicap a mis en avant la perception du handicap au sein d'Alten, les atouts et les axes d'amélioration.

Sur la base de ces constats, des groupes de travail ont construit des plans d'actions pragmatiques permettant la mise en place d'une démarche Handicap adaptée aux spécificités des métiers et des activités du Groupe.

Les résultats de ce diagnostic et les plans d'action ont été présentés fin février 2013 à l'AGEFIPH.

La réalisation de ce diagnostic est donc un point de départ pour la structuration puis le déploiement d'une politique Handicap proactive et réussie au sein du groupe ALTEN.

Celle-ci permettra l'embauche des travailleurs handicapés, le maintien dans leur poste des collaborateurs ALTEN en situation de handicap et le renforcement des liens du Groupe avec le secteur protégé (ESAT, EA).

Un *e-learning* intitulé « *Handicap en entreprise, tous concernés !* » est mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs, première pierre de sensibilisation et de changement des comportements face au handicap. »

La Société compte 14 salariés en situation de handicap, mais ce chiffre est inférieur à la réalité, certains salariés handicapés ne souhaitant pas se faire connaître de leur employeur.

Par ailleurs, la société Alten a fait réaliser des opérations de sous-traitance et achète des fournitures auprès d'entreprises du secteur protégé favorisant l'insertion de travailleurs handicapés.

La société ALTEN SA a versé à l'AGEFIPH une contribution de 1 363 916 € pour l'année 2012.

17.4.4 LA MOBILITÉ

Au regard de la nature de l'activité de la Société, tous les consultants sont mobiles au sein de la société Alten. Au 31 décembre 2012, 700 consultants sont partis à l'étranger, afin d'assurer plus de 2000 projets dans plus de 90 pays.

17.4.5 LE TEMPS DE TRAVAIL

	Nombre	
Salariés à temps plein	4 842	
Salariés à temps partiel	65	
> 20 heures	60	
< 20 heures	5	
Heures supplémentaires	12 856	%
Absentéisme	47 239	9,68 jours par salarié
Congés sabbatiques, paternité, evts familiaux	6 237	13,20 %
Congé maternité	10 966	23,21 %
Congé maladie	19 801	41,92 %
Accident du travail	540	1,14 %
Autres causes (congrés sans solde)	9 697	20,53 %

17.4.6 LES RELATIONS SOCIALES

Les sociétés du Groupe ont poursuivi une politique de dialogue avec les partenaires sociaux.

Pour ALTEN SA, 13 réunions du Comité d'entreprise et 12 réunions des Délégués du personnel au cours de l'année 2012.

17.4.7 LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

8 réunions du CHSCT se sont tenues en 2012 au niveau d'ALTEN S.A. Les autres filiales du Groupe qui ont atteint les seuils réglementaires ont également mis en place des CHSCT, qui se réunissent selon les périodicités légales.

La plupart des consultants exécutent les prestations de services sur les sites des clients, dans des laboratoires ou bureaux. Les autres collaborateurs travaillent au siège dans les services fonctionnels.

Du fait de l'activité d'Alten, les salariés ne sont pas soumis à des conditions de travail contraignantes ou à l'exécution de tâches répétitives (travail à la chaîne).

17.4.8 LA FORMATION

La société Alten consacre un budget important aux actions de formation. Il représente 2,49 % de la masse salariale pour l'année 2012. Le nombre d'heures de formation a progressé de 13 % comparé à 2011 ; il est passé de 50 686,35 à 57 232,70 heures en 2012.

L'effort de formation est réparti entre les axes suivants :

- l'adaptation des collaborateurs aux besoins opérationnels des pôles ;
- le développement professionnel et personnel des collaborateurs afin qu'ils puissent saisir les opportunités de carrière offertes par l'entreprise ;
- le renforcement des compétences managériales et la gestion de projets.

17.4.9 LA RÉMUNÉRATION, L'INTÉRESSEMENT, LA PARTICIPATION ET L'ÉPARGNE SALARIALE

Le montant des charges sociales liées à la masse salariale s'est élevé au 31 décembre 2012, à 88 559 milliers d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe, dont l'effectif est supérieur à 50 personnes, ont mis en place des accords de participation, et des PEE prévoyant la possibilité de versements volontaires. Les sommes sont investies, au choix des salariés, dans le FCPE Alten ou dans des fonds communs profilés (monétaire – prudence – dynamique).

Le montant de la participation pour la société Alten SA au 31 décembre 2012 est de 3 263 milliers d'euros.

17.4.10 LES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES

Le budget alloué aux œuvres sociales s'établit à 0,8 % de la masse salariale.

17.4.11 LA SOUS-TRAITANCE ET INTÉRIM

Le recours d'ALTEN SA à la sous-traitance se fait majoritairement à l'intérieur du Groupe. Pour l'exercice 2012, les dépenses liées à la sous-traitance se sont élevées à 89 648 milliers d'euros. Le groupe Alten veille à ce que ses filiales respectent les dispositions fondamentales du droit du travail national et international, dans leurs relations avec les sous-traitants.

ALTEN essaie notamment de promouvoir, auprès de ses sous-traitants et de ses filiales, le respect d'un code éthique et notamment les dispositions de l'OIT, sachant que les ingénieurs proviennent principalement de pays membres de l'Union européenne, dans lesquels les normes fondamentales de l'OIT sont appliquées.

Les dépenses liées au recours à l'intérim pour l'exercice 2012 se sont élevées à 100 milliers d'euros pour ALTEN SA.

17.4.12 LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, des relations de partenariats ont été nouées avec de nombreuses écoles de formation d'ingénieurs et les écoles de commerce dont les formations sont en relation avec les besoins de l'entreprise.

À cela s'ajoute la participation de la Présidence à une commission emploi et la mise en place du GEICET, groupement professionnel orienté vers la revalorisation du métier d'ingénieur.

Alten avec le réseau n+i, a également mis en place des filières de formation d'étudiants indiens, qui viendraient terminer leurs études d'ingénieur en France, dans des écoles prestigieuses.

17 SALARIÉS

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 ACTIONNARIAT	152	18.3 CONTRÔLE DIRECT OU INDIRECT	154
18.1.1 Composition de l'actionnariat	152		
18.1.2 Évolution de l'actionnariat	153	18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE	154
18.1.3 Franchissements de seuils	153		
18.2 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	154		

18.1 ACTIONNARIAT

18.1.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

18.1.1.1 Situation au 31 mars 2013

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Simon Azoulay *	7 884 195	24,08 %	13 683 704	35,91 %
Gérald Attia	138 477	0,42 %	150 167	0,39 %
Bruno Benoliel	52 800	0,16 %	52 800	0,14 %
FCPE ALTEN	280 800	0,86 %	280 800	0,74 %
Fidelity International Ltd	1 941 859	5,93 %	1 941 859	5,10 %
Harris Associates Ltd	961 966	2,94 %	961 966	2,52 %
International Value Advisers LLC	1 225 623	3,74 %	1 225 623	3,22 %
Autodétention	484 174	1,48 %	-	-
Public	19 765 090	60,38 %	19 810 683	51,99 %
TOTAL	32 734 984	100 %	38 107 602	100 %

* Simon Azoulay et assimilés (SGTI et SGTI 2).

Il n'y a pas eu de variation significative depuis le 31 mars 2013.

À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 3 % ⁽¹⁾ du capital ou des droits de vote de la Société.

Actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2012, aucune action de la société ALTEN n'était détenue par l'une quelconque de ses filiales.

18.1.1.2 Situation au 31 décembre 2012

L'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2012, plus de 3 %, de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 30 %, de 33,33 %, de 50 %, ou de 66,66 %, de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées générales est communiquée ci-après.

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Simon Azoulay *	8 784 195	27,10 %	15 483 704	39,63 %
Gérald Attia	138 477	0,43 %	150 167	0,38 %
Bruno Benoliel	52 800	0,16 %	52 800	0,14 %
FCPE ALTEN	315 000	0,97 %	315 000	0,81 %
Fidelity International Ltd	2 134 308	6,58 %	2 134 308	5,46 %
Harris Associates Ltd	961 966	2,97 %	961 966	2,46 %
International Value Advisers LLC	1 225 623	3,78 %	1 225 623	3,14 %
Autodétention	478 019	1,47 %	-	-
Public	18 331 365	56,54 %	18 750 696	47,99 %
TOTAL	32 421 753	100 %	39 074 264	100 %

* Simon Azoulay et assimilés (SGTI et SGTI 2).

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, 3 % ou plus du capital de la Société et des droits de vote.

(1) Il s'agit d'un seuil statutaire tel que définit à l'article 9 des statuts.

18.1.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

18.1.2.1 Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des 3 dernières années

	Situation au 31 décembre 2012			Situation au 31 décembre 2011			Situation au 31 décembre 2010		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Simon Azoulay *	8 784 195	27,10 %	39,63 %	9 884 195	30,63 %	46,25 %	10 697 511	33,46 %	50,36 %
Gérald Attia	138 477	0,43 %	0,38 %	296 874	0,92 %	0,71 %	296 874	0,93 %	0,72 %
Bruno Benoliel	52 800	0,16 %	0,14 %	52 800	0,16 %	0,12 %			
FCPE ALTEN	315 000	0,97 %	0,81 %	333 000	1,03 %	0,78 %	360 000	1,13 %	0,85 %
Fidelity International Ltd	2 134 308	6,58 %	5,46 %	1 574 009	4,88 %	3,69 %	1 574 009	4,92 %	3,71 %
Harris Associates Ltd	961 966	2,97 %	2,46 %	1 655 813	5,13 %	3,88 %			
International Value Advisers LLC	1 225 623	3,78 %	3,14 %						
Autodétention	478 019	1,47 %	-	476 252	1,48 %	-	401 927	1,26 %	-
Public	18 331 365	56,54 %	47,99 %	17 998 734	55,78 %	44,57 %	18 636 469	58,30 %	44,36 %
TOTAL	32 421 753	100 %	100 %	32 271 677	100 %	100 %	31 966 790	100 %	100 %

* Simon Azoulay et assimilés (SGTI et SGTI 2).

18.1.2.2 Offre publique d'achat ou d'échange

Aucune offre publique d'achat, d'échange ou de garanties de cours n'a été lancée par des tiers sur les actions de la Société.

Par ailleurs la Société n'a lancé aucune offre publique d'échange sur les actions d'une autre société, sur un marché réglementé.

18.1.2.3 Pactes d'actionnaires

À la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en vigueur.

18.1.3 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

Les seuls franchissements de seuil qui ont été portés à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2012 sont les suivants :

Nom du déclarant	Date des opérations	Référence AMF	Nature du franchissement
FMR LLC.	10/02/2012	212C0256	Franchissement à la hausse du seuil de 5 % en capital
Harris Associates L.P	15/02/2012	212C0293	Franchissement à la baisse du seuil de 5 % en capital
Simon Azoulay	1/08/2012	212C1025	Franchissement à la baisse ⁽¹⁾ du seuil de 30 % en capital
FMR LLC	31/08/2012	212C1153	Franchissement à la hausse du seuil de 5 % en droits de vote
SGTI 2	15/11/2012	212C1581	Franchissement de seuil à la hausse de 5 % du capital et des droits de vote
SGTI	15/11/2012	212C1581	Franchissement à la baisse de 25 % du seuil en capital

(1) Franchissement à la baisse du seuil de 30 % en capital, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société SGTI contrôlée par Monsieur Simon Azoulay. La société SGTI a également déclaré avoir franchi individuellement à la baisse le même seuil.

18.2 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

La structure du capital d'ALTEN ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière, détaillées au 18.1, révèlent que les actionnaires de référence (Monsieur Simon Azoulay et assimilés dont les sociétés SGTI et SGTI 2) détiennent ensemble, au 31 mars 2013, 35,91 % des droits de vote réels.

Il n'existe pas de restrictions statutaires au transfert des actions.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote, hormis la privation des droits de vote des actions n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuils statutaire pouvant être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 3 % du capital (article 9 des statuts).

Il n'existe pas de titres comportant des droits de contrôle spécifique en dehors des actions bénéficiant d'un droit de vote double.

Les statuts de la société ALTEN prévoient en outre dans leur article 14 « qu'il est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis quatre ans au moins, un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit ».

Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil d'administration ainsi que les règles régissant les modifications statutaires sont les règles de droit commun.

Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membre du Conseil d'administration ou de fonction salariée pour cause de démission ou licenciement sans cause réelle et sérieuse ou en cas de perte d'emploi en raison d'une offre publique.

Les délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration, actuellement en vigueur, sont décrites au paragraphe 21.1.1.

La société ALTEN est, par ailleurs, dûment informée des prises de participation (directes ou indirectes) significatives dans son capital :

- par application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce ;
- par application de l'article 9 des statuts de la Société qui stipule que « toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui viendrait à franchir le seuil de détention de 3 % au moins du capital social ou des droits de vote (à la baisse ou à la hausse) est tenue d'informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle le seuil de 3 % a été dépassé.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

Le contrat de *Club deal* conclu par le groupe ALTEN comporte une clause de changement de contrôle au terme de laquelle, les prêteurs pourraient demander, dans certaines conditions, le remboursement obligatoire des avances consenties et/ou refuser l'octroi de nouvelles avances.

Les droits de vote attachés aux actions ALTEN détenues par le personnel au travers du FCPE actions ALTEN sont exercés par un représentant mandaté par le Conseil de surveillance du FCPE à l'effet de le représenter à l'Assemblée générale.

18.3 CONTRÔLE DIRECT OU INDIRECT

La Société est contrôlée comme décrit ci-dessus au 18.1. Toutefois, la Société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Cf. chapitre 20.3.1, note 4.9.

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

19

19.1 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE	156	19.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012)	158
19.1.1 Conventions nouvelles conclues au titre de l'exercice écoulé	156	Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale	158
19.1.2 Conventions conclues au cours d'un exercice antérieur mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé	156	Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale	158
19.1.3 Conventions résiliées durant l'exercice	157		

19.1 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

19.1.1 CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU TITRE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Il sera demandé à l'Assemblée générale des actionnaires d'approuver les conventions suivantes, mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes :

19.1.1.1 Intégration fiscale

- Signature le 19 juin 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012, d'une convention d'intégration fiscale entre la société ALTEN SA et la société ID APPS SAS, autorisée par le Conseil d'administration qui s'est réuni le 19 juin 2012.
- Signature le 19 juin 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012, d'une convention d'intégration fiscale entre la société ALTEN SA et la société ELITYS Consulting SAS, autorisée par le Conseil d'administration qui s'est réuni le 19 juin 2012.

19.1.2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'UN EXERCICE ANTÉRIEUR MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

19.1.2.1 Convention d'avance de trésorerie

Une convention d'avance de trésorerie entre ALTEN SA et son actionnaire de référence, la Société Générale pour les Technologies et l'Ingénierie (« SGTI »), a été signée le 1^{er} juillet 2009, au titre de laquelle ALTEN a consenti à SGTI une avance de trésorerie portant sur un montant maximum de 8 000 000 euros. La conclusion de cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'administration d'ALTEN SA, lors de sa réunion du 30 juin 2009. Le Conseil d'administration d'ALTEN, lors de ses réunions du 14 décembre 2009, 29 juillet 2010, 17 décembre 2010, 22 juin 2011 et 16 décembre 2011 a modifié la date d'échéance de cette convention d'avance de trésorerie initialement fixée au 31 décembre 2009 au 30 juin 2012.

Cette convention donne lieu au versement d'intérêts au profit d'ALTEN calculés comme suit : Euribor 3 mois + 2 %.

Cette convention a pris fin le 30 juin 2012, SGTI ayant remboursé l'intégralité du principal et des intérêts restant dus.

19.1.2.2 Prestations de service

Une convention de prestations de services a été signée en date du 3 juillet 2009, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, le 19 juin 2012 au titre de l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme de 15 000 euros au titre de l'exercice 2012.

19.1.2.3 Intégration fiscale

Sociétés	Date du Conseil d'administration ayant autorisé la convention	Date de signature de la convention	Date d'effet	Dirigeants Communs	Détention des droits de votes à plus de 10 %
ALTEN Aerospace	30/12/2005	2/01/2006	1/01/2006	Néant	Oui
ALTEN Cash Management	3/01/2005	3/01/2005	1/01/2005	Simon Azoulay	Oui
ALTEN Europe	3/01/2005	3/01/2005	1/01/2005	Simon Azoulay	Oui
ALTEN SIR	3/01/2000	5/01/2000	1/01/2000	Simon Azoulay	Oui
ALTEN Sud-Ouest	6/01/2004	5/01/2004	1/01/2004	Simon Azoulay	Oui
Anotech Energy	26/09/2008	29/09/2008	1/01/2008	Néant	Oui
Avenir Conseil Formation	6/05/2008	7/05/2008	1/01/2008	Néant	Oui
Atexis France	6/05/2008	7/05/2008	1/01/2008	Néant	Oui
B2I Automotive Engineering *	29/11/2010	29/11/2010	1/01/2010	Néant	Oui
HPTI	26/09/2008	29/09/2008	1/01/2008	Néant	Oui
MI-GSO	6/01/2004	5/01/2004	1/01/2004	Néant	Oui
ID'APPS	19/06/2012	19/06/2012	1/01/2012	Gérald Attia	Oui
Elitys Consulting	19/06/2012	19/06/2012	1/01/2012	Néant	Oui

* Société dissoute au 1^{er} janvier 2013.

L'économie d'impôt réalisée par ALTEN SA, sur l'exercice 2012, au titre de l'intégration fiscale s'est élevée à la somme de 1 165 423 euros.

19.1.2.4 Signature d'un bail commercial, entre les sociétés Alten S.A. et SIMALEP

Signature, par la société ALTEN SA d'un bail commercial avec la société SIMALEP, Société Civile au capital de 1 524,49 euros, dont le siège social est sis 221 Boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 341 101, portant sur des locaux à usage de bureaux pour un loyer annuel d'un montant total de 96 000 euros hors taxes, révisable tous les trois ans en fonction de la valeur locative des lieux loués, mais sans pouvoir excéder la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

La société SIMALEP est détenue à 55 % par Monsieur Azoulay, également Gérant de la société SIMALEP. Madame Emily Luna, Administrateur de la société ALTEN SA détient également 25 % du capital de la société SIMALEP.

La conclusion de ce bail commercial a été autorisée par le Conseil d'administration d'ALTEN SA, lors de sa réunion du 28 juillet 2011.

19.1.3 CONVENTIONS RÉSILIÉES DURANT L'EXERCICE

Aucune convention n'a été résiliée au cours de l'exercice écoulé.

19.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-38 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention d'intégration fiscale

Administrateurs et actionnaires concernés : Messieurs Simon AZOULAY, Gérald ATTIA et Bruno BENOLIEL

La convention d'intégration fiscale signée entre votre société et ses filiales a été étendue aux sociétés ID APPS et ELITYS CONSULTING avec effet au 1er janvier 2012.

La conclusion de l'extension de convention a été autorisée par le Conseil d'administration d'ALTEN, lors de sa réunion du 19 juin 2012.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'avance de trésorerie

Administrateur et actionnaires concernés : Monsieur Simon AZOULAY et la société SGTI.

Par convention du 1er juillet 2009, la société ALTEN a consenti une avance de trésorerie d'un montant maximum de 8 000 000 € à la Société Générale pour les Technologies et l'Ingénierie (SGTI). Cette avance est rémunérée au taux Euribor 3 mois majoré de 2%.

Initialement consentie jusqu'au 24 décembre 2009, l'échéance de cette convention a été reportée jusqu'au 30 juin 2012, par autorisations du Conseil d'administration du 22 juin 2011 et du 16 décembre 2011.

Cette convention a pris fin le 30 juin 2012, l'avance ayant été remboursée en totalité par SGTI. Le montant des produits d'intérêts comptabilisés en 2012 se sont élevés à 15 826 €.

Convention de prestations de services

Administrateur et actionnaires concernés : Monsieur Simon AZOULAY et la société SGTI.

Par convention signée le 3 juillet 2009, la société ALTEN assure à la société SGTI une prestation de service administratif.

Le montant de cette prestation s'est élevé au titre de l'exercice 2012 à la somme de 15 000 € HT.

Convention d'intégration fiscale

Administrateurs et actionnaires concernés : Messieurs Simon AZOULAY, Gérald ATTIA et Bruno BENOLIEL

La convention d'intégration fiscale signée entre votre société et les sociétés ALTEN SIR,

MI-GSO, ALTEN SUD OUEST, ALTEN CASH MANAGEMENT, ALTEN EUROPE, ALTEN AEROSPACE, ALTEN TRAINING CENTER, ATEXIS FRANCE, AVENIR CONSEIL FORMATION, ANOTECH ENERGY FRANCE, B2I et HPTI a poursuivi ses effets au cours de cet exercice.

Cette convention a généré sur cet exercice un produit total de 1 165 423 €.

Signature d'un bail commercial avec la société Simalep

Administrateurs concernés : Monsieur Simon AZOULAY, Président et Madame Emily LUNA, administrateur

Un bail commercial a été signé le 28 juillet 2011 avec la société SIMALEP, Société Civile immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 341 101, portant sur des locaux situés 119-121 Grande Rue, à Sèvres, représentant au total 444 m² environ et 9 emplacements de parking, pour un loyer annuel d'un montant total de 96 000 euros hors taxes, révisable tous les trois ans en fonction de la valeur locative des lieux loués, mais sans pouvoir excéder la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

La charge constatée au cours de l'exercice s'est élevée à 93 962 € charges et taxes incluses.

Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Cabinet Dauge et Associés

Christian Laplane
Associé

19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

INFORMATIONS FINANCIÈRES

20

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	162	20.5 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES	227
20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA	162	20.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES	227
20.3 ÉTATS FINANCIERS	163	20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	227
20.3.1 Comptes consolidés 2012	163	20.8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	227
20.3.2 Comptes annuels 2012	207	20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE	227
20.4 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES	225		
20.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	225		
20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	226		

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

En application de l'article 28 du Règlement européen 809/2004, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent Document de référence :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 173 à 239 du Document de référence n° D. 12-0454 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2012 ;
- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2010, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 167 à 238 du Document de référence n° D. 11-0420 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011.

20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA

Néant.

20.3 ÉTATS FINANCIERS

20.3.1 COMPTES CONSOLIDÉS 2012

1. COMPTES CONSOLIDÉS

État de la situation financière consolidée

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Écarts d'acquisition	3.1	200 572	184 400	179 477
Immobilisations incorporelles	3.2	10 053	9 857	11 456
Immobilisations corporelles	3.2	14 061	12 609	9 350
Participations mises en équivalence	3.3	4 717	3 027	
Actifs financiers non courants	3.4	26 827	24 976	15 035
Actifs d'impôts	3.5	10 192	8 818	7 424
ACTIFS NON COURANTS		266 422	243 686	222 741
Clients	3.6	402 753	385 972	365 018
Autres actifs courants	3.6	40 664	34 940	26 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7	66 523	59 614	57 992
ACTIFS COURANTS		509 941	480 526	449 661
TOTAL ACTIF		776 363	724 212	672 402

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Capital social		32 953	32 801	32 491
Primes		25 443	22 708	17 219
Réserves consolidées		310 091	283 778	264 426
Résultat consolidé		78 168	59 552	53 607
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		446 655	398 838	367 743
INTÉRÊTS MINORITAIRES		453	466	326
TOTAL CAPITAUX PROPRES		447 107	399 304	368 070
Provisions	3.12	13 424	13 023	11 597
Passifs financiers non courants	3.8	1 517	1 798	2 616
Autres passifs non courants	3.9	5 487	4 000	3 691
PASSIFS NON COURANTS		20 428	18 821	17 904
Provisions	3.12	6 496	4 548	2 051
Passifs financiers courants	3.10	7 936	15 036	14 994
Fournisseurs		38 100	34 111	31 858
Autres passifs courants	3.11	256 296	252 392	237 526
PASSIFS COURANTS		308 828	306 087	286 429
TOTAL PASSIF		776 363	724 212	672 402

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	3.22	1 198 009	1 065 659	916 566
Achats consommés	3.13	(93 927)	(80 948)	(76 354)
Charges de personnel	3.14	(850 855)	(752 179)	(635 290)
Charges externes	3.15	(117 176)	(108 871)	(98 399)
Impôts et taxes et versements assimilés	3.16	(7 063)	(6 814)	(5 615)
Dotations aux amortissements		(8 355)	(7 947)	(6 075)
Autres charges d'activité	3.17	(6 884)	(5 811)	(5 378)
Autres produits d'activité	3.17	6 836	5 246	3 916
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ		120 586	108 335	93 371
Paiements fondés sur des actions	3.18	(279)	(309)	(468)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		120 307	108 026	92 904
Autres charges non courantes	3.19	(5 848)	(12 274)	(3 946)
Autres produits non courants	3.19	1 954	2 853	0
Résultat de cession d'actifs	3.19	(33)	(142)	(641)
Dépréciation des écarts d'acquisition	3.19		(3 131)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		116 380	95 332	88 316
Coût de l'endettement financier net	3.20	(728)	(688)	(1 125)
Autres charges financières	3.20	(3 679)	(3 255)	(2 211)
Autres produits financiers	3.20	3 695	2 427	1 634
Charge d'impôt	3.21	(38 955)	(35 030)	(32 935)
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		76 713	58 786	53 679
Résultat des sociétés mises en équivalence	3.3	1 689	804	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		78 402	59 590	53 679
dont :				
• Part des intérêts minoritaires		234	38	72
• Part du Groupe		78 168	59 552	53 607
Résultat net par action en euros (part du Groupe)	3.23	2,46	1,87	1,70
Résultat net dilué par action en euros (part du Groupe)	3.23	2,43	1,85	1,68

État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat part du Groupe	78 168	59 552	53 607
Résultat part des intérêts minoritaires	234	38	72
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	78 402	59 590	53 679
Variation de la juste valeur des actifs financiers réalisables	(775)	1 001	2 715
Écarts de conversion	185	139	1 628
PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT ENREGISTRÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES	(590)	1 140	4 342
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	77 812	60 730	58 021
Dont :			
• Part du Groupe	77 578	60 692	57 949
• Part des intérêts minoritaires	234	38	72

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011 *	31/12/2010 *
Résultat net de l'ensemble consolidé		78 402	59 590	53 679
Résultat des sociétés mises en équivalence	3.3	(1 689)	(804)	0
Amortissements et provisions opérationnels	3.25	9 927	14 443	6 941
Paiements fondés sur des actions	3.18	279	309	468
Charge d'impôt	3.21	38 955	35 030	32 935
Plus- ou moins-values de cessions		302	333	844
Coût de l'endettement financier net	3.20	728	688	1 125
Coût financier sur actualisation et provisions		64	676	223
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		126 968	110 265	96 215
Impôts payés	3.25	(35 451)	(40 318)	(8 895)
Variation du besoin en fonds de roulement	3.25	(11 511)	(2 165)	(6 233)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		80 006	67 782	81 087
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(9 320)	(8 895)	(4 731)
Acquisitions d'immobilisations financières		(3 437)	(11 092)	(1 719)
Incidences des variations de périmètre et compléments de prix	3.25	(22 518)	(15 533)	(5 820)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		81	69	85
Réductions d'immobilisations financières		1 227	1 450	646
FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		(33 967)	(34 001)	(11 539)
Intérêts financiers nets versés		(731)	(691)	(1 124)
Dividendes versés aux actionnaires		(31 822)	(34 996)	(28 284)
Augmentation de capital	3.25	2 887	5 900	2 499
Acquisitions et cessions d'actions propres		(172)	(1 541)	212
Remboursements des passifs financiers non courants		(155)	(28)	167
Variation des passifs financiers courants		(9 299)	(906)	(38 264)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(39 292)	(32 262)	(64 795)
EFFET DE LA VARIATION DES COURS DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE		161	104	844
VARIATION DE TRÉSORERIE		6 908	1 622	5 596
Trésorerie à l'ouverture	3.7	59 614	57 992	52 395
Trésorerie à la clôture	3.7	66 523	59 614	57 992
Variation		6 909	1 622	5 597

* La définition de l'impôt dans le tableau des flux de trésorerie s'entend désormais de la même manière que la charge d'impôt dans le compte de résultat. À ce titre, le tableau des flux de trésorerie 2010 et 2011 a été retraité.

Le montant des investissements réalisés par voie de location-financement en 2012 s'élève à 565 milliers d'euros.

Conformément à la norme IAS 7 rattachant les concours bancaires courants et emprunts aux opérations de financement, le tableau ci-dessus fait ressortir la variation des postes de trésorerie d'actif (cf. note 3.7).

La trésorerie nette du Groupe s'analyse explicitement comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie à la clôture	66 523	59 614	57 992
Concours bancaires	(7 086)	(14 064)	(13 453)
Emprunts bancaires	(1 071)	(1 472)	(2 839)
Trésorerie nette	58 366	44 079	41 699

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Nombre d'actions émises	Capital	Primes	Réserves	Actions propres	Réserves de conversion	Résultat (Pdg)	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2010	31 564 863	31 966 790	32 491	17 219	270 792	(7 479)	1 112	53 607	367 743
Affectation résultat 2010					53 607			(53 607)	0
Augmentation de capital ⁽¹⁾	304 983	304 983	310	5 491					5 801
Dividendes versés aux actionnaires					(34 996)				(34 996)
Autres variations ⁽²⁾					1 119		(289)		830
Actions propres	(74 325)	(96)	0	(2)	2	(1 541)			(1 541)
Paiements fondés sur des actions					309				309
Transactions avec les actionnaires			310	5 489	20 041	(1 541)	(289)	(53 607)	(29 597)
Résultat global de la période					1 001		139	59 552	60 692
Dont résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle								804	
Résultat et produits et charges en capitaux propres					1 001		139	59 552	60 692
AU 31 DÉCEMBRE 2011	31 795 521	32 271 677	32 801	22 708	291 834	(9 020)	962	59 552	398 838
Affectation résultat 2011					59 552			(59 552)	0
Augmentation de capital ⁽¹⁾	150 076	150 076	153	2 734					2 887
Dividendes versés aux actionnaires					(31 823)				(31 823)
Autres variations ⁽³⁾					(933)				(933)
Actions propres	(1 768)					(172)			(172)
Paiements fondés sur des actions					279				279
Transactions avec les actionnaires			153	2 734	27 075	(172)	0	(59 552)	(29 762)
Résultat global de la période					(775)		185	78 168	77 578
Dont résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle								1 689	
Résultat et produits et charges en capitaux propres					(775)		185	78 168	77 578
AU 31 DÉCEMBRE 2012	31 943 829	32 421 753	32 954	25 443	318 135	(9 192)	1 148	78 168	446 654

(1) Augmentations de capital liées à l'exercice des stock-options.

(2) Incidence variations de périmètre (830 milliers d'euros) et reclassements.

(3) Incidence des variations de périmètre ANOTECH ENERGY France, ANOTECH ENERGY UK et ATEXIS SPAIN.

Variation des capitaux propres part des intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Réserves	Résultat	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2010	254	72	326
Affectation résultat 2010	72	(72)	0
Variation de périmètre ⁽¹⁾	101		101
Résultat 2011		38	38
AU 31 DÉCEMBRE 2011	427	38	465
Affectation résultat 2011	38	(38)	0
Variation de périmètre ⁽²⁾	(248)		(248)
Résultat 2012		234	234
AU 31 DÉCEMBRE 2012	218	234	452

(1) En 2011, la variation de périmètre se rapporte à la souscription d'intérêts minoritaires au capital des sociétés INTESIMA GMBH et ATEXIS SPAIN.

(2) En 2012, la variation de périmètre se rapporte au rachat des titres d'actionnaires minoritaires des sociétés ANOTECH ENERGY France, ANOTECH ENERGY UK et ATEXIS SPAIN.

Sommaire détaillé des notes annexes

2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	168		
2.1 Informations générales sur le Groupe	168	3.17	Autres produits et charges d'activité 190
2.2 Principes comptables	170	3.18	Paiements fondés sur des actions 190
2.3 Facteurs de risques financiers	177	3.19	Autres produits et charges non courants 194
2.4 Périmètre de consolidation	178	3.20	Résultat financier 195
		3.21	Analyse de la charge d'impôt 195
		3.22	Segments opérationnels 196
3. DÉTAIL DES COMPTES CONSOLIDÉS	180	3.23	Résultat par action 197
3.1 Écarts d'acquisition	180	3.24	Dividendes par action 197
3.2 Immobilisations et amortissements	182	3.25	Tableau des flux de trésorerie 197
3.3 Participations mises en équivalence	183		
3.4 Actifs financiers	184	4. AUTRES INFORMATIONS	199
3.5 Actifs d'impôts	185	4.1	Transactions avec les parties liées 199
3.6 Actifs courants	186	4.2	Actifs et passifs éventuels 201
3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie	187	4.3	Capital social 201
3.8 Passifs financiers non courants	187	4.4	Actions propres 202
3.9 Autres passifs non courants	187	4.5	Engagements financiers 203
3.10 Passifs financiers courants	187	4.6	Indemnités de fin de carrière 204
3.11 Autres passifs courants	188	4.7	Honoraires d'audit 205
3.12 Provisions	188	4.8	Société consolidante 206
3.13 Achats consommés	189	4.9	Nantissement de titres 206
3.14 Charges de personnel	189		
3.15 Charges externes	189		
3.16 Impôts et taxes	190		

2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.1 Informations générales sur le Groupe

Le groupe ALTEN est leader européen sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie (ICT). Société anonyme à Conseil d'administration soumise au droit français, ALTEN, société mère et tête de Groupe, a son siège social situé 40 avenue André-Morizet à Boulogne Billancourt (92513). La Société a été constituée le 28 octobre 1988 avec une durée de vie de 99 ans.

ALTEN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions techniques et systèmes d'information des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

L'activité se scinde en deux métiers : Ingénierie et Conseil en Technologie (71 % du chiffre d'affaires) et les Systèmes d'Information Réseaux et Télécom (29 % du chiffre d'affaires).

ALTEN intervient chez ses clients selon différents types d'offre :

- en mode consulting ;
- en mode *workpackage* ou « plateaux globalisés » (ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens, et facturées au temps passé ; les projets au forfait pour lesquels ALTEN est tenu à une obligation de résultat pour un prix forfaitaire représentent moins de 10 % de l'activité).

ALTEN est certifié ISO depuis 1998, et a poursuivi sa démarche de structuration du Groupe, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de processus de certification CMMI, du renforcement de la Direction des projets structurés par pôle de compétence, de la formation systématique des managers et consultants expérimentés à la gestion des « projets structurés ». Alten est évaluée CMMI 3 depuis 2012.

Les comptes consolidés présentés dans ce document ont été arrêtés par les Conseils d'administration des 26 février et 3 avril 2013. Sauf indication contraire, ils sont présentés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés de l'émetteur sont publiés sur l'espace de son site internet dédié aux utilisateurs des états financiers : www.alten.fr/finance/informations-financieres-alten.htm.

2.1.1 Activité

L'activité de l'exercice a été marquée par une forte croissance organique (8,7 %). Le marché est resté dynamique grâce aux projets de « rupture technologique », à la poursuite du déploiement de projets en mode *workpackage* et à l'augmentation du recours à l'externalisation.

Les donneurs d'ordre ont poursuivi leur politique de rationalisation de leurs référencements, fondée sur (i) la pluralité des compétences et des offres en ingénierie, (ii) la capacité à gérer des projets globaux et à réaliser des gains de productivité, (iii) l'implantation à l'international et l'accès à l'*offshore/nearshore*.

Les principaux secteurs d'activité qui ont tiré la croissance sont (i) l'Automobile hors de France (16,3 % du chiffre d'affaires), (ii) L'Aéronautique Spatiale et Défense (21,9 % du chiffre d'affaires), (iii) et l'Énergie et Sciences de la vie (22,6 % du chiffre d'affaires).

Le recrutement reste un enjeu majeur, ALTEN a recruté en 2012 plus de 3 200 personnes, pour assurer son développement, grâce à son savoir-faire et au contenu technologique de ses projets.

2.1.2 Restructurations juridiques

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé aux restructurations juridiques suivantes :

Scission d'Aerotec Engineering Gmbh

Une opération de scission de la société AEROTEC Engineering Gmbh a été réalisée et a abouti au transfert des actifs de l'activité de documentation technique vers la société ATEXIS Gmbh le 11 mai 2012 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

En complément de cette opération, l'entité juridique existante AEROTEC Engineering Gmbh a changé de dénomination le 12 juin 2012 pour devenir ALTEN Technology Gmbh.

2.1.3 Acquisitions/Créations

Enea (250 consultants ; 260 millions de couronne suédoise de chiffre d'affaires en 2011)

Pour renforcer sa présence en Suède, ALTEN a acquis, via sa filiale X-DIN, 100 % de trois filiales du groupe ENEA. Ces trois sociétés de Conseil en Technologies sont positionnées dans le secteur des Télécoms et viennent aussi compléter l'offre d'X-DIN. Ces sociétés sont consolidées à compter du 1^{er} janvier 2012.

Sesame (50 consultants ; 13 millions de Hong Kong Dollars de chiffre d'affaires annuel 2012)

Acquisition en Chine le 24 juillet 2012 de Sesame Group spécialisé dans les métiers des systèmes embarqués (Consolidation à compter du 1^{er} juillet 2012).

Actano (40 consultants ; 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel 2012)

Acquisition par MI GSO Gmbh de la division Opérations en Management de Projet de la société Actano (Munich – Allemagne), permettant ainsi à MI GSO Gmbh d'intégrer le top 10 des sociétés allemandes spécialisées dans ce secteur. (Consolidation à compter du 1^{er} octobre 2012).

Alten Canada

Création en novembre 2012, d'Alten Canada, société au capital social de 50 000 dollars canadiens détenue à 100 % par Alten Europe.

Itekna (40 consultants – 3,4 millions de zloty polonais de chiffre d'affaires annuel en 2012)

Acquisition en Pologne de 65 % du capital d'Itekna en décembre 2012. Cette société sera consolidée à compter du 1^{er} janvier 2013.

Phinergy Ltd

ALTEN Europe a pris une participation complémentaire dans le capital de Phinergy Ltd, portant ainsi sa détention de 15 % à 19,49 %.

Aucune des acquisitions intervenues sur l'exercice n'impacte le total du bilan, du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe de plus de 10 %.

2.1.4 Sorties de périmètre

Les sociétés INTESIMA (en Allemagne), IMP CZECH (en République Tchèque), AEROTEC AG (en Suisse) et SD PARTNERS (en Angleterre), liquidées ou en cours de liquidation ont été sorties du périmètre de consolidation. Ces sorties de périmètre n'ont aucun impact significatif sur les comptes consolidés 2012.

2.1.5 Dividendes

Au cours du premier semestre, et au titre de l'exercice 2011, 31,8 millions d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires d'ALTEN SA.

2.1.6 Autres informations

- La société ALTEN SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2008 et 2009 faisant à ce stade état d'une proposition de rectification non significative provisionnée dans les comptes, et qui fait l'objet d'une contestation.
- En décembre 2012, le Groupe a confirmé ses lignes de crédit, dans le cadre d'un *club deal* et dispose ainsi de 150 millions d'euros de financement (cf. note 2.3 Facteurs de risques financiers).

2.1.7 Événement postérieur à la clôture

Un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2011 et 2012 a commencé début 2013 sur ALTEN SA.

2.2 Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Ces normes sont disponibles sur le site internet de la Commission Européenne : ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias.fr.htm.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 étant précisé que les nouvelles normes et interprétations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2012 ont été appliquées par le Groupe :

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Date d'application exercices ouverts à compter du
Amendements à IFRS 7 « Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers ».	23 novembre 2011	1 ^{er} juillet 2011

Cet amendement est sans incidence significative sur le Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes, amendements ou interprétations déjà publiés par l'IASB adoptés au niveau européen mais d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2012. Il s'agit des normes suivantes :

Normes, amendements ou interprétations	Date d'application exercices ouverts à compter du
Amendements IAS 19 révisée – Avantages post-emploi	1 ^{er} janvier 2013
Amendement à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) »	1 ^{er} juillet 2012
Améliorations annuelles (cycle 2009-2011)	1 ^{er} janvier 2013
IFRS 10 – États financiers consolidés	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 11 – Accords conjoints	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans d'autres entités	1 ^{er} janvier 2014
IAS 28 Révisée – Participation dans des entreprises associées	1 ^{er} janvier 2014
Amendement à IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers	1 ^{er} janvier 2014
Amendement à IFRS 7 – Informations à fournir – compensation des actifs et passifs financiers	1 ^{er} janvier 2013

Seule l'application de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » aura un impact sur les comptes consolidés du groupe ALTEN. En effet, la prise en compte immédiate et en totalité des écarts actuariels deviendra obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Au 31 décembre 2012, après application de la méthode du corridor dans chacune des filiales, il reste un écart actuariel non reconnu de 895 milliers d'euros (versus 485 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

Les nouvelles normes et interprétations ne pouvant pas être appliquées de manière anticipée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 et rentrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ALTEN.

2.2.1 Estimations de la Direction

L'établissement des états financiers dans le cadre conceptuel des normes IFRS requiert de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations et appréciations sont réalisées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement de la situation consolidée portent sur l'évaluation des écarts d'acquisition (note 3.1), les titres disponibles à la vente (note 3.4), les compléments de prix (notes 3.9 et 3.11), les indemnités de fin de carrière et les provisions (note 3.12) et les crédits d'impôts recherche (note 2.2.22).

Dans le contexte actuel de conjoncture économique très évolutive, l'appréhension des perspectives d'activité du Groupe est rendue plus complexe et le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver amplifié, en particulier s'agissant des prévisions de résultat et de flux de trésorerie.

2.2.2 Indicateurs financiers

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs financiers :

- le chiffre d'affaires ;
- le « Résultat Opérationnel d'Activité » ROA, c'est-à-dire le résultat opérationnel, avant prise en compte des charges sur stock-options (qui ne donnent jamais lieu à décaissement), résultats de cession d'actifs, dépréciations des écarts d'acquisition, et autres éléments inhabituels non récurrents et non directement liés à l'activité ;
- le « Résultat Opérationnel Courant » ROC, c'est-à-dire le Résultat Opérationnel d'Activité après prise en charge des paiements fondés sur des actions ;
- le « Résultat Opérationnel » RO, c'est-à-dire le résultat opérationnel courant après prise en compte des résultats de cession d'actifs, dépréciations des écarts d'acquisition et autres éléments inhabituels non récurrents et non directement liés à l'activité ;
- le taux de Résultat Opérationnel d'Activité qui est le rapport entre le Résultat Opérationnel d'Activité et le chiffre d'affaires, mesure la performance opérationnelle d'activité, hors éléments non récurrents et non directement liés à l'activité ;
- le ratio d'endettement financier (endettement financier net/capitaux propres) ;
- le *gearing*, à savoir le ratio d'endettement financier net sur les capitaux propres consolidés.

2.2.3 Segments opérationnels

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009, l'information sectorielle est le reflet du système d'information interne utilisé par la Direction du Groupe aux fins décisionnelles. Le Groupe analyse son activité par zones géographiques, distinguant France et hors France (cf. note 3.22).

2.2.4 Conversion des comptes libellés en devise étrangère

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la maison-mère.

Les états financiers des sociétés étrangères n'appartenant pas à la zone euro sont établis selon la monnaie fonctionnelle de l'entité convertie selon les principes suivants :

- les postes du bilan (à l'exception des capitaux propres) aux cours de clôture ;
- les capitaux propres au taux historique ;
- le compte de résultat au taux moyen de la période ;
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Réserves de conversion » incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-après :

Pays	Devise	Exercice 2012		Exercice 2011	
		Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Suisse	CHF 1 = EUR	0,829655	0,828363	0,810373	0,822639
Grande Bretagne	GBP 1 = EUR	1,232878	1,225340	1,152339	1,197175
Roumanie	RON 1 = EUR	0,224313	0,224997	0,235927	0,231305
États-Unis	USD 1 = EUR	0,777847	0,757920	0,718546	0,772857
Pologne	PLN 1 = EUR	0,238986	0,245459	0,242795	0,224316
République Tchèque	CZK 1 = EUR	0,039768	0,039760	0,040669	0,038779
Suède	SEK 1 = EUR	0,114854	0,116523	0,110771	0,112208
Inde	INR 1 = EUR	0,014571	0,013782	0,015416	0,014553
Brésil	BRL 1 = EUR	0,398451	0,369877	0,429941	0,413924
Nigeria	NGN 1 = EUR	0,004878	0,004855		
Chine	CNY 1 = EUR	0,124579	0,121644		
Hong Kong	HKD 1 = EUR	0,101207	0,097790		
Canada	CAD 1 = EUR	0,778220	0,761209		

2.2.5 Écarts d'acquisition

Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La date d'acquisition, à partir de laquelle le Groupe consolide les comptes de l'entreprise acquise, correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

À la date d'acquisition, les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont reconnus comme des passifs et comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être évaluée de façon fiable.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou aux Groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le groupe ALTEN réalise des tests de dépréciation des écarts d'acquisition dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles (cf. note 2.2.8).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

2.2.6 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente ;
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation des immobilisations concernées.

Les systèmes d'information sont amortis sur 6 à 10 ans. Le projet Vision qui recouvre la mise en place d'un ERP au sein du groupe ALTEN est amorti sur une durée de 10 ans depuis le 1^{er} janvier 2009.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

2.2.7 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Amortissements

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisation, dont les principales sont les suivantes, amorties linéairement :

- matériel informatique 2 à 5 ans ;
- matériel de transport 3 à 5 ans ;
- matériel de bureau 3 à 5 ans ;
- agencements et installations 3 à 10 ans ;
- constructions 25 ans.

2.2.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Pour les écarts d'acquisition, à durée de vie indéfinie, ce test est effectué au minimum une fois par an.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les UGT correspondent essentiellement aux entités juridiques en France et à des groupes d'entités juridiques à l'étranger.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La nécessité de constater une dépréciation est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés (*Discounted cash flow*), pour lesquels le Groupe s'attend à obtenir les flux de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est fondée sur les hypothèses suivantes (cf. note 3.1) :

- budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction Financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
- taux de croissance à l'infini : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité ;
- coût moyen pondéré du capital, résultante des taux sans risque, prime de risque, coefficient bêta et le cas échéant d'une prime complémentaire ;
- table de sensibilité.

Les taux d'actualisation utilisés sont des taux nets d'impôt.

2.2.9 Contrats de location

Les contrats de location d'immobilisations incorporelles et corporelles pour lesquelles le groupe ALTEN supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font l'objet à ce titre d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 - Contrats de location.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations incorporelles et corporelles. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en passif financier).

Les locations simples sont présentées dans les engagements financiers (note 4.5).

2.2.10 Participations mises en équivalence

En application de la norme IAS 28 – Participations dans des entreprises associées, les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées en utilisant la méthode de la mise en équivalence et sont présentées distinctement dans les actifs à long terme. La quote-part du Groupe dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

2.2.11 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des prêts et créances rattachés ou non à des participations, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (dépôts et cautionnements...).

ALTEN détient des participations dans des sociétés sans exercer une influence notable ou le contrôle. Ces titres de participation non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont donc évalués à leur juste valeur à chaque clôture. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si le Groupe compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture. La juste valeur est déterminée par référence au dernier cours de Bourse connu pour les titres cotés. En l'absence de marché actif, ils sont inscrits au bilan au montant que le Groupe estime comme représenter leur juste valeur. La valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers tels que quote-part de capitaux propres, l'actif net réévalué et/ou les perspectives de rentabilité. En cas de baisse durable de leur juste valeur, une perte de valeur est constatée. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres ou en résultat dès lors que la dépréciation est jugée irréversible.

2.2.12 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux recouvrables, selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Les déficits fiscaux reportables font l'objet d'une reconnaissance d'impôt différé à l'actif du bilan lorsque leur récupération apparaît probable. La recouvrabilité de ces impôts est appréciée en fonction des budgets de l'entité et de la réglementation fiscale en vigueur dans le pays. Les perspectives sont établies sur une durée de 3 ans et les hypothèses sont revues au moins une fois par an.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.2.13 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.2.14 Autres actifs courants

Ils sont évalués à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires à vue, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (échéance inférieure à 3 mois à l'origine) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Conformément à la norme IAS 7, les concours bancaires courants sont traités comme ses éléments de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

2.2.16 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus-ou-moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

2.2.17 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Le Groupe s'appuie sur ses avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et l'estimation des provisions.

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions destinées à couvrir des litiges et contentieux du Groupe dont le dénouement est supérieur à un an ;
- les provisions pour indemnités de fin de carrière.

Les provisions courantes incluent pour l'essentiel les provisions destinées à couvrir des litiges et contentieux dont le dénouement est prévu à court terme.

Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance est estimée supérieure à un an et lorsque leur montant présente un caractère significatif pour le Groupe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que le Groupe a approuvé un plan formalisé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit l'a rendu public.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts directs devant être engagés pour satisfaire aux engagements contractualisés.

Avantages au personnel

Le Groupe offre des avantages à travers des régimes à cotisations définies. Dans le cadre de ces régimes, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes portées en charge au compte de résultat sur l'exercice.

Le Groupe n'a pas mis en place d'avantages au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies. Son engagement se limite aux indemnités de fin de carrière qui, conformément à la norme IAS 19 - Avantages du personnel, sont évaluées par un actuaire indépendant, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement deux types d'hypothèses (cf. note 4.6) :

Hypothèses financières

- Un taux d'actualisation financière.
- Un taux d'inflation.
- Un taux de revalorisation des salaires.
- Un taux de charges sociales patronales.

Hypothèses démographiques

- Une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante-cinq ans à l'âge auquel le salarié français aura atteint le nombre d'années de cotisations pour obtenir une retraite complète au titre du régime général de l'assurance vieillesse.
- Les tables de mortalité selon l'INSEE.
- Un taux moyen de rotation du personnel, par tranche d'âge et catégories de salariés.
- Les âges de premier emploi.
- Le nombre de salariés mis à la retraite.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans. Les gains et pertes actuariels générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime sont reconnus en résultat par étalement sur la durée de vie résiduelle attendue des salariés (méthode du corridor).

2.2.18 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières à long terme, les découverts bancaires.

La ventilation entre passifs financiers courants et non courants s'effectue en fonction de l'échéance à court ou long terme des éléments qui composent ces rubriques.

2.2.19 Autres passifs

Les autres passifs sont composés de dettes sociales, fiscales, autres dettes et des produits constatés d'avance, et des compléments de prix.

Les passifs non courants comprennent essentiellement les comptes épargne temps et les dettes envers des anciens actionnaires de certaines filiales acquises au cours des années passées (clause de complément de prix). À la date de la reconnaissance de la dette, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissements futurs actualisés au taux du marché, si le montant est significatif.

La ventilation entre autres passifs courants et non courants s'effectue en fonction de l'échéance à court ou long terme des éléments qui composent ces rubriques.

2.2.20 Engagements de rachats de minoritaires

Conformément aux normes IAS 27 « États financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales » et IAS 32 « Instruments financiers », les engagements liés à l'achat d'intérêts minoritaires fermes sont assimilés à un rachat d'actions et sont enregistrés en autres passifs avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Le différentiel existant entre la juste valeur de l'engagement de rachat et le prix contractuel est constaté en résultat financier.

2.2.21 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émission ou à établir) de prestations :

- en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les contrats déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement. Les opérations au forfait représentent moins de 10 % du chiffre d'affaires ;
- en mode *workpackage* : la reconnaissance du revenu diffère selon la nature de l'engagement de moyens. Lorsque le *workpackage* s'apparente à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel ; s'il s'agit d'un plateau externalisé, pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants ; enfin s'il s'agit d'un *workpackage* en engagements de service, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réception/validation par le client des livrables et/ou des indicateurs de performance (unités d'œuvre) pour lesquels le prix est déterminé dans le contrat de *workpackage*.

2.2.22 Subventions et crédits d'impôt

Les subventions d'exploitation et les crédits d'impôts sont inscrits en déduction des charges par nature qu'ils sont destinés à compenser (essentiellement aux frais de personnel pour les crédits d'impôts recherche).

2.2.23 Plan de souscription d'actions

Des options de souscription d'actions sont accordées à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées par un expert indépendant à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle Black and Sholes.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre au moins à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

2.2.24 Autres produits et charges non courants

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et autres charges non courants », conformément à la recommandation du CNC du 2 juillet 2009. Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels ;
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant ;
- les provisions et autres frais de matérialité très significatifs notamment les frais d'acquisition de titres ;
- les opérations à caractère non récurrent.

2.2.25 Résultat Financier

Le résultat financier se compose du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Coût de l'endettement financier net

Il comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, résultat de cession d'équivalents de trésorerie) ;
- le coût de l'endettement financier brut (charges d'intérêt sur opérations de financement).

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net :

- les produits financiers (dividendes, profits sur cession de titres non consolidés, produits d'intérêts et produits de cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), gains de change, produits financiers d'actualisation, variation positive de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat, autres produits financiers) ;
- les charges financières (dépréciation de titres non consolidés, pertes sur cession de titres non consolidés, dépréciations et pertes sur cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), perte de change, charges financières d'actualisation, variation négative de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat, autres charges financières).

2.2.26 Information sur le résultat net par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action s'obtient par le rapport du résultat sur le nombre moyen pondéré annuel d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions auto-détenues.

Le résultat net dilué par action s'obtient par le rapport du résultat net sur le nombre potentiel moyen pondéré d'actions ajusté des effets de toutes les actions potentiellement dilutives (bons de souscription, options, actions gratuites). L'effet des dilutions s'obtient par le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs, déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix de marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice. Il est tenu compte de l'effet dilutif de l'instrument de capitaux propres dès lors que le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché des actions ordinaires.

2.3 Facteurs de risques financiers

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidité et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédits appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Le Groupe maintient une flexibilité financière en disposant de lignes de crédit ouvertes confirmées et non utilisées (à la clôture de l'exercice) d'un montant de 170 millions d'euros, dont 150 millions d'euros confirmés en décembre 2012 dans le cadre d'un *club deal* pour une durée maximale de 3 ans et de lignes de crédit à court terme non confirmées, renouvelables annuellement, pour un montant de 21,5 millions d'euros.

Ce *club deal* impose les ratios suivants à respecter semestriellement et annuellement (et pour la première fois au 30 juin 2013) tant que le contrat sera en vigueur et tant qu'une avance sera en cours :

- ratio 1 – « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio doit être inférieur à 2,1 ;
- ratio 2 – « Endettement financier net consolidé/Fonds propres améliorés ». Ce ratio doit être inférieur à 0,7.

Au 31 décembre 2012, ces ratios sont respectés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans l'hypothèse où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit.

Voir note 3.6 Actifs Courants – répartition du portefeuille des créances clients par ancienneté.

Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient du *club deal* mis en place en décembre 2012 qui est indexé sur l'Euribor de la période d'intérêts considérée.

Il encourt donc un risque de variation de taux en fonction des évolutions de l'indice de référence. Du fait de la structure de ses financements, le Groupe n'a pas mis en place de couverture de taux. Au 31 décembre 2012, cette ligne de crédit n'étant pas utilisée, le Groupe n'est pas exposé au risque de taux.

Risques de change

La majorité des opérations se réalisant à l'intérieur de chaque pays, le risque de change portant sur les flux entre zones monétaires différentes reste limité. Le risque étant limité, le Groupe n'a pas mis en place de couverture de change. La principale devise pour laquelle le Groupe est exposé à un risque de change est la couronne suédoise (SEK).

	2012	2011
<i>(en millions de devises)</i>	SEK	SEK
Créances commerciales	255	156
Dettes fournisseurs	41	18
EXPOSITION BILANCIELLE BRUTE	214	138

La répartition du chiffre d'affaires par pays hors zone euro est présentée ci-dessous :

	2012		2011	
	<i>(en millions d'euros)</i>	<i>(en % du CA)</i>	<i>(en millions d'euros)</i>	<i>(en % du CA)</i>
Chiffre d'affaires consolidé				
Suède	110,5	9,2 %	70,5	6,6 %
United Kingdom	29,2	2,4 %	43,4	4,1 %
USA	14,4	1,2 %	21,3	2,0 %
Autres	9,7	0,8 %	2,0	0,2 %
TOTAL CA EXPOSÉ EN DEVISE	163,8	13,7 %	137,2	12,9 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 198,0	100 %	1 065,7	100 %

2.4 Périmètre de consolidation

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle mentionnés ci-dessous intègrent les engagements fermes ou conditionnels de cessions d'intérêts minoritaires, même si les cessions n'ont pas encore été réalisées, conformément aux normes IFRS 3 et IAS 27 révisées.

FRANCE

Nom de la société	N° Siret	Méthode de consolidation *	% d'intérêt	% de contrôle
ALTEN SA ⁽¹⁾	34860741700055	IG	-	-
ALTEN SIR	40035788500021	IG	100,00	100,00
ALTEN TRAINING CENTER	35390354500062	IG	99,70	99,70
ALTEN SUD-OUEST	40419144700048	IG	100,00	100,00
MI-GSO	38054561600050	IG	100,00	100,00
ALTEN CASH MANAGEMENT	48011617700019	IG	100,00	100,00
ALTEN EUROPE	48016830100012	IG	100,00	100,00
ELITYS CONSULTING	48420799800010	IG	100,00	100,00
PEGASE SI	48484024400012	IG	100,00	100,00
ATEXIS FRANCE	43904555000019	IG	100,00	100,00
ALTEN AEROSPACE	48761023100019	IG	100,00	100,00
AVENIR CONSEIL FORMATION	40246017400038	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY France	49304667600018	IG	99,00	100,00
HPTI	49967035400012	IG	100,00	100,00
B2I AUTOMOTIVE	45341899800028	IG	100,00	100,00
ALTEN SIR GTS	52190314600012	IG	51,00	51,00
ID.APPS	52910153700015	IG	100,00	100,00
APTECH SAS	53296422800011	IG	100,00	100,00

* IG = Intégration globale.

(1) Société consolidante.

HORS FRANCE

Nom de la société	Méthode de consolidation *	% d'intérêt	% de contrôle	Pays d'activité
ANOTECH ENERGY UK	IG	98,96	100,00	Grande-Bretagne
ALTEN LTD	IG	100,00	100,00	Grande-Bretagne
MI-GSO LTD	IG	100,00	100,00	Grande-Bretagne
ALTEN BELGIUM	IG	100,00	100,00	Belgique
ALTEN SPAIN	IG	100,00	100,00	Espagne
ATEXIS SPAIN	IG	100,00	100,00	Espagne
ALTEN NEDERLAND ⁽⁴⁾	IG	100,00	100,00	Pays-Bas
ALTEN DDA ⁽²⁾	IG	100,00	100,00	Pays-Bas
ORION	IG	100,00	100,00	Pays-Bas
ELITYS SWITZERLAND SA	IG	100,00	100,00	Suisse
ALTEN SWITZERLAND SARL	IG	100,00	100,00	Suisse
ALTEN CONSULTING SARL	IG	100,00	100,00	Suisse
ALTEN ITALIA	IG	100,00	100,00	Italie
MI-GSO GMBH	IG	100,00	100,00	Allemagne
ALTEN TECHNOLOGY GMBH ⁽¹⁾	IG	100,00	100,00	Allemagne
ATEXIS GMBH	IG	100,00	100,00	Allemagne
ALTEN GMBH	IG	100,00	100,00	Allemagne
BARDENHEUER	IG	100,00	100,00	Allemagne
IMP POLAND	IG	100,00	100,00	Pologne
ALTEN SI TECHNO ROMANIA	IG	100,00	100,00	Roumanie
ATEXIS SRL	IG	100,00	100,00	Roumanie
X DIN AB	IG	100,00	100,00	Suède
X DIN ÖRESUND ⁽³⁾	IG	100,00	100,00	Suède
X DIN STOCKHOM ⁽³⁾	IG	100,00	100,00	Suède
X DIN LINKÖPING ⁽³⁾	IG	100,00	100,00	Suède
X-DIN INC	IG	100,00	100,00	États-Unis
ALTEN INDIA	IG	100,00	100,00	Inde
CALSOFT LABS INDIA	IG	100,00	100,00	Inde
CALSOFT LABS INC. (USA)	IG	100,00	100,00	États-Unis
ANOTECH DO BRASIL	IG	100,00	100,00	Brésil
ANOTECH NIGERIA	IG	100,00	100,00	Nigeria
ALTEN CANADA	IG	100,00	100,00	Canada
SESAME GROUP BEIJING	IG	100,00	100,00	Chine
SESAME GROUP LIMITED	IG	100,00	100,00	Hong Kong

* IG = Intégration globale.

(1) Nouvelle dénomination d'AEROTEC ENGINEERING GMBH.

(2) Nouvelle dénomination de DDA GROEP BV.

(3) Nouvelle dénomination des sociétés ENEA acquises en janvier 2012.

(4) Nouvelle dénomination d'ALTEN PTS.

3. DÉTAIL DES COMPTES CONSOLIDÉS

3.1 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition, affectés par pays, se répartissent comme suit :

VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	France	Grande-Bretagne	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Allemagne	Italie	Suisse	Roumanie	Suède	États-Unis	Chine	Total
31/12/2010	104 111	5 087	3 104	12 824	27 514	17 218	7 783	1 100	1 389	15 983			196 112
Ajustements de compléments de prix	199									599			798
Acquisitions ⁽¹⁾						910					6 347		7 256
Reclassements	1 100							(1 100)					
31/12/2011	105 410	5 087	3 104	12 824	27 514	18 127	7 783		1 389	16 582	6 347		204 166
Ajustements de compléments de prix	(33)												(33)
Acquisitions ⁽²⁾						2 230				10 693		3 282	16 205
Reclassements													
31/12/2012	105 377	5 087	3 104	12 824	27 514	20 357	7 783		1 389	27 275	6 347	3 282	220 339

(1) En 2011, l'augmentation de 7 256 milliers d'euros des écarts d'acquisition résulte de l'acquisition des sociétés Calsoft Labs aux États-Unis et en Inde, ainsi que Bardenheuer en Allemagne.

(2) En 2012 :

a. acquisition de 3 sociétés en Suède (X DIN Oresund, X DIN Services Stockholm et X DIN Services Linköping). Cette acquisition a été réalisée pour un montant d'environ 15 millions d'euros sans earn-out ;

b. acquisition d'une activité d'ingénierie en Allemagne et de deux sociétés en Chine.

DÉPRÉCIATIONS

	France	Grande-Bretagne	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Allemagne	Italie	Suisse	Roumanie	Suède	États-Unis	Chine	Total
31/12/2010	7 337	3 852			2 573	1 929	600		344				16 635
Dotations ⁽¹⁾	3 131												3 131
31/12/2011	10 468	3 852			2 573	1 929	600		344				19 766
Dotations													
31/12/2012	10 468	3 852			2 573	1 929	600		344				19 766

(1) En 2011 : la dépréciation exceptionnelle de 3 131 milliers d'euros concerne la société Winwise en France.

VALEURS NETTES

	France	Grande-Bretagne	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Allemagne	Italie	Suisse	Roumanie	Suède	États-Unis	Chine	Total
31/12/2010	96 774	1 235	3 104	12 824	24 941	15 289	7 183	1 100	1 044	15 983			179 477
31/12/2011	94 942	1 235	3 104	12 824	24 941	16 198	7 183		1 044	16 582	6 347		184 400
31/12/2012	94 909	1 235	3 104	12 824	24 941	18 428	7 183		1 044	27 275	6 347	3 282	200 572

Le tableau ci-après décrit les principaux facteurs de modélisation des hypothèses retenues pour le calcul des tests de perte de valeur de l'exercice pour chaque regroupement d'UGT :

Pays	2012				2011			
	Valeur des écarts d'acquisition	Taux de croissance moyen annuel du CA sur 2013-2016	Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital (WACC)	Valeur des écarts d'acquisition	Taux de croissance moyen annuel du CA sur 2012-2015	Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital (WACC)
France	94 909	4 %	2 %	9,50 %	94 942	3 %	2 %	10,23 %
Allemagne	18 428	10 %	2 %	9,50 %	16 198	2 %	2 %	10,23 %
Espagne	24 941	1 %	2 %	10,16 %	24 941	2 %	2 %	10,88 %
Pays-Bas	12 824	4 %	2 %	9,50 %	12 824	3 %	2 %	10,23 %
Belgique	3 104	5 %	2 %	9,50 %	3 104	3 %	2 %	10,23 %
Italie	7 183	5 %	2 %	10,04 %	7 183	1 %	2 %	10,88 %
Suède	27 275	7 %	2 %	9,50 %	16 582	2 %	2 %	10,23 %
États-Unis	6 347	10 %	2 %	9,50 %	6 347	3 %	2 %	10,23 %
Grande Bretagne	1 235	16 %	2 %	9,50 %	1 235	3 %	2 %	10,23 %
Roumanie	1 044	7 %	2 %	9,50 %	1 044	2 %	2 %	10,23 %
Chine	3 282	6 %	2 %	9,50 %				

Les hypothèses de taux de croissance et du coût moyen pondéré du capital utilisées dans la valorisation de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie ont été revues en accord avec l'évolution des données globales de marché.

L'évolution des taux d'actualisation résulte essentiellement de la mise à jour du coefficient bêta.

Une prime de risque « pays » est déterminée pour l'Espagne et l'Italie.

Les principales hypothèses opérationnelles utilisées dans la construction budgétaire sont en ligne avec les données historiques observées pour chaque UGT.

Le Groupe présente des analyses de sensibilité aux hypothèses clé sur le WACC, le taux de croissance à perpétuité, le chiffre d'affaires normatif et le résultat opérationnel d'activité (ROA) normatif. Les résultats de ces analyses, en matière de dépréciation des écarts d'acquisition sont résumés dans le tableau ci-dessous. Pour les besoins du test, seules les sociétés auxquelles un écart d'acquisition est affecté sont présentées ci-dessous. À ce titre, un pays peut regrouper plusieurs entités sans pour autant présenter l'intégralité des valeurs d'utilités du pays.

Pays	2012					
	Valeur des écarts d'acquisition	Marge du test ****	WACC + 1 point *	Taux de croissance nul **	Taux de croissance du chiffre d'affaires normatif - 2 points ***	Taux ROA normatif - 1 point ***
France	94 909	344 731	-	-	-	-
Allemagne	18 428	93 514	-	-	-	-
Espagne	24 941	3 936	-	-	-	-
Pays-Bas	12 824	27 932	-	-	-	-
Belgique	3 104	22 308	-	-	-	-
Italie	7 183	9 113	-	-	-	-
Suède	27 275	93 882	-	-	-	-
États-Unis	6 347	1 480	(253)	(507)	-	(544)
Grande Bretagne	1 235	70 680	-	-	-	-
Roumanie	1 044	2 798	-	-	-	-
Chine	3 282	721	-	-	-	-
TOTAL	200 572	671 095	(253)	(507)	0	(544)

* À taux de croissance constant.

** À taux d'actualisation constant.

*** À taux de croissance et d'actualisation constant.

**** Marge du test = Valeur d'utilité - valeur des écarts d'acquisition.

Pays	2011					
	Valeur des écarts d'acquisition	Marge du test ****	WACC + 1 point *	Taux de croissance nul **	Taux de croissance du chiffre d'affaires normatif - 2 points ***	Taux ROA normatif - 1 point ***
France	94 942	382 776	-	-	-	-
Allemagne	16 198	57 375	-	-	-	-
Espagne	24 941	16 323	-	-	-	-
Pays-Bas	12 824	49 156	-	-	-	-
Belgique	3 104	44 666	-	-	-	-
Italie	7 183	2 871	-	-	-	-
Suède	16 582	68 500	-	-	-	-
États-Unis	6 347	6 871	-	-	-	-
Grande Bretagne	1 235	34 585	-	-	-	-
Roumanie	1 044	1 818	-	-	-	-
TOTAL	184 400	664 941	0	0	0	0

* À taux de croissance constant.

** À taux d'actualisation constant.

*** À taux de croissance et d'actualisation constant.

**** Marge du test = Valeur d'utilité - valeur des écarts d'acquisition.

3.2 Immobilisations et amortissements

VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	Incorporelles	Corporelles	Total
31/12/2010	25 696	32 945	58 641
Variations de périmètre	219	1 022	1 242
Variations de change	(26)	(53)	(79)
Acquisitions et virements	1 884	7 522	9 405
Cessions et mises au rebut ⁽¹⁾	(141)	(3 591)	(3 732)
31/12/2011	27 632	37 845	65 477
Variations de périmètre	(2 486)	1 018	(1 468)
Variations de change	(10)	41	31
Acquisitions et virements	4 834	7 405	12 238
Cessions et mises au rebut ⁽¹⁾	(275)	(4 359)	(4 634)
31/12/2012	29 694	41 950	71 644

(1) Concerne essentiellement les mises au rebut d'agencements dans le cadre de transfert d'établissement.

AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Incorporelles	Corporelles	Total
31/12/2010	14 240	23 595	37 835
Variations de périmètre	107	322	429
Variations de change	(16)	5	(11)
Dotations et virements ⁽¹⁾	3 580	4 367	7 947
Diminutions	(137)	(3 052)	(3 189)
31/12/2011	17 774	25 236	43 011
Variations de périmètre	(159)	655	497
Variations de change	(3)	55	53
Dotations et virements ⁽²⁾	2 303	6 053	8 355
Diminutions	(275)	(4 111)	(4 386)
31/12/2012	19 641	27 889	47 530

(1) La durée d'utilisation de certains logiciels a été réduite sur l'exercice. À ce titre, un amortissement exceptionnel de 1 million d'euros a été pratiqué.

(2) L'augmentation de la dotation aux immobilisations corporelles résulte essentiellement de la nature des acquisitions d'agencements amortie sur une durée plus courte en comparaison aux autres natures d'agencements acquises les années précédentes.

VALEURS NETTES ⁽¹⁾

<i>(en milliers d'euros)</i>	Incorporelles	Corporelles	Total
31/12/2010	11 456	9 350	20 806
31/12/2011	9 857	12 609	22 466
31/12/2012	10 053	14 061	24 114
<i>(1) Dont locations financières :</i>			
AU 31/12/2010	1 641	445	2 086
AU 31/12/2011	1 426	606	2 032
AU 31/12/2012	1 223	796	2 018

3.3 Participations mises en équivalence

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant
Au 31 décembre 2010	-
Entrée de périmètre ⁽¹⁾	1 681
Écart d'acquisition	543
Résultat de l'exercice	804
Au 31 décembre 2011	3 027
Résultat de l'exercice	1 689
Au 31 décembre 2012	4 717

(1) Quote-part de capitaux acquise dont 830 milliers d'euros correspondant au transfert en capitaux propres de la variation de la réévaluation des titres antérieurement détenus, selon la méthode du coût (en application de la norme IAS 28.11).

Sélection d'éléments bilanciels de notre participation mise en équivalence :

Actif	31/12/2012 (en milliers d'euros)	Passif	31/12/2012 (en milliers d'euros)
Actifs immobilisés	628		
Créances clients et autres créances	11 347	Fournisseurs et autres dettes	7 449

3.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)	Note	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ⁽¹⁾	Prêts et créances au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS AU 31/12/2010		11 303	374 496	57 992	443 791
Actifs financiers disponibles à la vente		18 681			18 681
Dépôts et cautionnements			3 966		3 966
Autres actifs long terme			2 329		2 329
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS		18 681	6 295		24 976
Créances clients et comptes rattachés	3.6		385 972		385 972
Autres actifs courants *	3.6		5 984		5 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7			59 614	59 614
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS			391 956	59 614	451 570
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS AU 31/12/2011		18 681	398 251	59 614	476 545
Actifs financiers disponibles à la vente		20 239			20 239
Dépôts et cautionnements			4 105		4 105
Autres actifs long terme			2 483		2 483
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS		20 239	6 588		26 827
Créances clients et comptes rattachés	3.6		402 753		402 753
Autres actifs courants *	3.6		5 398		5 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7			66 523	66 523
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS			408 151	66 523	474 674
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS AU 31/12/2012		20 239	414 739	66 523	501 501

* Hors créances fiscales, sociales et charges constatées d'avance.

Les titres disponibles à la vente comprennent les participations suivantes :

Société	%	Juste valeur Ouverture	Acquisition (cession) Dépréciation	Variation de juste valeur	Juste valeur Clôture	Chiffre d'Affaires	Capitaux Propres	Résultat Net	Observations
AUSY	9,42 %	8 667		(1 010)	7 656	293 815	71 920	13 428	31/12/2011
X-ANGE	5,96 %	3 422	(56)		3 365	n.a	39 760	(3 171)	31/12/2011
SMART TRADE	4,19 %	398		235	634		13 944	1 413	31/03/2012
PHOEBE INGENICA	19,00 %	0			0				En liquidation
GROUPE IDESTYLE	100,00 %	0			0				En liquidation
PHINERGY LTD ⁽¹⁾	19,49 %	6 000	2 391		8 391	0	1 742	(3 615)	31/12/2012
DIVERS		194	(1)		193				
TOTAL		18 681	2 333	0	(775)				

(1) PHINERGY Ltd est une start-up ayant déposée plusieurs brevets pour la conception de batteries électriques. En janvier 2012, Alten Europe a pris une participation complémentaire à celle souscrite en 2011. Au 31 décembre 2012, le budget de dépenses est respecté et PHINERGY a rencontré de nouveaux investisseurs potentiels. La situation de trésorerie à fin 2012 doit permettre à PHINERGY de poursuivre ses travaux de recherches jusqu'à fin 2013 en attendant l'arrivée d'un nouvel investisseur. Le dénouement des négociations avec de nouveaux partenaires financiers pourra avoir un impact significatif sur les variations de juste valeur futures.

Le Groupe constate une dépréciation irréversible dès lors qu'il observe une baisse très significative et durable des résultats de l'entité.

Niveau de valorisation au 31 décembre 2012

Niveau 1 – Juste valeur déterminée à partir de la cotation sur un marché actif

Ce niveau concerne les titres Ausy, valorisés sur la base du cours de Bourse au 31 décembre 2012 à 7 656 milliers d'euros et les équivalents de trésorerie (cf. note 3.7)

Niveau 2 – Juste valeur déterminée à partir des données de marché observables

Néant

Niveau 3 – Juste valeur déterminée en l'absence de données de marché

Les autres actifs disponibles à la vente valorisés selon cette méthode représentent au 31 décembre 2012 un montant de 12 583 milliers d'euros. Les critères retenus sont présentés en note 2.3.11

Les autres postes (prêts, dépôts et cautionnements, autres actifs long terme), d'un montant total de 6 588 milliers d'euros au 31 décembre 2012, sont maintenus à leur coût historique ramené par voie de dépréciation à leur valeur recouvrable si cette dernière est estimée inférieure.

3.5 Actifs d'impôts

Les impôts différés se décomposent en :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Participation des salariés	3 115	2 229	1 949
Indemnités de fin de carrière	3 126	2 466	1 959
Autres décalages temporaires	896	1 500	795
Déficits reportables	2 141	2 292	2 397
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	9 279	8 487	7 100
Dont :			
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	10 192	8 818	7 424
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	(914)	(331)	(324)

La variation des impôts différés s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Impôts différés au début de l'exercice	8 487	7 100	6 687
Variations de périmètre	223	422	(36)
Variations de change	(25)	(3)	4
Charges (ou produits) de la période (note 3.21)	594	969	445
IMPÔTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	9 279	8 487	7 100

Le montant des impôts différés non activés se rapportant à des déficits reportables s'élève à 707 milliers d'euros (2 675 milliers d'euros en base) au 31/12/2012.

3.6 Actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
CLIENTS			
Valeurs brutes	409 396	394 246	374 690
Dépréciations	(6 643)	(8 274)	(9 672)
TOTAL	402 753	385 972	365 018
AUTRES ACTIFS COURANTS			
Stocks	77	57	61
Créances sociales	1 845	943	1 302
Créances fiscales ⁽¹⁾	27 254	23 357	15 115
Autres créances	11 693	12 156	8 895
Dépréciations des autres créances	(6 373)	(6 229)	(3 210)
Charges constatées d'avance	6 167	4 656	4 488
TOTAL	40 664	34 940	26 651

(1) En 2011, l'augmentation est essentiellement liée aux crédits d'impôts recherche.

Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille des créances clients par ancienneté :

(en milliers d'euros)	31/12/2012					31/12/2011					31/12/2010				
	Non échues	Moins de 6 mois	6 mois à un an	Plus d'un an	Solde	Non échues	Moins de 6 mois	6 mois à un an	Plus d'un an	Solde	Non échues	Moins de 6 mois	6 mois à un an	Plus d'un an	Solde
CLIENTS															
Valeurs brutes	343 934	56 135	4 358	4 969	409 396	312 698	68 169	4 450	8 929	394 246	304 880	49 550	7 270	12 990	374 690
Provisions		(617)	(1 115)	(4 911)	(6 643)		(601)	(191)	(7 482)	(8 274)		(97)	(165)	(9 410)	(9 672)
VALEURS NETTES	343 934	55 518	3 243	58	402 753	312 698	67 568	4 259	1 447	385 972	304 880	49 453	7 105	3 580	365 018

Sur la base de son expérience et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, le Groupe estime que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs mobilières de placement	13 034	2 139	19 025
Disponibilités	53 489	57 475	38 967
TOTAL	66 523	59 614	57 992

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur juste valeur. Elles sont constituées par des SICAV de trésorerie et des comptes à terme présentant une maturité inférieure à 3 mois. Les produits des SICAV ne sont pas significatifs.

3.8 Passifs financiers non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit		150	250
Autres emprunts et dettes assimilées	450	555	1 235
Participation des salariés			38
Dépôts et cautionnements reçus	1 066	1 093	1 093
TOTAL	1 517	1 798	2 616

3.9 Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Compléments de prix ⁽¹⁾	421		
Dettes sociales ⁽²⁾	4 153	3 635	3 367
Impôts différés passifs	914	331	324
Autres dettes		34	
TOTAL	5 487	4 000	3 691

(1) Compléments de prix relatif aux sociétés acquises en 2012 ayant leur contrepartie en écarts d'acquisition.

(2) Dettes relatives aux comptes épargne-temps.

3.10 Passifs financiers courants

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit		103	1 050
Autres emprunts et dettes assimilées	621	633	272
Découverts bancaires ⁽¹⁾	7 086	14 064	13 453
Participation des salariés	229	237	219
TOTAL	7 936	15 036	14 994

(1) En 2012, les flux nets de trésorerie générés par l'activité ont permis le remboursement de 7 millions d'euros de découverts bancaires.

3.11 Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dettes sociales ⁽¹⁾	130 920	124 159	104 035
Dettes fiscales	87 867	83 110	87 512
Compléments de prix	676	1 325	6 159
Autres passifs ⁽¹⁾	22 694	26 456	20 072
Produits constatés d'avance	14 139	17 342	19 749
TOTAL	256 296	252 392	237 526

(1) Les variations sont essentiellement liées à la croissance des effectifs.

3.12 Provisions

(en milliers d'euros)	Litiges sociaux ⁽³⁾	Litiges commerciaux	Autres risques	Indemnités de fin de carrière	Total
AU 31/12/2010	4 282	587	2 903	5 876	13 648
Variations de périmètre		36			36
Variations de change					
Reclassements	108		(108)		
Dotations de l'exercice ⁽¹⁾	2 061	1 291	3 239	1 524	8 114
Reprises (provisions utilisées)	(1 980)	(373)	(235)		(2 588)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(826)	(96)	(716)	(1)	(1 639)
AU 31/12/2011	3 644	1 444	5 083	7 399	17 571
Variations de périmètre					
Variations de change					
Dotations de l'exercice ⁽²⁾	4 125	353	1 932	1 980	8 390
Reprises (provisions utilisées)	(1 149)	(919)	(141)		(2 209)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(533)	(822)	(2 478)		(3 832)
AU 31/12/2012	6 088	57	4 397	9 378	19 920

(1) En 2011, un risque contentieux a été provisionné à hauteur de 1 965 milliers d'euros sous la rubrique « risques divers ». Les autres provisions concernent des montants individuellement moins significatifs.

(2) En 2012, l'augmentation des risques divers résulte pour l'essentiel d'une provision pour remise en état des locaux dont le bail a été résilié en fin d'année et à la provision pour restructuration (cf. note 3.19)

(3) Les litiges sociaux concernent des montants individuellement non significatifs.

PROVISIONS NON COURANTES

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Litiges sociaux	1 260	1 211	3 128
Litiges commerciaux	12	10	73
Autres risques	2 774	4 403	2 520
Indemnités de fin de carrière	9 378	7 399	5 876
TOTAL	13 424	13 023	11 597

PROVISIONS COURANTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Litiges sociaux	4 829	2 433	1 155
Litiges commerciaux	45	1 434	512
Autres risques	1 622	681	383
TOTAL	6 496	4 548	2 050

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Total provisions non courantes	13 424	13 023	11 597
Total provisions courantes	6 496	4 548	2 050
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	19 920	17 571	13 646

Les provisions non courantes n'ont pas donné lieu à actualisation.

3.13 Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Achats et sous-traitance opérationnels	(84 772)	(74 931)	(71 832)
Achats non stockés	(9 155)	(6 016)	(4 522)
TOTAL	(93 927)	(80 948)	(76 354)

3.14 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Salaires et charges sociales	(829 621)	(734 871)	(620 539)
Litiges sociaux (note 3.12)	(344)	745	(501)
Indemnités fin de carrière (note 3.12)	(1 980)	(1 524)	(1 046)
Taxes assises sur les salaires	(10 405)	(11 110)	(7 681)
Participation	(8 505)	(5 419)	(5 523)
TOTAL	(850 855)	(752 179)	(635 290)

Au 31 décembre 2012, les charges sociales versées dans le cadre de régimes à cotisations définies se sont élevées à 205 835 milliers d'euros contre 184 680 milliers d'euros au 31/12/2011 et 161 452 milliers d'euros au 31/12/2010 (part patronale).

3.15 Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Locations, entretiens	(29 582)	(23 821)	(23 178)
Personnel extérieur, honoraires	(17 682)	(15 248)	(12 545)
Transports et déplacements	(51 057)	(52 218)	(46 417)
Autres charges externes	(18 854)	(17 584)	(16 259)
TOTAL	(117 176)	(108 871)	(98 399)

3.16 Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Taxe professionnelle	(495)	(569)	(453)
Taxe foncière	(1 340)	(971)	(760)
Autres impôts et taxes	(5 227)	(5 273)	(4 402)
TOTAL	(7 063)	(6 814)	(5 615)

3.17 Autres produits et charges d'activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges			
Dotations aux provisions pour dépréciation	(1 819)	(2 109)	(2 628)
Pertes sur créances irrécouvrables	(2 766)	(894)	(992)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 971)	(2 564)	(1 449)
Valeur comptable des immobilisations cédées	(172)	(302)	(310)
Autres charges	(157)	57	1
TOTAL DES CHARGES	(6 884)	(5 811)	(5 378)
Produits			
Reprise de provisions sur créances	4 606	3 458	2 322
Reprises de provisions pour risques et charges	2 143	1 419	1 487
Prix de cession des immobilisations cédées	82	88	107
Autres produits	6	280	
TOTAL DES PRODUITS	6 836	5 246	3 916

3.18 Paiements fondés sur des actions

Ces paiements sont basés sur les différents plans détaillés ci-après :

Bons de souscription d'actions (BSA)

Le Conseil d'administration du 7 septembre 2009 a attribué 487 000 BSA conformément à l'autorisation octroyée par l'Assemblée générale mixte du 23 juin 2009.

Ces BSA qui ne sont pas admis sur le marché réglementé donnent droit à leurs titulaires de souscrire des actions ordinaires nouvelles à raison d'une (1) action nouvelle ALTEN pour un (1) BSA (nombre maximal d'actions à émettre : 487 000 actions). Ces actions nouvelles seront assimilées, dès leur admission à la cote, sur le marché d'Euronext Paris – Compartiment B.

Le prix de souscription a été établi à un euro dix-neuf (1,19 euro), sur la base d'un rapport émis par un expert indépendant. Le prix d'exercice a été fixé à quinze euros quatre-vingt-cinq (15,85 euros).

La période d'exercice est fixée du 7 septembre 2013 au 7 septembre 2017. La durée maximum des BSA est de huit (8) ans, passé ce délai les bons deviendront caducs. Ces BSA ne sont pas cessibles.

Historique des attributions de bons de souscription d'actions (BSA) :

Plan 2009

Date d'Assemblée générale	23/06/2009
Date d'attribution par le conseil	07/09/2009
Nombre de bénéficiaires	7
Nombre attribué	487 000
dont nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	285 000
Prix d'exercice des bons (en euro)	15,85
Date de première levée possible	07/09/2013
Date de dernière levée possible	07/09/2017

Plans de souscription d'options

Les plans de souscription sont valorisés selon le modèle de Black & Scholes. Les différents plans en vigueur sont les suivants :

Plan	1	2	3	4
Date d'attribution par le conseil	25/01/2002	13/03/2003	25/07/2003	06/01/2004
Nombre de bénéficiaires	214	237	6	259
Nombre d'options attribuées	438 400	359 150	450 000	318 970
dont nombre d'options attribuées aux salariés	438 400	359 150	450 000	318 970
dont nombre d'options attribuées aux mandataires sociaux				
Prix d'exercice	15,7	5,9	7,3	10,7
Prix moyen pondéré d'exercice en 2011		5,9		10,7
Juste valeur de l'option en euros		3,59	4,32	7,13
Date de première levée possible	25/01/2006	13/03/2007	25/07/2007	06/01/2008
Date de dernière levée possible	25/01/2010	13/03/2011	25/07/2011	06/01/2012
Date de première cession possible	25/01/2006	13/03/2007	25/07/2007	06/01/2008
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2010	12 720	17 335	70 000	99 563
Nombre d'options attribuées				
Nombre d'options renoncées				
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	10 000	8 200	70 000	33 853
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2010	2 720	2 000		(4 600)
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2010		7 135		70 310
Charge annuelle 2010				
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2011		7 135		70 310
Nombre d'options attribuées				
Nombre d'options renoncées				
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011		6 635		54 110
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2011		500		8 700
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2011				7 500
Charge annuelle 2011				
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2012	0	0	0	7 500
Nombre d'options attribuées				
Nombre d'options renoncées				
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012				2 200
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2012				5 300
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2012	0	0	0	0
Charge annuelle 2012				

Plans de souscription d'options (suite)

Plan (suite)	5	6	7	8	9	Total
Date d'attribution par le conseil	24/03/2005	23/10/2006	18/02/2008	07/09/2009	19/10/2010	
Nombre de bénéficiaires	356	598	794	689	6	
Nombre d'options attribuées	496 500	1 189 780	622 790	574 330	120 000	4 569 920
dont nombre d'options attribuées aux salariés	496 500	1 173 780	622 790	574 330	120 000	4 553 920
dont nombre d'options attribuées aux mandataires sociaux		16 000				16 000
Prix d'exercice	17,9	24,1	19,1	15,2	22,4	
Prix moyen pondéré d'exercice en 2011	17,9	24,1				
Juste valeur de l'option en euros	6,83	10,58	7,86	3,12	4,09	
Date de première levée possible	29/03/2009	23/10/2010	18/02/2012	07/09/2013	19/10/2014	
Date de dernière levée possible	29/03/2013	23/10/2014	18/02/2016	07/09/2017	19/10/2018	
Date de première cession possible	29/03/2009	23/10/2010	18/02/2012	07/09/2013	19/10/2014	
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2010	296 309	547 040	457 715	561 625		1 765 998
Nombre d'options attribuées					120 000	120 000
Nombre d'options renoncées						0
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	71 196	1 920				195 169
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2010	20 910	136 940	66 610	81 505		306 085
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2010	204 203	408 180	391 105	480 120	120 000	1 681 053
<i>Charge annuelle 2010</i>		<i>243</i>	<i>(387)</i>	<i>(303)</i>	<i>(21)</i>	<i>(468)</i>
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2011	204 203	408 180	391 105	480 120	120 000	1 681 053
Nombre d'options attribuées						
Nombre d'options renoncées						
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011	115 178	129 060				304 983
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2011	6 400	43 920	71 325	90 525		221 370
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2011	82 625	235 200	319 780	389 595	120 000	1 154 700
<i>Charge annuelle 2011</i>			<i>(176)</i>	<i>(64)</i>	<i>(69)</i>	<i>(309)</i>
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2012	82 625	235 200	319 780	389 595	120 000	1 154 700
Nombre d'options attribuées						0
Nombre d'options renoncées					30 000	30 000
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	50 825	18 680	78 371			150 076
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2012	(1 800)	3 320	26 600	55 470		88 890
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2012	33 600	213 200	214 809	334 125	90 000	885 734
<i>Charge annuelle 2012</i>				<i>(223)</i>	<i>(56)</i>	<i>(279)</i>

Plan d'attribution d'actions gratuites

<i>Plan</i>	Total
Date d'attribution par le conseil	11/04/2008
Nombre de bénéficiaires	2
Nombre d'options attribuées	105 600
dont nombre d'actions attribuées aux salariés	52 800
dont nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	52 800
Juste valeur de l'option en euros	20,08
Date d'attribution définitive	11/04/2010
Date de première levée possible	11/04/2012
Date de dernière levée possible	11/04/2017
Date de première cession possible	11/04/2012
NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU 1^{ER} JANVIER 2010	37 400
Nombre d'actions acquises au 1 ^{er} janvier 2010	61 600
Nombre d'actions abandonnées au 31 décembre 2010	(24 200)
Nombre d'actions acquises au 31 décembre 2010	15 400
NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2010	52 800
<i>Charge annuelle 2010</i>	309
NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU 1^{ER} JANVIER 2011	52 800
Nombre d'actions acquises au 1 ^{er} janvier 2011	
Nombre d'actions abandonnées au 31 décembre 2011	
Nombre d'actions acquises au 31 décembre 2011	
NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2011	52 800
<i>Charge annuelle 2011</i>	0
NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU 1^{ER} JANVIER 2012	52 800
Nombre d'actions acquises au 1 ^{er} janvier 2012	
Nombre d'actions abandonnées au 31 décembre 2012	
Nombre d'actions acquises au 31 décembre 2012	
NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2012	52 800
<i>Charge annuelle 2012</i>	0

La charge relative aux actions gratuites acquises a été appréhendée en charges de personnel.

3.19 Autres produits et charges non courants

RÉSULTAT NON RÉCURRENT

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges			
Coûts de restructuration ⁽¹⁾	(3 067)	(337)	(1 935)
Coûts liés à l'acquisition de Calsoft Labs ⁽²⁾	(189)	(4 101)	
Redressement Urssaf		(7 034)	(2 011)
Honoraires et frais d'acquisition	(1 300)		
Autres	(1 292)	(803)	
TOTAL DES CHARGES	(5 848)	(12 274)	(3 946)
Produits			
Crédits d'impôt recherche nets sur exercices antérieurs ⁽³⁾		893	
Fermeture d'Idestyle Technologies		575	
Redressement Urssaf	425		
Provision devenue sans objet	1 529	998	
Autres		388	
TOTAL DES PRODUITS	1 954	2 853	

(1) Coûts engendrés par les mesures ponctuelles d'adaptation liées à la dégradation de l'environnement économique (chômage partiel, réductions d'effectifs, regroupements des sites...). En 2012, ce poste concerne des coûts supportés et provisionnés en Espagne.

(2) Les coûts d'acquisition de CALSOFT ne répondant pas à la définition du coût du regroupement d'entreprise telle que défini par la norme IFRS 3 révisée ont été comptabilisés en charges non récurrentes.

(3) Les crédits d'impôt recherche nets sur exercices antérieurs nuisant à la lisibilité de la performance opérationnelle courante ont été reclassés sous la rubrique « autres produits non courants ».

RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Prix de cession	247	102	900
Valeur comptable des éléments cédés	(280)	(244)	(1 541)
RÉSULTAT DE CESSION	(33)	(142)	(641)

Au 31 décembre 2010, le résultat de cession correspondait pour l'essentiel à la cession des titres ASTON. En 2011, ce résultat est constitué par la cession de titres non consolidés (+ 100 milliers d'euros) et à des mises au rebut d'actifs à la suite d'une fermeture d'agence en Allemagne (- 241 milliers d'euros).

DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
France		(3 131)	
Hors France			
TOTAL		(3 131)	

En 2011, l'écart d'acquisition de la société WINWISE a été déprécié de manière irréversible dans les comptes semestriels pour un montant de 3 131 milliers d'euros.

3.20 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges d'intérêts bancaires	(1 190)	(1 142)	(1 185)
Intérêts sur contrats de location-financement	(36)	(25)	(40)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(1 227)	(1 167)	(1 225)
Revenus des prêts et créances	498	400	101
Produits de cession des valeurs mobilières de placement	1	79	
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(728)	(688)	(1 125)
Abandons de créances financières	0	(101)	0
Pertes de change	(3 220)	(1 777)	(1 287)
Autres charges financières	(459)	(548)	(607)
Charges financières d'actualisation	0	(55)	(145)
Dotations aux provisions financières	0	(774)	(172)
Autres charges financières	(3 679)	(3 255)	(2 211)
Gains de change	2 913	1 833	873
Autres produits financiers	781	340	667
Reprises de provisions financières	1	254	94
Autres produits financiers	3 695	2 427	1 634
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS NETS	16	(828)	(577)
RÉSULTAT FINANCIER NET	(712)	(1 516)	(1 702)

En 2011, les provisions à caractère financier concernent les titres de participation PHOEBE INGENICA.

3.21 Analyse de la charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat Net : Groupe et Minoritaires	78 402	59 590	53 679
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1 689)	(804)	0
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	3 131	0
Stock-options	279	309	468
Charge d'impôt constatée	38 955	35 030	32 935
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	115 947	97 256	87 082
Taux d'impôt de la société consolidante	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Charge théorique d'impôt	39 924	33 489	29 985
Contribution additionnelle 5 %	755	571	0
Différence de taux d'imposition avec les sociétés étrangères	(3 235)	(2 730)	(1 592)
Crédits d'impôts (apprentissage, famille, dons, etc.) *	(733)	(571)	(955)
Crédits d'impôt Recherche *	(5 058)	(4 860)	(909)
Impôts différés non activés	(88)	711	(261)
Reclass CVAE	6 490	6 095	4 930
Autres différences permanentes ⁽¹⁾	901	2 325	1 736
IMPÔT EFFECTIVEMENT CONSTATÉ	38 955	35 030	32 935
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	33,60 %	36,02 %	37,82 %
Ventilation de l'impôt :			
Impôts différés	(594)	(969)	(445)
Impôts exigibles	39 549	35 999	33 380
TOTAL	38 955	35 030	32 935

* Produits non imposables.

(1) Les « Autres différences permanentes » intègrent essentiellement :

	2012	2011	2010
Compléments de prix	0	936	0
Autres différences	901	1 390	1 736
TOTAL	901	2 325	1 736

Selon les dispositions de la Loi de Finances, le taux d'impôt courant des sociétés françaises du Groupe s'établit à 36,10 % pour les exercices 2011 et 2012. Au 31 décembre 2012, le taux d'impôt différé en France s'élève à 34,43 % pour l'ensemble des différences temporelles. Une modification de ce taux d'impôt n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

3.22 Segments opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information financière publiée ci-après correspond à l'information sur laquelle le principal décideur opérationnel (le Président) s'appuie en interne pour évaluer la performance des segments.

(en milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011			31/12/2010		
	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total
Chiffre d'Affaires	871 044	419 170	1 290 214	796 547	333 443	1 129 990	694 507	272 574	967 081
Neutralisation inter-segments et intra-groupe	(75 374)	(16 831)	(92 205)	(55 061)	(9 270)	(64 331)	(42 935)	(7 580)	(50 515)
Reclassement sectoriel	(37 988)	37 988	0	(25 783)	25 783	0	(18 508)	18 508	0
Chiffre d'Affaires net	757 681	440 327	1 198 009	715 703	349 957	1 065 659	633 064	283 502	916 566
Résultat opérationnel d'activité	67 129	53 457	120 586	64 133	44 203	108 335	62 763	30 608	93 371
Taux ROA/CA du segment	8,8 %	12,1 %	10,1 %	8,9 %	12,6 %	10,2 %	9,9 %	10,8 %	10,2 %
Résultat opérationnel courant	66 850	53 457	120 307	63 824	44 203	108 026	62 296	30 608	92 904
Résultat opérationnel	68 427	47 953	116 380	53 444	41 888	95 332	59 201	29 116	88 316
Résultat des Sociétés intégrées	43 244	33 469	76 713	30 323	28 463	58 786	35 087	18 592	53 679
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	44 933	33 469	78 402	31 127	28 463	59 590	35 087	18 592	53 679

(en milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011			31/12/2010		
	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total
Écarts d'acquisition	94 909	105 663	200 572	94 942	89 458	184 400	96 774	82 703	179 477
Dont dépréciation de l'exercice				(3 131)		(3 131)			
Participations mises en équivalence ⁽¹⁾	4 717		4 717	3 027		3 027			
Effectifs fin de période	9 300	6 650	15 950	8 940	5 860	14 800	8 247	4 431	12 678
Trésorerie à la clôture	38 332	28 191	66 523	29 986	29 628	59 614	34 608	23 384	57 992
Passifs financiers	8 402	1 051	9 453	15 599	1 235	16 835	10 722	6 888	17 610
INVESTISSEMENTS NETS DE LA PÉRIODE	9 008	24 958	33 966	18 968	15 033	34 001	11 257	282	11 539

(1) Cf. note 3.3.

En 2012, la contribution des sociétés nouvellement acquises au résultat net de l'ensemble consolidé s'est élevée à + 1 718 milliers d'euros (uniquement hors France).

Compte tenu de la diversité du portefeuille clients du Groupe, aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2012.

3.23 Résultat par action

(en euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat	78 167 566	59 551 667	53 607 050
Nombre moyen pondéré d'actions	31 839 040	31 794 116	31 465 519
Résultat par action	2,46	1,87	1,70

(en euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat	78 167 566	59 551 667	53 607 050
Effet dilutif des BSA	(134 978)	(198 732)	(45 038)
Résultat dilué	78 032 588	59 352 935	53 562 013
Nombre moyen pondéré d'actions	31 839 040	31 794 116	31 465 519
Effet des dilutions	276 919	367 007	328 300
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution potentielle	32 115 959	32 161 123	31 793 819
Résultat dilué par action	2,43	1,85	1,68

Il n'existe aucun instrument non dilutif.

3.24 Dividendes par action

	2013 *	2012	2011
Date de versement des dividendes sur les résultats de l'exercice précédent	25 juin 2013	25 juin 2012	29 juin 2011
Date de l'Assemblée générale statuant sur la proposition de distribution de dividendes	19 juin 2013	19 juin 2012	22 juin 2011
Montant total de la distribution (en milliers d'euros) sur le résultat de l'exercice précédent	32 642	31 822	34 996
Dividende par action sur le résultat de l'exercice précédent (en euro et par action)	1,00	1,00	1,10

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

3.25 Tableau des flux de trésorerie

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS NETTES DES REPRISES

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Amortissements immobilisations incorporelles	2 059	3 369	1 919
Amortissements immobilisations corporelles	5 717	4 055	3 513
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	3 131	
Provisions pour risques et charges	2 151	3 887	1 510
TOTAL	9 927	14 443	6 941

DÉTAIL DES IMPÔTS PAYÉS

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Remboursements reçus	6 343	1 102	18 802
Versements effectués	(41 794)	(41 420)	(27 696)
TOTAL	(35 451)	(40 318)	(8 894)

DÉTAIL DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR LE BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Variation du BFR net – clients	(5 181)	(379)	(20 356)
Variation du BFR net – fournisseurs	21	931	(5 520)
Variation du BFR net – autres créances et dettes d'exploitation	(6 351)	(2 717)	19 643
TOTAL	(11 511)	(2 165)	(6 233)

INCIDENCES DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET COMPLÉMENTS DE PRIX

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Acquisitions de titres de filiales consolidées	(24 941)	(15 810)	(5 448)
Trésorerie liée aux nouvelles filiales consolidées	2 699	277	
Trésorerie liée aux filiales déconsolidées	(277)		(372)
TOTAL	(22 518)	(15 533)	(5 820)

AUGMENTATION DE CAPITAL

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Levées de stock-options	2 887	5 801	2 401
Annulation d'actions propres		(2)	
Émission de bons de souscription d'actions			
Souscription au capital de nouvelles sociétés		101	98
TOTAL	2 887	5 900	2 499

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Transactions avec les parties liées

Rémunérations accordées aux mandataires sociaux

Dans la Société, dans les sociétés contrôlées et dans la société contrôlante ⁽¹⁾ :

	2012		2011	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Simon AZOULAY				
• rémunération fixe	109 080 €	120 000 €	109 080 €	109 080 €
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence ⁽²⁾	260 000 €	260 000 €	250 000 €	250 000 €
• avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	369 080 €	380 000 €	359 080 €	359 080 €
Gérald ATTIA				
• rémunération fixe	178 224 €	178 224 €	178 224 €	178 224 €
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence ⁽³⁾	33 329 €	84 000 €	84 000 €	84 000 €
• avantages en nature	3 873 €	3 873 €	Néant	Néant
TOTAL	215 426 €	266 097 €	262 224 €	262 224 €
Bruno BENOLIEL				
• rémunération fixe	159 141 €	159 141 €	67 064 *	67 064 *
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence ⁽⁴⁾	57 355 €	60 000 €	42 000 €	42 000 €
• avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	216 496 €	219 141 €	109 064 €	109 064 €

* Monsieur Bruno BENOLIEL a perçu une rémunération au titre de son contrat de travail (29/09/1997) antérieur à sa nomination en qualité d'Administrateur le 22 juin 2011, et correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des systèmes d'information. Sa rémunération est mentionnée à partir de la date à laquelle Monsieur Benoliel a été nommé Administrateur.

(1) Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

(2) 150 000 euros correspondent aux sommes versées à Monsieur Simon Azoulay, en décembre 2012, au titre de l'exercice 2012, par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. 110 000 euros ont également été versés à Monsieur Simon Azoulay au titre de l'exercice 2012, par la société de droit anglais ALTEN Ltd, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director.

(3) Ce montant correspond aux sommes versées à Monsieur Gérald Attia, en décembre 2012, au titre de l'exercice 2012 par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. Le solde d'un montant de 50 671 euros lui a été versé en janvier 2013.

(4) Ce montant correspond aux sommes versées à Monsieur Bruno Benoliel, en décembre 2012 au titre de l'exercice 2012, par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société ALTEN SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. Le solde d'un montant de 2 645 euros lui a été versé en janvier 2013.

Avantages octroyés aux mandataires sociaux

Bénéficiaires	Plan SO du 23/10/2006	Plan actions gratuites du 11/04/2008	Plan BSA du 07/09/2009	Total
Simon Azoulay			150 000	150 000
Gérald Attia	16 000		75 000	91 000
Bruno Bénoliel		52 800	60 000	112 800
TOTAL	16 000	52 800	285 000	353 800

Information relative aux régimes de cotisations définies pour les mandataires sociaux

Les cotisations sociales enregistrées au titre de l'exercice 2012 pour les dirigeants se sont élevées à 200 milliers d'euros.

Transactions avec les parties liées

Filiales non consolidées, entreprises associées du Groupe ou sociétés contrôlées directement par les dirigeants du Groupe.

Au compte de résultat :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	137	1 392	20
Autres produits (charges) d'exploitation ⁽¹⁾	(4 000)	(4 305)	(2 076)
Produits (charges) financiers	575	182	96
TOTAL	(3 289)	(2 731)	(1 960)

Au bilan :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Actifs financiers long terme ⁽³⁾	1 800	1 800	
Clients	134	1 233	461
Compte-courant ⁽²⁾	960	1 850	2 407
Autres créances	17	18	900
ACTIF	2 911	4 901	3 768
Fournisseurs	1 036	713	1 235
PASSIF	1 036	713	1 235

(1) Dont 212 milliers d'euros en 2011 et 480 milliers d'euros en 2010 au titre de la convention de prestations de services avec SGTI.

(2) La variation du poste résulte de l'avance de trésorerie qu'Alten avait faite à son actionnaire de référence (SGTI). Cette avance, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + 2 % (1,4 million d'euros restant dû au 31 décembre 2011) a été intégralement remboursée sur l'exercice conformément à l'échéancier.

(3) En garantie du remboursement des prêts qu'ALTEN SA a consenti à des actionnaires minoritaires, ceux-ci ont constitué un nantissement de la totalité des titres qu'ils détiennent en faveur d'ALTEN SA.

Relations entre ALTEN et ses filiales

Les principales relations d'ALTEN avec ses filiales sont décrites ci-après :

Prestations de services

ALTEN offre à ses filiales, en fonction de leurs besoins, des prestations courantes (prestations de service Groupe), mais aussi, en cas de besoin, des prestations plus spécifiques (sous-location de locaux). Ces relations sont définies par une convention cadre entre ALTEN et ses filiales françaises et étrangères.

Utilisation de la marque ALTEN

ALTEN facture à ses filiales l'utilisation de la marque ALTEN.

Contrats de référencement

Des contrats de référencement sont signés avec certaines filiales. À ce titre, ALTEN facture un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par ces sociétés avec les clients objets du référencement.

Convention de portage

Des conventions de portage ont été conclues entre ALTEN et certaines de ses filiales. Au titre de ces conventions de portage, mises en place pour répondre à la demande de certains clients qui ne souhaitent plus qu'un seul interlocuteur au sein des groupes de sociétés, ALTEN est l'intermédiaire entre le client et la filiale. En conséquence, même si l'ensemble des prestations est réalisé par la filiale, ALTEN facture le client et est facturée elle-même par la filiale, supportant ainsi les coûts liés à la facturation client et le risque d'impayé. Au titre du service rendu par ALTEN et des coûts générés, la filiale rémunère ALTEN à hauteur d'un pourcentage du chiffre d'affaires annuel réalisé avec le client pour lequel le portage a été mis en place.

4.2 Actifs et passifs éventuels

Actifs éventuels

Une société du groupe ALTEN a engagé une procédure contentieuse dans le cadre d'une demande en exécution d'une garantie de passif (demande supérieure à 2 millions d'euros). Une contestation des redressements opérés par les Urssaf (portant sur 7 millions d'euros) a été engagée par une autre société du Groupe. Aucun actif éventuel n'a été constaté dans les comptes à ce titre dans l'attente des décisions des tribunaux.

Passifs éventuels

Le Groupe est partie à un contentieux avec un associé minoritaire d'une filiale. Le montant total des réclamations du demandeur, contestées par ALTEN, s'élève à environ 2 millions d'euros. Leur échéance est à horizon indéterminé.

Les sommes que le Groupe considère devoir sont comptabilisées dans les comptes consolidés en écart d'acquisition, à l'actif, et en dettes au passif, conformément aux normes IFRS.

4.3 Capital social

Nombre d'actions (valeur nominale 1,016 euro)	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Au 31 décembre 2011	32 271 677	(476 252)	31 795 425
Levée d'options	150 076		150 076
Augmentation de capital			
Actions propres			
Achats			
Ventes			
Transferts			
Mouvements dans le cadre du contrat de liquidité		(1 768)	(1 768)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	32 421 753	(478 019)	31 943 733

4.4 Actions propres

Dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres actions, la Société a procédé en cours d'exercice aux différentes opérations d'achat et de vente indiquées ci-dessous :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
ACTIONS NON AFFECTÉES			
Détentions à l'ouverture	464 022	397 441	397 441
Achats d'actions		66 677	
Ventes d'actions		(96)	
Reclassements	(4 000)		
Détention à la clôture	460 022	464 022	397 441
PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES			
Actions propres acquises non encore affectées à l'ouverture			15 400
Achats d'actions			
Actions gratuites attribuées			(15 400)
Renoncements			
Reclassements			
Actions propres acquises non encore affectées à la clôture			
CONTRAT DE LIQUIDITÉ			
Détentions à l'ouverture	12 230	4 486	645
Achats d'actions	241 340	131 016	132 917
Ventes d'actions	(245 572)	(123 272)	(129 076)
Reclassements	10 000		
Détention à la clôture	17 997	12 230	4 486

Soit un total de 478 019 actions propres d'une valeur de 9 275 milliers d'euros éliminées par les capitaux propres au 31 décembre 2012.

4.5 Engagements financiers

ENGAGEMENTS LIÉS AU PÉRIMÈTRE DU GROUPE

(en milliers d'euros)	31/12/2012	échéance	31/12/2011	31/12/2010
Cautions données				
ALTEN SA	107	01/09/2013	107	107
ALTEN Belgium	178		178	178
ALTEN Indus.				229
Alten Italia	32			
ALTEN Spain	2 270			
TOTAL	2 587		285	514
Cautions bancaires reçues				
(en garantie des garanties de passif)				
Alten PTS		31/12/2012	90	200
Avenir Conseil				191
B2I Automotive		31/12/2012	300	300
BBR		31/12/2012	100	160
Burke (société fusionnée dans Alten Spain)		19/09/2012	150	200
Dixid (société fusionnée dans Alten SA)				35
HPTI		31/01/2012	400	400
M&P (société fusionnée dans MI-GSO)				50
N2T (société fusionnée dans Alten SA)				
RSYS (société fusionnée dans MI-GSO)				450
Winwise		28/02/2012	100	200
TOTAL	0		1 140	2 186

Autre engagement reçu : En garantie des prêts de 1 800 K€ consentis à des actionnaires minoritaires, ceux-ci ont constitué un nantissement de la totalité des titres qu'ils détiennent en faveur d'ALTEN SA.

ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Lignes de crédit reçues non utilisées	170 000	110 000	110 000

ENGAGEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Locations simples ⁽¹⁾	48 801	50 825	49 854
Locations financières ⁽²⁾	889	688	463

(1) Dont locations immobilières : 42 800 milliers d'euros (dont 11 661 milliers d'euros à moins d'un an, 26 198 milliers d'euros de 2 à 5 ans et 4 940 milliers d'euros à plus de 5 ans).

(2) Les redevances restant dues au 31 décembre 2012 se répartissent comme suit :

Nature des immobilisations (en milliers d'euros)	Redevances restant dues			Dont part à	Dont part de
	Capital	Intérêts	Total	Moins d'un an	1 à 5 ans
Matériel et mobilier	49	6	55	12	43
Véhicules	771	63	834	388	446
TOTAL	820	69	889	401	488

Actifs donnés en garantie	Montant (en milliers d'euros)	Nature d'actif
Des opérations de location-financement	796	immobilisations

Options sur emprunt convertible en actions

Le Groupe s'est engagé sur une période portant du 1^{er} mars 2012 au 28 février 2015 à souscrire un emprunt obligataire convertible d'un montant maximal de 700 milliers d'euros auprès d'une société non consolidée et non cotée si cette société en exprime le besoin.

Options d'achats d'intérêts minoritaires

- ALTEN SIR GTS : aux termes du Protocole de *joint-venture* signé en date du 18 février 2010, une promesse unilatérale et irrévocable de vente a été accordée à ALTEN SA portant sur 49 % de la société commune ALTEN SIR GTS.
- Anotech Energy France : ALTEN SA bénéficie de promesses unilatérales de vente de la part des minoritaires. À ce jour, les actions restant encore à lever par ALTEN SA au titre de ces promesses, représentent 1 % du capital social de la société Anotech Energy France.
- Anotech Energy UK : ALTEN Europe SARL bénéficie de promesses unilatérales de vente de la part des minoritaires. À ce jour, les actions restant encore à lever par ALTEN Europe SARL au titre de ces promesses, représentent 1,04 % du capital social de la société Anotech Energy UK.
- ITEKNA : Au terme du protocole d'achat de fin 2012, signature d'une promesse d'achat de vente croisée sur les 35 % détenus par le minoritaire.

La Direction estime qu'il n'existe pas, à la clôture de l'exercice, en dehors des engagements mentionnés ci-dessus, d'autres engagements qui seraient de nature à affecter significativement la situation financière du Groupe.

4.6 Indemnités de fin de carrière

Charge constatée au compte de résultat (note 3.14)

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions	(1 980)	(1 536)	(1 046)
Reprises de provisions		12	
Charge constatée au compte de résultat	(1 980)	(1 524)	(1 046)

La variation de la provision inscrite au bilan s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Solde en début de période	7 399	5 876	4 830
Impacts en résultat			
Coût des services rendus	1 595	1 225	815
Coût financier sur l'exercice	355	297	256
Étalement des écarts actuariels	30	1	(25)
Charge constatée au compte de résultat	1 980	1 523	1 046
Solde en fin de période	9 378	7 399	5 876

Les principales hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Taux d'actualisation	3,60 %	4,25 %	4,10 %
Taux de revalorisation des salaires	1,50 %	3,06 %	2,25 %
Taux de charges patronales			
• Cadres	46,89 %	46,89 %	46,89 %
• Non cadres	46,49 %	46,49 %	46,49 %
Table de mortalité			
• Femmes	TV 2004-2006	TV 2004-2006	TV 2004-2006
• Hommes	TD 2004-2006	TD 2004-2006	TD 2004-2006
Age 1 ^{er} emploi			
• Cadres	25 ans	25 ans	24 ans
• Non cadres	21 ans	21 ans	20 ans
Age de départ à la retraite	65-67 ans	65-67 ans	65 ans

Au 31 décembre 2012, le montant des écarts actuariels sur les régimes à prestations définies restant à étaler s'élève à 895 milliers d'euros. Le coût des services passés restant dû s'élève à 7 milliers d'euros. Dans le cadre de la mise en œuvre d'IAS 19 révisée au 1^{er} janvier 2013, le montant de l'engagement sera ramené à 8 555 milliers d'euros (cf. note 2.2)

Le taux de rotation du personnel est appréhendé société par société en fonction des données historiques observées.

La variation de plus ou moins un point du taux d'actualisation n'a aucun impact sur le montant de la provision au 31 décembre 2012.

4.7 Honoraires d'audit

	DAUGE ET ASSOCIÉS				GRANT THORNTON			
	Montant HT		%		Montant en HT		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes :								
• Émetteur	191	181	67 %	64 %	204	201	44 %	40 %
• Filiales intégrées globalement	95	88	33 %	31 %	259	304	56 %	60 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes :								
• Émetteur		3	-	1 %		3	-	1 %
• Filiales intégrées globalement		9	-	3 %			-	-
SOUS TOTAL	286	281	100 %	100 %	463	508	100 %	100 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social								
• Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres								
• Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	286	281	100 %	100 %	463	508	100 %	100 %

4.8 Société consolidante

Le groupe ALTEN est consolidé dans la société SGTI.

4.9 Nantissement de titres

À la connaissance de la Société, les titres ALTEN ci-après font l'objet des nantissements suivants dans le cadre de la couverture de différents prêts, de cautions bancaires ou de convention de trésorerie :

Nom	Nombre de titres ALTEN nantis	Date d'échéance	Nature	Pourcentage du capital social
	562 000	25/06/2015	Couverture de prêt	1,73 %
Simon Azoulay	500 000	08/12/2018 08/12/2016	Couverture de prêt Couverture de prêt	1,54 %
	600 000	22/06/2013	Couverture de prêt	1,85 %
Célia Azoulay	361 623	22/06/2013	Couverture de prêt	1,12 %
Annaëlle Azoulay	361 760	22/06/2013	Couverture de prêt	1,12 %
SGTI	4 903 000	25/06/2015	Couverture de prêt	15,12 %

20.3.2 COMPTES ANNUELS 2012

1. BILAN

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements Provisions	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	44 824	11 107	33 717	33 596
Immobilisations corporelles	19 646	12 085	7 560	6 857
Immobilisations financières	165 734	12 283	153 450	154 496
ACTIF IMMOBILISÉ	230 203	35 476	194 727	194 949
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours	60		60	52
Avances et acomptes versés sur commande	1 465		1 465	57
Créances				
Clients et comptes rattachés	148 146	2 991	145 154	138 381
Autres créances	23 237	3 146	20 092	94 833
Valeurs mobilières de placement	521		521	335
Disponibilités	3 309		3 309	4 625
Charges constatées d'avance	4 448		4 448	3 811
ACTIF CIRCULANT	181 186	6 137	175 049	242 094
Écart de conversion actif	1		1	2
TOTAL GÉNÉRAL	411 390	41 613	369 778	437 045

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Capital	32 953	32 801
Primes liées au capital	25 443	22 708
Réserves et Report à Nouveau	131 105	127 417
Résultat de l'exercice	27 725	35 511
CAPITAUX PROPRES	217 226	218 437
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 546	7 478
Emprunts et dettes assimilées	4 041	10 681
Emprunts et dettes financières diverses	6 943	59 661
Fournisseurs et comptes rattachés	30 569	36 664
Dettes fiscales et sociales	86 445	84 538
Autres dettes	13 404	17 432
Produits constatés d'avance	2 466	2 145
DETTES	143 869	211 121
Écart de conversion passif	137	10
TOTAL GÉNÉRAL	369 778	437 045

2. COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	452 616	433 257
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	12 442	8 506
Autres produits	10 071	9 955
Produits d'exploitation	475 130	451 718
Autres achats et charges externes	152 069	143 526
Impôts taxes et versements assimilés	16 041	15 952
Charges de personnel	269 224	259 309
Dotations aux amortissements et provisions	8 387	6 832
Autres charges d'exploitation	1 235	926
Charges d'exploitation	446 957	426 546
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 173	25 173
RÉSULTAT FINANCIER	10 215	25 737
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	38 388	50 909
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(347)	(6 045)
Participation des salariés	3 263	1 889
Impôts sur les bénéfices	7 053	7 465
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	27 725	35 511

3. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2012

Sommaire détaillé des notes annexes

3.1	Informations générales sur Alten SA	210	3.6	Tableaux et notes du compte de résultat	219
3.2	Faits marquants	210	3.7	Autres informations	221
3.3	Événements postérieurs à la clôture	210	3.8	Tableau des filiales et participations Alten SA	224
3.4	Règles et méthodes comptables	210			
3.5	Tableaux et notes du bilan	213			

3.1 Informations générales sur Alten SA

Fondé en 1988, ALTEN est leader européen sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie (ICT).

ALTEN SA réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécom et tertiaires.

ALTEN SA intervient chez ses clients selon différents types d'offres :

- en mode consulting ;
- en mode *workpackage* ou « plateaux globalisés ». Ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens, et facturées au temps passé ;
- en mode projet ou forfait pour lesquels ALTEN SA est tenu à une obligation de résultat pour un prix forfaitaire. Cette activité représente moins de 10 % de l'activité.

ALTEN SA est certifié ISO depuis 1998.

ALTEN SA a poursuivi sa démarche de structuration du Groupe, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de processus de certification CMMI, du renforcement de la Direction des Projets Structurés par pôle de compétences, de la formation systématique des managers et consultants expérimentés à la gestion des « projets structurés ».

Le marché d'ALTEN SA recouvre l'ensemble des prestations externalisées de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies.

3.2 Faits marquants

3.2.1 Activité

Malgré les incertitudes que la crise financière a fait peser sur l'économie fin 2011, l'activité est restée globalement satisfaisante en 2012.

ALTEN SA a été affecté par la baisse continue du nombre de projets chez un constructeur automobile français. Néanmoins, les autres secteurs d'activité ont continué à croître.

ALTEN SA a confirmé tous ses référencements et conforte sa position d'acteur leader dans le domaine des workpackages, renforcée par l'évaluation CMMI3 obtenue en 2012.

3.2.2 Autres informations

- Au cours du premier semestre 2012, et au titre de l'exercice 2011, 31 823 milliers d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires.
- La société ALTEN SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2008 et 2009 faisant à ce stade état d'une proposition de rectification non significative provisionnée dans les comptes, qui fait l'objet d'une contestation.
- En décembre 2012, ALTEN SA a confirmé ses lignes de crédit, dans le cadre d'un « club deal » et dispose ainsi de 150 millions d'euros de financement, pour une durée maximale de trois ans.

3.3 Événements postérieurs à la clôture

- Le 1^{er} janvier 2013, ALTEN SA a procédé à la dissolution de la société B2I par voie de confusion de patrimoine dans la société ALTEN SA.
- Un contrôle Urssaf a débuté au début de l'année 2013, portant sur les exercices 2011 et 2012.

3.4 Règles et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables appliqués par ALTEN SA sont conformes au Plan Comptable Général, en application du règlement CRC 99-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.4.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée d'utilité de chaque immobilisation :

- frais de développement 10 ans ;
- concessions-Brevets-Licences informatiques 1 an ;
- matériel de transport 5 ans/L ;
- matériel de bureau et informatique 1 à 5 ans/L – 2 à 3 ans/D ;
- mobilier de bureau 5 à 10 ans/L ;
- agencements, installations 3 à 6 ans/L.

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels et toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Toutes les dotations aux amortissements sont comptabilisées en exploitation.

3.4.2 Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur, si du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Leur valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue des actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les *Discounted Cash Flow* sont décrits sous la rubrique « Titres de Participation ».

3.4.3 Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, en fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste de dettes sur immobilisations.

Lorsque l'environnement économique et/ou des changements significatifs défavorables ont conduit l'entreprise acquise à réaliser un chiffre d'affaires et des résultats significativement en deçà des hypothèses retenues lors de l'acquisition, une dépréciation exceptionnelle des titres de participation est comptabilisée.

La nécessité de constater une dépréciation financière est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisée (*Discounted Cash Flow*). Cette projection est établie uniquement pour les sociétés acquises et est fondée sur les hypothèses suivantes :

- budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction Financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
- taux de croissance faible (2 %) : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité ;
- coût moyen pondéré du capital (9,50 %), résultante des taux sans risque, prime de risque, coefficient bêta et prime complémentaire le cas échéant ;
- endettement net (sauf pour les Fonds de commerce).

Dans le contexte actuel de conjoncture économique très évolutive, l'appréhension des perspectives d'activité est rendue plus complexe et le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver amplifié, en particulier s'agissant des prévisions de résultat et de flux de trésorerie.

3.4.4 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par ALTEN SA sont enregistrées à leur coût d'acquisition dans les autres immobilisations financières.

3.4.5 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Ces dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur d'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des créances tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement à l'échéance. Le montant de la dépréciation est comptabilisé en autres produits et charges d'exploitation.

Pour les créances ne faisant pas l'objet d'une dépréciation individualisée, la méthode de dépréciation appliquée est une méthode statistique.

3.4.6 Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières (Sicav de trésorerie) figurant au bilan sont évaluées à leur coût historique ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

3.4.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société devra supporter pour éteindre son obligation.

Parmi ces provisions, figure le montant des indemnités de fin de carrière déterminé par un cabinet d'actuariat indépendant, conformément à l'avis 97-06 du CNC.

Le montant des indemnités est calculé à partir de l'effectif présent à la date de clôture. Il est fonction des éléments suivants :

Présentation des hypothèses actuarielles	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	3,60 %	4,22 %
Taux de revalorisation des salaires		
Cadres	1,50 %	3,26 %
Non cadres	2,50 %	3,44 %
Taux de charges patronales		
Cadres	46,89 %	46,89 %
Non cadres	46,49 %	46,49 %
Table de mortalité		
Pour femmes	TV 2004-2006	TV 2004-2006
Pour hommes	TD 2004-2006	TD 2004-2006
Âge 1 ^{er} emploi		
Cadres	25 ans	25 ans
Non cadres	21 ans	21 ans
Âge de départ à la retraite	65 ans – 67 ans	65 ans – 67 ans

3.4.8 Reconnaissance des revenus

Les revenus sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :

- en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les contrats déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement. Les opérations au forfait représentent moins de 10 % du chiffre affaires ;
- en mode *workpackage* : la reconnaissance du revenu diffère selon la nature de l'engagement de moyens. Lorsque le *workpackage* s'apparente à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel ; s'il s'agit d'un plateau externalisé, pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants ; enfin s'il s'agit d'un *workpackage* en engagements de service, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réception/validation par le client des livrables et/ou des indicateurs de performance (unités d'œuvre) pour lesquels le prix est déterminé dans le contrat de *workpackage*.

3.4.9 Intégration fiscale

La société ALTEN SA bénéficie du régime de l'intégration fiscale dont elle est la société tête de Groupe.

Par cette convention, la société ALTEN SA devient seule redevable du paiement de l'impôt sur les sociétés pour le compte des filiales, à charge pour ces dernières d'indemniser ALTEN SA de cette dépense. En cas de déficit constaté dans une des filiales, celui-ci est également transféré à ALTEN SA, sans toutefois que la filiale puisse prétendre au remboursement de l'économie d'impôt ainsi obtenue.

3.4.10 Avantage accordé au personnel

Conformément à l'avis du Conseil national de la comptabilité (CNC) 2008-17 du 6 novembre 2008, les actions affectées aux plans d'options d'achat d'actions ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif.

3.4.11 Écarts de conversion des actifs et passifs en monnaie étrangère

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif qui fait l'objet d'une provision pour risque de change.

3.5 Tableaux et notes du bilan

3.5.1 Immobilisations brutes

Rubriques (en milliers d'euros)	31/12/2011	Acquisitions création/virts	Diminution par virements de poste à poste	Diminutions par cessions	31/12/2012
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	43 260	1 586		22	44 824
Immobilisations corporelles	15 939	4 131		425	19 646
Immobilisations financières	165 514	1 041	84	737	165 734
TOTAL GÉNÉRAL	224 713	6 758	84	1 185	230 203

(1) Les immobilisations incorporelles sont constituées d'une part de fonds de commerce issus essentiellement d'opérations de transmission universelle de patrimoine pour un montant de 27 374 milliers d'euros au 31/12/2012, identique à 2011, et d'autre part, majoritairement de frais de développement d'un logiciel de gestion intégrée mis en service le 1^{er} janvier 2009 et amorti sur 10 ans.

3.5.2 Amortissements et dépréciations

Rubriques (en milliers d'euros)	31/12/2011	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2012
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	9 664	1 451	8	11 107
Immobilisations corporelles	9 082	3 396	392	12 085
Immobilisations financières	11 018	1 500	235	12 283
TOTAL GÉNÉRAL	29 764	6 347	635	35 475

(1) Les fonds de commerce n'ont pas donné lieu à dépréciation sur l'exercice.

3.5.3 Ventilations immobilisations financières

Rubriques (en milliers d'euros)	31/12/2011	Transfert compte à compte	Acquisitions création/virts	Diminutions par cessions	31/12/2012
Titres de participations ⁽¹⁾	152 555		723	445	152 834
Créances rattachées	38			38	0
Actions propres	8 797	84			8 713
Dépôts de garantie	2 312		317	254	2 374
Prêts	1 813				1 813
TOTAL GÉNÉRAL	165 514	84	1 041	737	165 734

(1) Les diminutions correspondent majoritairement à la réduction de capital X-Ange par voie de diminution de la valeur nominale des actions. Les acquisitions concernent essentiellement le rachat d'actions auprès de minoritaires et l'investissement dans le fonds X Ange 2.

3.5.4 Immobilisations nettes

Rubriques (en milliers d'euros)	Valeur Brute 31/12/2012	Amort. Prov.	Valeur Nette 31/12/2012
Immobilisations Incorporelles	44 824	11 107	33 717
Immobilisations corporelles	19 646	12 085	7 560
Immobilisations financières	165 734	12 283	153 450
TOTAL GÉNÉRAL	230 203	35 476	194 727

3.5.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques (en milliers d'euros)	31/12/2011	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises ⁽¹⁾	31/12/2012
Provisions pour prud'hommes & risques sociaux	1 667	1 114	708	2 073
Provisions pour risques divers	1 905	1 278	1 876	1 308
Provisions pour charges	233	343	232	344
Provisions IFC	3 674	1 148		4 822
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	7 478	3 883	2 815	8 546

(1) Dont provisions reprises : 589 milliers d'euros utilisés en 2012 et 2 227 milliers d'euros non utilisés en 2012.

Rubriques (en milliers d'euros)	31/12/2011	Augmentations Dotations ⁽¹⁾	Diminutions Reprises ⁽²⁾	31/12/2012
Provisions sur immobilisations incorporelles	206			206
Provisions sur immobilisations financières	11 018	1 500	235	12 283
Provisions sur comptes clients	4 439		1 447	2 992
Autres dépréciations	3 162		17	3 145
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	18 825	1 500	1 699	18 625
TOTAL PROVISIONS	26 303	5 383	4 515	27 171

(1) 2012 : Dont provision pour dépréciation des titres ATEXIS France à hauteur de 1 500 milliers d'euros.

(2) 2012 : Dont reprises sur titres de participation de sociétés françaises pour 235 milliers d'euros.

Dont	Dotations	Reprises
Exploitation	3 540	4 277
Financières	1 500	237
Exceptionnelles	343	
TOTAL	5 383	4 515

3.5.6 État des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Au 31/12/2012	
	2012	À 1 an au plus	À plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 813	13	1 800
Autres immobilisations financières ⁽¹⁾	11 087		11 087
	12 900	13	12 887
De l'actif circulant			
Clients douteux	1 600	1 600	
Autres créances clients ⁽²⁾	146 545	146 545	
Personnel et comptes rattachés	317	317	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44	44	
Impôts sur les bénéfices	6 854	6 854	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 559	4 559	
Autres créances	12	12	
Groupes et associés	9 849	9 849	
Débiteurs divers	1 602	1 602	
	171 383	171 383	0
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	4 448	4 448	
TOTAL GÉNÉRAL	188 731	175 844	12 887

(1) 2012 – dont 8 713 milliers d'euros correspondent aux actions propres.

(2) 2012 – dont 2 501 milliers d'euros de créances représentées par des effets de commerce.

(3) 2012 – dont loyers et charges locatives 1 792 milliers d'euros.

ÉTAT DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Au 31/12/2012		
	2012	À 1 an au plus	À + d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emp. Aup. des établissements de crédit à 1 an max.	4 041	4 041		
Concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers	94	94		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 569	30 569		
Personnel, Dettes Sociales	51 361	51 361		
Dettes Fiscales	35 084	35 084		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Groupes et associés	6 850	6 850		
Autres dettes	13 404	12 326	869	209
Produits constatés d'avance	2 466	2 466		
TOTAL GÉNÉRAL	143 869	142 791	869	209

3.5.7 Charges à payer

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 596	12 204
Dettes fiscales et sociales	39 985	39 161
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	166
Intérêts courus	46	111
Autres dettes	10 687	14 096
TOTAL	59 314	65 738

3.5.8 Produits à recevoir

(en milliers d'euros)	2012	2011
Créances clients et comptes rattachés	24 332	25 725
Créances sur État	1 198	1 600
Autres créances	107	91
TOTAL	25 636	27 415

3.5.9 Liquidités et VMP

Elles sont constituées de SICAV de Trésorerie et des comptes à terme. La plus-value latente au 31/12/2012 n'est pas significative.

3.5.10 Variation des Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Autres réserves et RAN	Résultat (Pdg)	Capitaux propres
Au 31 décembre 2010	31 966 790	32 491	17 219	3 463	138 466	20 483	212 123
Affectation résultat 2010				14	20 469	(20 483)	0
Dividendes distribués 2011					(34 996)		(34 996)
Augmentation de capital ⁽¹⁾	304 983	310	5 491				5 801
Diminution de capital	(96)		(2)				
Résultat 31 décembre 2011						35 511	35 511
Au 31 décembre 2011	32 271 677	32 801	22 708	3 478	123 939	35 511	218 437
Affectation résultat 2011				31	35 480	(35 511)	0
Dividendes distribués 2012					(31 823)		(31 823)
Augmentation de capital ⁽²⁾	150 076	153	2 734				2 887
Diminution de capital							0
Résultat 31 décembre 2012						27 725	27 725
Au 31 décembre 2012	32 421 753	32 953	25 443	3 509	127 596	27 725	217 226

(1) Le nombre d'actions émises correspond en 2011 à l'émission d'actions suite à la levée de stocks options (304 983 actions).

(2) Le nombre d'actions émises correspond en 2012 à l'émission d'actions suite à la levée de stocks options (150 076 actions).

Au 31/12/2012 la valeur nominale d'une action s'élève à 1,016 euros.

3.5.11 Informations sur le capital

Aucune émission d'action gratuite n'a été décidée par le Conseil d'administration au titre de la délégation donnée par l'Assemblée générale mixte du 21 juin 2010.

Pour mémoire, au titre de la délégation du 27 juin 2007, 105 600 actions gratuites ont été attribuées à deux bénéficiaires par le conseil du 11 avril 2008. L'un des bénéficiaires ayant renoncé au bénéfice de ses actions gratuites, seules 52 800 actions gratuites demeurent attribuées à ce jour (représentant 0.16 % du capital à la date du présent rapport).

885 734 options attribuées sont encore exerçables, soit 2,73 % du capital au 31 décembre 2012.

3.5.12 Plan d'attribution d'actions gratuites

La totalité des actions gratuites attribuées ont été acquises par leur bénéficiaire depuis le 31/12/2010, aucun plan d'attribution n'a été fait en 2012.

3.5.13 Plan d'option de souscription d'actions

Plan	1	2	3	4
Date d'attribution par le conseil	25/01/2002	13/03/2003	25/07/2003	06/01/2004
Nombre de bénéficiaires	214	237	6	259
Nombre d'options attribuées	438 400	359 150	450 000	318 970
dont nombre d'options attribuées aux salariés	438 400	359 150	450 000	318 970
dont nombre d'options attribuées aux mandataires sociaux				
Prix d'exercice	15,7	5,9	7,3	10,7
Prix moyen pondéré d'exercice en 2011		5,9		10,7
Juste valeur de l'option en euros		3,59	4,32	7,13
Date de première levée possible	25/01/2006	13/03/2007	25/07/2007	06/01/2008
Date de dernière levée possible	25/01/2010	13/03/2011	25/07/2011	06/01/2012
Date de première cession possible	25/01/2006	13/03/2007	25/07/2007	06/01/2008
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2010	12 720	17 335	70 000	99 563
Nombre d'options attribuées				
Nombre d'options renoncées				
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	10 000	8 200	70 000	33 853
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2010	2 720	2 000		(4 600)
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2010		7 135		70 310
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2011		7 135		70 310
Nombre d'options attribuées				
Nombre d'options renoncées				
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011		6 635		54 110
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2011		500		8 700
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2011				7 500
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2012	0	0	0	7 500
Nombre d'options attribuées				
Nombre d'options renoncées				
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012				2 200
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2012				5 300
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2012	0	0	0	0

Plan (suite)	5	6	7	8	9	Total
Date d'attribution par le conseil	24/03/2005	23/10/2006	18/02/2008	07/09/2009	19/10/2010	
Nombre de bénéficiaires	356	598	794	689	6	
Nombre d'options attribuées	496 500	1 189 780	622 790	574 330	120 000	4 569 920
dont nombre d'options attribuées aux salariés	496 500	1 173 780	622 790	574 330	120 000	4 553 920
dont nombre d'options attribuées aux mandataires sociaux		16 000				16 000
Prix d'exercice	17,9	24,1	19,1	15,2	22,4	
Prix moyen pondéré d'exercice en 2011	17,9	24,1				
Juste valeur de l'option en euros	6,83	10,58	7,86	3,12	4,09	
Date de première levée possible	29/03/2009	23/10/2010	18/02/2012	07/09/2013	19/10/2014	
Date de dernière levée possible	29/03/2013	23/10/2014	18/02/2016	07/09/2017	19/10/2018	
Date de première cession possible	29/03/2009	23/10/2010	18/02/2012	07/09/2013	19/10/2014	
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2010	296 309	547 040	457 715	561 625		1 765 998
Nombre d'options attribuées					120 000	120 000
Nombre d'options renoncées						0
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	71 196	1 920				195 169
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2010	20 910	136 940	66 610	81 505		306 085
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2010	204 203	408 180	391 105	480 120	120 000	1 681 053
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2011	204 203	408 180	391 105	480 120	120 000	1 681 053
Nombre d'options attribuées						
Nombre d'options renoncées						
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011	115 178	129 060				304 983
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2011	6 400	43 920	71 325	90 525		221 370
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2011	82 625	235 200	319 780	389 595	120 000	1 154 700
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 1^{ER} JANVIER 2012	82 625	235 200	319 780	389 595	120 000	1 154 700
Nombre d'options attribuées						0
Nombre d'options renoncées					30 000	30 000
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	50 825	18 680	78 371			150 076
Nombre d'options caduques au 31 décembre 2012	(1 800)	3 320	26 600	55 470		88 890
NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE 2012	33 600	213 200	214 809	334 125	90 000	885 734

3.5.14 Bons de souscription d'actions (BSA)

Le Conseil d'administration du 7 septembre 2009 a attribué 487 000 BSA conformément à l'autorisation octroyée par l'Assemblée Générale mixte du 23 juin 2009.

Ces BSA qui ne sont pas admis sur le marché réglementé donnent droit à leurs titulaires de souscrire des actions ordinaires nouvelles à raison d'une (1) action nouvelle ALTEN SA pour un (1) BSA (nombre maximal d'actions à émettre : 487 000 actions). Ces actions nouvelles seront assimilées, dès leur admission à la cote, sur le marché d'Euronext Paris – Compartiment B.

Le prix de souscription a été établi à un euro dix-neuf (1,19 euros), sur la base d'un rapport émis par un expert indépendant.

Le prix d'exercice a été fixé à quinze euros quatre-vingt-cinq (15,85 euros).

La période d'exercice est fixée du 7 septembre 2013 au 7 septembre 2017. La durée maximum des BSA est de huit (8) ans, passé ce délai les bons deviendront caducs. Ces BSA ne sont pas cessibles.

Historique des attributions de bons de souscription d'actions (BSA) :

Plan 2009

Date d'Assemblée Générale	23/06/2009
Date d'attribution par le conseil	07/09/2009
Nombre de bénéficiaires	7
Nombre attribué	487 000
dont nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	285 000
Prix d'exercice des bons (en euros)	15,85
Date de première levée possible	07/09/2013
Date de dernière levée possible	07/09/2017

3.5.15 Information sur les dettes financières

ALTEN SA et sa filiale ALTEN CASH MANAGEMENT assument le financement du Groupe en disposant des lignes de crédit ouvertes et non utilisées (à la clôture de l'exercice) d'un montant de 150 000 milliers d'euros, confirmées en décembre 2012 dans le cadre d'un *club deal* pour une durée maximale de 3 ans et de lignes de crédit à court terme non confirmées, renouvelables annuellement.

Ce «*club deal*» impose les ratios suivants à respecter semestriellement et annuellement (et pour la première fois au 30 juin 2013) tant que le contrat sera en vigueur et tant qu'une avance sera en cours :

- ratio 1 – « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio doit être inférieur à 2,1 ;
- ratio 2 – « Endettement financier net consolidé/Fonds propres amélioré ». Ce ratio doit être inférieur à 0,7.

Au 31/12/2012, ces ratios sont respectés.

3.6 Tableaux et notes du compte de résultat

3.6.1 Chiffre d'affaires

ALTEN SA a réalisé un chiffre d'affaires de 452 616 milliers d'euros en 2012, en augmentation de 4.47 % par rapport à l'an passé (433 257 milliers d'euros).

99.05 % du chiffre d'affaires d'ALTEN SA est réalisé en France et 0,95 % en Europe, dans le cadre de missions réalisées pour le compte de clients français.

3.6.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	2012	2011
France	448 303	428 294
Hors France	4 313	4 963
TOTAL ⁽¹⁾	452 616	433 257

(1) Dont CA opérationnel = 425 586 milliers d'euros contre 408 088 milliers d'euros en 2011.
CA Services partagés = 27 030 milliers d'euros contre 25 169 milliers d'euros en 2011.

3.6.3 Transfert de charges

Le solde du compte Transfert de Charges est de 8 164 milliers d'euros. Il est composé, essentiellement, des coûts liés à la formation et à certaines charges de personnel.

3.6.4 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 10 215 milliers d'euros contre 25 737 milliers d'euros en 2011.

Ce résultat est constitué de :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dividendes et produits des filiales	12 006	22 000
Dépréciations nettes d'immobilisations financières	(1 263)	3 869
Autre résultat financier	(528)	(132)
TOTAL	10 215	25 737

3.6.5 Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
Plus et Moins values sur éléments d'actif cédés	(22)	(6 696)
Divers	18	650
Dotations exceptionnelles aux amortiss. et provisions	(343)	0
TOTAL	(347)	(6 045)

3.6.6 Entreprises et parties liées**BILAN**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
Créances sur immobilisations ⁽¹⁾	1 906	1 830
Clients Groupe	17 580	8 172
Fournisseurs Groupe	23 013	25 686
Autres créances Groupe ⁽²⁾	12 175	82 866
Autres dettes Groupe	9 052	59 675

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
Produits Exploitation Groupe	57 504	56 145
Charges Exploitation Groupe	77 281	71 845
Produits Financiers Groupe	140	1 912
Autres Produits Financiers ⁽³⁾	12 000	22 000
Charges Financières Groupe	1	874

(1) Dont 1 800 milliers d'euros de prêts consentis à des actionnaires d'une société dont ALTEN SA est actionnaire minoritaire. Ces prêts sont garantis par le nantissement de la totalité des titres de la société détenue par les actionnaires majoritaires bénéficiaires desdits prêts en faveur d'ALTEN SA.

(2) ALTEN SA a réalisé une avance de trésorerie à son actionnaire de référence (SGT) de 7,400 milliers d'euros en 2009. Le solde de l'avance au 31 décembre 2011, d'un montant de 1 449 milliers d'euros (dont intérêts), a été intégralement remboursé sur l'exercice conformément à l'échéance.

(3) Les produits de participation s'élèvent en 2012 à 12 000 milliers d'euros contre 22 000 milliers d'euros en 2011.

3.6.7 Informations sur les bases et taux d'imposition

Impôt sur les bénéficiaires	12/2012	12/2011
Résultat Net	27 725	35 511
Charge d'impôt constatée	7 053	7 465
Résultat avant impôt	34 778	42 975
Taux d'impôt	33,33 %	33,33 %
Charge théorique d'impôt	11 593	14 325
Contribution sociale 3,3 %	272	251
Contribution additionnelle 5 % sur IS droit commun	450	419
Différences temporaires et permanentes ⁽¹⁾	(5 261)	(7 529)
Impôt effectivement constaté	7 053	7 465

(1) 2012 : différences temporaires et permanentes :

- dividendes – 3 802 milliers d'euros,
 - dépréciations titres : 422 milliers d'euros,
 - prov R & C : – 463 milliers d'euros,
 - prov PAT : 144 milliers d'euros,
 - produit d'économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale : – 1 365 milliers d'euros,
 - dons : – 495 milliers d'euros,
 - divers : 298 milliers d'euros ;
- 2011 : différences permanentes :
- dividendes – 6 967 milliers d'euros,
 - dépréciations titres : – 1 235 milliers d'euros,
 - moins-value cessions titres : 2 212 milliers d'euros,
 - produit d'économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale : – 1 002 milliers d'euros,
 - dons : – 371 milliers d'euros,
 - divers : – 166 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	2012	2011
Résultat Courant	6 942	7 323
Résultat Exceptionnel	112	142
IMPÔT TOTAL	7 053	7 465

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	2012	2011
Accroissement	0	0
Allègement		
Provisions et charges non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
Participation et forfait social	3 263	2 040
Organic	714	725
IFC	4 822	3 674
Écarts de conversion	139	18
Clients douteux	1 654	2 884
TOTAL PROVISIONS ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES	10 591	9 340
ALLÈGEMENT DES CHARGES FISCALES FUTURES	3 707	3 269

3.7 Autres informations

3.7.1 Effectifs

Effectif moyen par catégorie	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	4 352	4 182
Non cadres	543	491
TOTAL	4 895	4 673

Le Droit Individuels de Formation représente 231 899 heures pour l'exercice 2012.

3.7.2 Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration comprend cinq Administrateurs, dont le Président fondateur.

Au cours de l'année 2012, le montant des rémunérations des mandataires sociaux s'est élevé à 801 milliers d'euros (dont 351 milliers d'euros relatifs aux jetons de présence versés par les filiales du Groupe ALTEN), contre 376 milliers d'euros en 2011. Cette rémunération correspond à trois mandataires sociaux en 2012. Notons qu'en 2011, la rémunération du 3^e Administrateur a été mentionnée à compter de sa date de nomination (22 juin 2011).

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti en faveur des dirigeants et mandataires sociaux.

3.7.3 Intégration fiscale

La société ALTEN SA est la société tête de Groupe de l'intégration fiscale regroupant plusieurs filiales.

Le montant de l'impôt dû au titre du groupe fiscal est de 15 107 milliers d'euros.

L'économie d'impôt dont bénéficie ALTEN SA est de 1 165 milliers d'euros (hors quote-part de frais et charges sur dividendes de 200 milliers d'euros).

Le montant de l'impôt concernant ALTEN SA seule est de 7 053 milliers d'euros.

3.7.4 Actifs éventuels

ALTEN SA a engagé une procédure contentieuse dans le cadre d'une demande en exécution d'une garantie de passif (demande supérieure à 2 000 milliers d'euros). Aucun actif éventuel n'a été constaté dans les comptes à ce titre dans l'attente des décisions des Tribunaux.

3.7.5 Passifs éventuels

ALTEN SA est partie à un contentieux avec un associé minoritaire d'une filiale. Le montant total des réclamations du demandeur, contesté par ALTEN SA, s'élève à environ 2 000 milliers d'euros.

Son échéance est à horizon indéterminée.

3.7.6 Engagements hors bilan

3.7.6.1 Alten SIR GTS

Aux termes du Protocole de *joint-venture* signé en date du 18 février 2010, une promesse unilatérale et irrévocable de vente a été accordée à ALTEN SA portant sur 49 % de la société commune Alten SIR GTS.

3.7.6.2 Anotech Energy France

ALTEN SA bénéficie de promesses unilatérales de vente de la part des minoritaires. À ce jour, les actions restant encore à lever par ALTEN SA au titre de ces promesses, représentent 1 % du capital social de la société Anotech Energy France

3.7.6.3 Autres engagements

Engagements donnés ou réciproques	2012	2011
Avals et cautions donnés	285	285
Avals et cautions reçus	0	1 140

Autre engagement reçu : En garantie du prêt de 1 800 milliers d'euros consentis à des actionnaires minoritaires, ceux-ci ont constitué un nantissement de la totalité des titres qu'ils détiennent en faveur d'ALTEN SA.

3.7.7 Actions propres

3.7.7.1 Au titre du contrat de liquidité

Dans le cadre du programme de rachat d'actions adopté par les Assemblées générales mixtes des 27 juin 2008 et 23 juin 2009, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice à des opérations d'achat et de vente d'actions réalisées au titre de son contrat de liquidité.

2012	
Détention à l'ouverture	12 230
Achats d'actions	241 340
Reclassement	10 000
Ventes d'actions	(245 572)
Détention à la clôture	17 997

3.7.7.2 Au titre d'actions destinées à être attribuées au personnel

Au titre de l'exercice 2012 ALTEN SA a procédé à une opération de transfert de 4 000 titres au profit du contrat de liquidité.

Acquisition et transfert d'actions propres 2008, 2011 et 2012 :

Date exécution	Date valeur	Quantité	Cours
Report au 31/12/2011		464 022	
26/07/2012	26/07/2012	(4 000)	21,010
TOTAL ACTIONS		460 022	

Les titres auto détenus sont constatés dans les immobilisations financières pour un montant de 8 713 milliers d'euros pour un total de 460 022 titres achetés.

Les actions propres ne font pas l'objet d'une revalorisation dans les comptes annuels. Sur la base de la moyenne des 20 derniers jours du mois de Bourse, les titres auto détenus sont estimés à 12 101 milliers d'euros.

3.7.7.3 Récapitulatif des mouvements de l'année

	2012
Détention à l'ouverture	476 252
Achats d'actions	241 340
Reclassement	6 000
Ventes d'actions	(245 572)
Attribution AGA	0
Détention à la clôture	478 019

3.8 Tableau des filiales et participations Alten SA

Clôture au 31/12/2012										
	Capital	Capitaux propres autres que capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes versés au groupe par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1 – Filiales détenues directement à + de 50 % (en milliers d'euros)										
Alten SIR	20 003	25 722	100,00	26 221	26 221	0		137 111	4 764	8 000
Alten Training Center	16	65	99,80	68	0	0		1 257	(167)	
Alten Sud-Ouest	15 061	18 258	100,00	15 939	15 939	0		106 541	10 207	2 000
MI-GSO	1 000	12 479	100,00	11 941	11 941	0		41 673	2 559	2 000
Alten Cash Management	250	(32)	100,00	643	643	5 477		0	205	
Alten Europe	57 120	33 416	100,00	58 072	58 072	0		0	582	
Elitys Consulting	60	978	100,00	1 750	1 750	0		6 642	272	
Pegase SI	100	(89)	100,00	426	426	0		4 811	(234)	
Atexis France	1 307	578	100,00	11 550	10 050	0		18 601	552	
Alten Aerospace	37	3 523	100,00	37	37	0		27 660	2 320	
Groupe Idestyle	150	(4 910)	100,00	9 921	0	3 021		0	0	
Avenir Conseil Formation	50	4 036	100,00	533	533	0		13 298	1 152	
Alten SI Techno Romania	1	(21)	100,00	0	0	384		2 895	302	
Anotech Energy France	100	5 807	99,00	413	413	0		64 584	3 386	
HPTI	40	1 040	100,00	40	40	0		0	698	
B2I Automotive	1 200	7 327	100,00	5 175	5 175	0		8 215	(680)	
Alten SIR GTS	200	(227)	51,00	102	102	0		924	22	
ID.APPS	100	(49)	100,00	100	100	0		2 231	(418)	
APTECH SAS	100	(35)	80,00	80	80	0		7 167	386	
TOTAL TITRES				143 012	131 523					
2 – Renseignements globaux sur les autres titres										
Filiales françaises				8	8					
Filiales étrangères				19	18					
Participation dans des sociétés françaises				9 796	9 022					
TOTAL AUTRES TITRES				9 822	9 047	0				0,00

20.4 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

20.4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ALTEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Le principe de suivi des écarts d'acquisition est exposé dans la note 2.2.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » des états financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies et à vérifier que la note aux états financiers donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Cabinet Dauge et Associés

Christian Laplane
Associé

20.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALTEN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les fonds de commerce et les titres de participation sont respectivement évalués selon les modalités décrites dans les notes 3.4.2 « Fonds de commerce » et 3.4.3 « Titres de participation » figurant sous la rubrique « règles et méthodes comptables » de l'annexe. La nécessité de constater une dépréciation est appréciée par référence à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Cabinet Dauge et Associés

Christian Laplane
Associé

20.5 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice clos le 31 décembre 2012.

20.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Néant.

20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Au titre des trois derniers exercices, ALTEN SA a distribué les dividendes nets unitaires suivants :

<i>(en euros par actions)</i>	2012	2011	2010
Dividende net	1,00	1,10	0,90

Les dividendes nets futurs dépendront de la capacité de la Société à générer un résultat bénéficiaire, de sa situation financière, de sa stratégie de développement et de tout autre facteur que le Conseil d'administration jugera pertinent de prendre en compte.

20.8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Aucune procédure judiciaire et d'arbitrage n'a eu d'effets significatifs sur la situation financière de l'émetteur et du Groupe (cf. chapitre 20.3.1, note 3.12).

20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe ALTEN n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21

21.1 CAPITAL SOCIAL	230	21.2 INFORMATIONS STATUTAIRES	233
21.1.1 Montant du capital souscrit et autorisé	230	21.2.1 Objet social	233
21.1.2 Actions non représentatives du capital	231	21.2.2 Gouvernance	234
21.1.3 Rachats d'actions et actions autodétenues	231	21.2.3 Droits attachés aux actions	235
21.1.4 Valeurs mobilières donnant accès au capital	232	21.2.4 Modification des droits des actionnaires	235
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	232	21.2.5 Assemblées générales (article 23 des statuts)	236
21.1.6 Options ou accords	232	21.2.6 Dispositions statutaires sur un changement de contrôle	236
21.1.7 Historique du capital social	233	21.2.7 Seuils statutaires (article 9 des statuts)	236
		21.2.8 Modifications du capital (article 29 des statuts)	236

21.1 CAPITAL SOCIAL

21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET AUTORISÉ

Au 31 décembre 2012, le capital social souscrit s'élevait à 32 953 439,34 euros, divisé en 32 421 753 actions, tel que constaté par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 28 janvier 2013.

Au 31 mars 2013, le capital social souscrit s'élève à 33 271 807,83 euros divisés en 32 734 984 actions ordinaires, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

Les actions sont librement négociables, elles sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'actionnaire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ

	Date AGM	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation (s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation (s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2012
Délégation aux fins d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	22/06/2011	21/08/2013	16 662 400 € 16 662 400 € (montant nominal des actions)	Néant	Néant	16 662 400 € 16 662 400 € (montant nominal des actions)
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien du DPS	22/06/2011	21/08/2013	200 000 000 € (montant nominal des titres de créance) 8 139 415 € (montant nominal des actions)	Néant	Néant	200 000 000 € (montant nominal des titres de créance) 8 139 415 € (montant nominal des actions)
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du DPS par offre au public	22/06/2011	21/08/2013	200 000 000 € (montant nominal des titres de créance) 8 139 415 € (montant nominal des actions)	Néant	Néant	200 000 000 € (montant nominal des titres de créance) 8 139 415 € (montant nominal des actions)
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS par placement privé	22/06/2011	21/08/2013	200 000 000 € (montant nominal des titres de créance)	Néant	Néant	200 000 000 € (montant nominal des titres de créance)
Délégation aux fins d'augmenter le capital dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières	22/06/2011	21/08/2013	10 % du capital	Néant	Néant	10 % du capital
Autorisation aux fins d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	19/06/2012	18/08/2014	5 % du montant du capital	Néant	Néant	5 % du montant du capital
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)	21/06/2010	20/08/2013	3 % du capital	Néant	Néant	3 % du capital
Délégation aux fins d'émettre des options de souscription d'actions	19/06/2012	18/08/2015	14 % du capital	Néant	Néant	14 % du capital
Délégation aux fins d'émettre des BSA, BSAANE et BSAAR, réservés à une catégorie de personnes	19/06/2012	18/12/2013	3 255 764 €	Néant	Néant	10 % du capital

21.1.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Néant.

21.1.3 RACHATS D' ACTIONS ET ACTIONS AUTODÉTENUES

21.1.3.1 Bilan du programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 19 juin 2012 a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois à compter de ladite Assemblée générale, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Cette autorisation a remplacé celle donnée par l'Assemblée générale du 22 juin 2011.

ALTEN a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, à SG Securities Paris, résilié au 30 juin 2012. Le 2 juillet 2012, ALTEN a conclu un nouveau contrat de liquidité avec Kepler Capital Market (Paris).

Au cours de l'exercice 2012, ALTEN a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions suivantes, au titre de son contrat de liquidité :

- Nombre d'actions achetées : 241 340 actions ;
- Cours moyen des achats : 24,07 euros ;
- Nombre d'actions vendues : 245 572 actions ;
- Cours moyens des ventes : 23,94 euros.

À la clôture de l'exercice, le nombre de titres détenus de manière directe et indirecte s'élève à 478 019 représentant 1,474 % du capital de la Société, répartis comme suit par objectif :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité Amafi : 17 997 ;
- opérations de croissance externe : 0 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 460 022 ;
- couverture de valeurs mobilières : 0.

21.1.3.2 Descriptif du programme de rachat d'actions

Autorisation du programme : Assemblée générale mixte du 19 juin 2013.

Titres concernés : actions ordinaires.

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 8 % du capital (soit 2 618 798 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité. La Société ne pouvant détenir plus de 8% de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 460 022 (soit 1,405 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 2 158 776 actions (soit 6,59 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

Prix maximum d'achat : 50 euros.

Montant maximal du programme : 130 939 900 euros.

Modalités des rachats : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Objectifs :

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée générale mixte du 19 juin 2013 dans sa sixième résolution ;
- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ALTEN par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Amafi admise par l'AMF ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Durée de programme : 18 mois à compter de l'Assemblée générale du 19 juin 2013 soit jusqu'au 18 décembre 2014 inclus.

21.1.4 VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL**Dilution potentielle**

Sur la base de 32 421 753 actions émises au 31 décembre 2012, le capital social pourrait être augmenté jusqu'à un maximum de 1,372 million d'actions nouvelles, soit 4,06 % du capital social après dilution. Cette dilution interviendrait par l'exercice d'options de souscription d'actions, de bons de souscriptions d'actions attribués aux salariés et mandataires sociaux.

<i>(en nombre)</i>	31/12/2012	% Dilution	31/12/2011	Variation
Nombre d'actions	32 421 753		32 272 677	149 076
Options de souscriptions d'actions	885 734	2,62 %	1 154 700	(268 966)
Bons de souscriptions d'actions	487 000	1,44 %	487 000	0
Dilution potentielle	1 372 734	4,06 %	1 641 700	(268 966)
TOTAL DU CAPITAL POTENTIEL	33 794 487		33 914 377	(119 890)

21.1.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

21.1.6 OPTIONS OU ACCORDS

Néant.

21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

INFORMATIONS RELATIVES À LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Date	Opération	Capital	Primes cumulées	Nombre d'actions
18/01/2010	Levées de stock-options	32 292 949 €	14 436 570 €	31 771 921
21/04/2010	Levées de stock-options	32 386 537 €	15 202 780 €	31 863 999
29/07/2010	Levées de stock-options	32 405 583 €	15 452 158 €	31 882 738
27/09/2010	Levées de stock-options	32 414 274 €	15 546 698 €	31 891 288
09/11/2010	Levées de stock-options	32 459 461 €	16 219 426 €	31 935 746
17/12/2010	Levées de stock-options	32 487 936 €	16 598 396 €	31 963 230
31/01/2011	Levées de stock-options	32 491 014,23 €	16 639 021 €	31 966 790
01/03/2011	Levées de stock-options	32 557 657,65 €	17 785 955 €	32 032 358
10/05/2011	Levées de stock-options	32 716 958,27 €	20 577 664,98 €	32 189 088
28/07/2011	Levées de stock-options	32 782 470,43 €	21 818 197,42 €	32 253 543
27/09/2011	Levées de stock-options	32 793 691,50 €	22 060 188,35 €	32 264 583
08/11/2011	Annulation d'actions	32 793 593,93 €	22 058 194,47 €	32 264 487
27/01/2012	Levées de stock-options	32 800 901,86 €	22 128 035,24 €	32 271 677
28/02/2012	Levées de stock-options	32 803 951,06 €	22 162 976,04 €	32 274 677
03/04/2012	Levées de stock-options	32 815 995,42 €	22 371 469,68 €	32 286 527
07/05/2012	Levées de stock-options	32 835 103,77 €	22 708 760,83 €	32 305 327
23/07/2012	Levées de stock-options	32 839 880,86 €	22 793 894,74 €	32 310 027
24/09/2012	Levées de stock-options	32 854 618,68 €	23 054 636,43 €	32 324 527
06/11/2012	Levées de stock-options	32 893 262,27 €	23 736 297,84 €	32 362 547
14/12/2012	Levées de stock-options	32 920 568,91 €	24 237 151,43 €	32 389 413
28/01/2013	Levées de stock-options	32 953 439,34 €	24 862 909,00 €	32 421 753
26/02/2013	Levées de stock-options	33 020 695,65 €	26 175 431,96 €	32 487 924
03/04/2013	Levées de stock-options	33 271 807,83 €	31 125 166,38 €	32 734 984

21.2 INFORMATIONS STATUTAIRES

21.2.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de la Société est défini à l'article 2 des statuts, comme suit : « toutes prestations en France et à l'étranger dans les domaines technologique, informatique ou électronique, notamment, en matière de : conseil, études et ingénierie, formation, assistance, maintenance, exploitation de systèmes et réseaux, infogérance, développement et distribution de produits, matériels ou logiciels, et également la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités... et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

Exercice social (article 25 des statuts)

L'exercice social de la Société est de douze (12) mois. Il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2.2 GOUVERNANCE

21.2.2.1 Conseil d'administration – Composition – Durée des fonctions (article 16 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'administration de 3 membres au moins et de 18 au plus ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de 18 personnes pourra être dépassé dans les conditions et limites fixées par le Code de commerce.

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. En cas de fusion ou de scission, leur nomination peut être faite par l'Assemblée générale extraordinaire. Les personnes morales nommées Administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était Administrateur en son nom propre.

Un salarié de la Société ne peut être nommé Administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des Administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des Administrateurs en fonction.

La durée des fonctions des Administrateurs est ainsi de 4 années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout Administrateur sortant est rééligible.

L'acceptation et l'exercice du mandat d'Administrateur entraînent l'engagement, pour chaque intéressé, d'attester par écrit à tout moment qu'il satisfait personnellement aux conditions et obligations requises par les lois en vigueur, notamment en ce qui concerne les cumuls de mandats.

21.2.2.2 Présidence du Conseil d'administration (article 17 des statuts)

Le conseil élit parmi ses membres un Président, qui est obligatoirement une personne physique, pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur. Il détermine sa rémunération. Le Conseil d'administration peut à tout moment mettre fin à son mandat.

Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci. Il rend compte dans un rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

S'il le juge utile, le Conseil d'administration peut nommer, parmi les Administrateurs, un Vice-Président dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil d'administration et les Assemblées. Le Conseil d'administration fixe la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur. En l'absence du Président et du Vice-Président, le Conseil d'administration désigne celui des Administrateurs présents qui présidera sa réunion.

21.2.2.3 Délibérations du Conseil d'administration – Procès-verbaux (article 18 des statuts)

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il est convoqué par le Président à son initiative et, s'il n'assume pas la Direction générale, sur demande du Directeur général ou encore, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des Administrateurs. Hors ces cas où il est fixé par le ou les demandeurs, l'ordre du jour est arrêté par le Président. Les réunions doivent se tenir au siège social.

Elles peuvent toutefois se tenir en tout autre lieu indiqué dans la convocation, mais du consentement de la moitié au moins des Administrateurs en exercice.

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Le Règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur présent ou représenté disposant d'une voix et chaque Administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante. Si le conseil est composé de moins de cinq membres et que deux Administrateurs seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux établis et signés sur un registre spécial ou sur des feuilles mobiles dans les conditions fixées par les dispositions en vigueur.

Le Conseil d'administration peut désigner, à chaque séance, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des Administrateurs.

21.2.2.4 Pouvoirs du Conseil d'administration (article 19 des statuts)

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Président ou le Directeur général de la Société est tenu de communiquer à chaque Administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

21.2.2.5 Direction générale (article 20 des statuts)

La Direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de Directeur général.

Le Conseil d'administration statuant dans les conditions définies par l'article 18 choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le Président exerce les fonctions de Directeur général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

21.2.3 DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS

21.2.3.1 Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou être affectées au report à nouveau.

En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Les pertes, s'il en existe, sont, portées en report à nouveau après approbation des comptes par l'Assemblée générale, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

21.2.3.2 Modalités de paiement du dividende (article 28 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice, peut accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes, soit en numéraire, soit en actions.

21.2.3.3 Indivisibilité des actions – Nue propriété – Usufruit (article 13 des statuts)

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux Assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché aux actions appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

21.2.3.4 Droit de vote double (article 14 des statuts)

Il est précisé que depuis l'Assemblée générale mixte du 7 janvier 1999, il existe un droit de vote double soumis aux dispositions suivantes :

Dès l'inscription de leurs actions au nominatif, les actionnaires ont vocation à bénéficier du droit de vote double en fonction du délai en vigueur le jour de cette inscription. Toute modification ultérieure de ce délai leur est inopposable.

Nonobstant ce qui est précisé ci-dessus, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis 4 ans au moins, au nom du même actionnaire.

Le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans visé ci-dessus.

La fusion ou la scission de la Société reste sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

21.2.3.5 Titres au porteur identifiables (article 10 des statuts)

La Société est autorisée à demander, à tout moment, auprès du dépositaire central, les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'actionnaires.

21.2.4 MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

Néant.

21.2.5 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 23 DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Les Assemblées générales ont lieu soit au siège social de la Société, soit dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

21.2.6 DISPOSITIONS STATUTAIRES SUR UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

21.2.7 SEUILS STATUTAIRES (ARTICLE 9 DES STATUTS)

Les statuts rappellent l'obligation d'information à la charge des actionnaires telle que visée à l'article 233-7 du Code de commerce en cas de dépassement des seuils légaux.

L'Assemblée générale mixte du 7 janvier 1999 a ajouté une obligation d'information à la charge des actionnaires pour ceux qui viendraient à détenir seuls ou de concert un pourcentage de participation supérieur ou inférieur à 3 % du capital social ou des droits de vote, par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours du franchissement de seuil.

En cas de non-respect des obligations de déclaration, les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi ; cette sanction s'applique si, à l'occasion d'une Assemblée générale, le défaut de déclaration a été constaté par un ou plusieurs actionnaires détenant 3 % au moins du capital et que le défaut de déclaration a été consigné dans le procès-verbal.

21.2.8 MODIFICATIONS DU CAPITAL (ARTICLE 29 DES STATUTS)

Toutes modifications du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales.

Aucune clause statutaire ne soumet ces modifications à des conditions plus restrictives que les obligations légales.

CONTRATS IMPORTANTS

22

Le 21 décembre 2012, ALTEN a mis en place un nouveau *club deal*, le précédent arrivant à échéance au 31 décembre 2012. Cette convention de crédit d'un montant global maximum de cent cinquante millions d'euros (150 000 000 €) est à échéance au 31 décembre 2015. Ce *club deal* a pour objet d'assurer au groupe ALTEN les ressources financières nécessaires pour assurer ses besoins d'exploitation ainsi que ses opérations d'investissement et de croissance externe.

Par ailleurs, ALTEN a conclu plusieurs contrats d'acquisitions au cours de ces deux derniers exercices aux termes desquels elle a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et de taille limitée au regard de la taille du Groupe.

À ce jour, la Société n'a pas conclu d'autres contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

Aucun membre du Groupe n'a conclu de contrats en dehors du cadre normal des affaires et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe à la date du présent Document de référence.

Le lecteur est également invité à se reporter à la note 3.10 aux comptes consolidés qui figure au paragraphe 20.1.3 du présent Document de référence.

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

23

Néant.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24

Les statuts de la Société, les comptes, les rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la Société, dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Les communiqués de la Société, les Documents de référence annuels déposés auprès de l'AMF, ainsi que, le cas échéant, leur actualisation, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.alten.fr.

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25

Voir chapitre 20.3.1, note 2.4 « Périmètre de consolidation » et le paragraphe 20.3.2, note 3.8.

TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Selon l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.


	N° de pages	N° de chapitres
Responsabilité sociétale des entreprises, Décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	42 à 75	
1. Rapport de gestion		
Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires	104-105	9.1.1. et 9.1.2.
Analyse des résultats	106	9.1.3.
Analyse de la situation financière	107	9.2.
Principaux risques et incertitudes	85-97	4 et 6.3
Structure du capital et éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	152-154	18.1. et 18.2.
Rachats par la Société de ses propres actions	231	21.1.3.
2. Comptes consolidés	163	20.3.1.
3. Comptes annuels	207	20.3.2
4. Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés	225-226	20.4.1 et 20.4.2
5. Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	82	2.3
6. Rapport du Président du conseil	134	16.4.1
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil	144	16.4.2
8. Déclaration du responsable assumant la responsabilité du rapport financier annuel	79	1.1


NOTES

NOTES

NOTES

Crédits photos : ©2012 Jean-Erick Pasquier - Philippe Bauduin - Nneirda, Bedrin, Toria/Shutterstock - Konstantin Li, Jeff.G, Buchachon, Sergey Nivens/Fotolia - Dominik Pabis, Image Source/Gettyimages - Photos ALTEN/Tous droits réservés.

Conception et réalisation du rapport annuel :  eurokapi GROUPE.

Conception et réalisation du document de référence :  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80.

Ce document a été imprimé en France avec des encres à base végétale par un imprimeur Imprim'Vert® garantissant la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées, sur un papier PEFC issu de forêts gérées de façon responsable sur un plan environnemental, économique et social.



40, avenue André Morizet
92514 Boulogne-Billancourt Cedex
www.alten.fr

